

COMPTE ADMINISTRATIF POUR 2010

~ ~ ~ ~

Le compte administratif 2010 présente les résultats de l'exécution du budget.

Les dépenses

Les dépenses réalisées atteignent 977,396 M€, hors réaménagement de la dette.

Le taux de réalisation 2010 est de 93,4 % (contre 93,72 % en 2009), soit 98,09 % pour l'investissement et 91,11 % pour le fonctionnement.

Globalement, les dépenses d'intervention atteignent 785,615 M€ contre 807,169 M€ en 2009.

On notera tout particulièrement de forts investissements dans les lycées avec une dépense de 92,991 M€ et notamment, la livraison de la première tranche de rénovation de l'externat du lycée du Chesnoy, de la seconde tranche du lycée Victor Laloux ou encore la rénovation de l'internat du lycée agricole d'Areines. En parallèle, la Région a versé plus de 17 M€ pour le financement des travaux d'électrification du tronçon Bourges Saincaize et 2,85 M€ pour l'acquisition de trois rames électriques supplémentaires amenées à fonctionner sur ce même tronçon. La Région a également investi dans les constructions immobilières universitaires dans le cadre du Contrat de Projet Etat-Région pour un montant de 5,7 M€ en 2010.

Les recettes

Les recettes réalisées atteignent 975,235 M€, hors résultat reporté et hors opérations de gestion de dette, contre 991,119 M€ en 2009 (soit un taux de réalisation de 94,3 %).

L'emprunt a été mobilisé à hauteur de 60,7 %, soit 70,8 M€ pour 88,5 M€ prévus au BP. Hors emprunt, l'ensemble des recettes a été réalisé à hauteur de 98,5 % en raison d'un report de recettes TIPP sur 2011 pour un montant de 11,4 M€.

L'arrêté des comptes

L'arrêté des comptes dégage un résultat de l'exécution budgétaire de 5 566 316 €. Le résultat des restes à réaliser s'établit à 2 654 075 €.

Le résultat net est donc de 8 220 391 €.

Il vous est présenté en annexe la balance du compte de gestion qui présente le même résultat global de clôture que celui du compte administratif.

Le résultat de l'exécution budgétaire et les restes à réaliser seront intégrés à l'exercice 2011 lors du vote du budget supplémentaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

François BONNEAU

SOMMAIRE

I - La réalisation du budget 2010

A. Le tableau de la réalisation des dépenses et des recettes par politique	3
B. L'arrêté des comptes 2010	5
C. Une gestion financière de qualité : le tableau des soldes intermédiaires de gestion... ..	6

II - La réalisation du budget 2010 par politique

A - Les interventions régionales

Formation professionnelle	11
Apprentissage	19
Enseignement lycées	27
Formations sanitaires et sociales	37
Enseignement supérieur.....	43
Recherche et technologie	49
Culture	59
Sports et jeunesse.....	77
Territoires solidaires	85
Technologies d'information et de communication	101
Environnement	107
Transports et déplacements	115
Tourisme	127
Economie – Innovation.....	135
Europe et coopération décentralisée	151

B - ..Les moyens généraux

Moyens généraux de l'administration	159
Communication	162
Moyens généraux financiers	163
Gestion des ressources humaines	168

III - Les décisions

A. L'approbation du compte de gestion	172
B. L'approbation du compte administratif	172
C. L'arrêté des comptes 2010	174

IV – Les dépenses consolidées

A. Les transferts de charges de l'Etat : bilan 2010.....	176
B. La consolidation des dépenses relevant du CPER, CPIER et conventions Région/Départements	176

V – Le rapport annuel de la dette..... 179

VI – Le rapport sur la gestion pluriannuelle..... 189

VII – Les virements de crédits entre chapitres..... 220

LA REALISATION DU BUDGET

2010

A - Le tableau de la réalisation des dépenses et des recettes par politique

TOTAL INTERVENTIONS REGIONALES	Dépenses				
	Rappel CA 2009 Réalisé	Voté BP + DM(s) 2010	Réalisé 2010	restes à réaliser au 31/12/2010	Total dépenses 2010
TOTAL	807 169 980,70	843 498 042,87	785 615 676,27	33 037 053,05	818 652 729,32
Investissement	332 271 524,47	309 840 115,39	304 136 484,62	14 331,12	304 150 815,74
Fonctionnement	474 898 456,23	533 657 927,48	481 479 191,65	33 022 721,93	514 501 913,58
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	81 623 874,57	85 985 463,17	77 105 644,26	7 489 492,23	84 595 136,49
Investissement	480 570,03	425 000,00	129 578,79	0,00	129 578,79
Fonctionnement	81 143 304,54	85 560 463,17	76 976 065,47	7 489 492,23	84 465 557,70
APPRENTISSAGE	105 560 055,97	115 312 254,85	104 279 553,49	6 128 693,31	110 408 246,80
Investissement	9 040 381,98	7 110 000,00	7 389 360,69	0,00	7 389 360,69
Fonctionnement	96 519 673,99	108 202 254,85	96 890 192,80	6 128 693,31	103 018 886,11
ENSEIGNEMENT LYCEES	161 188 760,55	148 393 957,70	149 471 100,36	3 435 948,22	152 907 048,58
Investissement	105 046 918,19	88 001 915,39	92 991 892,68	9 831,12	93 001 723,80
Fonctionnement yc TOS	56 141 842,36	60 392 042,31	56 479 207,68	3 426 117,10	59 905 324,78
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	40 078 963,53	43 540 721,25	40 940 120,18	1 202 988,88	42 143 109,06
Investissement	1 884 248,02	2 500 000,00	1 164 755,86	0,00	1 164 755,86
Fonctionnement	38 194 715,51	41 040 721,25	39 775 364,32	1 202 988,88	40 978 353,20
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	10 848 205,66	11 604 985,40	11 628 422,97	628 410,63	12 256 833,00
Investissement	6 646 537,33	7 272 500,00	8 636 835,54	0,00	8 636 835,54
Fonctionnement	4 201 668,33	4 332 485,40	2 991 586,83	628 410,63	3 619 997,46
CULTURE	38 266 583,59	42 211 797,85	33 744 408,74	5 666 302,76	39 410 711,50
Investissement	14 210 943,88	11 205 000,00	8 900 825,22	0,00	8 900 825,22
Fonctionnement	24 055 639,71	31 006 797,85	24 843 583,52	5 666 302,76	30 509 886,28
SPORTS	6 341 703,04	8 305 484,04	8 575 622,73	335 873,56	8 911 496,29
Investissement	2 549 429,62	3 604 075,00	4 389 127,36	0,00	4 389 127,36
Fonctionnement	3 792 273,42	4 701 409,04	4 186 495,37	335 873,56	4 522 368,93
TERRITOIRES SOLIDAIRES	94 598 260,97	80 503 904,74	87 277 921,79	0,00	87 277 921,79
Investissement	91 445 369,37	76 786 991,00	83 538 316,35	0,00	83 538 316,35
Fonctionnement	3 152 891,60	3 716 913,74	3 739 605,44	0,00	3 739 605,44
TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	3 863 889,85	4 896 500,00	3 644 611,98	220 000,00	3 864 611,98
Investissement	128 427,91	428 500,00	269 026,13	0,00	269 026,13
Fonctionnement	3 735 461,94	4 468 000,00	3 375 585,85	220 000,00	3 595 585,85
ENVIRONNEMENT	11 363 772,46	17 531 789,57	12 305 840,51	2 560 740,44	14 866 580,95
Investissement	5 406 774,79	6 941 831,00	6 050 535,19	4 500,00	6 055 035,19
Fonctionnement	5 956 997,67	10 589 958,57	6 255 305,32	2 556 240,44	8 811 545,76
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	173 217 112,94	173 540 021,61	172 189 024,03	500 205,36	172 689 229,39
Investissement	51 099 150,31	44 779 261,00	44 779 260,20	0,00	44 779 260,20
Fonctionnement	122 117 962,63	128 761 660,61	127 409 763,83	500 205,36	127 909 969,19
TOURISME	9 255 249,11	12 521 683,75	11 406 247,24	157 062,40	11 563 309,64
Investissement	5 691 115,34	6 945 642,00	6 120 160,69	0,00	6 120 160,69
Fonctionnement	3 564 133,77	5 576 041,75	5 286 086,55	157 062,40	5 443 148,95
ECONOMIE INNOVATION	38 509 842,26	49 723 132,26	39 512 178,01	3 208 845,85	42 721 023,86
Investissement	19 676 460,20	24 557 200,00	18 844 102,01	0,00	18 844 102,01
Fonctionnement	18 833 382,06	25 165 932,26	20 668 076,00	3 208 845,85	23 876 921,85
RECHERCHE ET TECHNOLOGIE	17 560 254,81	26 810 176,40	18 476 941,35	1 371 239,98	19 848 181,33
Investissement	10 704 368,67	16 984 200,00	11 719 335,59	0,00	11 719 335,59
Fonctionnement	6 855 886,14	9 825 976,40	6 757 605,76	1 371 239,98	8 128 845,74
EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE	14 893 451,39	22 615 270,28	16 671 209,96	1 006 926,76	17 678 136,72
Investissement	8 206 828,83	12 145 000,00	9 213 372,32	0,00	9 213 372,32
<i>Investissement hors gestion déléguée des fonds européens</i>	54 000,00	153 000,00	100 442,41	0,00	100 442,41
Fonctionnement	4 921 899,46	7 596 686,36	5 844 666,91	131 249,43	5 975 916,34
<i>Fonctionnement hors gestion déléguée des fonds européens</i>	1 710 723,10	2 720 583,92	1 512 728,32	875 677,33	2 388 405,65

TOTAL MOYENS GENERAUX dont charge de la dette	Rappel CA 2009 Réalisé	Voté BP + DM(s) 2010	Réalisé 2010	restes à réaliser au 31/12/2010	Total dépenses 2010
	250 760 558,73	402 167 528,28	210 800 264,70	4 523 675,61	215 323 940,31
investissement	110 865 903,91	245 081 944,59	64 459 071,43	696 237,32	65 155 308,75
fonctionnement	139 894 654,82	157 085 583,69	146 341 193,27	3 827 438,29	150 168 631,56
COMMUNICATION	5 200 807,35	5 431 072,69	3 886 773,45	1 915 958,64	5 802 732,09
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	5 200 807,35	5 431 072,69	3 886 773,45	1 915 958,64	5 802 732,09
MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION	15 098 301,26	19 294 505,95	15 791 717,48	2 336 910,24	18 128 627,72
Investissement	2 574 247,71	3 695 844,59	2 560 903,47	696 237,32	3 257 140,79
Fonctionnement	12 524 053,55	15 598 661,36	13 230 814,01	1 640 672,92	14 871 486,93
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	125 671 868,23	265 972 611,10	82 504 383,21	18 749,89	82 523 133,10
Investissement	108 291 656,20	241 386 100,00	61 898 167,96	0,00	61 898 167,96
Fonctionnement	17 380 212,03	24 586 511,10	20 606 215,25	18 749,89	20 624 965,14
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	104 789 581,89	111 469 338,54	108 617 390,56	252 056,84	108 869 447,40
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	104 789 581,89	111 469 338,54	108 617 390,56	252 056,84	108 869 447,40
RESULTAT affecté					

TOTAL GENERAL hors résultat reporté	1 057 930 539,43	1 245 665 571,15	998 029 111,70	38 436 405,99	1 036 465 517,69
TOTAL GENERAL avec résultat reporté	1 057 930 539,43	1 245 665 571,15	998 029 111,70	38 436 405,99	1 036 465 517,69
Investissement	443 137 428,38	554 922 059,98	368 695 998,46	710 568,44	369 406 566,90
Fonctionnement	614 793 111,05	690 743 511,17	629 333 113,24	37 725 837,55	667 058 950,79

TOTAL GENERAL hors résultat reporté et réaménagement de la dette	985 816 704,90	1 045 665 571,15	977 395 571,22	38 436 405,99	1 015 831 977,21
Investissement	371 023 593,85	354 922 059,98	348 062 457,98	710 568,44	348 773 026,42
Fonctionnement	614 793 111,05	690 743 511,17	629 333 113,24	37 725 837,55	667 058 950,79

TOTAL GENERAL hors réaménagement de la dette et hors gestion des fonds européens	933 706 932,38	1 042 791 987,23	975 782 400,49	37 560 728,66	1 013 343 129,15
Investissement	334 845 772,18	354 769 059,98	347 962 015,57	710 568,44	348 672 584,01
Fonctionnement	598 861 160,20	688 022 927,25	627 820 384,92	36 850 160,22	664 670 545,14

TOTAL INTERVENTIONS REGIONALES	Recettes				
	Rappel CA 2009 Réalisé	Voté BP + DM(s) 2010	Réalisé 2010	restes à réaliser au 31/12/2010	Total recettes 2010
TOTAL	80 030 498,49	70 807 277,24	55 638 678,16	0,00	55 569 106,16
Investissement	33 887 034,02	26 213 100,00	17 775 524,64	0,00	17 765 952,64
Fonctionnement	46 143 464,47	44 594 177,24	37 863 153,52	0,00	37 803 153,52
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	1 868 710,92	1 220 000,00	1 415 047,13	0,00	1 415 047,13
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	1 868 710,92	1 220 000,00	1 415 047,13	0,00	1 415 047,13
APPRENTISSAGE	29 948 760,07	23 130 000,00	22 141 939,69	0,00	22 141 939,69
Investissement	9 103 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	20 845 760,07	23 130 000,00	22 141 939,69	0,00	22 141 939,69
ENSEIGNEMENT LYCEES	12 403 631,23	8 419 100,00	9 372 465,82	0,00	9 372 465,82
Investissement	1 394 362,59	200 000,00	841 876,29	0,00	841 876,29
Fonctionnement yc TOS	11 009 268,66	8 219 100,00	8 530 589,53	0,00	8 530 589,53
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	957 400,00	500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	957 400,00	500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	94 713,55	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	94 313,55	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CULTURE	279 631,84	4 244 500,00	3 734 157,31	0,00	3 734 157,31
Investissement	279 154,00	4 233 000,00	3 722 178,31	0,00	3 722 178,31
Fonctionnement	477,84	11 500,00	11 979,00	0,00	11 979,00
SPORTS	0,00	1 070 900,00	8 986,00	0,00	8 986,00
Investissement	0,00	1 061 900,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	9 000,00	8 986,00	0,00	8 986,00
TERRITOIRES SOLIDAIRES	1 602,14	82 677,24	82 677,24	0,00	82 677,24
Investissement	1 602,14	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	82 677,24	82 677,24	0,00	82 677,24
TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ENVIRONNEMENT	7 226,27	40 000,00	30 470,47	0,00	30 470,47
Investissement	84,91	0,00	30 470,47	0,00	30 470,47
Fonctionnement	7 141,36	40 000,00	0,00	0,00	0,00
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	1 537 000,44	1 633 000,00	1 808 259,14	0,00	1 808 259,14
Investissement	1 474 504,40	1 460 000,00	1 272 949,30	0,00	1 272 949,30
Fonctionnement	62 496,04	173 000,00	535 309,84	0,00	535 309,84
TOURISME	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ECONOMIE INNOVATION	8 920 946,55	7 242 100,00	7 775 400,62	0,00	7 775 400,62
Investissement	8 836 014,21	7 063 200,00	7 720 998,06	0,00	7 720 998,06
Fonctionnement	84 932,34	178 900,00	54 402,56	0,00	54 402,56
RECHERCHE ET TECHNOLOGIE	0,00	170 000,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00
EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE	24 010 875,46	23 055 000,00	8 769 274,74	0,00	8 769 274,74
Investissement	12 703 998,22	12 145 000,00	4 177 480,21	0,00	4 177 480,21
<i>Investissement hors gestion déléguée des fonds européens</i>	0,00	0,00	9 572,00	0,00	9 572,00
Fonctionnement	11 246 877,24	10 850 000,00	4 522 222,53	0,00	4 522 222,53
<i>Fonctionnement hors gestion déléguée des fonds européens</i>	60 000,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00

TOTAL MOYENS GENERAUX dont charge de la dette	Rappel CA 2009 Réalisé	Voté BP + DM(s) 2010	Réalisé 2010	restes à réaliser au 31/12/2010	Total recettes 2010
	976 405 007,67	1 163 652 322,63	936 750 778,26	41 090 481,00	977 841 259,26
investissement	187 136 348,43	358 296 717,63	132 357 307,71	28 000 000,00	160 357 307,71
fonctionnement	789 268 659,24	805 355 605,00	804 393 470,55	13 090 481,00	817 483 951,55
COMMUNICATION	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION	81 663,53	51 000,00	49 737,84	0,00	49 737,84
Investissement	1 500,00	0,00	31 690,40	0,00	31 690,40
Fonctionnement	80 163,53	51 000,00	18 047,44	0,00	18 047,44
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	974 831 289,77	1 160 836 322,63	932 589 816,47	41 090 481,00	973 680 297,47
Investissement	187 134 848,43	358 296 717,63	132 325 617,31	28 000 000,00	160 325 617,31
Fonctionnement	787 696 441,34	802 539 605,00	800 264 199,16	13 090 481,00	813 354 680,16
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	1 492 054,37	2 765 000,00	4 111 223,95	0,00	4 111 223,95
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	1 492 054,37	2 765 000,00	4 111 223,95	0,00	4 111 223,95
RESULTAT affecté		11 205 971,28			0,00

TOTAL GENERAL hors résultat reporté	1 056 435 506,16	1 234 459 599,87	992 389 456,42	41 090 481,00	1 033 479 937,42
TOTAL GENERAL avec résultat reporté	1 056 435 506,16	1 245 665 571,15	992 389 456,42	41 090 481,00	1 033 479 937,42
Investissement	221 023 382,45	384 509 817,63	150 132 832,35	28 000 000,00	178 132 832,35
Fonctionnement	835 412 123,71	849 949 782,24	842 256 624,07	13 090 481,00	855 347 105,07

TOTAL GENERAL hors résultat reporté et réaménagement de la dette	991 119 932,86	1 034 459 599,87	975 235 144,35	41 090 481,00	1 016 325 625,35
Investissement	155 707 809,15	184 509 817,63	132 978 520,28	28 000 000,00	160 978 520,28
Fonctionnement	835 412 123,71	849 949 782,24	842 256 624,07	13 090 481,00	855 347 105,07

TOTAL GENERAL hors réaménagement de la dette et hors gestion des fonds européens	926 119 932,86	1 034 399 599,87	975 165 572,35	41 090 481,00	1 016 256 053,35
Investissement	90 707 809,15	184 509 817,63	132 968 948,28	28 000 000,00	160 968 948,28
Fonctionnement	835 412 123,71	849 889 782,24	842 196 624,07	13 090 481,00	855 287 105,07

B - L'arrêté des comptes 2010

L'arrêté des comptes permet de dégager le résultat de la section de fonctionnement, le solde d'exécution de la section d'investissement et les restes à réaliser des deux sections.

Le résultat de la section de fonctionnement intègre le résultat reporté de l'année précédente et le résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2010, ce résultat s'élève à 212,287 M€.

	(A)	(B)	(A)+(B)
Résultat de fonctionnement	Résultat N-1	Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	Résultat à affecter
Recettes (réelles + ordre)	11 205 971,28	938 495 934,70	949 701 905,98
Dépenses (réelles + ordre)		737 414 541,73	737 414 541,73
Total	11 205 971,28	201 081 392,97	212 287 364,25

Le solde d'exécution de la section d'investissement est calculé compte tenu du résultat reporté de l'année précédente et du résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2010, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 206,721 M€.

	(A)	(B)	
Résultat d'investissement	Résultat N-1	Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	résultat de la section d'investissement
Recettes (réelles + ordre)		435 931 418,91	435 931 418,91
Dépenses (réelles + ordre)	146 647 678,50	496 004 788,66	642 652 467,16
Total	146 647 678,50	-60 073 369,75	-206 721 048,25

L'arrêté des comptes, toutes sections confondues fait ressortir un résultat de 5 566 316 € (212 287 364,25 € – 206 721 048,25 €).

Les restes à réaliser s'élèvent à 38,436 M€ en dépenses, dont 37,725 M€ au titre des dépenses de fonctionnement et 0,710 M€ au titre des dépenses d'investissement.

Les restes à réaliser de recettes s'élèvent à 41,090 M€, soit 28 M€ en investissement et 13,090 M€ en fonctionnement.

C - Une gestion financière de qualité : le tableau des soldes intermédiaires de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion et le niveau d'épargne restent conformes aux objectifs financiers que s'est fixés la Région :

- **le taux d'épargne brute ressort à 25,28 %** : il reste supérieur à la moyenne des régions (24 %) et inférieur à notre objectif (> 30 %).
- **l'épargne nette se situe à 171,744 M€** : elle permet à la collectivité d'engager de nouveaux investissements en recourant modérément à l'emprunt. Elle reste supérieure à l'objectif-cible (**épargne nette > 150 M€**).
- **La capacité de désendettement de la Région se situe à 2,6 années** : elle reste en deçà du ratio que s'est fixé la Région (**capacité de désendettement < 3 ans**) et à la moyenne des Régions (2,9 années).

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	CA 2009	CA 2010		
		Réalisé	Reste à réaliser	Total
EPARGNE DISPONIBLE				
+ Recettes de gestion	846 413 600	842 256 624	13 090 481,00	855 347 105
- Dépenses de gestion	637 519 086	614 067 645	37 725 837,55	651 793 482
= Epargne de gestion	208 894 513	228 188 979	-24 635 357	203 553 623
- Intérêts de la dette	15 931 951	15 265 468,64		15 265 469
= Epargne brute	192 962 562	212 923 511		188 288 154
- Remboursement de la dette en capital	36 177 822	41 178 862		41 178 862
1 = Epargne disponible	156 784 741	171 744 648		147 109 292
MOUVEMENTS D'ORDRE AFFECTANT LES DEUX SECTIONS				
Amortissement	0	0	0	0
	75 466 367	11 842 117,86		11 842 118
BESOIN DE FINANCEMENT				
+ Dépenses d'investissement	342 694 293	310 362 824	710 568,44	311 073 392
- Recettes d'investissement	90 707 809	62 178 520		62 178 520
2 = Besoin de financement en investissement	251 986 484	248 184 304	710 568	248 894 872
EMPRUNT				
3 Emprunt	93 000 000	70 800 000	28 000 000	98 800 000
RESULTAT				
4=1-2+3 = Résultat de l'exercice	-2 201 743	-5 639 655	2 654 075	-2 985 580
<i>dont Fonctionnement</i>	117 496 195	201 081 393	-24 635 357	176 446 036
<i>dont Investissement</i>	-119 697 938	-206 721 048	27 289 432	-179 431 617
+ Report des années antérieures	12 345 327	11 205 971		11 205 971
<i>dont report fonctionnement</i>	12 701 005	11 205 971		11 205 971
= Résultat de clôture	10 499 261	5 566 316	2 654 075	8 220 391
<i>dont résultat fonctionnement</i>	130 197 200	212 287 364	-24 635 357	187 652 008
<i>dont résultat investissement</i>	-119 697 938	-206 721 048	27 289 432	-179 431 617

La réalisation du budget 2010
par politique

A – Les interventions régionales

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

BILAN

L'année 2010 a été particulièrement marquée par :

- la mise en oeuvre d'un programme régional de formation qui, tous dispositifs confondus, touche près de 50 000 bénéficiaires ;
- une politique volontariste en faveur des jeunes et des adultes les moins formés et les plus fragiles ;
- un travail de construction des nouvelles mesures de la mandature (visa compétence jeune, Contrat Régional pour l'Emploi et la Qualification « CREQ », etc.) ;

et cela dans un contexte économique de poursuite de crise où les jeunes représentent 17,8% des 98 200 demandeurs d'emploi de catégorie A et les chômeurs de longue durée 37,9 % des 153 203 demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C¹.

La politique menée en matière de savoirs de base s'est maintenue avec environ 35 000 bénéficiaires de visas et un enjeu fort autour de deux visas :

- le visa 3 en 1 qui concerne les savoirs de base fondamentaux, étape incontournable pour permettre aux citoyens de s'engager dans un processus de qualification,
- le visa compétence jeune, mesure nouvelle de la mandature.

En ce qui concerne la politique en faveur des demandeurs d'emploi, le programme régional a permis de former près de 13 000 personnes : 4 700 en insertion pour les plus éloignés de l'emploi et 8 200 en qualification. Près de 9 000 personnes pendant leur action de formation ont été rémunérées et ont bénéficié de la protection sociale en tant que stagiaires de la formation professionnelle.

Sur le champ de l'information et de l'orientation

La Région a initié une démarche de coordination des structures d'accueil. L'objectif est de permettre à chaque citoyen (38 600 jeunes) de bénéficier d'un service de qualité dans chaque lieu d'accueil mais surtout de mobiliser les structures différentes (Pôle Emploi, Centres d'Information et d'Orientation, Missions Locales, etc.) pour qu'elles travaillent ensemble sur des projets de territoire. C'est l'ambition du dispositif Etoile+ dans la perspective d'un véritable service public de l'orientation.

La mesure d'aide au permis de conduire, en collaboration avec les Missions Locales, a été poursuivie tout au long de l'année (2 000 bénéficiaires) et a permis de faciliter l'accès à la formation et l'insertion professionnelle des jeunes.

Sur l'appui à la formation des salariés

Le travail mené avec les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) qu'ils soient interprofessionnels ou de branches a permis avec les financements de la Région de former près de 6 500 salariés.

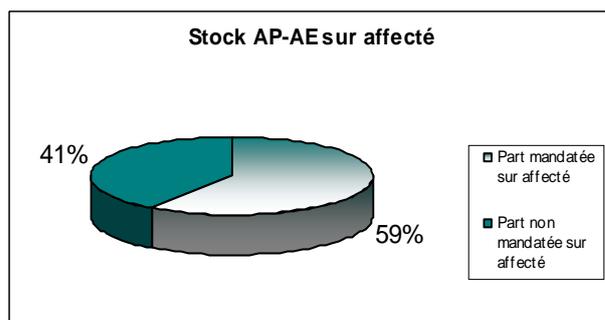
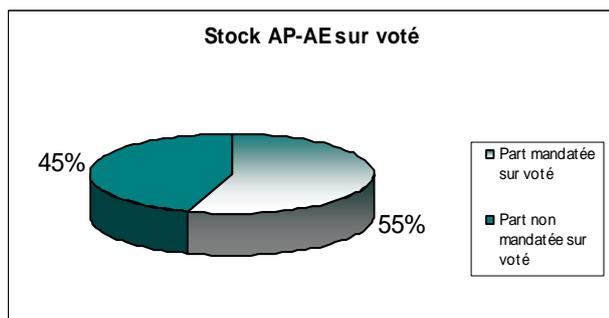
Le dispositif VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) a permis de compléter l'offre de formation et de consolider les acquis de 4 500 personnes.

¹ Pour information, la catégorie A, B et C regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi (catégorie A), ceux tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) (catégorie B) et ceux tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) (catégorie C)

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2010 (1)	Montant affecté au 31/12/2010 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2010 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2010 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2010 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2010 (6) = (2) - (4)
AP	1 087 568,00	759 568,00	328 000,00	575 416,92	512 151,08	184 151,08
AE	263 293 093,17	247 283 209,92	16 009 883,25	144 789 825,31	118 503 271,86	102 493 384,61

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement.



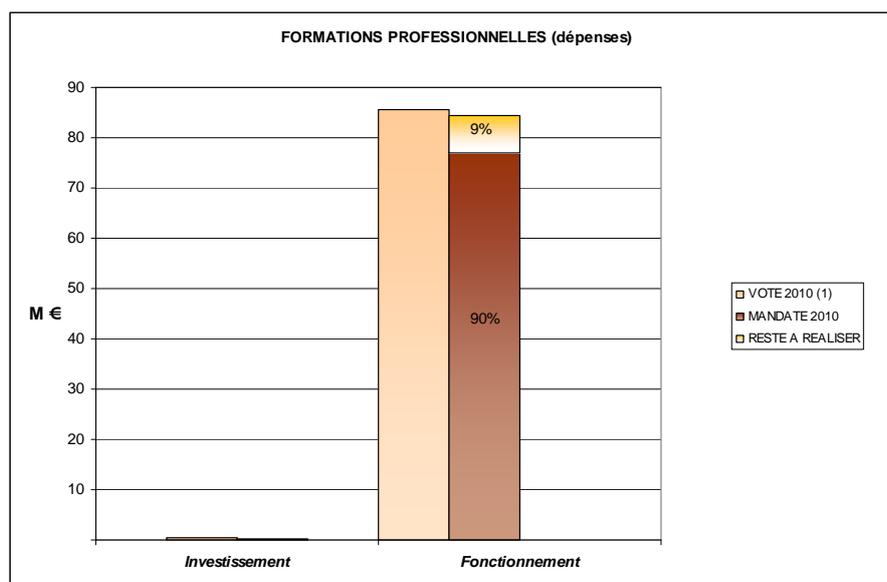
La réalisation globale des crédits de paiement

Formation Professionnelle	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	425 000,00	129 578,79	-	30%	-	-
Fonctionnement	85 560 463,17	76 976 065,47	7 489 492,23	99%	1 220 000,00	1 415 047,13
Total	85 985 463,17	77 105 644,26	7 489 492,23	98%	1 220 000,00	1 415 047,13

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Domaine : Action de formation

Programme : Savoirs de base

La réalisation des AE votées en 2010

AE Pluriannuelles

N° AE	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 0574	Financement des actions savoirs de base 2011	7 600 000,00	7 540 120,00
TOTAL		7 600 000,00	7 540 120,00

AE Abondées

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2009 - 0574	Financement des actions savoirs de base 2010	600 000,00	7 600 000,00	7 572 148,70
TOTAL		600 000,00	7 600 000,00	7 572 148,70

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	7 922 717,30	8 425 840,68	207 717,30	109%	130 000,00	-
Total	7 922 717,30	8 425 840,68	207 717,30	109%	130 000,00	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le dispositif « Visa Libres Savoirs » assure dans le champ des savoirs de base pour l'ensemble de la population régionale l'accès libre à la formation et à l'accompagnement vers l'emploi et l'insertion sociale. Il a permis d'apporter des réponses diversifiées et personnalisées aux habitants de la région en lien direct avec leurs projets de vie personnelle et professionnelle.

Au titre de l'exercice 2010, la plate forme Libres Savoirs affiche **34 433 visas réalisés** sur les 36 946 visas alloués. Cette année a été marquée par une très forte tension sur le visa Trois en Un (Savoir lire, écrire et compter) qui affiche un taux de réalisation de plus de 105% : les organismes de formation ont inscrit au-delà du nombre de visas financés par la Région pour répondre à une très forte demande des publics alors que les financements Etat se sont réduits.

Le visa « *Compétences jeunes Centre* » est venu compléter l'offre de formation visas Libres Savoirs dès septembre 2009, puis a été intégré aux mesures en faveur de l'autonomie des jeunes souhaitées par l'exécutif régional installé en 2010. Le projet bénéficie du soutien financier du Fonds des expérimentations pour la jeunesse, mis en œuvre par le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Il permet de répondre aux jeunes en besoin de connaissances et de compétences nécessaires pour maîtriser les démarches utiles dans le processus de l'inclusion professionnelle (savoir élaborer son projet, s'orienter, choisir par la pratique de la découverte métier son profil, conduire un entretien de recrutement, etc.)

1002 visas ont été programmés au titre de l'exercice 2010. 530 jeunes ont pu s'inscrire à ce dispositif et **466 visas ont été réalisés**. Ce qui caractérise cette offre de formation, sans rémunération, est la volatilité des publics jeunes souvent confrontés à la précarité sociale et à la nécessité de mobilité.

Programme : Formation Professionnelle pour les demandeurs d'emploi

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
AP 2010 - 7800	GP - Equipement AFPA	300 000,00	-
AE 2010 - 0573	Financement des parcours des demandeurs d'emploi 2011	50 262 000,00	40 668 276,24
AE 2010 - 0925	Rémunérations 2011	16 897 000,00	14 027 020,00
TOTAL		67 459 000,00	54 695 296,24

AE Abondées

N° AE	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2008 - 0925	Rémunérations 2009	375 410,00	12 645 410,00	12 631 158,00
2009 - 0573	Financement des actions de qualification 2010	1 000 000,00	22 300 000,00	22 220 406,24
2009 - 0575	Financement des actions d'insertion 2010	600 000,00	7 000 000,00	6 882 126,32
2009 - 0925	Rémunérations 2010	4 627 000,00	16 897 000,00	16 394 026,00
TOTAL		6 602 410,00	58 842 410,00	58 127 716,56

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	300 000,00	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	64 124 431,32	59 611 776,75	3 972 980,31	99%	950 000,00	1 014 688,00
Total	64 424 431,32	59 611 776,75	3 972 980,31	99%	950 000,00	1 014 688,00

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Actions de qualification

Les actions de qualification permettent l'acquisition d'une certification ou l'obtention d'une validation reconnue. Elles sont réservées exclusivement aux demandeurs d'emploi. La prescription-conseil des actions qualifiantes pour les demandeurs d'emploi est faite sous la responsabilité de Pôle Emploi, des Missions Locales – PAIO ainsi que des Cap Emploi (réseau de l'Association Nationale pour la Gestion du Fonds d'Insertion Professionnelle des Handicapés – AGEFIPH - chargé de l'accueil, du conseil et de l'orientation des Demandeurs d'Emploi reconnus Travailleurs Handicapés).

Les actions achetées dans le cadre de ce programme couvrent l'ensemble des domaines professionnels et organisent l'accès à la qualification, prioritairement sur les premiers niveaux, (niveaux V et IV), dans un souci de cohérence avec les exigences exprimées par les entreprises en termes de niveau d'employabilité.

En 2010, le programme régional a permis la formation de **4 700 personnes**, dont 42,5 % de moins de 26 ans, au titre des marchés (pour rappel, 4 600 personnes avaient bénéficié d'une formation qualifiante en 2009 dont 41 % de moins de 26 ans) et **3 400 personnes** dont 39 % de moins de 26 ans au titre de la subvention AFPA. Par ailleurs, l'AFPA a réalisé 2 070 accompagnements, plus de 147 000 repas et plus de 140 000 nuitées.

Actions d'insertion

Les actions d'insertion professionnelle facilitent l'accès à l'emploi des personnes en situation d'exclusion ou présentant un risque d'exclusion et plus particulièrement l'insertion professionnelle des jeunes et des allocataires du RSA.

Ces actions ont concerné **4 700 personnes** dont 72 % de moins de 26 ans.

Les places d'insertion professionnelle achetées par la Région dans le cadre de la procédure d'appel à projets sont réservées exclusivement aux demandeurs d'emploi. Une priorité est donnée aux jeunes de moins de 26 ans. Les publics ciblés sur cette offre sont orientés principalement par les structures Missions locales, les Cap emploi et les conseillers professionnels des Conseils généraux avec lesquels la Région a signé une convention.

Rémunération et protection sociale des stagiaires

En 2010, **8 706 personnes** ont bénéficié du versement de rémunérations pour un montant global de 14,4 M€.

Domaine : Information, orientation, accès vers l'emploi

Programme : Actions d'accueil, information, orientation

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	8 598 819,73	6 414 945,16	1 989 529,70	98%	140 000,00	400 359,13
Total	8 598 819,73	6 414 945,16	1 989 529,70	98%	140 000,00	400 359,13

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'action régionale s'organise traditionnellement autour :

- du soutien financier au fonctionnement des réseaux d'accueil d'information et d'orientation afin d'améliorer l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi et de formation. En 2010 :
 - o **38 600 jeunes** de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle ont été accompagnés par le réseau des missions locales ;

- o **25 000 demandes d'information**, notamment sur l'Europe, ont été traitées par le réseau information jeunesse ;
 - o près de **3 000 jeunes** ont été placés sur des offres d'apprentissage par les Centres d'aide à la décision des Chambres de métiers et de l'Artisanat ;
 - o **4 489 personnes** ont été renseignées sur la VAE et plus de **3 468** ont été reçues en entretien conseil par les Points relais conseil en VAE ;
- du financement de l'activité du GIP Alfa Centre en matière d'information sur les formations, les métiers et les diplômes, les outils d'analyse des évolutions de l'emploi et des populations dans les territoires et l'appui à la professionnalisation des acteurs de l'emploi, de l'orientation et de la formation. En 2010, le GIP a également assuré le portage de la plate-forme téléphonique d'information sur la formation et les dispositifs d'évolution professionnelle qui a enregistré **6 191 demandes d'information** (+80% par rapport à 2009).

L'année 2010 a été marquée par :

- **la poursuite de l'aide régionale au permis de conduire**, mise en œuvre en 2009 au titre des mesures en faveur des jeunes contre la crise. En 2010, **1 941 aides** ont été attribuées aux jeunes de 18 à 25 ans, en recherche d'emploi ou de formation et accompagnés par une mission locale, soit 84 % des aides prévues.
- **le déploiement du projet expérimental ETOILE +** de coopération des acteurs de l'Accueil, de l'information et de l'orientation. 12 projets expérimentaux de coopération sont accompagnés et un programme de professionnalisation croisée des acteurs est défini. Le projet ETOILE + bénéficie du soutien financier du Fonds des expérimentations pour la jeunesse, mis en œuvre par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse.

Domaine : Mutations économiques et appui à la formation des salariés

Programme : Fonds régional pour l'emploi et la formation

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	4 914 494,82	2 523 502,88	1 319 264,92	78%	-	-
Total	4 914 494,82	2 523 502,88	1 319 264,92	78%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'intervention régionale s'appuie sur le Plan Régional de Développement des Formations (PRDF) et sur le Schéma Régional de Développement Economique et Social (SRDES). Elle prend forme dans le cadre de Contrats d'Objectifs Territoriaux (COT), d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) ou de projets spécifiques. Elle se traduit par l'animation de groupes de travail et par l'attribution de subventions essentiellement pour la mise en œuvre d'actions de formation à destination des salariés.

Les contractualisations se font soit avec des d'organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), qu'ils relèvent de branches ou qu'ils soient interprofessionnels, soit avec des syndicats professionnels, soit exceptionnellement sur des dispositifs particuliers (ex : Destination Centre). Les différents syndicats sont systématiquement invités à prendre à part à ces travaux.

Les actions sont principalement destinées aux salariés les moins qualifiés et aux petites et très petites entreprises. Les secteurs concernés sont : l'agriculture, l'artisanat, le BTP, la culture, la métallurgie, la plasturgie, la propreté, la réparation automobile, le tourisme, le transport et la logistique, le sanitaire et social. De nombreux autres secteurs de moindre taille sont également concernés via les OPCA interprofessionnels.

Au total, ces actions ont permis de former près de **6 500 salariés**.

En 2010, un travail partenarial avec le secteur du BTP traitant de l'organisation régionale de l'offre de formation et en particulier de l'impact des questions environnementales dans les pratiques et sur l'évolution des compétences a été mené.

Le secteur culturel a lui aussi été très actif, l'implication des professionnels permettant de progresser dans l'organisation de l'offre de formation.

Domaine : Investissements

Programme : Equipement des centres de formation et d'AOIA

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
AP 2010 - 0179	Equipement des centres de formation professionnelle	100 000,00	72 000,00
TOTAL		100 000,00	72 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	125 000,00	129 578,79	-	103%	-	-
Fonctionnement	-	-	-	0%	-	-
Total	125 000,00	129 578,79	-	103%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les investissements ont été exclusivement consacrés à des équipements mobiliers et informatiques à destination des Missions locales.

APPRENTISSAGE

BILAN

Dans un contexte économique particulièrement difficile, la Région a voulu adresser un signe fort en direction des jeunes, des familles et des entreprises en ouvrant à la rentrée de 2010, **43 nouvelles formations par la voie de l'apprentissage**. Ces formations, qui s'inscrivent dans une dynamique d'élévation générale du niveau de qualification (35 formations relèvent du niveau bac ou du supérieur), témoignent de l'importance pour les jeunes d'obtenir une qualification leur permettant de faire face aux aléas de la crise et de se construire un véritable projet professionnel.

Avec 19 856 apprentis inscrits dans les 39 CFA et 3 sections d'apprentissage que compte notre région, la rentrée scolaire de 2010 a permis de constater une légère reprise des effectifs par rapport à l'année précédente (+0,35%). **Les efforts de diversification de l'offre de formation réalisés par la Région** ont ainsi permis d'atténuer les effets négatifs de la crise.

L'objectif fixé en 2005 de 50% d'apprentis dans des formations de niveau bac et bac + à l'horizon 2010 a été atteint à la rentrée avec 10 081 apprentis inscrits dans les niveaux de formation visés.

Autre priorité régionale, la dimension qualitative de l'apprentissage s'est concrétisée en 2010 par un **accompagnement renforcé des apprentis en situation de fragilité scolaire**. En la matière, la Région a soutenu activement les projets présentés par les CFA avec en particulier le développement des TIC dans les pratiques pédagogiques et le renforcement du suivi des jeunes en entreprises. Ces actions se traduisent par des taux de réussite à l'examen de 80% pour les premiers niveaux de qualification.

Les dispositifs de mobilité européenne portés par la Région ont permis à près de 800 apprentis de tous niveaux de bénéficier d'un séjour dans un pays de l'Union Européenne.

Ces résultats très positifs risquent cependant d'être remis en cause au cours des prochaines années en raison des décisions prises par l'Etat.

Il en est ainsi de la généralisation du baccalauréat professionnel en 3 ans qui, faute d'avoir pris en compte les spécificités de l'apprentissage, s'avère un échec patent avec pour résultat une baisse sévère des effectifs apprentis dans ce diplôme.

L'absence de véritable réforme de la taxe d'apprentissage, conduit à une baisse de 850 000 € de la collecte de taxe d'apprentissage dans les CFA, fragilisant ainsi encore un peu plus les établissements. **Afin de garantir la transparence des flux et l'équité des versements auprès des CFA, les Régions demandent la gestion de cette ressource essentielle pour le dispositif de formation.**

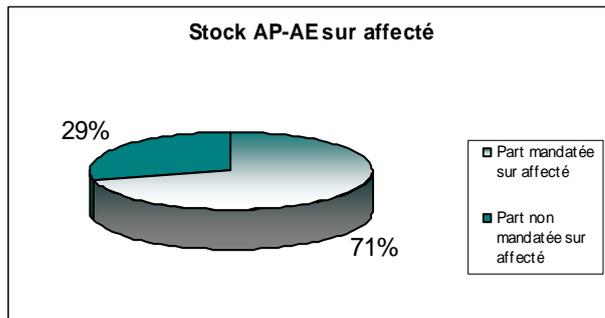
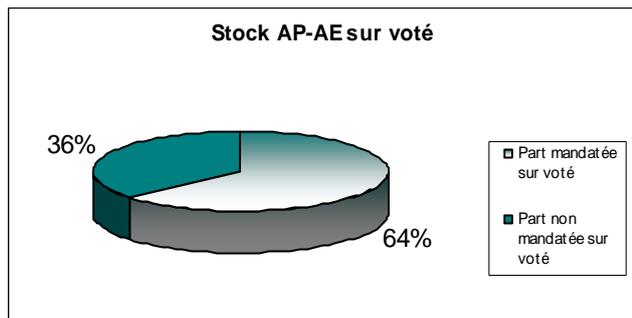
Enfin, les incertitudes qui pèsent sur le devenir du Contrat d'Objectifs et de Moyens conclu en 2005 entre l'Etat, la Région et les principaux acteurs régionaux de l'apprentissage, sont également de nature à remettre en question les progrès réalisés dans le domaine de l'apprentissage notamment dans sa dimension qualitative.

La Région portera une attention toute particulière à ce que ces points de difficulté ne viennent pas obérer le fonctionnement d'un dispositif de formation qui répond aux attentes des jeunes et des entreprises.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2010 (1)	Montant affecté au 31/12/2010 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2010 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2010 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2010 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2010 (6) = (2) - (4)
AP	65 195 271,32	58 516 730,31	6 678 541,01	41 465 987,03	23 729 284,29	17 050 743,28
AE	-	-	-	-	-	-

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement.



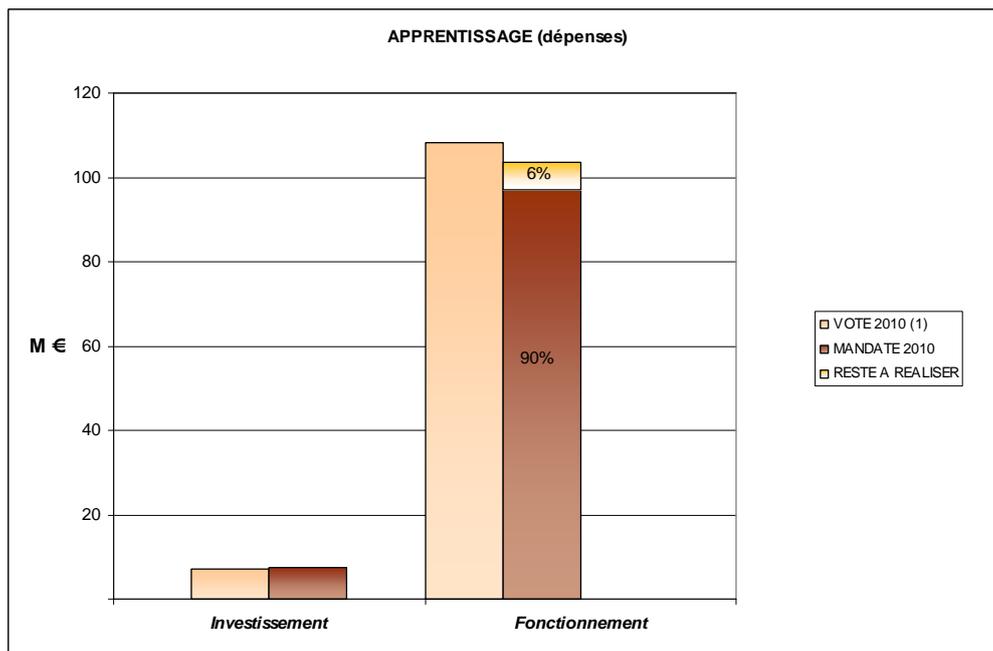
La réalisation globale des crédits de paiement

Apprentissage	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	7 110 000,00	7 389 360,69	-	104%	-	-
Fonctionnement	108 202 254,85	96 890 192,80	6 128 693,31	95%	23 130 000,00	22 141 939,69
Total	115 312 254,85	104 279 553,49	6 128 693,31	96%	23 130 000,00	22 141 939,69

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



**Programme : Construction, aménagement,
réhabilitation**

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Abondées

N° AP	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2006 - 0987	CFA AFP Tours	288 000,00	3 088 000,00	3 088 000,00
TOTAL		288 000,00	3 088 000,00	3 088 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	4 674 240,00	5 468 250,93	-	117%	-	-
Fonctionnement	-	0,00	-	0%	-	-
Total	4 674 240,00	5 468 250,93	-	117%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'année 2010 a vu l'achèvement des ateliers dédiés à la formation « ascensoristes » du Centre de Formation d'Apprentis de l'Association pour la Formation Professionnelle (AFP) de la ville de Tours.

La CFA de la ville de Tours est un pôle national pour la formation des apprentis dans le domaine de la maintenance des ascenseurs. Il a développé un partenariat exemplaire avec la société OTIS pour la formation des apprentis. Une centaine d'apprentis et de stagiaires sont accueillis chaque année pour la préparation de cette formation de niveau IV (niveau bac).

Avec le soutien de la Région, la Ville de Tours a fait édifier un bâtiment, sur l'emprise foncière du siège du CFA, qui comprend une tour de douze gaines d'ascenseurs sur quatre niveaux.

Un amphithéâtre a également été construit et servira à l'ensemble des formations du CFA.

La société OTIS, partenaire professionnel de ce projet, met à disposition les douze gaines d'ascenseurs, des simulateurs, des portes, des petits équipements électriques et électroniques.

Cette opération d'un montant global de 4 960 000 €, a été financée à hauteur de 3 088 000 € par la Région, 880 000 € au titre du Contrat d'Objectifs et de Moyens (crédits de l'Etat mis en œuvre par la Région) et 992 000 € par la Ville de Tours.

288 000 € sont apportés en complément par la société OTIS pour les équipements.

Programme : Equipements TIC

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	400 000,00	75 217,49	-	19%	-	-
Fonctionnement	-	-	-	0%	-	-
Total	400 000,00	75 217,49	-	19%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le plan d'accès pour les CFA au réseau haut débit régional s'est achevé en 2010. Ce plan lancé en 2007 a permis de doter les centres de formation des infrastructures réseau nécessaires au développement de l'usage des TIC dans les pratiques pédagogiques des CFA, ainsi que dans leur fonctionnement administratif. Ce sont 24 CFA qui ont ainsi bénéficié du plan régional.

Programme : Financement des CFA

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 0180	Plan annuel d'équipements des CFA	2 000 000,00	1 984 754,90
TOTAL		2 000 000,00	1 984 754,90

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	2 035 760,00	1 845 892,27	-	91%	-	-
Fonctionnement	57 578 624,00	57 643 554,10	212 500,00	100%	20 068 000,00	19 362 669,68
Total	59 614 384,00	59 489 446,37	212 500,00	100%	20 068 000,00	19 362 669,68

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le financement conventionnel des CFA traduit la volonté politique de la Région de développer l'offre de formation par apprentissage. Ce financement pérenne porte sur l'ensemble des dépenses de fonctionnement des établissements (dépenses pédagogiques, transport, hébergement et restauration des apprentis) permettant ainsi à ces derniers d'assurer leur mission de formation auprès des apprentis.

En 2010, ce sont 38 CFA et 2 sections d'apprentissage qui ont bénéficié de l'intervention financière de la Région soit une participation de 3 000 € par apprenti.

Les montants financiers très importants mobilisés par la Région placent celle-ci au premier rang des financeurs des CFA avec une part moyenne des recettes de 55%. Ce pourcentage peut atteindre 65% pour les CFA du secteur de l'artisanat et plus de 80% pour les CFA agricoles publics.

Malgré ces moyens financiers conséquents, la situation budgétaire des CFA se fragilise progressivement en raison des dysfonctionnements constatés dans la gestion et la répartition de la taxe d'apprentissage entre les établissements. En 2010, la taxe d'apprentissage perçue par les CFA a diminué de 850 000 € par rapport à 2009.

Au résultat, la Région a été amenée à verser 1,547 M€ de crédits complémentaires à 10 CFA, afin d'assurer l'équilibre de leurs budgets.

Il est indispensable qu'une véritable réforme de la taxe d'apprentissage, associant étroitement les Régions à la gestion de cette ressource, soit menée par l'Etat, afin de permettre la poursuite du développement du dispositif de formation.

Programme : Egalité des chances

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	5 818 416,39	3 828 048,01	1 533 296,20	92%	2 112 000,00	2 112 000,00
Total	5 818 416,39	3 828 048,01	1 533 296,20	92%	2 112 000,00	2 112 000,00

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le volet qualitatif de l'apprentissage constitue, avec l'élévation du niveau de qualification, une priorité majeure pour la Région. En effet, si l'ouverture de formations de niveaux bac et bac + a permis à de nouveaux publics d'accéder à l'apprentissage, les Centres de Formation d'Apprentis accueillent toujours de nombreux jeunes préparant un premier niveau de qualification (CAP). Ces jeunes sont souvent confrontés à d'importantes difficultés scolaires avec des risques de rupture des parcours de formation.

Depuis maintenant une dizaine d'années, la Région a progressivement développé des dispositifs d'accompagnement des CFA permettant à ces derniers de prendre en charge les difficultés rencontrées par les apprentis. Ces dispositifs se sont plus particulièrement traduits par une démarche active de projets d'établissements, la mise en place d'un plan annuel de formation de formateurs, l'animation de groupes de travail thématiques sur l'usage des TIC dans les pratiques pédagogiques, l'accès aux savoirs de base et le renforcement du lien avec les entreprises. L'animation pédagogique mise en place par la Région favorise les échanges d'expériences et de pratiques entre les CFA débouchant sur la structuration d'un véritable réseau régional d'établissements.

En déclinaison de ces dispositifs, les CFA proposent aux jeunes des actions d'accompagnement portant sur l'adaptation des parcours de formation (soutien, dédoublements, groupes de soutiens, plateformes d'individualisation, etc.), le suivi des jeunes en entreprises, la lutte contre les abandons en cours de formation (postes de médiateurs), l'introduction des TIC dans la formation, la mise en place d'actions de prévention des conduites à risques (SIDA, toxicomanie, etc.), l'accès des jeunes handicapés à l'apprentissage et le développement d'actions culturelles et citoyennes. Ces actions sont mises en œuvre avec le soutien financier de la Région, de l'Etat (Contrat d'Objectifs et de Moyens) et de l'Europe dans le cadre du Fonds Social Européen.

L'ensemble des actions bénéficie à plus de **10 000 apprentis** dont 5 000 faisant l'objet d'un accompagnement soutenu. Avec un taux moyen de réussite à l'examen de près de **80%** pour

le CAP, les actions conduites par les équipes pédagogiques des CFA font la preuve de leur efficacité.

4 055 apprentis, majoritairement en CAP, ont également bénéficié de l'aide régionale au premier équipement professionnel. Il est prioritaire pour la Région que la dimension financière ne constitue pas un facteur discriminant pour les jeunes.

Programme : Aide aux employeurs d'apprentis

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	43 177 000,00	34 421 255,60	4 102 240,00	89%	-	-
Total	43 177 000,00	34 421 255,60	4 102 240,00	89%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2010, la Région Centre a ajusté le dispositif Aide aux employeurs d'apprentis sur la base d'objectifs atteints tels que l'augmentation des effectifs apprentis et l'élévation des niveaux de qualification.

Ainsi, pour les contrats d'apprentissage signés depuis juin 2010, la prime de base de **l'Indemnité Compensatrice Forfaitaire** s'élève à 1000 € et la majoration pour l'élévation des niveaux de qualification de 500 € est désormais limitée aux entreprises de 20 salariés maximum. Les majorations complémentaires de 500 €, 900 € et 1200 €, attribuées selon des critères qualitatifs (accompagnement des publics en grande difficulté, insertion professionnelle des jeunes filles dans des métiers traditionnellement masculins, accueil d'apprentis en petites entreprises et développement des compétences tutorales), peuvent compléter l'aide de base.

En 2010, la Région a également souhaité accompagner le développement de l'apprentissage dans le secteur sanitaire et social par la mise en place d'une nouvelle majoration de 500 €.

Avec la mise en œuvre de la proratisation, c'est un peu plus de **38 000 aides** (primes de base et majorations) qui ont été versées en 2010 par la Région, à presque **12 000 entreprises**.

Programme : Mobilité des apprentis

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	1 628 214,46	997 335,09	493 157,11	92%	950 000,00	667 270,00
Total	1 628 214,46	997 335,09	493 157,11	92%	950 000,00	667 270,00

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Restructurée en 2008 - 2009, l'intervention de la Région en matière de mobilité s'articule autour de cinq programmes dont trois à finalité professionnelle soutenus par l'Europe dans le cadre du programme sectoriel Léonardo da Vinci et du Fonds Social Européen :

- ✦ « **L'Euro Métiers – Premiers parcours** » (du CAP au bac pro) et « **L'Euro Métiers Centre Bac +** » (formations relevant de l'enseignement supérieur) qui permettent des mobilités de 2 à 4 semaines pendant le parcours de formation.
- ✦ « **L'Euro Métiers – Jeunes diplômés** » qui permet à de jeunes diplômés d'acquérir une expérience professionnelle complémentaire d'une durée de 6 mois au sein d'une entreprise de l'Union européenne.

En complément, la Région développe également :

- ✦ Le « **Trans'Europe Centre** » (TEC) qui permet à des apprentis (niveau bac maximum) de bénéficier d'un séjour d'une semaine dans un pays européen dans une démarche de développement de la citoyenneté européenne.

En 2009, un nouveau dispositif est venu compléter l'offre existante :

- ✦ Les « **Actions internationales** » (tous niveaux de formation) qui permettent à une classe d'apprentis de partir dans un pays hors de l'Union Européenne.

Au total ce sont **800 apprentis** qui ont bénéficié en 2010 d'une mobilité cofinancée par la Région.

ENSEIGNEMENT – LYCEES

BILAN

L'année 2010 marque pour la Région Centre à la fois la poursuite d'engagements précédents mais aussi l'entrée en vigueur de politiques nouvelles.

La restructuration, la maintenance et l'entretien du patrimoine bâti constituent la majeure partie de la dépense régionale soit 49 % des crédits de paiement, 4 % des crédits de fonctionnement et globalement 53 % de la dépense annuelle. Le patrimoine régional reste en effet très important et ses besoins en rénovation et adaptation sont nombreux. Plusieurs chantiers ont été livrés dont en particulier la première tranche de restructuration de l'externat du Chesnoy, la seconde tranche de Victor Laloux ou encore la rénovation de l'internat du lycée agricole d'Areines.

Outre les chantiers de cadre de vie, de restructuration et de maintenance, la Région a décidé en 2010 d'inclure de façon significative et ambitieuse dans ses programmes **la question énergétique**.

Dans le cadre des engagements pris dans l'agenda 21 régional, la collectivité :

- infléchit des programmes en cours en demandant aux concepteurs d'étudier l'augmentation des performances énergétiques de leurs projets ;
- passe un contrat de performance énergétique pour 19 lycées sur 18 sites incluant un programme d'investissement de 32 M€ HT dont 60% en isolation des enveloppes de bâtiments en 2 an ;
- engage une réflexion globale pour la mandature allant des choix d'investissements jusqu'à la sensibilisation des publics usagers et la mobilisation des agents des lycées.

La dépense en achats d'équipements pour les lycées publics du territoire représente 9,7 % des crédits de paiement 2010. L'attente et les besoins des établissements restent soutenus dans une période où :

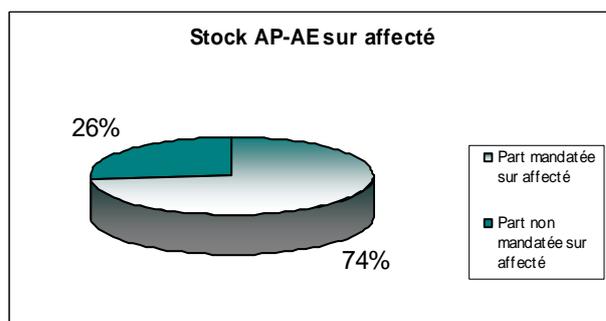
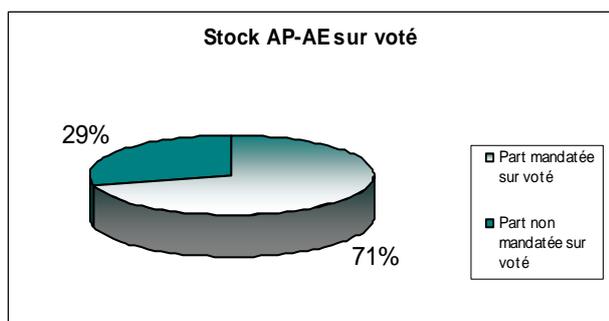
- les réformes de l'enseignement se succèdent. 2010 aura connu la mise en place des enseignements exploratoires des secondes générales et technologiques et la fin de la mise en place des baccalauréats professionnels en 3 ans.
- les besoins en équipements informatiques augmentent. On estime actuellement le parc informatique à environ 25 000 machines avec un taux de renouvellement de 2 500 machines par an.

L'année 2010 est marquée par le début de la mise en œuvre de la mesure de mandature intitulée « la prévention en action pour les lycéens », programme qui se développera sur les années suivantes. Ce programme s'appuiera en particulier sur une étude menée avec l'Agence Régionale de Santé qui permettra d'identifier les problématiques les plus prégnantes en fonction des territoires. Des actions seront conduites avec les établissements.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2010 (1)	Montant affecté au 31/12/2010 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2010 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2010 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2010 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2010 (6) = (2) - (4)
AP	1 150 011 328,34	1 102 022 064,50	47 989 263,84	845 410 481,44	304 600 846,90	256 611 583,06
AE	43 247 000,00	43 247 000,00	-	767 965,39	42 479 034,61	42 479 034,61

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement.



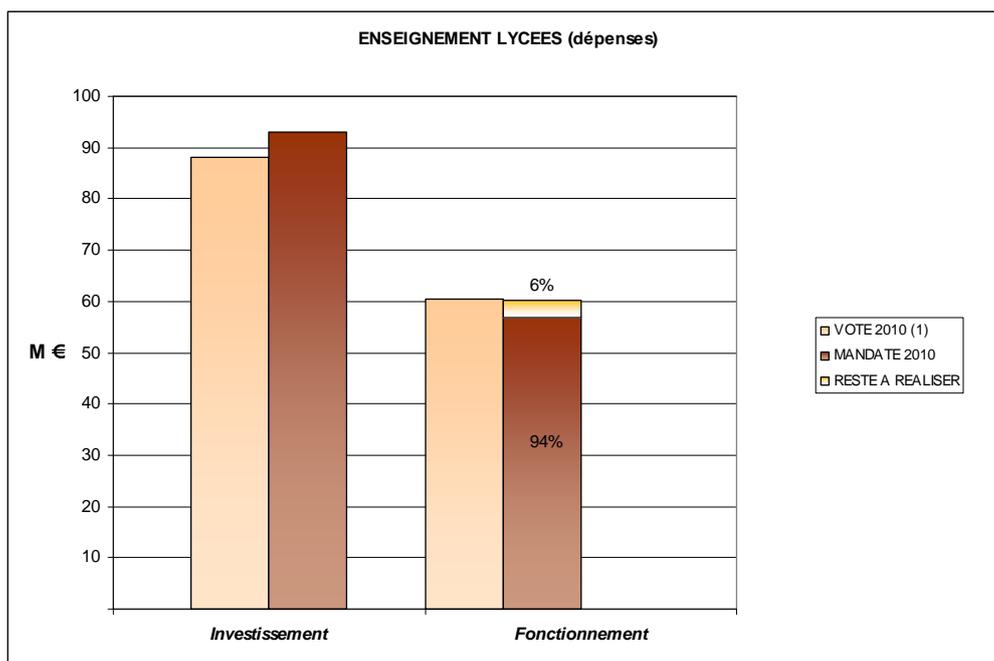
La réalisation globale des crédits de paiement

Enseignement Lycées	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	88 001 915,39	92 991 892,68	9 831,12	106%	200 000,00	841 876,29
Fonctionnement	60 392 042,31	56 479 207,68	3 426 117,10	99%	8 219 100,00	8 530 589,53
Total	148 393 957,70	149 471 100,36	3 435 948,22	103%	8 419 100,00	9 372 465,82

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Domaine : Actions sur le patrimoine

**Programme : Construction, aménagement,
réhabilitation, équipement**

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 0014	Extensions restructurations	17 400 000,00	17 400 000,00
2010 - 1214	Grosses réparations et gros entretiens	7 240 000,00	7 240 000,00
2010 - 0013	Entretien, maintenance et cadre de vie	9 000 000,00	8 980 163,22
2010 - 0007	Acquisition, renouvellement, réparations de biens meubles	16 500 000,00	16 500 000,00
2010 - 0933	Etudes préalables et foncières	1 000 000,00	977 440,00
2010 - 0012	Aide à l'investissement dans l'enseignement privé sous contrat	5 000 000,00	4 985 375,00
TOTAL		56 140 000,00	56 082 978,22

AP/AE Pluriannuelles

N° AE	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 1775	CPE pour 18 lycées	43 247 000,00	43 247 000,00
TOTAL		43 247 000,00	43 247 000,00

AP/AE Abondées

N° AP	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2004 - 0014	Extensions restructurations	15 200 000,00	61 127 648,81	51 508 840,97
2005 - 0014	Extensions restructurations	- 2 000 000,00	27 254 611,40	26 959 040,34
2006 - 0014	Extensions restructurations	3 600 000,00	52 748 450,00	52 047 723,92
2009 - 1214	Grosses réparations et gros entretiens	2 000 000,00	29 615 000,00	29 615 000,00
2008 - 0013	Entretien, maintenance et cadre de vie	300 000,00	19 011 665,35	18 674 279,70
TOTAL		19 100 000,00	189 757 375,56	178 804 884,93

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	88 001 915,39	92 991 892,68	9 831,12	106%	200 000,00	841 876,29
Fonctionnement	5 450 935,74	5 895 559,43	384 425,05	115%	59 300,00	282 737,54
Total	93 452 851,13	98 887 452,11	394 256,17	106%	259 300,00	1 124 613,83

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

I – PATRIMOINE IMMOBILIER DES LYCEES PUBLICS :

En 2010, la dépense pour les constructions, réhabilitations et restructurations ainsi que pour l'entretien, maintenance, cadre de vie et l'Education Physique et Sportive (EPS) s'élève à 71,75 M€.

Une quarantaine d'opérations d'ampleurs diverses ont été livrées parmi lesquelles peuvent être remarquées :

- La première tranche de l'internat du lycée Rémi Belleau à Nogent le Rotrou ;
- La seconde tranche du lycée Victor Laloux à Tours ;
- La première tranche de la restructuration du lycée Agricole du Chesnoy à Amilly ;
- L'internat du lycée Agricole d'Areines près de Vendôme ;
- La demi-pension du lycée Hôtelier de Blois ;
- La seconde tranche de construction du pôle scientifique et Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) du lycée Pothier d'Orléans.

Sur cette même période, la Région confirme son engagement dans des opérations majeures comme la 2^{ème} tranche de restructuration de l'externat du Chesnoy (10,2 M€), la restructuration du site d'Ampère (5 M€) ou la restructuration d'un internat au lycée agricole d'Areines (2 M€) en abondant ces opérations. Elle affecte également des crédits pour la restructuration de l'externat de l'EPLFPA de Bellegarde (3,6 M€) et pour la restructuration de l'internat – externat du lycée Marguerite de Navarre à Bourges (10 M€).

Les importants enjeux énergétiques ont conduit à présenter des opérations strictement dédiées à cette thématique sur deux établissements : pour le clos et couvert du bâtiment A du lycée Paul Louis Courier de Tours pour 2,54 M€ et pour le clos et couvert des bâtiments d'externat du lycée Augustin Thierry de Blois pour 4 M€.

La Région a conduit des concours d'architecture pour les projets suivants:

- La reconstruction de l'annexe de Bellegarde du lycée Agricole du Loiret,
- La restructuration du lycée Château Blanc à Chalette sur Loing,
- La reconstruction du gymnase d'Augustin Thierry.

En entretien, maintenance, cadre de vie, l'exercice 2010 a vu la réalisation de 302 opérations d'investissement concernant à la fois des améliorations du cadre de vie, la mise en conformité de certains sites ou le renouvellement d'installations techniques, et l'amélioration des performances énergétiques des locaux. En fonctionnement, se sont 498 commandes de travaux qui ont été passées. Il s'agit notamment de travaux de peinture et rénovation des revêtements, de réparations diverses des installations techniques et de maintien du clos et couvert des bâtiments, afin d'assurer une continuité d'activité dans les lycées.

L'activité des équipes mobiles (EMOP) de Bourges, Châteauroux et Saint-Jean de Braye a permis d'offrir à plusieurs lycées un service supplémentaire de réalisation de travaux dans les conditions de réactivité et de qualité caractérisant ces équipes.

Enfin, le Contrat de Performance Energétique signé avec EIFFICENTRE a permis de procéder aux diagnostics et études de réalisation des opérations qui seront conduites sur les établissements bénéficiant du contrat. A terme, l'investissement consenti permettra une économie de l'ordre de 40 % sur les consommations énergétiques actuelles.

II – AIDE A L'INVESTISSEMENT POUR LES LYCEES PRIVES :

Concernant l'aide à l'investissement pour les établissements privés, les 4 985 375 € votés ont été consacrés principalement :

- à la première tranche de la restructuration et rénovation de l'internat du lycée La Providence à Blois ;
- à la première tranche de la reconstruction partielle de la Maison Familiale Rurale de Chaingy ;
- à la première tranche de la construction d'un nouveau bâtiment au lycée Saint Cyr à Issoudun ;
- à la mise aux normes du bâtiment principal avec réaménagement de locaux du site du Perche à Nogent le Rotrou du lycée agricole privé de Nermont ;
- à la reconstruction d'une serre avec chaufferie bois au lycée agricole de Notre Dame des Jardins à La Loupe.

Dans le même temps la dépense pour cette aide à l'investissement des établissements de l'enseignement privé s'élevait à 5 506 691 €.

III – LES EQUIPEMENTS :

Les dotations en équipements pédagogiques et fonctionnels répondent à des besoins qui peuvent être classés dans 4 thématiques et pour un montant total dépensé de 14 304 684 € :

- L'accompagnement d'opérations de restructuration immobilières partielles et complètes par exemple : la reconstruction des ateliers du lycée Maréchal Leclerc, l'équipement suite à la restructuration du site du lycée Ampère, l'équipement suite à l'extension du lycée Jacques de Vaucanson. L'ensemble a motivé des affectations à hauteur de 3 433 000 €.
- La fourniture d'équipements fonctionnels utilisés dans le cadre de l'entretien général du lycée et de la restauration scolaire avec un effort particulier consenti dans le cadre de l'opération Self' O Centre. L'ensemble a motivé une affectation de 1 662 000 €.
- La fourniture d'équipements pédagogiques et mobiliers scolaires destinés à remplacer les matériels obsolètes, à accompagner l'ouverture de nouvelles filières et la rénovation de référentiel. Un effort important a été consenti pour tenir compte de la réforme de l'enseignement professionnel qui a créé les bacs professionnels en 3 ans. L'ensemble a fait l'objet d'affectations à hauteur de 5 900 000 €.
- Les équipements de Technologie de l'Information et de la Communication pour l'Education (TICE) essentiellement constitués d'ordinateurs pour les élèves (3 250 en 2010), de tableaux blanc interactifs (80 en 2010) et d'équipements d'infrastructures des réseaux informatiques. On notera ici la forte poussée des demandes d'équipement informatique liée à l'impact naissant des Espaces Numériques de Travail (ENT) et du développement des usages. L'ensemble a justifié des affectations à hauteur de 4 735 000 €.

Domaine : Fonctionnement des établissements

Programme : Fonctionnement des établissements du second degré

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	46 240 468,38	44 388 203,33	1 781 533,85	100%	7 936 800,00	7 943 311,99
Total	46 240 468,38	44 388 203,33	1 781 533,85	100%	7 936 800,00	7 943 311,99

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

DOTATION DE FONCTIONNEMENT DES LYCEES PUBLICS

Il s'agit de verser annuellement une dotation générale de fonctionnement aux établissements publics à laquelle s'ajoutent les charges particulières. Ces dernières permettent de couvrir des dépenses exceptionnelles ou liées aux particularités du lycée.

Cette dotation représente un peu plus de 73% du programme avec 31 857 167 € de mandaté.

FORFAIT D'EXTERNAT (PART MATERIEL)

Conformément à l'application du principe de parité inscrit dans la loi (coût moyen d'un élève de lycée public + 5 %), les lycées privés sous contrat de l'Éducation Nationale ont vu leur dotation augmenter dans les mêmes proportions que celle des établissements publics.

Le mandaté 2010 s'élève à 5 744 819 € soit un peu plus de 13% du programme.

FORFAIT D'EXTERNAT (PART PERSONNEL)

Transférée aux Régions au 1^{er} janvier 2007 en application de la loi du 13 août 2004 relative aux transferts de compétence, une dotation correspondant au financement des personnels Agents des Lycées a été versée aux lycées privés, selon les modes de calcul antérieurement appliqués par l'Etat.

Cette dépense est compensée par une recette incluse dans les dotations de compensation versées par l'Etat.

Le montant sur ce poste s'établit en 2010 à 3 306 840 €, soit un peu plus de 7% du mandaté du programme.

DOTATION EPS DES LYCEES PUBLICS

Pour ce dispositif, la Région rembourse pour les lycées qui ne possèdent pas d'installations sportives propres ou suffisantes, le coût de la location des installations sportives extérieures et du transport (convention tripartite). En 2010, 135 conventions/avenants ont ainsi été passées pour un mandaté de 1 544 902 €.

FORFAIT EPS DES LYCEES PRIVES

Ce forfait correspond à la subvention versée aux lycées privés sous contrat relevant du Ministère de l'Education Nationale. Son évolution, au titre de la parité, suit celle de la dotation EPS versée aux lycées publics.

33 lycées privés sous contrat ont bénéficié en 2009 d'une subvention pour un montant mandaté total de 297 105 €.

TRANSPORT DES ELEVES :

Les dépenses imputées sur cette opération sont principalement le transport des internes quand le lycée ne possède pas d'internat ou quand des travaux sont exécutés dans un lycée obligeant à déplacer des élèves.

Le mandaté 2010 s'établit à 314 484 €.

Domaine : Politiques régionales

Programme : Mobilité des lycéens

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	3 453 204,26	2 703 561,26	433 081,28	91%	93 000,00	189 540,00
Total	3 453 204,26	2 703 561,26	433 081,28	91%	93 000,00	189 540,00

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2010, la politique de mobilité sur les 3 dispositifs proposés à concerné :

- actions internationales : 464 lycéens (67 032 €) ;
- stages professionnels « Léonardo » : 406 lycéens (325 537 €) ;
- Trans' Europe Centre : 6 909 lycéens (2 310 017 €).

Les stages professionnels Léonardo sont cofinancés par le Fonds Social Européen pour une somme de 189 540 €.

Programme : Egalité des chances

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	3 741 828,15	2 434 271,59	408 243,89	76%	-	-
Total	3 741 828,15	2 434 271,59	408 243,89	76%	-	-

(1) *Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)*

(2) *Titres émis*

(3) *(Mandaté + Reste à réaliser)/Voté*

Au titre de l'accompagnement éducatif, la Région Centre a maintenu le financement des dispositifs existants comme radio Lycées, Télémaques.....

Le dispositif Lycéens Citoyens a permis de financer 33 projets de lycées publics sur l'année 2010 pour une enveloppe de 90 401 €.

Au titre de l'égalité des chances, la Région a poursuivi sa politique de gratuité des manuels scolaires et d'aide à l'achat des consommables par subventions aux lycées représentant 1 483 654 €.

A la rentrée 2010, une expérimentation manuels scolaires numériques a été lancée sur le niveau seconde dans 9 lycées et 4 disciplines : Histoire - Géographie - Anglais - SVT. Les licences numériques ont été financées à hauteur de 49 930 €.

Par ailleurs les jeunes entrant en sections professionnelles ont bénéficié d'un chèque d'aide à l'achat du 1^{er} équipement (6 633 lycéens pour un montant de 410 850 €).

Enfin, la Région a cofinancé le dispositif « français Langue Etrangère » et a étendu son dispositif « aide aux devoirs » (19 lycées pour 53 222 €).

Programme : Information et orientation

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	1 467 605,78	1 045 237,07	389 645,26	98%	130 000,00	115 000,00
Total	1 467 605,78	1 045 237,07	389 645,26	98%	130 000,00	115 000,00

(1) *Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)*

(2) *Titres émis*

(3) *(Mandaté + Reste à réaliser)/Voté*

La Région Centre a poursuivi sa politique de partenariat avec la Délégation Régionale de l'ONISEP Centre (Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions - Centre), le CRIPTARC (Complexe Régional d'Information Pédagogique et Technique Agricole de la Région Centre) et le CRDP (Centre National de Documentation Pédagogique) pour un montant de 108 481 €.

Elle a également subventionné l'organisation de 10 forums et salons départementaux d'information et d'orientation et financé la participation des établissements de formation aux salons de l'étudiant d'Orléans, des Artisanales de Chartres et des métiers d'art d'Orléans. Le montant global est de 360 889 €.

Enfin, la Région a organisé en 2010, l'opération des 41èmes Olympiades des Métiers. Le montant global est de 520 557 €.

Le dispositif « Assure ton année » conduit sur Tours et Bourges a permis, grâce à l'accompagnement des deux référents un retour en formation qualifiante de près de 40 jeunes « décrocheurs » pour un montant de 55 310 €.

Programme : Prévention santé dans les lycées

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	38 000,00	12 375,00	29 187,77	109%	-	-
Total	38 000,00	12 375,00	29 187,77	109%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région souhaite développer son intervention dans le champ de la prévention santé en faveur des lycéens. Le financement d'une étude/enquête en partenariat avec l'agence régionale de la santé (ARS) du Centre sur le comportement des jeunes en lycées publics a été décidé dans l'objectif d'identifier les actions à mener dans ce champ pour répondre aux besoins du public cible. Cette étude est financée pour moitié par l'ARS.

**FORMATIONS SANITAIRES
ET SOCIALES**

BILAN

En adoptant le 20 décembre 2007, le schéma régional des formations sanitaires et sociales pour la période 2007 – 2013, la Région a fait de la formation un des leviers majeurs qui permettra de faire face aux défis de santé et de vieillissement de la population dans les prochaines années. Dans cette perspective, **la Région s'attache tout à la fois à professionnaliser les personnes en emploi et favoriser ainsi leur promotion sociale, assurer l'attractivité des métiers du secteur et permettre la formation dans les meilleures conditions des futurs professionnels.**

La politique régionale s'organise autour de cinq orientations stratégiques :

- favoriser et développer l'accès aux formations et aux métiers sanitaires et sociaux,
- accompagner les trajectoires professionnelles par la formation tout au long de la vie,
- adapter l'offre de formation aux besoins et aux territoires,
- accompagner l'évolution de l'appareil de formation,
- construire les outils d'une observation partagée.

En 2010, malgré un contexte économique défavorable et l'insuffisante compensation pour les charges transférées, la Région a poursuivi son action volontariste en faveur de la formation dans le sanitaire et social. Ainsi, ce sont 30 millions d'€, soit près de 5 000 € par apprenant, qui ont été consacrés au financement des 22 écoles du secteur, afin de leur permettre d'assurer leur mission de formation.

La Région s'est notamment attachée à accompagner les écoles dans la **mise en œuvre de la réforme du diplôme d'infirmier** dont le cursus s'aligne désormais sur le système universitaire : Licence Master Doctorat (LMD). Bien que progressive, la mise en œuvre de cette réforme est susceptible d'induire des incidences financières significatives dont le montant ne pourra être véritablement mesuré avant 2012.

Les budgets très importants consacrés au financement des écoles et les incidences financières générées par l'adaptation des cursus de formation, ont amené la Région à engager, au cours de l'année 2010, une réflexion sur une nouvelle méthodologie de calcul des subventions de fonctionnement.

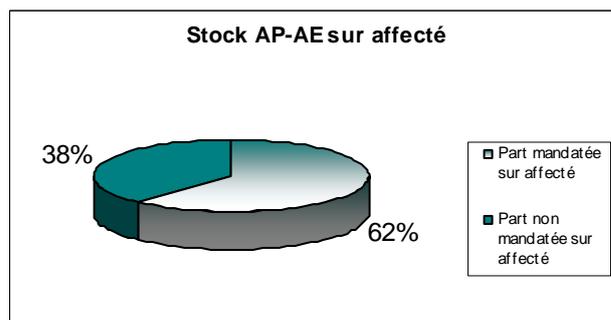
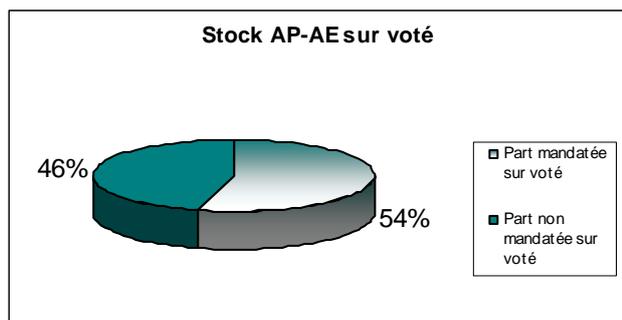
Concernant les investissements, **la Région a lancé un diagnostic patrimonial de l'ensemble des établissements de formation sanitaire et sociale** qui lui permettra de définir un nouveau Programme Prévisionnel d'Investissement à compter de l'année 2011.

L'ensemble des travaux ainsi menés par la Région en 2010 s'inscrivent dans la perspective du renouvellement des agréments des écoles en 2011 – 2012, dans une logique de structuration du développement de l'offre de formation et de maîtrise budgétaire.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2010 (1)	Montant affecté au 31/12/2010 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2010 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2010 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2010 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2010 (6) = (2) - (4)
AP	14 650 000,00	12 863 596,86	1 786 403,14	7 917 462,21	6 732 537,79	4 946 134,65
AE	36 057 140,35	36 057 140,35	-	29 488 261,00	6 568 879,35	6 568 879,35

¹ AP-AE qui font encore l'objet de mandatement



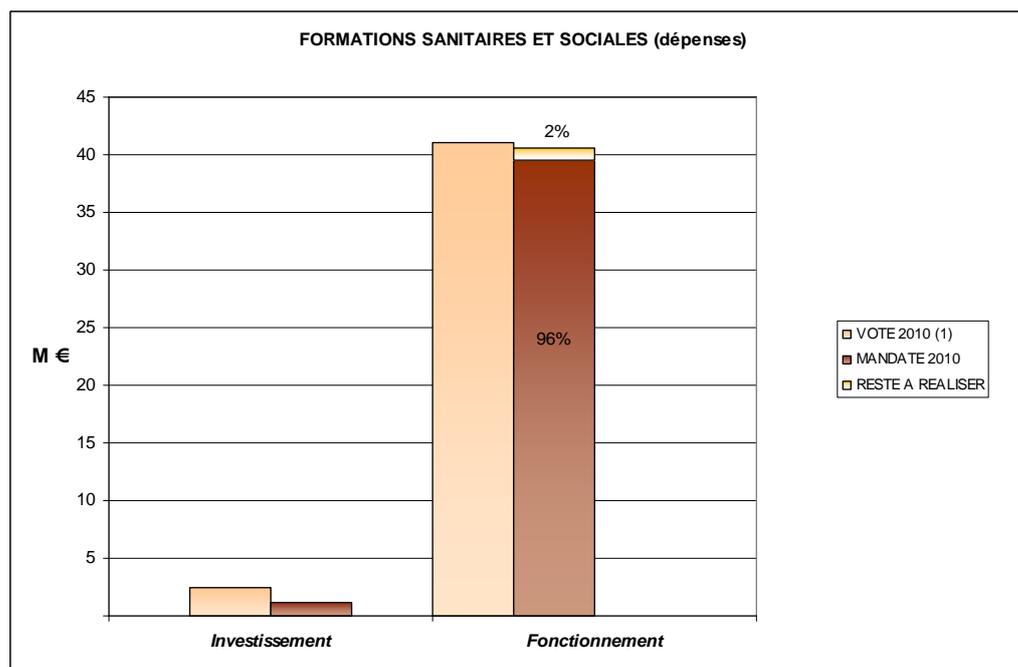
La réalisation globale des crédits de paiement

Formations Sanitaires et Sociales	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	2 500 000,00	1 164 755,86	-	47%	-	-
Fonctionnement	41 040 721,25	39 775 364,32	1 202 988,88	100%	500 000,00	500 000,00
Total	43 540 721,25	40 940 120,18	1 202 988,88	97%	500 000,00	500 000,00

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Programme : Financement des écoles et instituts de formation

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	31 627 105,11	30 680 081,80	923 957,04	100%	500 000,00	500 000,00
Total	31 627 105,11	30 680 081,80	923 957,04	100%	500 000,00	500 000,00

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2010, le montant des crédits votés pour le fonctionnement des établissements de formation sanitaire et sociale s'est établi à un peu plus de 30 M€, répartis comme suit :

- 23,936 M€ pour les 17 établissements de formation du secteur sanitaire,
- 6,205 M€ pour les 3 établissements de formation du secteur social.

Le financement des écoles et instituts de formation a également été abondé de 500 K€ au cours de l'année 2010, correspondant aux recettes perçues au titre du cofinancement par Pôle Emploi des parcours de formation de niveau V dans le secteur sanitaire et social pour les actions ayant démarré en 2010 (Aide-soignant, Ambulancier et Aide médico-psychologiques).

Au titre des faits nouveaux, figure notamment en 2010 la réforme du diplôme infirmier, entrée en vigueur en septembre 2009. Depuis septembre dernier en effet, le référentiel de la formation des infirmiers a été remanié, le cursus infirmier s'alignant sur le système universitaire Licence Master Doctorat (LMD). La mise en œuvre de cette réforme va se faire progressivement. L'impact financier de cette réforme ne pourra être mesuré de manière précise qu'à compter de 2012, lorsque toutes les promotions d'infirmiers auront été instruites sous le nouveau référentiel.

Enfin, la volonté de développer une démarche globale de dialogue de gestion avec les établissements de formation sanitaire et sociale est établie en 2010. Dans ce cadre, la Région mène depuis une réflexion sur une nouvelle méthodologie de calcul des subventions de fonctionnement, qui s'appuierait sur des indicateurs et des objectifs de gestion chiffrés.

Programme : Construction, aménagement, réhabilitation

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	2 500 000,00	1 164 755,86	-	47%	-	-
Fonctionnement	-	611,47	-	0%	-	-
Total	2 500 000,00	1 165 367,33	-	47%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

2010 constitue la 3^{ème} année de mise en œuvre du Programme Prévisionnel d'Investissement décidé par la Région pour la période 2008-2011. L'essentiel des dépenses mandatées dans ce programme correspond à des dépenses engagées au titre des années précédentes. Ces crédits ont également permis, en 2010, l'attribution de subventions d'investissement pour un montant total de 277 467 € (acquisition de matériels informatiques, pédagogiques et de mobiliers, réalisation de travaux de rénovation).

Par ailleurs, pour dégager une connaissance précise de l'évolution du patrimoine et des besoins fonctionnels issus des exigences réglementaires, la Région a lancé, en 2010, un diagnostic patrimonial de l'ensemble des établissements de formation sanitaire et sociale. Ce diagnostic a été achevé à la fin de l'année 2010.

Programme : Aides financières attribuées aux élèves étudiants

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Pluriannuelles

N° AE	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 3008	Bourses secteur sanitaire 2010 - 2011	6 700 000,00	6 700 000,00
2010 - 3009	Bourses secteur social 2010 - 2011	2 650 000,00	2 650 000,00
TOTAL		9 350 000,00	9 350 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	8 832 086,23	8 797 209,98	56 717,32	100%	-	-
Total	8 832 086,23	8 797 209,98	56 717,32	100%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

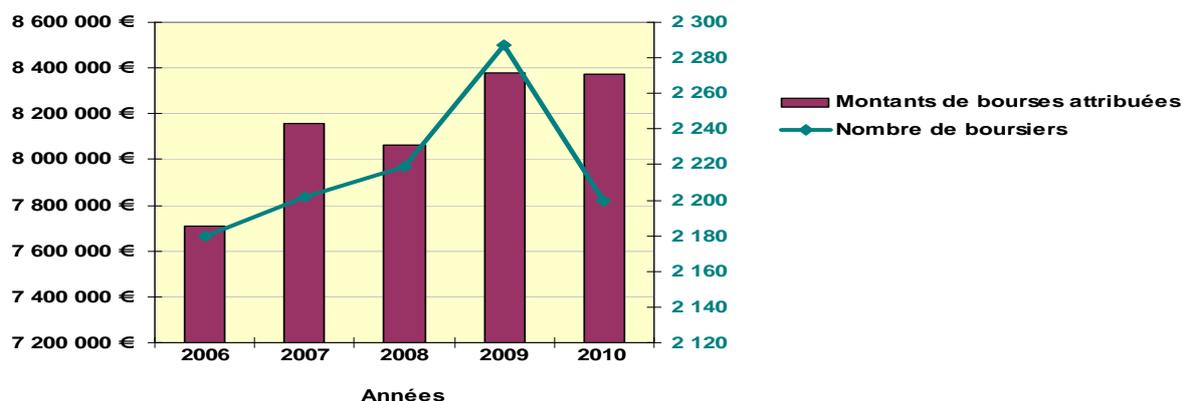
(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Au titre de l'année 2010, **2 198 bourses d'études** ont été accordées. L'effectif boursier représente 36 % de la population étudiante en formation, dans le secteur sanitaire et social. Le nombre d'attributaires de l'échelon 6 correspond à près de 33 % de l'ensemble des boursiers, pour les deux secteurs de formation confondus.

Le volume financier dédié à l'attribution des bourses représente près de 8,7 M€.

Secteur sanitaire et social
Evolution du nombre et du montant de bourses accordées



La région a missionné les services d'un prestataire pour dématérialiser la procédure de dépôt et de traitement des demandes de bourses. En avril 2010, le marché de gestion et de versement des bourses a été renouvelé. L'Agence de Service des Paiements (ASP) a été retenue pour réaliser cette prestation dont le montant est de 121 000 € TTC.

Programme : Structuration des dispositifs de formation

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	581 529,91	297 461,07	222 314,52	89%	-	-
Total	581 529,91	297 461,07	222 314,52	89%	-	-

(1) *Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)*

(2) *Titres émis*

(3) *(Mandaté + Reste à réaliser)/Voté*

L'année 2010 a vu la suite et la fin du financement de projets inscrits dans la convention cadre relative au titre du plan des métiers au service des personnes handicapées et âgées dépendantes. Celle-ci avait été signée le 22 juillet 2008 pour une durée allant jusqu'au 31 décembre 2009 entre la Région Centre, le Secrétariat d'Etat à la Solidarité et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie.

Les projets soldés concernent la mise en place de cursus partiels d'aides soignants à Orléans (50 personnes concernées en parcours de validation des acquis de l'expérience ou bénéficiant d'allègement de formation), l'édition d'une plaquette relative aux métiers de l'aide à domicile (3 000 exemplaires), la professionnalisation de la fonction tutorale conduite auprès de 60 professionnels de santé, la construction d'un outil informatisé relatif à l'emploi et à la formation dans le secteur sanitaire et social et l'étude relative au décloisonnement des formations sanitaires et sociales conduite par la Délégation académique à la formation professionnelle, initiale et continue.

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

BILAN

L'engagement fort de la Région pour les constructions immobilières universitaires, s'est fortement renforcé. Plus de 5,7 M€ ont ainsi été investis par la Région en 2010 dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région (reconduction de l'IUT d'Orléans, réhabilitation du bâtiment Bretonneau de la faculté de médecine à Tours...)

La Région a également poursuivi ses actions pour une meilleure qualité de la vie étudiante, facteur essentiel de l'attractivité de l'enseignement supérieur régional : ordinateurs fixes et portables (Ordi-Centre), mobilité internationale des étudiants (Mobi-Centre), aide pour la souscription de la couverture complémentaire de santé des étudiants.

Environ **2 000 étudiants ont bénéficié de la mesure Mobi-Centre** en effectuant un séjour (stage ou formation) à l'étranger dans le cadre de leurs études supérieures. Ce dispositif permet aux étudiants d'acquérir des compétences complémentaires dans un environnement différent, et constitue ainsi pour eux un atout précieux en termes de développement personnel, de réussite dans les études et à terme d'insertion professionnelle.

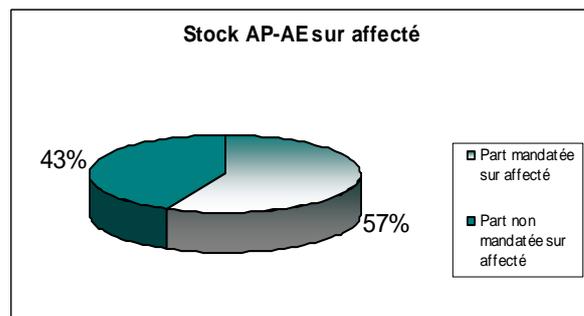
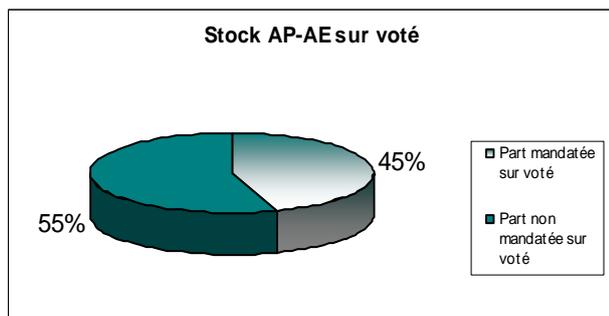
Par ailleurs près de **4 000 étudiants se sont vu remettre un ordinateur portable** dans le cadre de la mesure Ordi-centre pour l'année universitaire 2010/2011. L'année 2011 a également permis le renouvellement de 800 postes fixes mis à disposition des étudiants en libres accès dans les différents sites universitaires. La mesure Ordi-Centre contribue à **l'égalité des chances** entre les étudiants, mais aussi à l'attractivité des formations de niveau Master de notre région, dans un environnement national de plus en plus compétitif.

Dans le cadre des mesures dédiées spécifiquement aux jeunes, durement atteints par la crise socio-économique, la Région a poursuivi la mise en œuvre de l'aide de 100 € pour la souscription de **la couverture complémentaire de santé des étudiants**. Cette aide a bénéficié aux étudiants les plus en difficulté, bénéficiaires de bourses attribuées pour critères sociaux.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2010 (1)	Montant affecté au 31/12/2010 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2010 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2010 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2010 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2010 (6) = (2) - (4)
AP	38 606 527,00	27 647 120,20	10 959 406,80	12 988 971,23	25 617 555,77	14 658 148,97
AE	12 344 271,70	12 306 771,70	37 500,00	9 745 013,53	2 599 258,17	2 561 758,17

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement



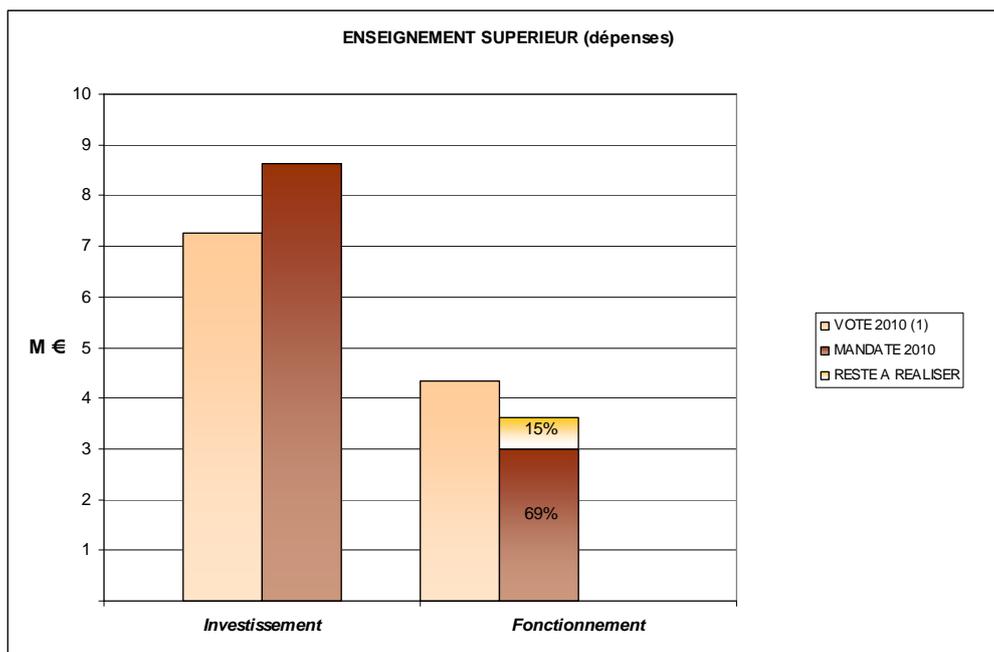
La réalisation globale des crédits de paiement

Enseignement Supérieur	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	7 272 500,00	8 636 835,54	-	119%	-	-
Fonctionnement	4 332 485,40	2 991 586,83	628 410,63	84%	-	-
Total	11 604 985,40	11 628 422,37	628 410,63	106%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



**Programme : Construction, Aménagement,
Réhabilitation, Equipement**

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
AP 2010 - 7613	GP - Pôle et urbanisme 2ème phase	2 000 000,00	-
AP 2010 - 1605	ENIVL Extension	1 300 000,00	50 000,00
AE 2010 - 1890	ESCEM	300 000,00	300 000,00
TOTAL		3 600 000,00	350 000,00

AP/AE Abondées

N° AP	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2009 - 7612	GP - Réhabilitation Bretonneau à Tours	1 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
2007 - 1604	ENIVL	181 000,00	1 381 000,00	1 381 000,00
TOTAL		1 181 000,00	3 381 000,00	3 381 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	4 222 500,00	5 557 082,68	-	132%	-	-
Fonctionnement	185 000,00	215 000,00	-	116%	-	-
Total	4 407 500,00	5 772 082,68	-	131%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La mise en œuvre du volet immobilier universitaire du Contrat de Projets Etat-Région (articles 3.1 à 3.4) s'est traduite par le versement de crédits régionaux pour les opérations suivantes :

- Solde de la subvention pour l'aménagement et l'équipement de la Faculté de Droit dans la Salle d'Armes à Bourges,
- Acomptes pour la réalisation des 2^{ème} et 3^{ème} tranches de la reconstruction de l'IUT d'Orléans,
- Subvention pour la réhabilitation du bâtiment de recherche « Bretonneau » de la Faculté de Médecine de Tours,
- Solde de la subvention pour l'aménagement de la Bibliothèque de Droit à Orléans (opération du précédent CPER)

L'opération de rénovation des façades de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs du Val-de-Loire s'est terminée au cours de l'année 2010. Cette opération faisait suite aux malfaçons constatées dans la construction. La Région a anticipé ainsi les conclusions d'une procédure judiciaire longue et aléatoire afin de conserver dans cette école un cadre d'étude et de vie agréable et attractif.

Programme : Mobilité internationale des étudiants

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	2 641 287,20	2 221 660,05	428 573,63	100%	-	-
Total	2 641 287,20	2 221 660,05	428 573,63	100%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Malgré l'extension aux formations hors Europe en 2009, le nombre d'étudiants qui ont pu bénéficier de la mesure MOBICENTRE est resté stable en 2010 (environ 2 000). Le budget de la mesure est ainsi resté dans l'enveloppe initialement prévue. Ce sont les universités qui envoient le plus grand nombre d'étudiants à l'étranger : au cours de l'année universitaire 2009-2010, 675 étudiants de l'Université de Tours et 366 étudiants de l'Université d'Orléans ont effectué une mobilité à l'étranger. Les 2/3 d'entre eux sont partis pour des études et 1/3 pour des stages en entreprise. La durée moyenne des séjours est de 6 mois pour l'Université d'Orléans et de 5,3 mois pour celle de Tours.

Programme : TIC et Enseignement Supérieur

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 1475	Fourniture d'ordinateurs portables	2 890 000,00	2 800 000,00
TOTAL		2 890 000,00	2 800 000,00

AP/AE Pluriannuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 0460	Université numérique	250 000,00	62 594,00
TOTAL		250 000,00	62 594,00

AP/AE Abondées

N° AP	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2009 - 0475	Mise à disposition d'ordinateurs	300 000,00	262 500,00	262 500,00
TOTAL		300 000,00	262 500,00	262 500,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	3 050 000,00	3 079 752,86	-	101%	-	-
Fonctionnement	926 198,20	518 626,78	199 837,00	78%	-	-
Total	3 976 198,20	3 598 379,64	199 837,00	96%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits relatifs à l'Université Numérique n'ont été que faiblement mobilisés en raison de la mise en place du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) et de la nécessaire redéfinition des politiques des établissements dans ce domaine.

En revanche, les crédits dépensés dans le cadre de la mesure Ordi-centre ont été plus importants que l'année précédente en raison d'une part du renouvellement de 800 postes fixes mis à disposition des étudiants dans les différents sites des universités, et d'autre part par la nette augmentation des prix des ordinateurs portables du marché 2009, dont une partie importante a été payée en 2010.

Programme : Accès à une couverture santé complémentaire

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	580 000,00	36 300,00	-	6%	-	-
Total	580 000,00	36 300,00	-	6%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le dispositif mis en place en 2009 a pour objectif de répondre aux difficultés rencontrées par les étudiants les plus défavorisés pour accéder à une couverture complémentaire de santé. Les bénéficiaires de la mesure sont les étudiants de moins de 26 ans, boursiers des échelons 5 et 6. Cependant, malgré l'information communiquée à l'ensemble des étudiants, cette politique n'a que faiblement atteint sa cible. Un élément d'explication de ce constat est lié au fait que, à la rentrée 2010, l'Etat a rehaussé les planchers de revenus permettant de bénéficier de la Couverture Maladie Universelle (CMU) complémentaire.

**RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET
INNOVATION**

BILAN

En 2010, la Région a mis en place une nouvelle instance consultative, le CoRIT (Conseil de la Recherche, de l'Innovation et de la Technologie), qui a succédé au CoReT (Conseil de la Recherche et de la Technologie). **Le champ de réflexion du CoRIT concerne en particulier le choix des axes majeurs de la politique régionale en matière de soutien à la recherche et à l'innovation.**

Dans ce cadre, la poursuite de la montée en puissance du dispositif CAP R&D soutenant les projets de recherche et de développement des entreprises régionales est à signaler.

La Région a également poursuivi son **soutien aux pôles de compétitivité** et financé le démarrage de nouveaux projets collaboratifs entre entreprises et laboratoires de recherche. **La labellisation en mai 2010 de l'association DREAM** (Durabilité de la Ressource en Eau Associée aux Milieux) **en tant que nouveau pôle de compétitivité écotecnologies** a contribué à renforcer cette dynamique.

Les subventions accordées au titre de la valorisation de la recherche et du transfert de technologie ont bénéficié à l'Agence Régionale d'Innovation et de Transfert de Technologie, aux universités et aux différentes structures de transfert de technologie.

Les opérations d'investissement réalisées au titre du « volet recherche » du Contrat de Projets Etat Région ont été l'objet de forts taux d'engagement.

Près de 4 M€ ont été mandatés au bénéfice de projets soutenus au titre des Appels à Projets de Recherche lancés en 2010 et les années précédentes. Ce dispositif a fait l'objet d'une évaluation en concertation avec les établissements de recherche. Cette réflexion a abouti au lancement fin 2010 d'un « Appel à projets de recherche d'intérêt régional », dédié à soutenir des projets positionnés en termes d'orientations sociétales et d'articulation avec les priorités et les politiques régionales.

Le dispositif de bourses doctorales a permis le démarrage de 50 thèses de doctorat financées en tout ou partie par la Région.

Le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur « Centre Val de Loire Université » a été créé officiellement le 8 juillet 2010. La Région est membre associé à ce PRES, qui va faciliter la concertation et la coopération à l'échelle régionale. Le soutien de la Région s'est concrétisé dès la fin 2010 par le soutien apporté à la cellule de valorisation mutualisée du PRES.

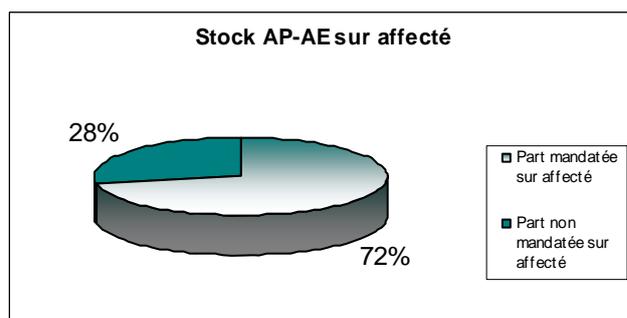
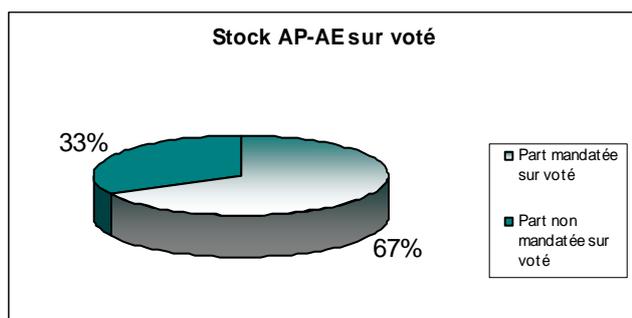
Malgré ces évolutions, le volume des mandatements est resté globalement inférieur aux prévisions, en dépit d'une légère amélioration par rapport à 2009. Cet état de fait s'explique en particulier par le retard pris par certains projets en raison d'aléas techniques ou financiers (marchés infructueux, changements dans les normes de certains équipements, difficultés de recrutement de personnel scientifique et technique, etc.). Le travail des services centraux des établissements a également été compliqué par l'élaboration simultanée de leurs contrats quadriennaux avec l'Etat et par les réponses aux appels à projets lancés par ce dernier dans le cadre des Investissements d'Avenir.

La Région a mis à profit les crédits de paiement ainsi libérés pour accélérer l'avancement des opérations soutenues dans le cadre du volet immobilier universitaire du CPER (cf. budget Enseignement supérieur).

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2010 (1)	Montant affecté au 31/12/2010 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2010 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2010 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2010 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2010 (6) = (2) - (4)
AP	82 363 063,85	74 281 202,26	8 081 861,59	54 910 891,62	27 452 172,23	19 370 310,64
AE	21 067 875,00	22 053 344,80	-985 469,80	14 667 802,94	6 400 072,06	7 385 541,86

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement



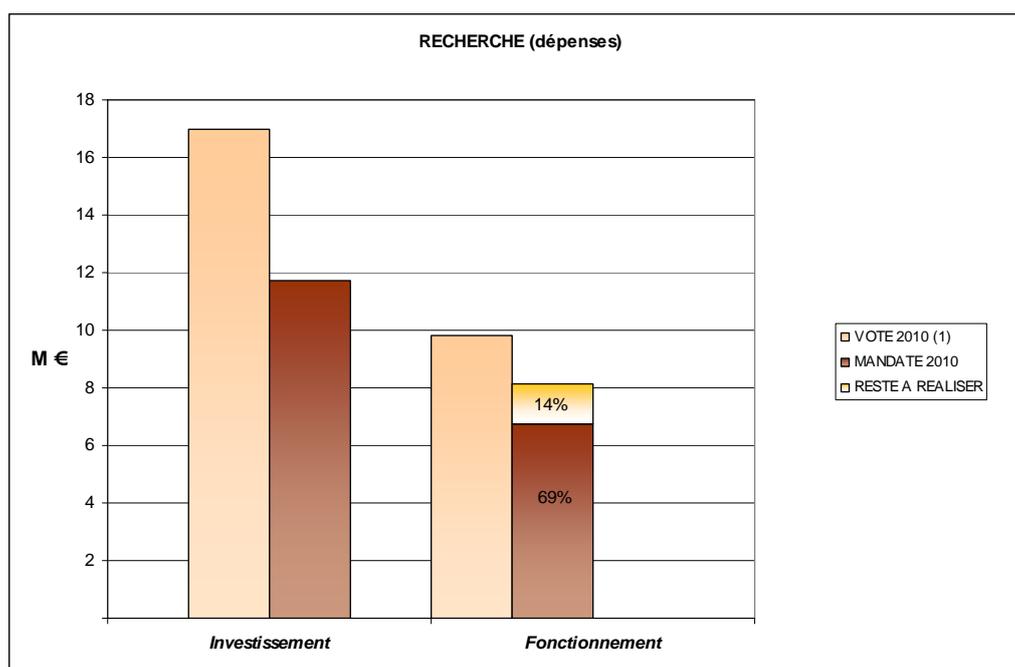
La réalisation globale des crédits de paiement

Recherche et Technologie	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	16 984 200,00	11 719 335,59	-	69%	50 000,00	-
Fonctionnement	9 825 976,40	6 757 605,76	1 371 239,98	83%	120 000,00	-
Total	26 810 176,40	18 476 941,35	1 371 239,98	74%	170 000,00	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Domaine : Recherche et technologie

**Programme : Pôle de compétitivité, de développement
et transferts de technologie**

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 0897	CAP Recherche et développement	1 875 000,00	1 691 411,50
2010 - 0422	Soutien aux programmes de recherche et aux pôles de compétitivité	750 000,00	244 169,00
TOTAL		2 625 000,00	1 935 580,50

AP/AE Abondées

N° AP	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2008 - 37015	CG 37 - Bâtiment START UP INRA	400 000,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL		400 000,00	500 000,00	500 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	5 360 500,00	3 161 191,98	-	59%	50 000,00	-
Fonctionnement	2 008 545,20	1 407 979,25	305 303,59	85%	-	-
Total	7 369 045,20	4 569 171,23	305 303,59	66%	50 000,00	-

(1) *Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)*

(2) *Titres émis*

(3) *(Mandaté + Reste à réaliser)/Voté*

Seize contrats d'appui aux projets Recherche & Développement (CAP R&D) ont été attribués en 2009 ; l'enveloppe prévue n'a pas été totalement consommée car les besoins ont été en partie couverts par des fonds FEDER – mesure 16. Plus de 3 M€ de FEDER ont permis de soutenir 21 projets d'innovation au sein des entreprises régionales.

Trois projets ont été engagés en faveur des pôles de compétitivité ELASTOPOLE, Cosmetic Valley et Movéo pour un montant d'environ 250 000 €. Les financements sollicités auprès de la Région ont eu tendance à diminuer car plusieurs projets présentés impliquaient un partenariat interrégional, avec globalement un plus petit nombre d'entités à financer par la Région. D'autres projets impliquaient l'intervention de grands groupes, et non de PME et PMI que la Région souhaite privilégier.

Des subventions ont été apportées au titre du Contrat de Projets (article 1.1 « Biologie santé bien-être ») pour les programmes de recherche Imagerie des Systèmes Biologiques, Institut des Ultrasons et PSAT (Pôle de Santé Animale de Tours). Le retard pris par certaines opérations n'a cependant pas permis d'atteindre le niveau de mandatement escompté.

Programme : Conventions avec les établissements publics

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	287 500,00	505 063,73	-	176%	-	-
Fonctionnement	-	-	-	0%	-	-
Total	287 500,00	505 063,73	-	176%	-	-

(1) *Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)*

(2) *Titres émis*

(3) *(Mandaté + Reste à réaliser)/Voté*

Les mandatements effectués en 2010 ont permis de solder les opérations de ce programme d'actions.

Programme : Développement de la recherche en région

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
AP 2010 - 0850	Appels à projets 2010	4 350 000,00	4 347 300,00
AE 2010 - 0472	Bourses doctorales	3 525 000,00	3 525 000,00
AE 2010 - 1850	Appels à projets 2010	400 000,00	298 000,00
AE 2010 - 1204	Cluster	1 724 800,00	412 800,00
TOTAL		9 999 800,00	8 583 100,00

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
AP 2010 - 0896	Soleil	1 750 000,00	1 750 000,00
AE 2010 - 1202	CLuster	275 200,00	275 200,00
TOTAL		2 025 200,00	2 025 200,00

AP/AE Abondées

N° AP	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2008 - 7505	GP - Villes et territoires	554 000,00	1 400 000,00	783 095,00
2007 - 7507	GP - Sols sous-sol et eau	1 263 000,00	2 800 000,00	1 845 252,64
TOTAL		1 817 000,00	4 200 000,00	2 628 347,64

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	7 135 000,00	5 090 774,50	-	71%	-	-
Fonctionnement	6 825 253,00	4 873 415,11	770 949,39	83%	120 000,00	-
Total	13 960 253,00	9 964 189,61	770 949,39	77%	120 000,00	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le cadre de ses appels à projets de recherche, la Région a soutenu le démarrage de 20 projets portés par les universités et par les organismes de recherche, pour un budget total proche de 4 M€. Parmi ces projets, 14 impliquaient également des partenaires non académiques, entreprises ou associations. C'est le cas par exemple des projets CALAMINE (travaux de recherche géologique susceptibles de permettre l'exploitation de nouvelles ressources métallurgiques dans la région de Meknès-Tafilalet au Maroc) et TRUC (simulation de la croissance d'une agglomération et des déplacements urbains qui y associés).

Un nouveau dispositif a permis le soutien à quatre « clusters de recherche ». Chaque cluster est porteur d'un programme d'animation qui associe différents partenaires pour une durée déterminée autour d'une thématique constituant un point fort de la recherche régionale. Cette procédure a pour objectif d'encourager des coopérations, des échanges d'idées et des innovations qui naissent essentiellement des confrontations entre des cultures scientifiques, techniques et industrielles différentes.

Le programme PADOVA du CESR (Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance) a bénéficié de subventions au titre de l'article 3.5 « Villes, Territoires et Civilisations » du CPER. Le programme RESONAT, ainsi que plusieurs projets de recherche présentés dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature ont été soutenus au titre de l'article 3.6 « Sol, sous-sol et eau ».

Le retard pris par certaines opérations financées au titre du CPER et des appels à projets de recherche des années précédentes n'a cependant pas permis d'atteindre le niveau de mandatement escompté.

Le dispositif de bourses doctorales a permis le démarrage de 50 thèses, d'une durée de 3 ans, dans les laboratoires des universités et des organismes de recherche implantés en Région Centre. Le financement total apporté aux 150 thèses actuellement en cours avec le soutien de la Région s'est monté à 3,5 M€.

La Région a soutenu la diffusion de la culture scientifique et technique en finançant les programmes d'actions de structures comme Centre Sciences, les Petits Débrouillards et la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture.

Programme : Financement bâtiment de recherche et des équipements

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	-	108 413,83	-	0%	-	-
Fonctionnement	-	-	-	0%	-	-
Total	-	108 413,83	-	0%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les mandatements effectués en 2010 ont permis de solder les opérations de ce programme d'actions.

Programme : Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	802 178,20	348 097,87	235 700,00	73%	-	-
Total	802 178,20	348 097,87	235 700,00	73%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région a poursuivi le soutien à l'ouverture internationale du PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) « Centre Val de Loire Université » par :

- le financement d'un poste d'ingénieur au sein de la Cellule Europe mutualisée entre le CNRS et les deux universités, qui facilite l'accès des laboratoires aux projets et aux financements européens,
- l'accueil de chercheurs étrangers dans les laboratoires via le Studium et le centre de mobilité des universités.

La mise en place du PRES est aussi l'opportunité d'une meilleure coopération entre établissements pour valoriser leurs recherches au profit du développement socio-économique régional. La Région a décidé de soutenir la cellule de valorisation mutualisée du PRES, notamment grâce au recrutement d'ingénieurs spécialisés, dont la vocation est de renforcer les coopérations entre laboratoires et entreprises régionales. Elle a également apporté une aide financière pour le démarrage de l'Ecole Nationale d'Application des Géosciences (BRGM et université d'Orléans), formation de spécialité de niveau bac+6 qui recrute des ingénieurs diplômés.

Les crédits mis en place pour ce programme d'action n'ont pu être affectés que partiellement, car le PRES n'a finalement vu le jour officiellement qu'en juillet 2010.

Domaine : Pôle d'efficacité énergétique

Programme : Pôle d'efficacité énergétique

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 1422	Soutien aux programmes de recherche et du pôle SSEE	800 000,00	207 423,60
TOTAL		800 000,00	207 423,60

AP/AE Pluriannuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 3437	Certem + Phase 3	1 500 000,00	-
2010 - 1525	DIP	220 000,00	220 000,00
TOTAL		1 720 000,00	220 000,00

AP/AE Abondées

N° AP	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2008 - 7508	GP - Recherche sur les énergies nouvelles et les matériaux pour l'énergie	1 860 000,00	4 290 000,00	3 822 920,00
TOTAL		1 860 000,00	4 290 000,00	3 822 920,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	4 201 200,00	2 853 891,55	-	68%	-	-
Fonctionnement	190 000,00	128 113,53	59 287,00	99%	-	-
Total	4 391 200,00	2 982 005,08	59 287,00	69%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le taux de mandatement de ce domaine d'intervention a été réduit par les retards opérationnels observés pour certains projets.

Des subventions ont été apportées au titre du Contrat de Projets (article 2.1 « Energies nouvelles et matériaux pour l'énergie ») pour les programmes de recherche MATEX (MATériaux en conditions EXtrêmes), CERTEM (Centre d'Etudes et de Recherches Technologiques En Microélectronique) et Pôle de Recherches avancées sur les Energies du Futur.

Le soutien apporté par la Région au pôle de compétitivité S2E2 (Sciences et Systèmes de l'Energie Electrique) a permis le démarrage de nouveaux projets de recherche collaborative, comme CORTECS (« Centralising Operating-Room Tower with Energy-Caring System »), qui vise à optimiser la gestion énergétique et l'efficacité opérationnelle des blocs chirurgicaux hospitaliers.

CULTURE

BILAN

La politique culturelle régionale se caractérise par un soutien volontariste aux œuvres, aux pratiques artistiques et aux publics. En privilégiant des interventions structurantes, la Région a, en 2010, poursuivi son engagement dans un contexte particulièrement difficile. **Cette année aura été marquée par une avancée significative des grands projets régionaux, par l'innovation, par le développement des pratiques artistiques et l'accroissement des publics.**

Ainsi et s'agissant des grands projets, le Domaine régional de Chaumont-sur-Loire a fait l'objet de premières tranches de travaux afin d'améliorer l'accueil du public ; la programmation des autres opérations est désormais effective avec notamment la mise en œuvre en 2011 de la restauration du parc. Pour le Fonds Régional d'Art Contemporain du Centre (FRAC), l'ambition artistique du projet et la complexité à produire, ce qui sera assurément un geste architectural essentiel, ont entraîné des retards. La programmation est désormais stabilisée et le lieu pourra accueillir le public en 2012. Enfin, et concernant la Cité Internationale des Musiques Anciennes et de la Création (CIMAC), un nouveau concours a été lancé qui permettra de respecter les cadres techniques et financiers définis.

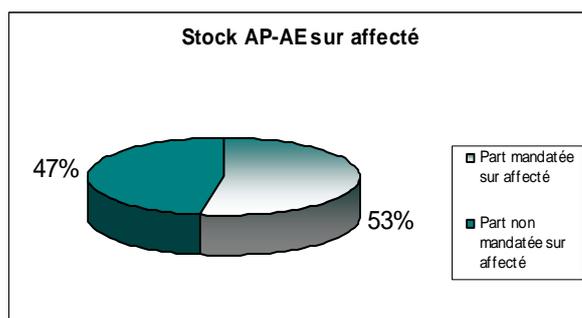
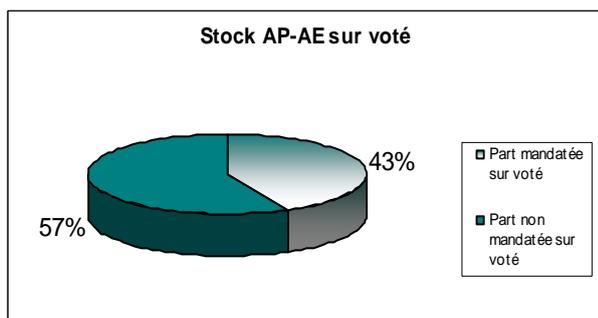
L'innovation est assurément un des marqueurs de la politique culturelle régionale. **La créativité numérique est ainsi au cœur des préoccupations de la collectivité.** En fin d'année, ce sont deux projets qui ont émergé. Pour le livre d'abord, avec la mise en place d'un média social par l'agence régionale Livre au Centre. Pour l'image ensuite, avec la création de la chaîne *Mémoire* consacrée au patrimoine cinématographique et audiovisuel régional. Cette chaîne s'inscrit dans le cadre de **la plateforme Ciclic.fr** sur laquelle la Région entend, avec ses principaux partenaires, proposer des contenus culturels afin de favoriser la diffusion des œuvres et développer les nouveaux usages. Cette offre se développera en 2011 avec des propositions en matière de musiques actuelles, et par le lancement de la chaîne *Création* consacrée aux œuvres audiovisuelles soutenues par la Région.

Aux arts Lycéens et apprentis a fêté son dixième anniversaire ; ce dispositif s'est aujourd'hui imposé dans le paysage de la pratique artistique. Ce sont plus de 150 projets qui ont ainsi été portés dans les établissements de la région. L'année 2010 a aussi été marquée par l'accroissement de la fréquentation dans un grand nombre de manifestations soutenues par la Région. **Les cinémobiles ont ainsi franchi le cap des 60 000 entrées**, ce qui valide assurément le positionnement de **cet outil d'aménagement culturel en zone rurale**. Les Rendez-vous de l'histoire ou le festival BD Boum devenu la troisième manifestation consacrée au neuvième art en France ont connu un fort engouement des publics. Le festival *Excentrique*, avec plus de 200 représentations sur notre territoire, confirme l'intérêt suscité auprès des habitants. Ce sont près de 30 000 spectateurs qui ont ainsi assisté aux différents spectacles. Précisons enfin que dans le cadre de cette manifestation portée par Culture O Centre ou dans la mise en œuvre des *Mille lectures d'hiver* par Livre au Centre, **la participation des habitants ne cesse de croître**. Cet objectif de participation et d'implication de la population est d'ores et déjà inscrit dans le cadre des saisons culturelles ; il ne fait aucun doute qu'il pourra encore être amplifié.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2010 (1)	Montant affecté au 31/12/2010 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2010 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2010 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2010 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2010 (6) = (2) - (4)
AP	84 971 549,12	69 050 378,41	15 921 170,71	36 386 684,22	48 584 864,90	32 663 694,19
AE	-	-	-	-	-	-

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement



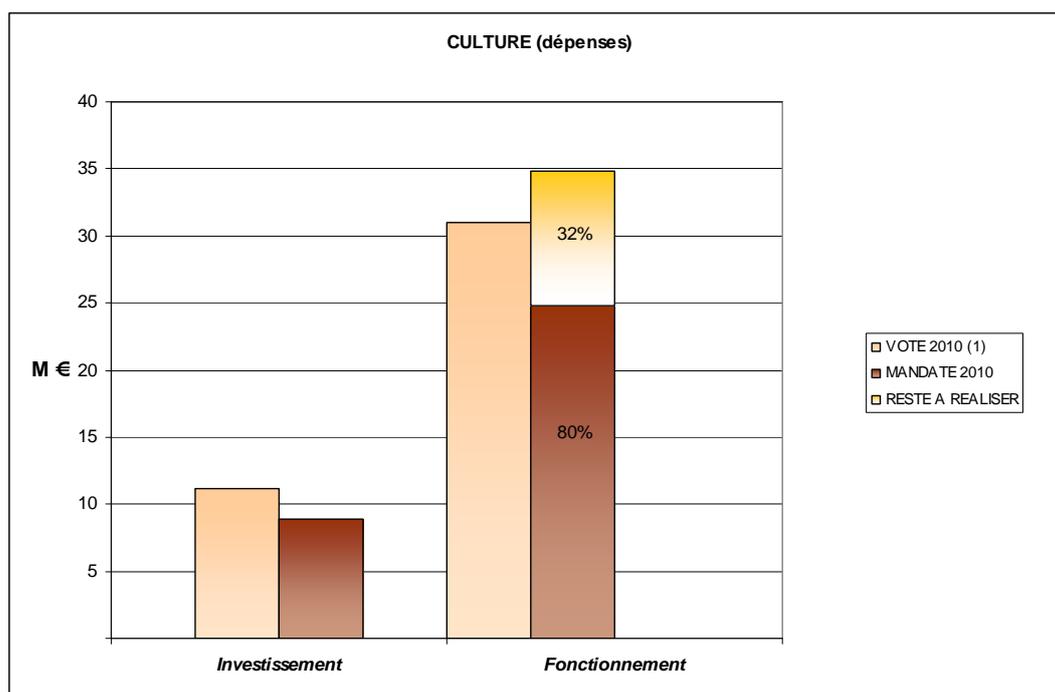
La réalisation globale des crédits de paiement

Culture	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	11 205 000,00	8 900 825,22	-	79%	4 233 000,00	3 722 178,31
Fonctionnement	31 006 797,85	24 843 583,52	5 666 302,76	98%	11 500,00	11 979,00
Total	42 211 797,85	33 744 408,74	5 666 302,76	93%	4 244 500,00	3 734 157,31

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Domaine : Politiques des œuvres - patrimoine et création

Programme : Soutien à la création

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 1899	Fonds de soutien à la création cinématographique et audiovisuelle	1 620 000,00	1 620 000,00
TOTAL		1 620 000,00	1 620 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	1 871 000,00	2 029 581,61	-	108%	381 800,00	377 700,00
Fonctionnement	1 392 020,00	1 009 718,04	282 290,00	93%	-	-
Total	3 263 020,00	3 039 299,65	282 290,00	102%	381 800,00	377 700,00

(1) *Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)*

(2) *Titres émis*

(3) *(Mandaté + Reste à réaliser)/Voté*

En 2010, la Région a apporté son soutien à la Scène nationale d'Orléans (115 000 €) pour une nouvelle production de l'opéra « Julie » de Philippe Boesmans. La diffusion de « Julie » s'est accompagnée d'un volet d'actions pédagogiques et de sensibilisation avec des lycées et les établissements scolaires de la Région. Enfin, en plus d'une diffusion à Bourges, « Julie » a bénéficié d'une tournée de plusieurs dates en Savoie et à Paris. La Région a également aidé la création du spectacle « Cherry-Brandy » de Josef Nadj, véritable immersion dans l'œuvre de l'écrivain russe, Anton Tchekhov, dans le cadre des « Années croisées France Russie ».

Afin de soutenir la qualité de la création et de la diffusion assurée par la Ville de Tours en matière d'art lyrique, la Région a apporté son aide (150 000 €) au Grand Théâtre de Tours pour une nouvelle production de la saison 2010/2011, « Don Pasquale » de Donizetti, mise en scène par Sandro Pasqualetto et dirigée par Jean-Yves Ossonce.

Par ailleurs, l'année 2010 a vu la Région Centre soutenir les projets de création de vingt-six compagnies de théâtre / danse / arts de la rue (dont treize nouvelles compagnies), dix-huit ensembles musicaux régionaux, douze artistes plasticiens et huit résidences d'art plastique. Pour le cinéma et l'audiovisuel, 351 demandes d'aides sélectives ont été déposées auprès du pôle Création de Centre Images. Le taux de sélectivité global s'établit à 26% en 2010, en progression de 5 points par rapport à 2009. Pour l'aide aux industries audiovisuelles, un nombre moins important de dossiers a été déposé (9 en 2010 contre 17 en 2008 et 12 en 2009), mais 7 d'entre eux ont obtenu un soutien de l'Agence.

Les recettes d'un montant total de 377 700 € encaissées en 2010 dans ce programme d'action concernent le solde des conventions 2007 et 2008 signées avec le CNC.

**Programme : Développement du domaine de Chaumont
sur Loire**

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 3108	Chaumont Investissement	50 000,00	50 000,00
TOTAL		50 000,00	50 000,00

AP/AE Pluriannuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 7100	GP - 2ème commande artistique	650 000,00	650 000,00
TOTAL		650 000,00	650 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	1 355 305,00	598 297,39	-	44%	-	-
Fonctionnement	1 927 309,26	1 831 142,08	59 095,01	98%	-	-
Total	3 282 614,26	2 429 439,47	59 095,01	76%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Fonctionnement

Le transfert du Domaine de Chaumont-sur-Loire de l'Etat à la Région avait notamment pour objectif d'un haut-lieu de la création artistique contemporaine.

La Région a accordé à l'Etablissement une subvention de fonctionnement de 1 704 935 €, correspondant à la programmation artistique et à la gestion quotidienne. Il est à noter qu'une subvention exceptionnelle de fonctionnement visant à compenser financièrement des dépenses liées au remplacement des agents de l'Etat a été attribuée en 2010, pour un montant de 101 100 €, et ce conformément aux termes de la convention de transfert.

La convention triennale d'objectifs et de moyens conclue entre l'établissement public, la Commune de Chaumont-sur-Loire et la Région pour la période 2008-2010, a fixé un certain nombre d'objectifs en termes d'accueil du public et de fréquentation. Ceux-ci ont été largement dépassés. En 2010, l'établissement a accueilli 345 614 visiteurs, soit légèrement moins qu'en 2009 et 22 % de plus qu'en 2008 (en entrées payantes, la progression est de 29% par rapport à 2008, atteignant 294 372 visiteurs en 2010). Malgré le mauvais temps, le moindre nombre de longs week-ends et les grèves dans les transports, l'établissement public a quasiment maintenu sa fréquentation, qui s'inscrit en large hausse depuis que la Région est propriétaire et a unifié les composantes du Domaine, château et festival.

Investissement

Après l'approbation du programme des opérations de restructuration et de développement du domaine de Chaumont-sur-Loire par la Commission permanente en 2009, les programmistes intervenant sur les bâtiments et la voirie, d'une part, sur le parc et les jardins, d'autre part, ont rendu en 2010 leurs programmes de travaux, permettant le lancement de nombreuses consultations en vue de travaux qui doivent être réalisés à partir de 2011 et jusqu'en 2013. L'architecte-paysagiste des nouveaux jardins a été sélectionné et a démarré les études en vue d'une ouverture d'un premier jardin en 2012. Des travaux urgents ont par ailleurs eu lieu : modernisation des restaurants, diagnostic et restauration de planchers dans le château...

Parallèlement, une subvention d'investissement de 50 000 € a permis à l'EPCC d'acquérir des logiciels, du matériel électrique, des véhicules électriques, un serveur informatique, deux lecteurs de billets pré-imprimés et de compléter l'installation informatique dans le bâtiment de l'administration.

Programme : Cité des musiques anciennes et de la création

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	310 760,00	64 537,11	-	21%	-	-
Fonctionnement	348 400,00	427 184,94	14 666,25	127%	-	-
Total	659 160,00	491 722,05	14 666,25	77%	-	-

(1) *Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)*

(2) *Titres émis*

(3) *(Mandaté + Reste à réaliser)/Voté*

Liant intimement patrimoine et création, cet équipement permettra de développer la diffusion des musiques anciennes auprès du public. Il contribuera également à rapprocher l'univers des musiques anciennes de celui de la création musicale contemporaine et des musiques traditionnelles ainsi que des autres arts du spectacle vivant, notamment la danse et le cirque, ainsi que les arts de l'image comme la vidéo. La CIMAC est un projet original et innovant. Sa présence dans le quartier des Deux Lions à Tours favorisera le travail avec les publics et répond à une logique d'aménagement culturel de l'espace urbain de la zone sud de la ville.

En 2010, la Région a dû déclarer infructueux un premier jury de concours pour la construction de la CIMAC, le coût des quatre projets présentés dépassant l'enveloppe budgétaire fixée. Un nouveau concours a été immédiatement relancé. Le programme a été modifié dans le sens d'une économie mesurée et maîtrisée (conception architecturale, acoustique, technique démontrant une inventivité dans la capacité à imaginer des solutions économes) afin notamment de permettre aux concepteurs de proposer des projets en conformité avec l'enveloppe budgétaire et respectueux des nouvelles normes de la réglementation thermique 2012.

Le jury du deuxième concours a sélectionné le 10 novembre 2010 les quatre équipes qui participeront à la phase finale : Eric Lapierre Expérience (Paris), Atelier King Kong Architecture (Bordeaux), Block Architectes (Nantes) et Blond et Roux architectes (Paris).

Par ailleurs, l'association de préfiguration de la CIMAC a développé deux priorités en 2010 : la présence artistique et le travail avec les publics par le biais de partenariats avec les structures locales : le réseau des bibliothèques, le Conservatoire, des établissements d'enseignement, des entres socioculturels et le Petit Faucheur. A ce titre, la Région a soutenu plus fortement l'association en 2010 pour l'organisation de concerts, le développement d'un volet d'actions culturelles et la communication autour des nouveaux projets en attribuant une subvention de fonctionnement de 140 000 € (subvention 2009 : 108 000 €).

Programme : Mise en valeur du patrimoine

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 0880	Aides directes parcs et jardins	80 000,00	61 165,00
2010 - 3004	Equipement technique inventaire	80 000,00	20 000,00
2010 - 0293	Fonds régional d'aide à la restauration et à l'acquisition des bibliothèques (FRRAB)	20 000,00	14 127,00
2010 - 0368	Fonds régional d'aide à l'acquisition des musées (FRAM)	100 000,00	100 000,00
2010 - 0057	Fonds régional d'aide à la restauration (FRAR)	30 000,00	30 000,00
TOTAL		310 000,00	225 292,00

AP/AE Pluriannuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 7115	GP - Maison de la culture de Bourges	2 000 000,00	2 000 000,00
2010 - 7114	GP - Centre d'art d'Olivier DEBRE	2 700 000,00	-
2010 - 7116	GP - Musée Girodet de Montargis	897 000,00	-
2010 - 7119	GP - Argentomagus de Saint-Marcel	750 000,00	-
TOTAL		6 347 000,00	2 000 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	1 985 222,00	1 851 880,62	-	93%	-	-
Fonctionnement	1 267 535,37	927 292,90	277 668,38	95%	-	479,00
Total	3 252 757,37	2 779 173,52	277 668,38	94%	-	479,00

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Archéologie

La Région a poursuivi son soutien à l'association ARCHEA (Association en Région Centre pour l'Histoire et l'Archéologie) pour mettre en valeur le patrimoine archéologique de la région et organiser les appels à projets de fouilles archéologiques menées en Région Centre.

Patrimoine

La convention triennale 2009-2011 entre la Fondation du patrimoine et la Région a mis en place un fonds d'intervention en faveur de la restauration et la mise en valeur d'éléments du patrimoine privé bâti non protégé en Région Centre (40 000 €) et un fonds régional pour le patrimoine culturel de proximité, qui intervient en faveur de la restauration et la mise en valeur du patrimoine des collectivités publiques et associations (350 000 €).

La Région est intervenue sur d'autres grands projets : d'une part, à travers le Contrat de projets Etat-Région, pour la Cathédrale de Chartres (28), la basilique de Cléry-Saint-André (45) et l'abbaye de Saint-Satur (18), et d'autre part, à travers le plan régional de soutien à l'économie, pour la bibliothèque de Tours.

Parcs et jardins

La Région contribue à la mise en valeur et à la création de parcs et jardins sur son territoire, l'un des mieux dotés dans ce domaine. En 2010, elle a accordé son soutien à 8 jardins. Les soutiens les plus conséquents ont concerné le Parc Floral de La Source (45), les Jardins du Grand Courtoiseau (45) et le Jardin de Marie à Neuilly-en-Sancerre (18).

Par ailleurs, la Région Centre est le premier financeur de l'Association des Parcs et Jardins en Région Centre. Les missions traditionnelles de l'association (inventaire, organisation de formations spécialisées, développement d'outils de communication sur le secteur et l'évènementiel,...) sont complétées en 2010 par une accentuation du travail de partenariat avec les écoles d'horticulture et du paysage, les écoles primaires, et l'EPCC de Chaumont.

Livre et lecture

La Région et l'Etat ont mis en place le Fonds Régional de Restauration et d'Acquisition pour les Bibliothèques (FRRAB)

Musées

Afin de favoriser l'enrichissement et la bonne conservation des œuvres des musées, la Région a poursuivi sa politique d'aide à l'acquisition d'œuvres, en partenariat avec l'Etat, au titre du Fonds Régional d'Acquisition des Musées (FRAM), à hauteur de 60 050 €. Par ailleurs, le Fonds Régional d'Aide aux Restaurations (FRAR), cofinancé également par l'Etat, a permis de subventionner la restauration de seize objets ou séries d'objets, pour un montant de 69 233 €.

Cinéma

Centre Images met en œuvre les archives régionales du cinéma et de l'audiovisuel. Cette mission se décline en trois volets : collecte/traitement, technique/conservation, diffusion/valorisation. Au 31 décembre 2010, les archives cinématographiques de la Région comptabilisent plus de 539 fonds de films. 1 571 films ont été collectés en 2010 (9 301 films collectés en tout depuis 2006). Ces fonds d'archives ont fait l'objet de séances publiques, qui en 2010, ont rassemblé plus de 4 400 spectateurs (contre 5700 en 2009) au travers de 35 séances de projection.

L'année 2010 a été marquée par l'élaboration et le lancement de la chaîne Mémoire, plateforme de consultation des archives de Centre Images, sur le nouveau site ciclic.fr. Ce projet a pour ambition de faire vivre une mémoire collective autour de l'histoire de la région et de ses habitants, à travers un travail d'animation éditoriale en favorisant la participation active des internautes abonnés. Entre son ouverture le 18 novembre et le 31 décembre 2010, la

chaîne Mémoire a connu un beau succès : plus de 13 500 personnes ont visité ce site et environ 200 500 pages ont été consultées.

Inventaire du patrimoine

La direction de l'inventaire du patrimoine a ouvert en 2010 quatre opérations d'inventaire nouvelles, correspondant à la fois à la poursuite de l'inventaire topographique du territoire régional (canton de Montrichard, 41 ; vallée de la Brenne, 37), au renforcement des études urbaines (Nogent-le-Rotrou, 28) et à l'élargissement des nos compétences (architecture et urbanisme de la seconde Reconstruction). Le travail s'est également poursuivi sur le canton de Bléré (37), sur les aménagements portuaires de la Loire et sur les lotissements d'Orléans (45). L'opération ponctuelle ouverte en 2009 sur l'abbaye de Noirlac (18) s'est achevée, ainsi que celle consacrée depuis 2006 aux céramiques architecturales de Jeanne Champillou (45).

Poursuivant par ailleurs ses partenariats avec les parcs naturels régionaux de la Brenne et du Perche ainsi qu'avec l'association Rencontre avec le patrimoine religieux, le service a lancé en 2010 un nouveau partenariat avec le Pays Loire-Touraine.

Du point de vue de la valorisation et de la mise à disposition du public des données documentaires collectées, la politique de publication a été relancée avec d'une part la publication d'un « Parcours du patrimoine » sur la ville d'Amboise et la préparation de l'ouvrage consacré à l'abbaye de Noirlac. Un travail conséquent de réflexion a d'autre part été réalisé en vue de la création en 2011 d'une collection éditoriale jeunesse à partir des ressources documentaires du service.

Domaine : Politiques des publics - diffusion et maillage du territoire

Programme : Moyens généraux des agences culturelles

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 1447	Culture O Centre	30 000,00	30 000,00
2010 - 1448	Livre au Centre	30 000,00	14 000,00
TOTAL		60 000,00	44 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	73 800,00	64 636,56	-	88%	-	-
Fonctionnement	3 617 974,00	3 477 974,00	140 000,00	100%	-	-
Total	3 691 774,00	3 542 610,56	140 000,00	100%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Agence régionale du Centre pour le Livre et la Lecture

En 2010, la Région a poursuivi son soutien à l'établissement public de coopération culturelle « Livre au centre » en accordant à la structure une subvention de fonctionnement de 220 000 €. Cette subvention s'inscrit dans le cadre des missions confiées à Livre au Centre par la Région et l'Etat dans le cadre d'une nouvelle convention triennale 2010-2012, l'agence s'engageant notamment sur des actions nouvelles ou innovantes comme la mise en place d'un répertoire régional des auteurs, le développement des publics ou encore le développement de la réflexion et de l'information sur le numérique et son impact sur le livre et la lecture. Par ailleurs, Livre au Centre continue à gérer les dispositifs d'aides aux éditeurs de la région et aux résidences d'écriture.

Agence Culture O Centre

A la suite de la création de l'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) Culture O Centre en 2009, qui s'est substitué à l'établissement public administratif (EPA) et à l'association Excentrique, une convention pluriannuelle d'objectifs (2009/2010/2011) entre la Région Centre et Culture O Centre a été approuvée par la Commission permanente régionale en 2009. Elle détermine la politique de développement culturel conjointe des parties dans les domaines de l'observation de la vie culturelle, de l'information et du conseil auprès des acteurs culturels locaux et régionaux, et de la production artistique.

Les crédits qui ont été accordés à l'agence en 2010 pour son fonctionnement se sont élevés à 2 596 977 €, ce qui correspond à la somme des subventions 2009 de COC (EPA) et de l'association Excentrique.

Agence Centre Images

Centre Images, assure, dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel, des missions d'instruction et de gestion directe des aides régionales à la création en faveur du cinéma et de la production audiovisuelle, le soutien à la diffusion qui doit permettre un meilleur accès du public à des œuvres diversifiées, la gestion des *Cinémobiles* et la mise en œuvre d'une politique diversifiée d'éducation à l'image et de formation aux pratiques audiovisuelles qui concerne, en particulier, le jeune public et les pratiques en amateur. La subvention affectée au financement des moyens généraux de Centre Images passe de 510 000 € en 2009 à 364 000 € en 2010 pour tenir compte d'excédents constatés au titre de l'exercice 2008.

Programme : Diffusion cinématographique et éducation

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	920 000,00	920 000,00	-	100%	-	-
Total	920 000,00	920 000,00	0,00	100%	-	-

(1) *Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)*

(2) *Titres émis*

(3) *(Mandaté + Reste à réaliser)/Voté*

Portées par Centre Images, ces missions traduisent la volonté régionale de mener une politique culturelle en faveur des œuvres, des publics et des pratiques artistiques.

En matière de diffusion, il s'agit :

- d'assurer à chacun des films soutenus par la Région Centre la meilleure visibilité sur le territoire : 110 animations et avant-premières pour 8 292 spectateurs ont été organisées;

- de contribuer à la mise en place d'actions de programmation et de sensibilisation culturelles : 19 séances Libres courts (dédiées aux courts métrages) en 2010 ont rassemblé 772 spectateurs dans 7 salles et sur 5 départements ;
- d'apporter en milieu rural, à travers les Cinémobiles parcourant le territoire régional, une animation culturelle de qualité permettant à chacun de bénéficier du même droit d'accès aux films : 465 communes composent le circuit, 60 706 spectateurs ont été accueillis en 2010 (soit une hausse de 2% par rapport à 2009).

En matière d'éducation à l'image, le Pôle régional d'éducation et de formation à l'image a poursuivi son travail d'expertise, de conseil et de mise en œuvre d'actions d'éducation à l'image. 13 000 élèves ont ainsi bénéficié du dispositif Lycéens au cinéma en région Centre, soit plus de 11 % des lycéens de la région, la moyenne nationale étant de 8 %.

S'agissant du dispositif « Passeurs d'image », 6 390 participants ont été enregistrés en 2010 (contre 7 568 en 2009). Le dispositif enregistre une baisse de 15% mais est légèrement au dessus de la fréquentation de l'année 2008 qui comptabilisait 6 330 participants.

Programme : Soutien aux institutions et formations de rayonnement national et régional

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 1124	Fonds d'investissement pour les musées et instituts d'arts plastiques	78 330,00	78 325,00
TOTAL		78 330,00	78 325,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	42 000,00	80 166,69	-	191%	-	-
Fonctionnement	8 049 588,25	6 233 911,95	1 807 737,50	100%	-	-
Total	8 091 588,25	6 314 078,64	1 807 737,50	100%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Spectacle vivant

Des conventions triennales, biennales ou annuelles permettent à la fois d'apporter un soutien régional à des structures artistiques d'importance nationales (centres chorégraphiques, centres dramatiques, scènes nationales ou conventionnées, scènes de musique actuelle), mais aussi à des compagnies et à des ensembles musicaux installés et travaillant régulièrement en région Centre.

Les activités régionales de l'Orchestre Symphonique Région Centre-Tours sont portées par la Région qui lui a attribué une subvention de 1 103 100 € en 2010. 25 concerts ont été présentés au public tout au long de l'année : 17 dans des communes de la région et 8 à Tours.

En 2010, la Région Centre a proposé des conventions à dix-huit institutions de création et/ou de diffusion artistique. Dix-neuf compagnies de théâtre, de danse, d'art de la rue, sept ensembles musicaux de rayonnement national et international et le réseau régional des acteurs des musiques amplifiées FRACAMA se sont vu attribuer une aide au fonctionnement dans le cadre d'un conventionnement. La Région Centre a également apporté une aide à la diffusion à 7 compagnies régionales qui souhaitent présenter une création au Festival « OFF » d'Avignon et à deux projets programmés au Festival « Chalon dans la Rue », favorisant ainsi leur diffusion auprès d'un public de professionnels.

Arts plastiques

Dans le domaine des arts plastiques, la Région a choisi d'établir un partenariat avec des structures qui accomplissent un travail de création, de diffusion et de sensibilisation à la création contemporaine. Il s'agit en 2010 du Musée de l'Objet à Blois, d'Emmetrop à Bourges, du Centre de Création Contemporaine de Tours, de l'Ecole des Beaux-Arts de Tours, de la Galerie La Box à Bourges et également du Centre International du Vitrail à Chartres et le Centre de création céramique de La Borne, deux pôles majeurs de ressources et de diffusions.

Programme : Soutien aux festivals et manifestations de rayonnement national et régional

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	2 180 955,00	1 616 079,24	366 400,00	91%	-	-
Total	2 180 955,00	1 616 079,24	366 400,00	91%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2010, la Région a soutenu vingt-deux festivals de rayonnement national et régional dans les domaines du spectacle vivant, de la littérature, de l'histoire et des arts plastiques. Parmi les plus importants, peuvent être cités le Printemps de Bourges, manifestation la plus emblématique de la région, (65 270 spectateurs en 2010), « les Rendez-vous de l'Histoire » de Blois, première manifestation nationale mêlant grand public et chercheurs sur des questions historiques, ou encore le festival BD Boum à Blois (41) qui est aujourd'hui le troisième plus important festival de BD en France.

La Région a organisé en 2010 la dixième édition de l'opération « A musées-vous en région Centre », en lien avec l'Association des personnels scientifiques des musées de la région Centre (APSMRC). Cette manifestation gratuite s'est tenue dans 26 musées implantés dans les six départements de la région (34 en 2009). Un projet artistique spécifique était présenté dans chaque établissement (danse, théâtre, littérature, cinéma, etc.).

Excentrique

Par ailleurs, dans le programme d'action « Moyens généraux des agences », est financé le festival Excentrique conduit par l'agence régionale « Culture O Centre ». En 2010, celle-ci a organisé, la cinquième édition du festival de la Région Centre qui s'est déroulé dans onze localités de la région (Mainvilliers/Lucé, Châteauneuf-sur-Loire, Abbaye de Noirlac, Montlouis-sur-Loire / Amboise, Onzain, Blois, Bou, Issoudun, Beaulieu-les-Loches et Gien). Au cours de

ces 33 jours de festival, quelques 200 représentations et 46 propositions artistiques ont été présentées, ainsi que 14 actions spécifiques autour de projets artistiques impliquant au total 1 500 habitants. Comme en 2009, ce sont près de 30 000 personnes qui ont assisté aux différents spectacles.

Programme : Développement territorial de la culture

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 0315	Itinérance régionale	60 000,00	24 857,00
2010 - 0006	Opérations de développement local	426 950,00	426 932,00
2010 - 0010	Création et rénovation des salles de cinémas	151 000,00	150 835,00
TOTAL		637 950,00	602 624,00

AP/AE Pluriannuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 37008	CG 37 - Jardins des châteaux et musées	1 672 240,00	345 272,00
TOTAL		1 672 240,00	345 272,00

AP/AE Abondées

N° AP	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2008 - 37001	CG 37 - Forteresse royale de Chinon	216 390,00	1 066 390,00	955 479,00
2008 - 37002	CG 37 - Valorisation de la demeure de Ronsard	- 948 155,00	181 845,00	-
TOTAL		-731 765,00	1 248 235,00	955 479,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	2 052 645,00	1 989 775,18	-	97%	-	-
Fonctionnement	6 305 041,97	4 785 744,04	5 666 302,76	166%	11 500,00	11 500,00
Total	8 357 686,97	6 775 519,22	5 666 302,76	149%	11 500,00	11 500,00

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Théâtres de ville et Saisons culturelles

En 2010, en application du cadre d'intervention relatif au développement territorial de la culture, six Contrats régionaux de Théâtre de Ville ont été soutenus. Trois de ces théâtres ont reçu le label de « Scène régionale » : L'Atelier à Spectacles de Vernouillet (28), le théâtre André Malraux de Joué les Tours (37) et l'AME de Montargis (45).

En application de ce même cadre, 51 contrats de saison culturelle d'une durée de trois ans avaient été conclus en 2007, 6 contrats en 2008 et 8 contrats en 2009. Pour l'exercice 2010, 3 nouvelles saisons ont été contractualisées (la Communauté de Communes Gâtine-Choisilles (37), la Commune de Montoire-sur-le-Loir (41) et la Commune de Chécy (45)).

Contrats territoriaux

Il s'agit d'opérations financées dans le cadre des conventions signées avec les six départements pour la période 2007-2013. En 2010, la Région a été notamment sollicitée pour la restauration de la tour nord-ouest du château de Valençay, l'opération d'aménagement des abords de la forteresse de Chinon, le Centre Culturel de Rencontre de Noirlac et l'opération d'aménagement des jardins de Saché, des jardins du musée de la préhistoire du Grand-Pressigny et des jardins du Prieuré de Saint-Cosme.

Livre et lecture

En plus de l'opération « Mille lectures d'hiver » confiée en gestion à l'Agence Livre au Centre (787 lectures pour l'édition 2009-2010 réparties de manière très homogène sur le territoire régional), la Région a soutenu 20 manifestations littéraires en 2010.

Arts plastiques et musées

En 2010, la Région Centre a soutenu la politique de diffusion de 18 musées. Elle a également financé les activités de l'Association des Personnels Scientifiques de la Région Centre (APSMRC), notamment pour la réalisation de leur portail numérique dédié aux musées régionaux. Par ailleurs, la Région a développé sa politique de diffusion en matière d'arts plastiques en soutenant seize associations, collectifs d'artistes ou centres d'art.

Cinéma

En 2010, trois cinémas ont bénéficié d'une aide à la création et à la rénovation des salles de cinéma mise en œuvre par la Région à destination des salles indépendantes de villes petites et moyennes et aux établissements des grandes villes qui bénéficient du label « Art et Essai », délivré par le Centre national de la cinématographie.

Programme : Diffusion culturelle en faveur des jeunes

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	1 775 908,45	1 170 006,93	347 321,73	85%	-	-
Total	1 775 908,45	1 170 006,93	347 321,73	85%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le chéquier culture « CLARC », mis en place pour la saison 2003-2004, a permis la diffusion au cours de la saison 2009-2010 de 52 000 chèques aux lycéens et apprentis contre 55 000 pour la saison 2008-2009. La saison 2009-2010 a également été marquée par une hausse du taux d'utilisation des chèques (35,8 % des valeurs faciales émises contre 33 % en 2008-2009).

Si la légère baisse des commandes de chéquiers s'explique par les mesures que la Région Centre a prises pour assurer une meilleure maîtrise financière de ce dispositif (notamment la dématérialisation des commandes de chéquiers), la possibilité de pouvoir utiliser un deuxième chèque cinéma de 4 € (pour un seul chèque la saison précédente) explique la hausse du taux d'utilisation.

Programme : Fonds Régional d'Art Contemporain

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 0717	FRAC Acquisition d'oeuvres	130 000,00	130 000,00
TOTAL		130 000,00	130 000,00

AP/AE Pluriannuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 4118	Equipement de réserves	16 000,00	16 000,00
2010 - 4117	Equipement informatique	5 000,00	5 000,00
TOTAL		21 000,00	21 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	3 398 268,00	2 107 500,00	-	62%	3 851 200,00	3 344 478,31
Fonctionnement	832 500,00	676 954,76	209 349,00	106%	-	-
Total	4 230 768,00	2 784 454,76	209 349,00	71%	3 851 200,00	3 344 478,31

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

FRAC Transfert et FRAC réserves

L'année 2010 a été marquée par la poursuite des travaux sur le site des Subsistances militaires à Orléans, qui comprennent la réhabilitation des bâtiments existants et la réalisation d'un bâtiment signal, Les Turbulences, des architectes Jakob+MacFarlane. Ils doivent s'achever fin 2011, en vue d'une inauguration du nouveau FRAC en septembre 2012.

Concernant le projet d'aménagement des réserves du FRAC à Saint-Jean-de-Braye, les travaux ont démarré en octobre 2010 et doivent s'achever en avril 2011.

FRAC : fonctionnement et acquisition

La Région a accru son soutien au fonctionnement du FRAC (629 500 € contre 542 000 €) afin de lui permettre de procéder au recrutement d'un chargé du mécénat, ainsi que de financer une première tranche de scénographie des collections permanentes, la réalisation d'un documentaire sur le projet du nouveau FRAC et l'édition de catalogues des collections d'art et d'architecture.

Par ailleurs, du fait de la poursuite des travaux sur le site des Subsistances militaires, il a été nécessaire de reloger une partie de l'équipe du FRAC dans des locaux situés dans le centre-ville d'Orléans. La Région a accordé au FRAC une subvention exceptionnelle de 31 330 € pour financer la location de bureaux temporaires en 2010, ainsi que les frais afférents à cette location (eau, téléphone, chauffage).

Enfin, en 2010, le FRAC Centre a poursuivi sa politique d'acquisition d'œuvres sur le thème des rapports entre l'art et l'architecture. La Région a participé au financement de ces nouvelles acquisitions à hauteur de 130 000 €.

Domaine : Politiques des pratiques artistiques - filières professionnelles

**Programme : Enseignement professionnel initial
et professionnalisation**

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	616 723,75	480 677,32	101 993,75	94%	-	-
Total	616 723,75	480 677,32	101 993,75	94%	-	-

(1) *Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)*

(2) *Titres émis*

(3) *(Mandaté + Reste à réaliser)/Voté*

La Région a poursuivi la politique destinée à soutenir la professionnalisation des jeunes artistes tels que des comédiens venant d'achever leur formation artistique initiale dans de grandes écoles d'art dramatique et des musiciens issus des établissements d'enseignement musical spécialisé.

Dans cette perspective, le dispositif le plus significatif (Jeune théâtre en région Centre, Centre dramatique régional de Tours – CDRT), qui bénéficie d'une subvention de 120 000 € en 2010 (103 400 € en 2009), initié en 2005 en collaboration avec la DRAC Centre et le CDRT, s'adresse exclusivement à des jeunes venant d'achever leur formation artistique initiale dans de grandes écoles d'art dramatique. Les jeunes comédiens ainsi retenus dans le cadre de cette cellule d'insertion acquièrent, au terme de deux années d'apprentissage, une pratique de plateau et une véritable connaissance du milieu théâtral professionnel en participant aux ateliers et aux créations du CDRT.

La Région Centre a également souhaité favoriser la professionnalisation de jeunes danseurs. Elle alloue à cet effet une subvention de 70 000 € à l'association « Europa danse », dirigée par Jean-Albert Cartier, ancien directeur du Théâtre Français de Nancy (Ballets de Lorraine).

Dans ce cadre, ont été également soutenues plusieurs structures musicales comme l'Orchestre Symphonique d'Orléans, l'Orchestre d'Harmonie de la Région Centre et l'Orchestre des Jeunes du Centre.

Programme : Développement des pratiques amateurs

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 0386	Acquisitions d'instrument de musique	116 000,00	114 750,00
TOTAL		116 000,00	114 750,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	116 000,00	114 450,06	-	99%	-	-
Fonctionnement	1 772 841,80	1 286 897,32	681 319,79	111%	-	-
Total	1 888 841,80	1 401 347,38	681 319,79	110%	-	-

(1) *Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)*

(2) *Titres émis*

(3) *(Mandaté + Reste à réaliser)/Voté*

Aux arts lycéens et apprentis

171 projets de sensibilisation des jeunes aux pratiques artistiques ont été soutenus en 2010 (contre 187 en 2009) dans le cadre de l'opération « Aux arts lycéens et apprentis ! ». Concernant, les deux dernières saisons, 180 projets ont été soutenus sur la saison 2010/2011 contre 158 sur la saison 2009/2010. On peut noter une augmentation régulière du nombre de projets financés depuis la création du dispositif en 2000 (90 projets).

Acquisition d'instruments de musique

En 2010, la Région a apporté des aides à 157 écoles de musique ou sociétés musicales (160 en 2009) pour l'achat d'instruments de musique pour un montant de 114 380 € (114 850 € en 2009).

Artistes amateurs : institutions, formations et manifestations

La Région apporte notamment son aide au Centre Pratique Vocales Instrumentales (CEPRAVOI) qui remplit une mission de formation et d'information dans le domaine des musiques vocales et du chant choral. Ses actions s'adressent plus particulièrement aux publics amateurs et aux professionnels qui les encadrent ou qui les forment.

La Région apporte également son soutien à des associations artistiques accomplissant un travail atypique de formation auprès de « publics empêchés » (handicapés, personnes âgées, hospitalisées, administrations pénitentiaires, etc.). En 2010, onze associations ont bénéficié de cette aide pour un total de 39 800 €.

SPORTS et JEUNESSE

BILAN

La politique sportive régionale dépasse les seules interventions mises en œuvre par la direction des sports. En effet, l'engagement de la collectivité se manifeste dans plusieurs de ses politiques, qu'il s'agisse, de l'aménagement du territoire (financement des équipements sportifs dans le cadre des contrats de pays et d'agglomération), de l'éducation (réalisation et rénovation de gymnases dans les lycées), du soutien au développement de l'emploi associatif (Cap Asso), de la formation (CFA), ou de la communication (partenariats avec les grands clubs). **Ce sont ainsi plus de 20 M€ qui ont été consacrés au sport en 2010 au travers de ces différentes politiques.**

Avec 8,575 M€ consacrés à la mise en œuvre d'une politique spécifique, la Région poursuit trois objectifs principaux en matière de sport :

- favoriser l'accès au sport de haut niveau et accompagner les sportifs de haut niveau ;
- favoriser le développement du mouvement sportif régional et des pratiques fédérales visant à développer le sport pour tous ;
- renforcer et améliorer les infrastructures sportives.

Parmi les actions entreprises dans ses trois directions en 2010, il convient de mettre l'accent sur les actions suivantes :

L'accès au haut niveau :

Initié en 2009, un dispositif avait été mis en place en faveur des jeunes sportifs afin de leur permettre de poursuivre leur parcours dans le monde du haut niveau. Cet engagement aux côtés des familles les plus durement touchées par la crise économique a été prolongé : ce sont 20 athlètes qui ont ainsi reçu une aide au cours de l'année.

Très largement orientée vers les jeunes compétiteurs, la politique régionale a permis d'accorder des soutiens individuels à plus de 270 sportifs de haut niveau et d'accompagner les 18 pôles espoirs implantés sur notre territoire.

Le développement du mouvement sportif régional :

312, c'est le nombre de manifestations soutenues en 2010. Au-delà du rayonnement des plus emblématiques d'entre elles, il est important de rappeler que ces rencontres constituent pour le mouvement sportif et pour la population en général des moments essentiels dans la vie de nos territoires. La place des associations sportives est particulièrement significative, avec plus de 600 000 licenciés en région Centre. 127 structures ont ainsi été aidées en 2010.

Enfin, et parce que la mise en réseau constitue un point essentiel de l'action régionale, une convention d'objectifs et de moyens a été signée en 2010 pour quatre ans entre notre collectivité, les services déconcentrés de l'Etat en charge du sport et le Comité régional Olympique.

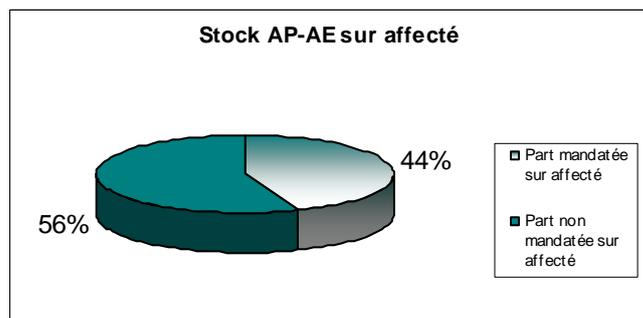
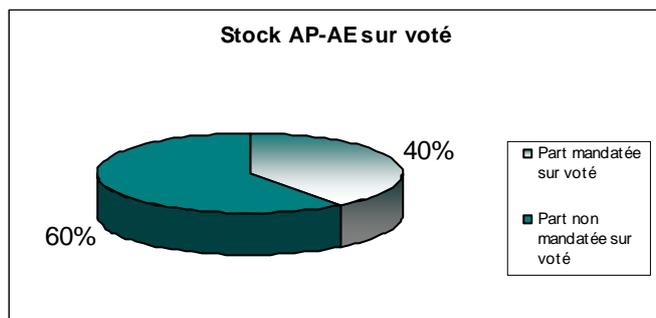
Infrastructures sportives :

Dans le cadre de son plan de soutien à l'économie, la Région Centre avait dégagé des moyens exceptionnels afin de financer de grands projets structurants. Pour le stade de la Vallée du Cher et le complexe footballistique de Vierzon, les premières tranches ont été lancées. La conduite du projet de construction du vélodrome de Bourges s'est poursuivie.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2010 (1)	Montant affecté au 31/12/2010 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2010 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2010 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2010 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2010 (6) = (2) - (4)
AP	38 152 523,60	34 387 751,23	3 764 772,37	15 003 062,61	23 149 460,99	19 384 688,62
AE	3 386 500,00	2 921 640,00	464 860,00	1 526 106,40	1 860 393,60	1 395 533,60

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement.



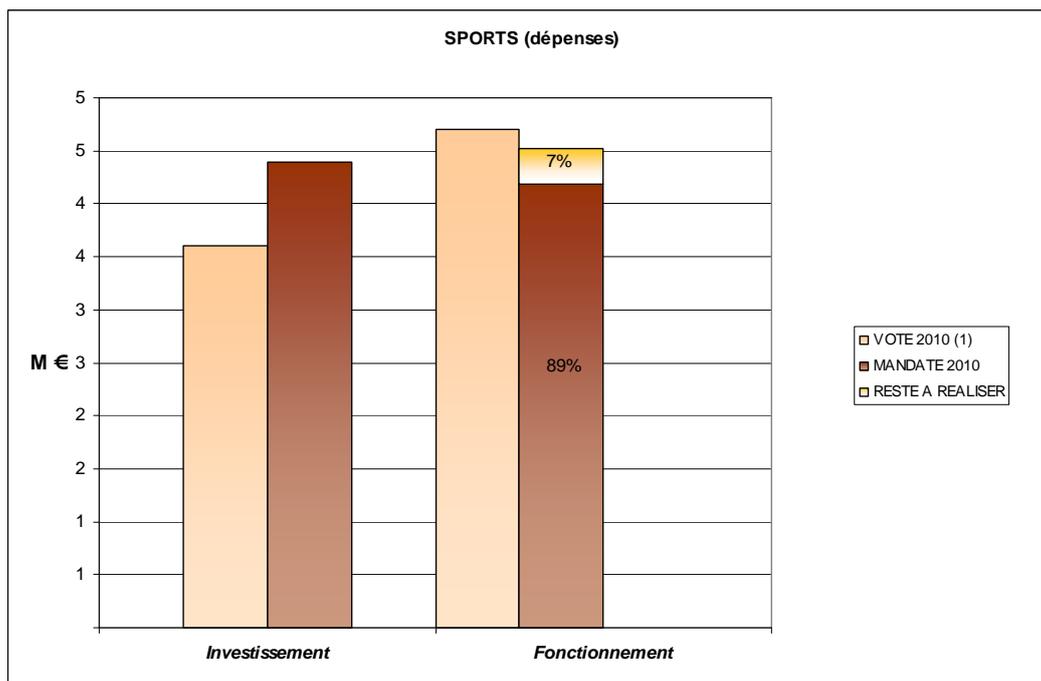
La réalisation globale des crédits de paiement

Sports et Jeunesse	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	3 604 075,00	4 389 127,36	-	122%	1 061 900,00	-
Fonctionnement	4 701 409,04	4 186 495,37	335 876,56	96%	9 000,00	8 986,00
Total	8 305 484,04	8 575 622,73	335 876,56	107%	1 070 900,00	8 986,00

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Programme : Soutien aux sports de haut niveau et à son accès

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	2 138 138,00	1 644 490,34	267 848,00	89%	-	-
Total	2 138 138,00	1 644 490,34	267 848,00	89%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

PROGRAMME ACCES AU HAUT NIVEAU

La politique sportive régionale d'accès au sport de haut niveau s'appuie sur une intervention en direction des sportifs eux-mêmes, mais également sur un soutien à des structures.

L'intervention en direction des sportifs :

- ✓ Sportifs de haut niveau :

274 sportifs de haut niveau ou « en devenir » ont bénéficié d'une subvention de la Région. Ainsi, 171 040 € ont été engagés pour leur formation hors région ou pour une aide individuelle lorsqu'ils sont inscrits sur les listes ministérielles dans les catégories « Jeune » et « Espoir ».

- ✓ Jeunes talents :

En 2009, la Région a initié un dispositif pour prendre en compte les difficultés rencontrées par les familles dans le contexte de la crise. En 2010, ce dispositif a été reconduit ; 20 dossiers ont été soutenus pour un crédit de 20 810 €.

L'intervention en direction des structures :

- ✓ Partenariat « grands clubs » :

1 069 000 € ont été consacrés au partenariat avec 42 clubs.

- ✓ Filière sportive régionale :

Avant d'atteindre le haut niveau, les jeunes sportifs peuvent être amenés à intégrer des structures permanentes d'entraînement. Ces structures, fruits de la politique particulière à chaque ligue ou comité régional, font l'objet d'une labellisation. Un crédit de 70 000 € a été engagé pour un soutien de 10 structures, représentant 10 disciplines.

- ✓ Pôles Espoir :

18 pôles Espoir, structures immédiatement situées à l'échelon supérieur à la filière régionale, sont implantés en région. Afin de préserver la santé physique et morale des jeunes qui y sont intégrés et qui ont une charge importante d'entraînement, la Région a affecté 239 400 € pour leur suivi médical.

Programme : Soutien au développement et à la structuration pratique sportive fédérale

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 0458	Aide à l'équipement des clubs	910 000,00	909 696,00
TOTAL		910 000,00	909 696,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			% (3)	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	1 000 000,00	943 866,14	-	94%	-	-
Fonctionnement	2 381 541,04	2 385 109,34	40 987,00	102%	-	-
Total	3 381 541,04	3 328 975,48	40 987,00	100%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Ce programme d'actions regroupe les interventions de la Région, tant en fonctionnement qu'en investissement, en faveur du sport pour tous ou sport de masse, à savoir :

- le soutien à l'organisation de manifestations sportives et éducatives,
- le soutien à l'équipement des clubs en matériel et en véhicules,
- le soutien au Comité Régional Olympique et Sportif Centre,
- le soutien aux ligues et comités régionaux via les contrats d'objectifs.

La Région a confirmé sa forte implication dans le soutien à l'organisation de manifestations sportives en mobilisant un budget de 1 432 000 €.

Ce sont ainsi 312 manifestations qui ont été soutenues, parmi lesquelles figurent des manifestations du plus haut niveau national, voire international telles que : le championnat de France féminin de vol à voile, des épreuves du Grand National d'équitation, les championnats de France de triathlon et duathlon, le championnat de France de natation petit bassin, le championnat de France de tennis de table élite, la phase finale de la coupe d'Europe des clubs champions féminin de judo, la manche Française de la coupe d'Europe de ski nautique etc.

Le soutien à l'équipement des clubs s'est traduit par l'affectation d'un budget de 910 000 € permettant ainsi d'accompagner 127 associations dans leur projet d'acquisition de véhicules (37 dossiers) et de matériels (90 dossiers).

Le partenariat et la concertation engagés avec le CROS Centre se sont confirmés. Le concours financier apporté par la Région au CROS a été de 143 000 €. Cette subvention permet notamment au CROS de couvrir ses charges locatives, de mettre en œuvre des projets dans les territoires (pays, agglomérations...), avec la mise en place de conseils associatifs sportifs et d'un diagnostic territorial sur les pratiques sportives et les équipements nécessaires.

Outre sa participation à la rédaction des Schémas Directeurs des Equipements Sportifs et à la Conférence Régionale des Sports, le CROS a conduit une étude sur les piscines en région Centre.

La Région a également signé en 2010 avec le CROS Centre et les services déconcentrés de l'Etat en charge des sports, une convention d'objectifs et de moyens pour la période 2010-2013 destinée à formaliser une gouvernance partagée et pérenne.

Dans le cadre de la nouvelle Olympiade qui conduira les athlètes de la région Centre aux Jeux Olympiques de Londres, le dispositif de contractualisation avec les structures régionales a été reconduit grâce à l'ouverture, en 2009, d'une autorisation d'engagement de 2 400 000 € pour 4 années.

30 conventions précisant les finalités, les objectifs, les moyens et les modalités mis en œuvre ont été renouvelées en 2010 avec les structures régionales des sports suivants: l'athlétisme, le sport automobile, l'aviron, le badminton, le basket, la boxe anglaise, le canoë-kayak, le cyclisme, les échecs, l'équitation, l'escrime, le sport universitaire, le football, le golf, la gymnastique volontaire, la gymnastique, le handball, le judo, le karaté, la natation, le rugby, le taekwondo, le tennis, le tennis de table, le tir, le triathlon, l'UFOLEP, l'UNSS, la voile et le vol à voile.

Programme : Financement d'installations sportives

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 0459	Construction d'installations sportives	1 790 000,00	1 790 000,00
TOTAL		1 790 000,00	1 790 000,00

AP/AE Abondées

N° AP	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2009 - 36014	CG 36 - Maison départementale des sports de Châteauroux	- 250 000,00	1 000 000,00	-
2008 - 1122	Entretien CREPS	30 000,00	101 700,00	71 698,00
TOTAL		- 220 000,00	1 101 700,00	71 698,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	2 604 075,00	3 445 261,22	-	132%	1 061 900,00	-
Fonctionnement	181 730,00	156 895,69	27 041,56	101%	9 000,00	8 986,00
Total	2 785 805,00	3 602 156,91	27 041,56	130%	1 070 900,00	8 986,00

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les installations sportives :

En 2010, 35 projets ont été soutenus pour un montant global de crédits affectés de 1 790 000 €.

Les communes ou communautés de communes, le plus souvent propriétaires des équipements sportifs, sont principalement bénéficiaires de ce dispositif (24 dossiers sur 35 subventionnés)

mais 11 associations sportives ont également élargé à ce programme. La majorité de ces projets sera finalisée dans le courant de l'année 2011.

Les crédits mandatés au titre des subventions votées en 2010 ou antérieurement se sont élevés à 1 758 128 €.

Au-delà du dispositif de soutien aux installations sportives, la Région avait décidé en 2009 de mettre en œuvre des moyens exceptionnels dans le cadre de son plan de soutien à l'économie : dans le secteur du sport, quatre actions ont ainsi été identifiées :

✓ **Stade de la Vallée du Cher à Tours**

La complexité du projet et la nécessité de prendre en compte des normes fédérales qui permettraient au stade de la vallée du Cher d'accueillir une équipe de division nationale 1 ont fait prendre du retard à cette opération.

Une première subvention de 279 200 €, sur une autorisation de programme de 3 M€, a été votée par la Commission permanente le 4 novembre 2010. Elle concerne la rénovation du revêtement du terrain dont le coût des travaux s'élève à 698 000 € HT. 139 600 € ont été mandatés au titre du 1^{er} acompte.

✓ **Complexe footballistique de Vierzon**

Une subvention de 1 500 000 € a été accordée à la Ville de Vierzon, par délibération de la Commission permanente du 29 janvier 2010, pour la création d'un complexe footballistique ; les travaux financés concernent la réalisation d'un terrain synthétique et d'un terrain d'entraînement, et la construction de tribunes et de vestiaires. Un premier acompte d'un montant de 750 000 € a été versé en 2010 à la Ville de Vierzon.

✓ **Maison Départementale des Sports de Châteauroux**

Le Département de l'Indre a décidé, dans le cadre de son propre Plan de Relance, de revoir le coût du projet, ce qui modifie nécessairement le programme, le calendrier et le plan de financement.

La participation de la Région pour la réalisation de ce projet a ainsi été diminuée de 250 000 € ; elle s'élève désormais à 1 000 000 €.

Les crédits de paiement votés en 2010 n'ont donc pas pu être consommés.

✓ **Vélodrome de Bourges**

La Région Centre, maître d'ouvrage de l'opération, a voté une autorisation de programme d'un montant de 16 480 000 € correspondant au coût total TTC du projet. Elle a décidé de confier la réalisation de cette opération à un mandataire, la SEM TERRITORIA.

En 2010, un crédit de 734 999 € a été mandaté pour la rémunération du mandataire et 146 290 € pour l'organisation du jury de concours et l'indemnisation des candidats non retenus.

Le CREPS de Bourges

La convention, adoptée par la Commission permanente du 14 novembre 2008, définit les modalités de mise à disposition du CREPS (établissement public placé sous la responsabilité du ministère en charge des sports). Cette mise à disposition à titre gratuit concerne un ensemble de bâtiments, d'installations et d'équipements utilisés exclusivement pour les missions précisées dans la convention.

La Région Centre assume pour ce qui la concerne les obligations du propriétaire pour les biens qu'elle a mis à disposition du CREPS, notamment les grosses réparations visées à l'article 606 du code civil. De plus, la Région, prend en charge l'acquisition d'équipements sportifs et techniques.

L'ensemble de ces dépenses fait l'objet d'une programmation pluriannuelle, en liaison avec le CREPS, conformément à la convention précitée.

En 2010, 33 533 € ont été mandatés au titre des équipements du CREPS.

TERRITOIRES SOLIDAIRES

BILAN

La solidarité régionale envers les habitants de l'ensemble de la région Centre s'exprime essentiellement au travers du soutien à des projets structurants, capables de renforcer l'attractivité des territoires, du développement de l'offre de services à la population, ainsi qu'au travers de l'amélioration de l'hébergement pour les plus démunis.

C'est ainsi que le budget 2010 « Territoires solidaires » a mobilisé plus de **87 M€**, dont plus de 55 M€ dans le cadre des différents contrats territoriaux, privilégiés par la Région pour accompagner des projets élaborés au plus près des préoccupations locales, dans le cadre de dynamiques partagées de développement territorial durable.

La lecture transversale du budget « Territoires solidaires » permet de mettre en exergue les grands thèmes soutenus à ce titre par la Région :

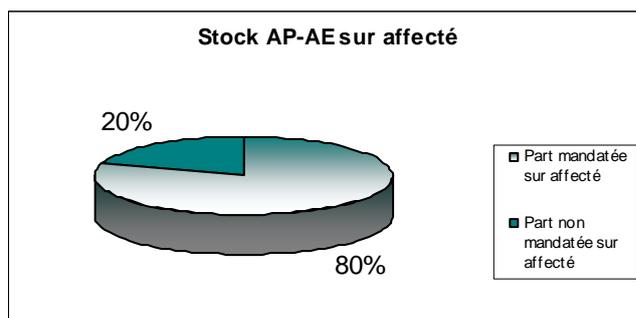
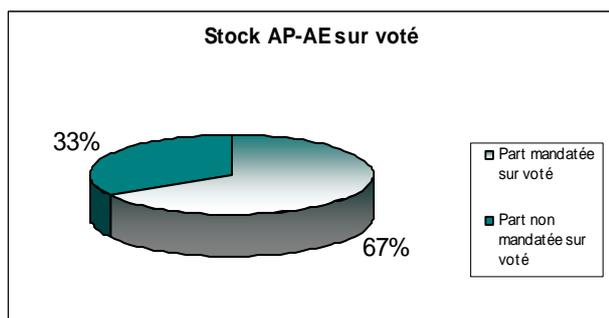
- **L'Habitat** a bénéficié de plus de 23 M€, dont 6,56 M€ en faveur des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes. Le reste correspond essentiellement à la production ou à la réhabilitation du parc locatif social dans le cadre des Cœurs de Village (7,61 M€), Contrats d'Agglomérations (6,2 M€) ou de Pays (1,7 M€) et conventions Région – Département (près de 1 M€).
- Parallèlement, environ 15,4 M€ ont été mandatés en direction de projets d'aménagements **d'espaces urbains** ou de lieux d'animation locale.
- **Les quartiers d'habitat social**, au-delà des crédits du volet logement, bénéficient également de la solidarité régionale : 1,409 M€ mandatés au titre de l'enveloppe de solidarité Rénovation Urbaine et 0,5 M€ au titre des Contrats de Ville 2000-2006.
- **Les projets structurants**, à caractère économique (zones d'activités et immobilier d'entreprises), touristique ou urbain, représentent quant à eux en investissement près de 15 M€, dont plus de la moitié au titre des Contrats territoriaux, auxquels s'ajoutent 1,650 M€ pour le fonctionnement des 2 aéroports d'intérêt régional.
- **Les équipements sportifs ou culturels** ont bénéficié de 11,9 M€ (6,6 M€ pour le sport et 5,3 M€ pour des salles de spectacles, bibliothèques, écoles de musique ...).
- **Les services** à la population ont été soutenus à hauteur de 6,9 M€, essentiellement dans le cadre des Contrats territoriaux (6,1 M€), avec près de 0,9 M€ en direction de projets de maisons de santé.
- **Les aménagements liés à la mobilité** (principalement transports en site propre, circulations douces) ont bénéficié de mandaterments à hauteur de 1,9 M€.
- **Les projets de développement local** captent l'essentiel des crédits restants, dont notamment 1,8 M€ pour l'agriculture (soutien à l'élevage, circuits courts de vente, agriculture biologique ...) et 1,5 M€ pour le volet « environnement » des Contrats.

Les politiques d'aménagement du territoire s'inscrivent toutes dans une approche de développement durable privilégiant une élaboration participative des projets, une prise en compte des publics spécifiques (jeunes, personnes âgées, personnes en insertion, publics handicapés ...), une analyse économique des projets, et portant une attention soutenue aux questions environnementales (efficacité énergétique, mobilité durable, maîtrise de l'étalement urbain, préservation de la biodiversité ...).

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2010 (1)	Montant affecté au 31/12/2010 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2010 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2010 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2010 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2010 (6) = (2) - (4)
AP	1 031 063 633,50	858 554 171,28	172 509 462,22	689 403 643,38	341 659 990,12	169 150 527,90
AE	7 263 000,00	5 410 752,97	1 852 247,03	1 168 811,77	6 094 188,23	4 241 941,20

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement.



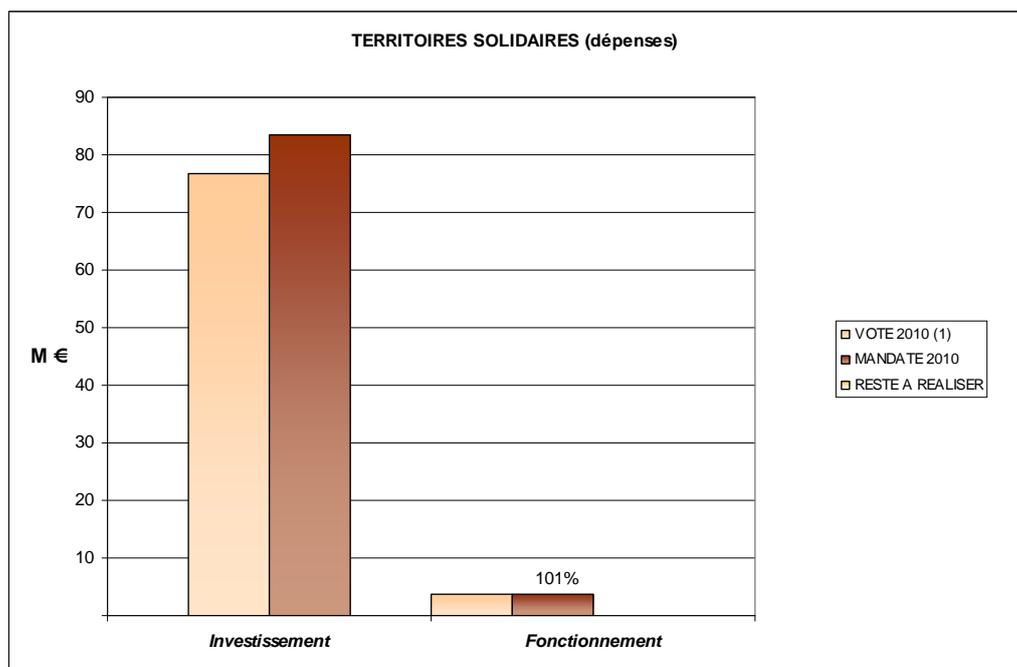
La réalisation globale des crédits de paiement

Territoires Solidaires	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	76 786 991,00	83 538 316,35	-	109%	-	-
Fonctionnement	3 716 913,74	3 739 605,44	-	101%	82 677,24	82 677,24
Total	80 503 904,74	87 277 921,79	-	108%	82 677,24	82 677,24

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Des transferts de crédits de fin d'année ont permis de réaliser le budget Territoires solidaires à hauteur de 108%.

Domaine : Contrats régionaux

	THEMES																TOTAL	
	Politiques	Agriculture	Communi	Culture	Energie	Economie	Environnem	Habitat	Qualité de Vie	Services	Sport	Tourisme	TIC	Formation	BIO DIV	Transports		Annulation titres
PAYS 1	9 949,00	10 683,23				554 215,34	5 928,23	10400,00	55 263,44	54 900,00		122 381,03					44 639,00	868 359
PAYS FS																		0
Total Pays1	9 949,00	10 683,23	0,00			554 215,34	5 928,23	10 400,00	55 263,44	54 900,00	0,00						44 639,00	868 359
Total Pays2	1 548 761,49		1 776 102,21			4 401 488,26	756 187,89	1 657 550,00	4 277 713,48	3 924 978,01	3 428 684,30	2 152 584,12	3 000,00	180 000,00		28 450,00		24 135 500
Total Pays3	171 850,00			21 940,00		42 500,00	37 950,00		25 250,00	285 070,00	111 022,00	207 300,00		33 100,00	28 700,00	32 800,00		997 482
Total Pays 1/2 et 3 G	1 730 560,49	10 683,23	1 776 102,21	21 940,00		4 998 203,60	800 066,12	1 667 950,00	4 358 226,92	4 264 948,01	3 539 706,30	2 359 884,12	3 000,00	213 100,00	28 700,00	61 250,00		24 135 500
Total aggl 1 (1997 0162)			764 068,90 €			4 500,00 €		27 165,20 €										795 734
total aggl2	85 574,77 €		1 148 720,00			2 359 595,56	575 550,00	5 787 214,00	5 085 280,72	1 379 754,80	1 660 092,50	384 859,90				695 181,40		19 161 734
total aggl3			1 059 700,00	101 500,00		1 078 000,00	34 000,00	408 450,00			1 341 927,49					1 161 510,00		5 185 087
TOAL AGGLO	85 574,77	0,00	2 972 488,90			3 442 005,56	609 550,00	6 222 829,20	5 085 280,72	1 379 754,80	3 002 019,99	384 859,90	0,00	0,00	0,00	1 856 691,40		25 142 555
Villes Moyennes 1ere G			425 578,00					303 513,50	390 259,00	458 000,00	64 080,00	183 000,00						1 824 431
Villes Moyennes 2em G			109 500,00					160 000,00										269 500
total Villes Moyennes	0,00	0,00	535 078,00	0,00	0,00	0,00	0,00	463 513,50	390 259,00	458 000,00	64 080,00	183 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 093 931

Programme : Contrats d'agglomération

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	(3)		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	795 734,10	-	0%	-	-	
Fonctionnement	-	-	-	0%	-	-	
Total	-	795 734,10	-	0%	-	-	

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les Contrats d'Agglomération de 1^{ère} génération sont tous achevés et un peu moins de 0,3 M€ restaient à mandater au 31 décembre 2010. 0,795 M€ ont été mandatés en 2010 suite à des virements réalisés sur l'exercice, notamment sur l'agglomération de Montargis pour plus de 0,7 M€ (Médiathèque à Amilly).

Programme : Contrats régionaux d'agglomération

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Pluriannuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 1462	Contrat régional d'agglomération Orléans 3G	40 310 000,00	-
TOTAL		40 310 000,00	-

AP/AE Abondées

N° AP	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2007 - 0861	Contrat régional agglomération du pays des châteaux et du blésois	3 465 000,00	15 465 000,00	13 649 098,55
TOTAL		3 465 000,00	15 465 000,00	13 649 098,55

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	19 721 600,00	24 346 821,30	-	123%	-	-
Fonctionnement	160 250,00	98 896,50	-	62%	-	-
Total	19 881 850,00	24 445 717,80	-	123%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Contrats régionaux d'agglomération (2^{ème} génération)

En 2010, l'AP relative au contrat régional de pays des Châteaux et de l'agglomération blésoise a été ajustée pour prendre en compte l'enveloppe de performance à hauteur de 3,465 M€

La situation au 31/12/2010 des contrats régionaux d'agglomération est la suivante :

AGGLOMERATION 2G	VOTE	ENGAGE	DONT ENGAGE EN 2010	MANDATE	DONT MANDATE EN 2010
TOURS	38 700 000	33 123 985	0	32 043 060	1 993 285
ORLEANS	39 406 000	37 570 268	6 060 833	32 701 436	6 484 686
BOURGES	15 750 000	7 455 581	4 103 811	6 355 385	3 395 376
CHARTRES	12 459 800	3 165 843	0	322 668	216 977
MONTARGIS	8 182 700	4 652 790	1 142 910	3 790 955	1 519 225
CASTELROUSSIN	15 741 000	12 592 169	2 774 374	11 619 000	2 393 993
BLOIS	12 000 000	12 767 998	5 362 966	8 020 550	2 251 149
DREUX	8 050 000	2 202 041	667 713	1 971 571	907 043
TOTAL	150 289 500	113 530 675	20 112 607	96 824 625	19 161 734

Un peu plus de 19 M€ ont été payés en 2010 pour ces Contrats de 2^{ème} génération, qui sont désormais mandatés à plus de 66%, les volumes les plus importants concernant Orléans et Bourges.

Les crédits ont été essentiellement mobilisés en faveur du logement (5,79 M€), d'équipements sportifs et culturels (2,81 M€), de projets économiques (2,4 M€), d'opérations liées à la qualité de vie (5 M€) et aux services à la population (1,4 M€).

Contrats régionaux d'agglomération (3^{ème} génération)

Le principe d'une 3^{ème} génération de Contrats a été voté en décembre 2007. Ceux-ci permettent, dans le prolongement des précédents, d'accompagner le développement des 8 agglomérations structurant le territoire régional, avec une prise en compte accrue des priorités régionales de développement durable.

Le contrat régional d'agglomération d'Orléans a été signé le 13 septembre 2010 pour un montant total de 40,31 M€ dont 0,235 M€ en fonctionnement.

La situation au 31/12/2010 des contrats régionaux d'agglomération 3G est la suivante :

AGGLOMERATION 3G	VOTE	ENGAGE	DONT ENGAGE EN 2010	MANDATE	DONT MANDATE EN 2010
TOURS	38 919 000	9 663 187	7 237 487	5 712 337	5 185 087
TOURS Fonctionnement	641 000			165 497	98 897
Sous total : TOURS	39 560 000	9 663 187	7 237 487	5 877 834	5 283 984
ORLEANS	40 075 000	0	0	0	0
ORLEANS Fonctionnement	235 000	0	0	0	0
Sous total : ORLEANS	40 310 000	0	0	0	0

Les crédits mandatés concernent notamment les thématiques suivantes : culture (20,4 %), économie (20,8 %), sports (25,9 %) et transports (22,4 %).

Programme : Contrats de villes moyennes

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Abondées

N° AP	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2007 - 1902	Contrat de ville moyenne de Lamotte-Beuvron	21 000,00	289 000,00	-
2008 - 1924	Contrat de ville moyenne de Loches	10 000,00	409 000,00	-
TOTAL		31 000,00	698 000,00	-

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	1 836 750,00	2 093 930,50	-	114%	-	-
Fonctionnement	-	-	-	0%	-	-
Total	1 836 750,00	2 093 930,50	-	114%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Cette politique vise le renforcement des fonctions d'animation et d'organisation urbaines des villes moyennes, autour de 3 axes d'intervention : valorisation de l'espace urbain, amélioration de l'accueil des populations, amélioration de la qualité de vie.

Deux AP ont été ajustées en 2010 du fait de l'augmentation de la population de villes de Lamotte-Beuvron et Loches.

Le total des mandats 2010 s'élève à 2,094 M€ dont 1,823 M€ pour les 1^{ers} contrats de Chateaudun, La Ferté-Saint-Aubin, Beaugency, Amboise, Vierzon, Mehun, Château-Renault, et Vendôme, et 0,270 M€ pour le 2^{ème} contrat de Montlouis.

Programme : Contrats de pays

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	1 812 800,00	868 359,38	-	48%	-	-
Fonctionnement	-	-	-	0%	-	-
Total	1 812 800,00	868 359,38	-	48%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les 31 Contrats de Pays de 1^{ère} génération sont tous achevés, et les derniers engagements ont eu lieu en 2008 pour un montant total de 162 M€.

Au 31 décembre 2010, le total des mandats représente 157,668 M€ (dont 0,868 M€ mandatés sur 2010 hors fonds sud) concernant essentiellement les pays Chartrain, Drouais, et Touraine Côté Sud.

Enfin, le reste à mandater au 31/12/2010 sur ces contrats s'élève à environ 0,8 M€.

Les crédits non mandatés ont été transférés vers les Contrats de 2^{ème} génération.

Programme : Contrats régionaux de pays

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Abondées

N° AE	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2009 - 1840	Contrat régional de pays 3G	2 000 000,00	3 350 000,00	2 478 600,00
TOTAL		2 000 000,00	3 350 000,00	2 478 600,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	23 364 400,00	25 132 981,81	-	108%	-	-
Fonctionnement	2 001 344,48	1 945 812,87	-	97%	-	-
Total	25 365 744,48	27 078 794,68	-	107%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Contrats régionaux de Pays (2^{ème} génération) :

Au 31 décembre 2010, les 2/3 des crédits contractualisés étaient mandatés (108,85 M€), 6 contrats s'étant achevés en 2010 : Val de Creuse-Val d'Anglin, Berry-Saint-Amandois, Perche, Boischaut-Nord, Loire-Val d'Aubois et Sologne-Val Sud.

La situation au 31/12/2010 des contrats régionaux de pays est la suivante :

CONTRATS REGIONAUX DE PAYS 2° Génération	AP VOTE	ENGAGE	DONT ENGAGE 2010	MANDATE TOTAL	DONT MANDATE 2010
BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS (45)	6 440 000	5 553 026	0	5 382 972	440 256
BRENNE (36)	5 177 000	5 120 136	0	5 009 151	118 790
SANCERRE - SOLOGNE (18)	6 074 000	5 875 595	0	5 659 222	437 088
ISSOUDUN ET CHAMPAGNE BERRICHONNE (36)	6 006 000	5 889 400	0	5 879 075	331 340
VENDOMOIS (41)	6 462 000	6 372 934	0	6 298 531	961 840
PERCHE (28)	5 700 000	5 079 994	0	4 962 429	1 457 772
VAL DE CREUSE VAL ANGLIN (36)	4 765 000	4 658 841	684 869	4 463 537	1 547 789
BERRY ST AMANDOIS (18)	7 369 000	7 156 436	1 930 191	6 533 539	1 787 903
LOIRE VAL D'AUBOIS (18)	3 939 000	4 300 328	364 540	4 124 625	588 580
SOLOGNE VAL SUD (45)	4 567 000	4 506 172	1 633 636	3 961 579	1 959 439
BOISCHAUT NORD (36)	5 317 000	4 436 980	1 889 432	3 787 115	1 745 305
LA CHATRE EN BERRY (36)	5 862 000	5 742 862	2 660 527	4 064 343	1 281 305
VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS (41)	9 048 000	7 145 156	1 411 919	5 769 034	797 130
BEAUCE - VAL DE LOIRE (41)	4 384 000	3 997 485	681 000	3 235 230	433 553
LOIRE - BEAUCE (45)	5 609 000	2 258 361	471 700	1 953 936	678 921
LOIRE TOURAINE (37)	12 156 000	9 267 840	2 490 768	7 062 129	1 587 430
DUNOIS (28)	5 269 000	4 333 398	1 343 682	3 930 714	1 439 148
GIENNOIS (45)	6 186 000	4 538 475	452 575	3 944 956	671 215
LOIRE NATURE (37)	4 468 000	4 311 078	752 800	3 493 672	640 658
FORÊT D'ORLEANS - VAL DE LOIRE (45)	5 262 000	2 592 009	739 486	2 231 717	551 686
TOURAINE COTE SUD (37)	7 498 000	3 294 095	747 827	2 969 800	560 151
VIERZON (18)	8 005 000	3 979 345	618 200	3 529 584	820 752
INDRE ET CHER	4 761 000	4 041 697	542 500	3 392 115	1 177 559
GRANDE SOLOGNE (41)	5 575 000	1 610 558	19 800	1 413 225	593 424
CHINONNAIS (37)	9 546 000	4 103 294	1 308 950	2 701 135	1 231 616
BOURGES (18)	7 081 000	3 309 595	230 400	3 099 183	294 850
TOTAUX	162 526 000	123 475 089	20 974 802	108 852 550	24 135 500

Les crédits 2010 ont essentiellement été mobilisés en direction des infrastructures d'accueil économique (4,4 M€), de la Qualité de vie (4,3 M€), des services à la population (3,9 M€), du Sport (3,4 M€), du tourisme (2,15 M€), de la Culture (1,78 M€) et de l'Habitat (1,66 M€).

Contrats régionaux de Pays (3^{ème} génération) :

Les Contrats de 3^{ème} génération, sont la traduction opérationnelle de la rencontre entre la stratégie régionale d'aménagement du territoire et le projet de territoire du pays, avec une

prise en compte accrue des priorités régionales de développement durable. Ils s'inscrivent dans une démarche d'agenda 21.

En 2010, la Commission Permanente régionale a validé les programmes d'actions de 5 Pays (Chartrain, Brenne, Sancerre-Sologne, Gâtinais et Vendômois) dont la part de fonctionnement représente 2,164 M€.

La situation au 31/12/2010 des contrats régionaux de pays 3G est la suivante :

CONTRATS REGIONAUX DE PAYS 3° Génération	APG VOTE	ENGAGE	DONT ENGAGE 2010	MANDATE TOTAL	DONT MANDATE 2010
GATINAIS 3G	6 130 000	851 800	851 800	17 900	17 900
CHATRAIN 3G	10 320 000	806 700	806 700	78 900	78 900
BEAUCE 3G	3 690 000	513 800	513 800	322 820	322 820
ISSOUDUN 3G	6 010 000	537 800	313 000	344 440	297 790
BRENNE 3G	5 180 000	1 057 900	1 057 900	62 800	62 800
SANCERRE SOLOGNE 3G	6 070 000	464 200	464 200	217 272	217 272
VENDOMOIS 3G	6 462 000	0	0	0	0
DROUAIS 3G	4 720 000	0	0	0	0
BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS 3G	6 310 000	0	0	0	0
TOTAL INVESTISSEMENT	54 892 000	4 232 200	4 007 400	1 044 132	997 482
FONCTIONNEMENT 3G		266 400	212 400	112 268	105 768
TOTAL FONCTIONNEMENT	0	266 400	212 400	112 268	105 768

997 482 € ont été mandatés en investissement sur 2010, notamment en faveur des Pays de Beauce (1/3 des mandatements 2010) d'Issoudun (environ 1/3 des crédits mandatés en 2010), Sancerre-Sologne (Environ 22% des crédits mandatés) et le reste pour les pays Chartrain, Brenne et Gâtinais.

Les crédits mandatés concernent notamment les thématiques suivantes : les Services (28,6 %), le Tourisme (20,8 %), le Sport (11,1 %),

Concernant le fonctionnement, l'année 2010 a permis de mandater 1,945 M€ correspondant essentiellement à l'animation des Pays.

Domaine : Cœurs de village

Programme : Cœurs de village

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 0154	Cœurs de village	15 000 000,00	14 661 242,00
TOTAL		15 000 000,00	14 661 242,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	12 250 000,00	13 564 954,42	-	111%	-	-
Fonctionnement	-	-	-	0%	-	-
Total	12 250 000,00	13 564 954,42	-	111%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'AP 2010 a permis de financer 260 opérations pour un montant de subventions attribuées de 14,928 M€, avec un marché de travaux de plus de 44,63 M€ TTC aux artisans, aux petites et moyennes entreprises du bâtiment et des travaux publics répartis sur l'ensemble du territoire régional.

Attribuée au bénéfice de 32 EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale), 136 communes rurales, et 13 bénéficiaires divers, cette enveloppe est répartie comme suit :

- 390 700 € pour les études,
- 6 861 000€ pour l'acquisition-amélioration de 249 logements
- 2 100 000 € pour l'acquisition-viabilisation de terrains préalable à la construction de 124 logements,
- 388 100 € pour les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat,
- 5 188 600 € pour l'aménagement d'espaces publics et les opérations de ravalement de façades.

Les crédits mandatés en 2010 représentent 13,565 M€, grâce à un transfert de crédits d'un peu plus d'1 M€. Cette bonne consommation s'explique par le solde des dernières opérations générées par les AP de 2004 à 2007 pour plus d'1,32 M€, mais également par le paiement des mandats relatifs aux acomptes et soldes obligatoires avant le 30 novembre de chaque année pour les opérations engagées entre 2008 à 2010 (12,245 M€ dont 1/3 sur les engagements 2010).

Domaine : Villes et logements

**Programme : Politique de la ville
(CPER 2000 – 2006)**

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	479 677,00	513 903,00	-	107%	-	-
Fonctionnement	-	-	-	0%	-	-
Total	479 677,00	513 903,00	-	107%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les mandatements réalisés en 2010 concernent essentiellement des opérations financées dans le cadre des contrats de villes d'Orléans et Blois au titre du contrat de plan 2000-2006. Le reste à mandater est d'environ 0,250 M€ au 31/12/2010.

Programme : Logements et services à la population

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Abondées

N° AP	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2008 - 37003	CG 37 - Hébergement des personnes âgées	875 000,00	4 245 000,00	3 570 000,00
2008 - 45003	CG 45 - Logement	500 000,00	1 000 000,00	944 000,00
2008 - 45004	CG 45 - Hébergement des personnes âgées et handicapées	200 000,00	1 715 000,00	1 026 000,00
2008 - 7202	VT - Maintien à domicile des personnes âgées	285 000,00	685 000,00	-
2009 - 1772	Rénovation urbaine: enveloppe de solidarité	3 421 000,00	6 271 000,00	2 699 700,00
TOTAL		5 281 000,00	13 916 000,00	8 239 700,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	10 094 764,00	9 761 564,02	-	97%	-	-
Fonctionnement	49 500,00	44 140,69	-	89%	-	-
Total	10 144 264,00	9 805 704,71	-	97%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Ce programme d'actions regroupe les interventions régionales en faveur du logement social activées en dehors de la politique Cœurs de Village et en dehors des Contrats territoriaux :

Contrat de plan et conventions Région-Départements 2000-2006 :

- Opérations en faveur de l'amélioration du logement des jeunes et du maintien à domicile des personnes âgées, au titre de l'article 27-2 du CPER 2000-2006 : 438 289 € mandatés en 2010
- Hébergement pour personnes âgées dépendantes : 1 778 109 € ont été mandatés en 2010 au titre de l'article 28 du CPER (892 756 €) et au titre des conventions Région – Département de l'Indre, et du Cher 2000-2006 (885 353 €).

Contrat de projets 2007-2013 :

Le volet territorial du CPER 2007-2013 regroupe :

- Le maintien à domicile des personnes âgées par l'installation d'ascenseurs. L'AP a été abondée de 285 000 € pour pouvoir engager les crédits relatifs à la seule opération recensée au titre du CPER (à Tours).
- Le logement des jeunes : 110 615 € ont été mandatés sur les opérations engagées en 2009 (Les FJT « Moulin d'Habert » à Château Renault et FJT « Les Acacias » à Orléans)
- les maisons de santé pluridisciplinaires : 7 opérations ont été engagées en 2010 pour 1,968 M€ et ont fait l'objet de mandats à hauteur de 434 400 €
- les services à la population : 3 opérations engagées en 2010 pour 745 655 € (mandatés : 382 827 €)
- Fonds Santé Solidarité : 2 opérations dans l'Indre (Vatan et Clion/Indre) ont été engagées pour un montant total de 3,281 M€ et 0,525 M€ de mandatés sur cette ligne.

Conventions Région/Départements 2007-2013 :

- Hébergement des personnes âgées :

Toutes les conventions comportent un volet de solidarité régionale envers les personnes âgées dépendantes et handicapées.

	Engagé 2010	Mandaté 2010
En M€	Hébergt PA	Hébergt PA
Cher	0	1,475
Eure-et-Loir	0	0,799
Indre	0,588	0,500
Indre-et-Loire	0	1,485
Loir-et-Cher	0	0
Loiret	0,600	0
TOTAL	1,188	4,259

Les abondements des AP de l'Indre-et-Loire et du Loiret devaient permettre d'engager les opérations d'Amilly (37), qui était prévue en fin d'année 2010, et d'Olivet, qui est reportée sur 2011.

Au total, 2 opérations ont été engagées en 2010, pour un total de 84 lits restructurés ou créés.

- Volet logement

La Région a défini le logement social comme un objectif prioritaire des Conventions Région – Départements 2007-2013. Elle a conventionné avec les 6 départements pour un montant global de 8,022 M€.

	Investissement Engagé 2010			Investissement Mandaté 2010			Fonctionnement	
	Logement	Résidences adaptées PA	Total 2010	Logement	Résidences adaptées PA	Total	Engagé 2010	Mandaté 2010
							Logement	
Cher	0,026	0	0,026	0,067	0	0,067	0	0,011
Eure-et-Loir	0	0	0	0,047	0	0,047	0	0
Indre	0	0,108	0,108	0	0,068	0,068	0	0,033
Indre-et-Loire	0	0	0	0,026	0	0,026	0	0
Loir-et-Cher	0,040	0	0,040	0,0125	0	0,0125	0	0
Loiret	0,944	0	0,944	0,202	0	0,202	0	0
TOTAL	1,010	0,108	1,118	0,3545	0,068	0,4225	0	0,044

Les volets logement des 6 conventions Région – Départements représentent 7,695 M€ en investissement et 0,327 M€ en fonctionnement.

En 2010, 1,12 M€ ont été affectés en investissement dont 0,94 M€ pour des opérations de création et d'aménagement de 220 logements locatifs sociaux dans le Loiret et 0,1 M€ pour l'adaptation de logements des personnes âgées dans l'Indre.

Sur cet exercice, 422 500 € ont été mandatés en investissement, principalement pour des opérations dans le Cher, l'Indre, l'Eure-et-Loir et le Loiret. Enfin 44 000 € pour l'animation du Programme d'Intérêts Général (PIG) relatif à l'adaptation des logements des personnes âgées et handicapées dans l'Indre et l'aide à la première installation des jeunes dans le Cher.

Enveloppe de solidarité pour la rénovation urbaine

La convention cadre signée en mars 2007 par la Région, l'Etat et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), détermine les engagements financiers de la Région et de l'ANRU pour permettre la réalisation du Programme National de Rénovation Urbaine en région Centre.

Les financements régionaux s'exercent essentiellement dans le cadre des Contrats territoriaux. Toutefois, compte de l'importance de certains programmes de rénovation urbaine, il a été convenu qu'une enveloppe de solidarité spécifique serait activée pour un montant total d'environ 12,8 M€.

A ce titre, en 2010, 4 projets ont été soutenus en direction du Projet Rénovation Urbaine (PRU) de Blois pour un montant total de 2 549 700 € (mandatés 2010 : 1 409 745 €). Les engagements pour le PRU de Chateaudun commenceront en 2011.

Domaine : Opérations d'aménagement du territoire

Programme : Aménagement du territoire

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010-0702	Equipements structurants : fond sud	2 500 000,00	2 450 948,00
TOTAL		2 500 000,00	2 450 948,00

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
AP 2010 - 1773	Aéroport de Châteauroux: Investissement sur le patrimoine régional	600 000,00	600 000,00
AE 2010 - 1776	Pré-diagnostics conseils Plan Isolation	300 000,00	300 000,00
TOTAL		900 000,00	900 000,00

AP/AE Abondées

N° AP/AE	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
AP 2008 - 7204	Projets structurants	5 000 000,00	10 000 000,00	6 482 648,24
AP 2008 - 18007	CG 18 - Maisons de solidarité	450 000,00	900 000,00	750 017,00
AE 2008 - 7253	VT - FRAC Territoires (fonct)	250 000,00	1 000 000,00	835 134,80
TOTAL		5 700 000,00	11 900 000,00	8 067 800,04

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	7 227 000,00	6 460 067,82	-	89%	-	-
Fonctionnement	1 505 819,26	1 650 755,38	-	110%	82 677,24	82 677,24
Total	8 732 819,26	8 110 823,20	-	93%	82 677,24	82 677,24

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Contrat de plan 2000-2006 et convention Région-Département Indre-et-Loire 2000-2006:

En 2010, un peu plus de 0,532 M€ ont été mandatés dans le cadre de l'article 26 du CPER 2000-2006, notamment pour solder des opérations aidées au titre des grands projets et 0,526 M€ au titre de la convention Région-Département (zone d'activité de Sorigny).

Fonds de Développement du Sud :

L'enveloppe 2010 a permis d'engager 8 opérations pour un total de 2,45 M€.

Les mandatements 2010 (plus de 1,507 M€) correspondent notamment à des engagements de 2008 et 2009 et le reste à des engagements 2010.

Contrat de projets 2007-2013 (volet territorial) et conventions Régions-Départements 2007-2013

Le volume des engagements et des mandatements 2010 se décline de la manière suivante :

<u>VT DU CPER 2007-2013</u>	investissement		fonctionnement		commentaires
En M€	Engagé 2010	Mandaté 2010	Engagé 2010	Mandaté 2010	
Développement durable et attractivité des agglomérations et des villes moyennes	2,469	0,212			5 projets ont été soutenus en 2010 par la Région pour la reconversion des friches Matra à Romorantin, Médicis et Laplace à Blois, ancienne gare du Blanc, lycée agricole de La Châtre. Les mandats concernent les projets de Blois et La Châtre.
Frac territoire	0,308	0,165	0,298	0,249	Au total en 2010, 17 opérations ont été soutenues par la Région dont 10 en investissement et 7 en fonctionnement
Projets structurants	5,631	0,451			12 projets ont été financés en 2010 par la Région, comme par exemple le centre d'affaires de Pithiviers, le Technopole Lahitolle à Bourges, le village d'entreprises d'Issoudun, le centre d'innovation « Pôle blanc » sur le site La Radio à Dreux, ou la montée en débit internet dans le département du Cher
TOTAL	8,408	0,828	0,298	0,249	
<u>Conventions Région /Départements 2007-2013</u>	investissement		commentaires		
En M€	Engagé 2010	Mandaté 2010			
Cher	1,785	0,991	Il s'agit de la poursuite en engagements et paiements liés au pôle du cheval et de l'âne, et de la participation régionale de 1 M€ au capital de la SEM patrimoniale immobilier d'entreprises (dont 0,5 M€ payés).		
Eure-et-Loir	0	0,084	Les mandatements concernent des engagements antérieurs (ateliers relais à Chateaudun et Arrou)		
Indre	0	0	Les AP ouvertes en 2008 n'ont pas généré d'engagement en 2010, du fait notamment de l'abandon de l'opération « Europe Aviation » sur le site de l'aéroport de Châteauroux.		
Indre-et-Loire	0,131	0	La 2 ^{ème} tranche de la création de la ZA Polaxis à Neuillé Pont Pierre a été engagée en 2010		
Loir-et-Cher	0	0,508	Les mandatements correspondent à des engagements antérieurs (étude liée à la plateforme du Breuil et aménagement de la desserte fer pour la ZA Portes de Chambord à Mer)		
Loiret	0	1,221	Il s'agit du solde de l'opération de transfert de l'ancienne halle de Bellegarde au château de Chamerolles		
TOTAL	1,916	2,804			

Agendas 21 locaux :

En 2010, les 0,114 M€ mandatés en fonctionnement correspondent au marché relatif aux agendas 21 des pays et agglomérations pour la réalisation de l'étape 1 qui consiste à identifier pour chaque territoire les écarts entre ses pratiques et le référentiel national agenda 21.

Aéroport de Châteauroux-Déols et aéroport de Tours :

Une subvention de 0,9 M€ a été mandatée en fonctionnement en faveur de l'établissement public régional « Aéroport de Châteauroux Centre » pour assurer le service public aéroportuaire et les charges patrimoniales et fiscales supportées par l'Etablissement pour le compte de la Région.

Par ailleurs, une subvention d'équipement de 0,6 M€ a été attribuée à l'Etablissement Public pour la création d'un point d'entrée communautaire et la restructuration d'un poste d'inspection frontalier (0,3 M€ mandatés).

Enfin, la Région a participé à hauteur de 0,383 M€ pour le fonctionnement de l'aéroport de Tours, en sa qualité de membre du Syndicat Mixte mis en place avec le Département d'Indre-et-Loire, Tours Plus et la CCI Touraine, afin de gérer cet aéroport à partir du 1^{er} juillet 2010 à la suite de la SEMAVAL.

Plan Isolation :

La création de l'AE de 0,3 M€ a permis à la Région Centre de passer un marché pour accompagner les collectivités dans la réalisation de pré-diagnostic conseil isolation de bâtiments publics avant la réalisation des travaux finançables dans le cadre du Plan Isolation des Contrat territoriaux. Aucun mandatement n'a été effectué en 2010.

Recettes 2010 :

Les recettes perçues en 2010 correspondent notamment à des subventions de l'Etat sur le marché relatif à la réalisation d'un diagnostic territorial des zones d'activités de la région Centre, et à l'étude de définition des travaux d'aménagement des ouvrages, de l'organisation juridico-patrimoniaire et de l'exploitation future du Cher canalisé.

**TECHNOLOGIES D'INFORMATION
ET DE COMMUNICATION**

BILAN

Le budget TIC permet d'une part le financement de nos coûts de télécommunications ainsi que des prestations répondant directement aux missions de la Région dans les lycées (télémaintenance, accès internet), et d'autre part l'animation d'une démarche régionale, soit à travers les subventions aux Départements et Communautés de communes qui investissent dans le haut débit ou la téléphonie mobile, soit à travers les études et les concertations menées par le GIP RECIA.

GIP RECIA

Prorogé en 2009 pour six années, le GIP RECIA (Région Centre Interactive) a régulièrement vu ses activités étendues, notamment à travers le Contrat de Projets 2007-2013 qui a réaffirmé la nécessité de pérenniser et d'accroître les activités du groupement. En 2010, le GIP évolue vers un statut "Aménagement du territoire et développement économique".

Cette évolution va permettre au GIP d'être **reconnu comme un centre de ressources et de compétences régional autour du numérique**, d'être le support d'expérimentations, de mutualisations et de prestations de services et de contribuer à l'animation de la communauté régionale TIC.

C'est à travers le GIP RECIA que les dossiers suivants ont été travaillés :

La SCORAN

2010 a été l'année de la réalisation de la Stratégie de Cohérence Régionale d'Aménagement Numérique (SCORAN)

Cette stratégie régionale se décline et s'approfondit dans les Schémas Directeurs d'Aménagement Numérique élaborés par les Conseils Généraux.

Les ENT

Après une phase d'expérimentation des Environnements Numériques de Travail dans certains établissements, 2010 est marquée par une généralisation de cet outil pédagogique innovant.

Les EPN

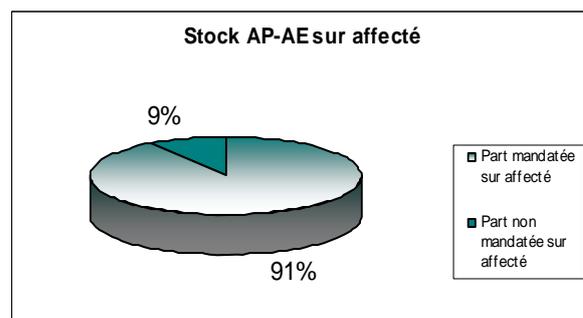
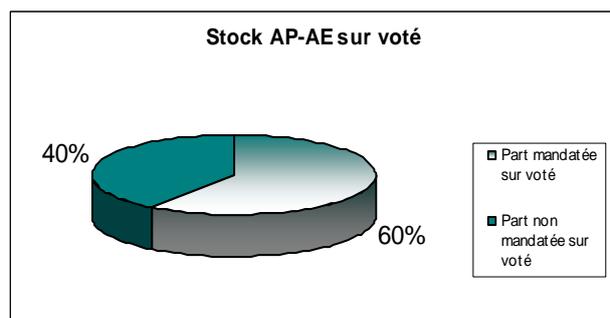
De nombreux territoires sont dépourvus d'Espaces Publiques Numériques.

Une réflexion a été menée afin d'optimiser la présence d'EPN sur le territoire régional et d'améliorer la formation des animateurs de ces espaces. Un nouveau dispositif sera mis en place dès 2011 permettant de répondre aux nouveaux usages et d'accompagner les nouvelles pratiques liées au TIC.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2010 (1)	Montant affecté au 31/12/2010 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2010 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2010 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2010 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2010 (6) = (2) - (4)
AP	4 096 282,60	2 609 775,01	1 486 507,59	1 896 756,33	2 199 526,27	713 018,68
AE	10 244 168,05	6 806 915,18	3 437 252,87	6 662 580,34	3 581 587,71	144 334,84

¹ AP-AE qui font encore l'objet de mandatement



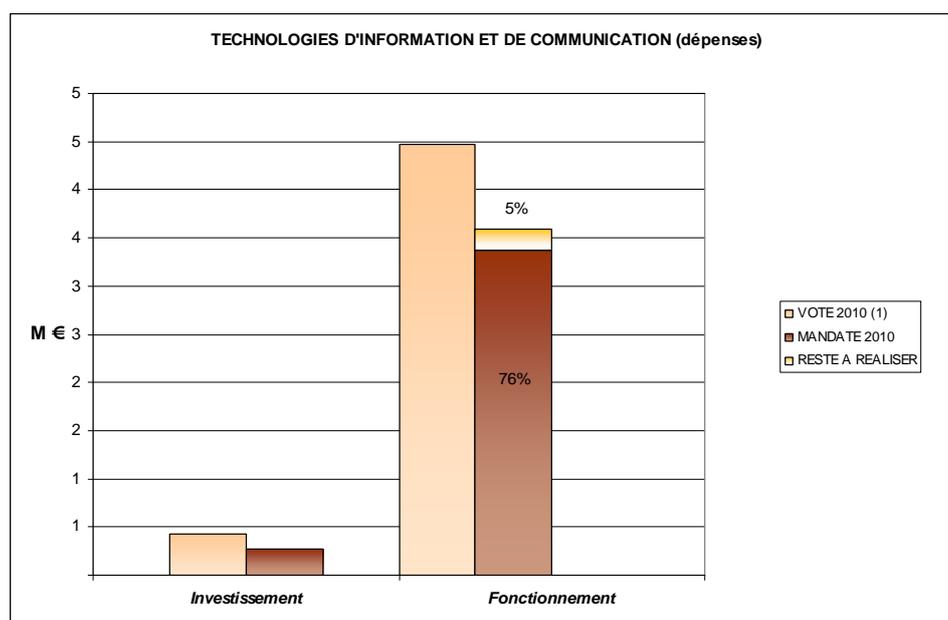
La réalisation globale des crédits de paiement

TIC	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	%	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	428 500,00	269 026,13	-	63%	-	-
Fonctionnement	4 468 000,00	3 375 585,85	220 000,00	80%	-	-
Total	4 896 500,00	3 644 611,98	220 000,00	79%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Programme : TIC Equipements et Services

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Abondées

N° AE	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2009 - 7053	VT - Observatoire régional	- 50 000,00	241 500,00	-
2010 - 37019	CG 37 - Deploiement Wimax	- 210 000,00	350 000,00	-
TOTAL		- 260 000,00	591 500,00	-

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	250 000,00	192 441,61	-	77%	-	-
Fonctionnement	4 083 000,00	3 321 990,85	220 000,00	87%	-	-
Total	4 333 000,00	3 514 432,46	220 000,00	86%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Télégestion

Le GIP RECIA poursuit sa mission antérieurement nommée « plateforme de télégestion des lycées », par laquelle il assure la supervision, la télémaintenance et la maintenance de proximité des équipements informatiques des lycées.

Celle-ci a été étendue aux équipements des CFA et des établissements de formation sanitaire et sociale (EFSS).

Les financements régionaux relatifs à ce service sont dorénavant portés exclusivement par le budget régional (hors financement CPER à compter de 2010).

Dans le cadre de cette mission, les principales activités portées par le GIP sont les suivantes : mise en œuvre des outils de supervision et de télémaintenance, prise en compte des incidents détectés par la supervision ou par des signalisations d'établissements, réalisation d'un premier diagnostic, résolution le cas échéant de l'incident ou orientation vers l'instance technique compétente, suivi de la résolution des incidents, mise en place de bases de gestion d'incidents, pilotage des interventions sur site des équipes de maintenance de proximité, information des établissements.

La participation statutaire de la Région au fonctionnement du GIP RECIA est maintenue à 437 200 €, dans le respect de la parité Etat – Région prévue au Contrat de Projets 2007-2013.

Programme : TIC et Développement des Usages

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Abondées

N° AP/AE	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
AP 2009 - 7052	VT - Expérimentation	- 333 000,00	278 500,00	254 169,13
AE 2008 - 7006	VT - Plateforme régionale mutualisée	313 000,00	227 000,00	107 190,00
AE 2008 - 7050	VT - Espaces publics numériques	830 000,00	1 330 000,00	27 489,84
AE 2008 - 7005	VT - Environnement numérique de travail	- 275 000,00	750 000,00	500 000,00
AE 2008 - 7051	VT - Expérimentation TIC	- 221 500,00	278 500,00	-
TOTAL		313 500,00	2 864 000,00	888 848,97

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	178 500,00	76 584,52	-	43%	-	-
Fonctionnement	385 000,00	53 595,00	-	14%	-	-
Total	563 500,00	130 179,52	-	23%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

ENT

L'Environnement Numérique de Travail dans les Lycées est dans une phase de généralisation avec une volonté de le déployer dans l'ensemble des établissements d'ici 2012. Chaque déploiement est accompagné d'une formation de l'équipe de direction de l'établissement porté par la mission TICE du Rectorat. Un kit pédagogique a été réalisé dans ce sens.

Depuis la rentrée scolaire 2010, 3 CFA expérimentent l'ENT « Apprentis » intégrant notamment le livret électronique d'apprentissage.

EPN

2010 a permis l'organisation de session de formation des animateurs de ces espaces et ainsi la mise en place d'un réseau d'échanges entre les animateurs.

Une réflexion a été lancée sur un nouveau dispositif d'accompagnement des espaces, de création ou de labellisation de structures existantes.

L'objectif de la Région et de l'Etat est triple :

- couvrir l'ensemble du territoire régional,
- faire évoluer le contenu des médiations et des formations proposées dans les EPN, dans le cadre de la formation tout au long de la vie,
- faire naître un véritable réseau régional des EPN, animé par le GIP RECIA, qui rende l'action de la Région et de l'Etat lisible.

L'un des premiers objectifs de ces espaces est de réduire la « fracture numérique ». Malgré l'augmentation de l'équipement multimédia des ménages, la fréquentation des Espaces WebOCentre continue de progresser ; la motivation de fréquenter ces espaces est donc passée du simple moyen d'accès à Internet à la recherche de plus values que l'on peut y trouver : assistance, accompagnement, convivialité, formation...

ENVIRONNEMENT

BILAN

L'année 2010 marque une nouvelle étape en matière de soutien de la Région en faveur de l'environnement et du développement durable. Celle-ci s'est traduite par **l'amplification de ses dispositifs d'intervention et la mise en œuvre de nouvelles initiatives.**

S'agissant de l'amplification des politiques régionales, on notera **l'accompagnement de 14 nouveaux contrats de bassin et l'approbation du Contrat de Bassin de la Manse** ainsi que l'augmentation substantielle des dotations consacrées à l'éducation à l'environnement qui a permis aux associations de développer de nouveaux projets dans ce domaine. Par ailleurs, **l'Ecopôle**, disposant désormais de locaux, sera à même de jouer pleinement **son rôle d'espace de capitalisation et de diffusion de la connaissance de la biodiversité en région.**

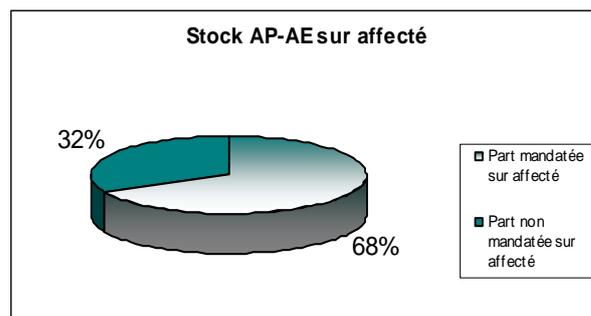
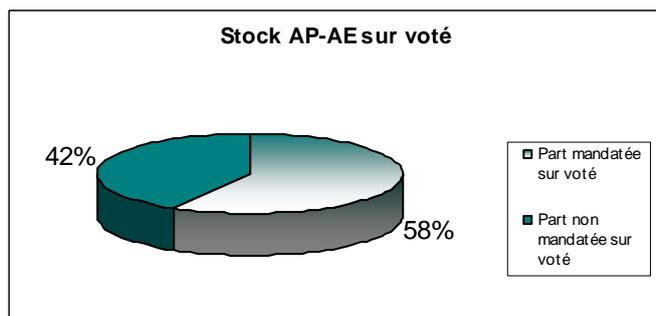
Au-delà du développement de ses politiques d'intervention existantes, la Région a engagé de nouvelles démarches traduisant son implication résolue en matière d'environnement. Ainsi, en matière d'Agendas 21 locaux, un nouveau cadre d'intervention a-t-il été approuvé pour accompagner 29 nouvelles collectivités. **Un appel à projets biodiversité a été organisé** et a permis de soutenir une quinzaine d'initiatives. Enfin, **la Région a acquis l'étang Thomas** situé en Brenne afin d'en faire une Réserve Naturelle Régionale exemplaire et démonstratrice tant en terme de techniques de gestion de ces milieux remarquables que d'accompagnement pédagogique.

Dans le cadre de son projet transversal qui consiste à faire de la région Centre un **pôle Européen d'Efficacité Energétique, la collectivité conduit un ensemble d'actions en partenariat étroit avec l'ADEME.** Ainsi, de nombreux diagnostics sont financés auprès des collectivités ou des entreprises, ainsi que des investissements permettant en priorité de réduire la consommation d'énergie, puis de recourir aux énergies renouvelables. Différents appels à projets, auprès des collectivités, des entreprises ou des particuliers visent à déployer des expérimentations ou des savoirs-faires favorables aux économies d'énergie dans les bâtiments ou le logement. Les Espaces Info Energie, qui dispensent des conseils auprès des particuliers sont soutenus. A travers **le prêt à 0% Isolaris, dont le champ d'intervention a été élargi**, les particuliers sont aidés dans leurs investissements. La mobilisation en réseau, l'échange d'expérience et la promotion d'expérimentation exemplaires sont au cœur de la démarche régionale.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2010 (1)	Montant affecté au 31/12/2010 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2010 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2010 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2010 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2010 (6) = (2) - (4)
AP	65 377 798,39	56 996 235,97	8 381 562,42	38 868 426,28	26 509 372,11	18 127 809,69
AE	2 535 000,00	1 303 324,00	1 231 676,00	822 626,50	1 712 373,50	480 697,50

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement



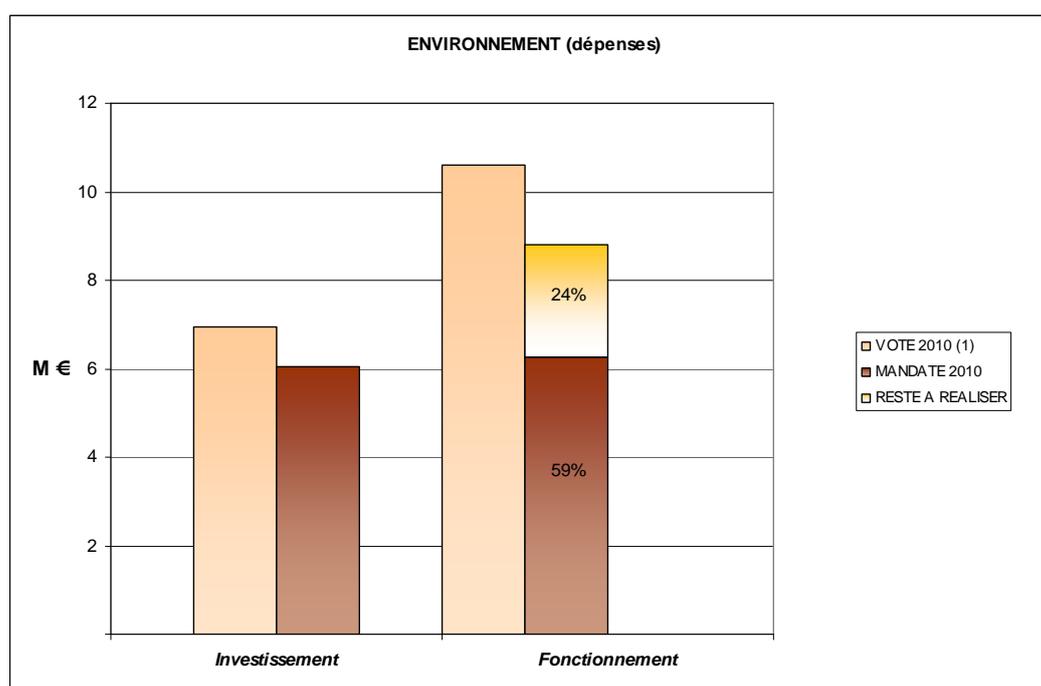
La réalisation globale des crédits de paiement

Environnement	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010(2)
Investissement	6 941 831,00	6 050 535,19	4 500,00	87%	-	30 470,47
Fonctionnement	10 589 958,57	6 255 305,32	2 556 240,44	83%	40 000,00	-
Total	17 531 789,57	12 305 840,51	2 560 740,44	85%	40 000,00	30 470,47

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Domaine : Pôle d'efficacité énergétique

Programme : PEE Usages en faveur de l'efficacité énergétique

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Pluriannuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 7300	GP - ADEME Energies renouvelables	700 000,00	685 946,96
2010 - 7301	GP - ADEME Bâtiments durables	550 000,00	455 686,45
2010 - 7302	GP - ADEME Emergence de la demande	150 000,00	142 496,72
2010 - 1952	Maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables (hors ADEME)	1 100 000,00	500 000,00
2010 - 36016	CG 36 - Volet énergie	1 200 000,00	375 142,70
TOTAL		3 700 000,00	2 159 272,83

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	2 884 578,00	2 241 149,15	-	78%	-	-
Fonctionnement	3 443 812,85	850 394,53	899 597,32	51%	40 000,00	-
Total	6 328 390,85	3 091 543,68	899 597,32	63%	40 000,00	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits d'investissement prévus dans les 3 programmes de la convention Etat-ADEME-Région ont été engagés à hauteur de 92%. La demande d'audits énergétiques pour les bâtiments des collectivités continue à croître et les dispositifs de soutien à la construction/ rénovation de bâtiment à faible consommation d'énergie progressent : 24 projets de maisons individuelles aidés pour 129 000 € avec le concours « Ma Maison Eco » (contre 17 projets en 2009) et 49 projets de bâtiments collectifs et tertiaires aidés via l'appel à projet « Efficacité énergétique dans les bâtiments » depuis 2007.

Le programme « Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables », qui vise à mettre en place des dispositifs nouveaux et complémentaires à ceux inscrits dans la convention ADEME-Région, a donné lieu à une nouvelle modalité d'intervention de la Région : la participation au capital de la SEM Energies renouvelables d'Issoudun à hauteur de 500 000 €. Les autres dispositifs prévus seront mis en place en 2011.

Dans le cadre de la convention Région/ Département de l'Indre, 375 143 € ont été engagés (dont 76% mandatés) pour des travaux de réhabilitation énergétique dans les collèges.

En octobre 2010, la nouvelle version du dispositif de prêt à taux 0% pour les particuliers a été lancée : 2 nouveaux partenaires bancaires se sont engagés au côté de la Région ; de plus, le dispositif a été élargi à la géothermie et le plafond du prêt pour les travaux d'isolation a été augmenté pour encourager l'isolation par l'extérieur.

Le taux d'engagement de 63% en fonctionnement s'explique par un lancement du nouveau dispositif Isolaris élargi, survenu au dernier trimestre de l'année, ce qui n'a pas permis une mobilisation forte de cet outil.

La recette de 40 000 € correspondant à une contribution de l'ADEME au programme d'animation du réseau des collectivités Energie/Villes pour la période 2010-2011 ne sera perçue qu'en 2011.

Domaine : Valorisation et protection de l'environnement
--

Programme : Gestion de l'eau

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Pluriannuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 7307	VT - Agence de l'eau - Appels à projets économie d'eau	545 000,00	205 702,00
TOTAL		545 000,00	205 702,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	750 432,00	741 124,62	-	99%	-	-
Fonctionnement	1 654 674,92	974 111,40	664 180,00	99%	-	-
Total	2 405 106,92	1 715 236,02	664 180,00	99%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits de paiements 2010 ont permis l'accompagnement de 14 nouveaux contrats de bassin par le financement de postes d'animateurs et techniciens de rivière. Cette animation préalable devrait permettre d'ici 2013 l'engagement d'un Contrat de Bassin sur ces territoires. Le Contrat de Bassin de la Manse a ainsi été approuvé en Commission Permanente Régionale du mois de mai 2010. 5 autres contrats sont en préparation et seront signés début 2011.

Le cadre d'intervention de l'appel à Projet « Eco l'Eau », approuvé en février 2010, a généré le soutien à 11 projets visant à la réduction de la consommation d'eau et au développement de techniques alternatives à l'usage de produits phytosanitaires, pour un montant total de subvention de 205 702 €.

Programme : Préservation de l'environnement

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Pluriannuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 7305	VT - ADEME - Lig'Air	90 000,00	90 000,00
2010 - 7353	VT - Hébergement Ecopôle	65 000,00	50 063,00
TOTAL		155 000,00	140 063,00

AP/AE Abondées

N° AP	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2008 - 7350	VT - FRAC Territoires - Agenda 21 locaux	330 000,00	1 500 000,00	785 824,00
TOTAL		330 000,00	1 500 000,00	785 824,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	90 000,00	155 029,10	-	172%	-	-
Fonctionnement	1 843 335,80	1 358 876,32	378 931,80	94%	-	-
Total	1 933 335,80	1 513 905,42	378 931,80	98%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le cadre du projet « Ecopôle », les crédits de paiement 2010 ont été majoritairement consacrés au volet « hébergement » avec les premiers travaux d'aménagement des bureaux des 5 associations réunies au 3 rue de la Lionne à Orléans. Une dotation de 208 218 € a par ailleurs été engagée pour la dotation de fonctionnement de l'établissement.

En matière d'Agendas 21 locaux, le nouveau cadre d'intervention. Il va permettre, grâce à l'appui d'un prestataire, d'engager l'accompagnement de 29 collectivités en 2010 et 2011 pour les sensibiliser aux démarches territoriales de développement durable. Un montant de 180 370 € HT a été affecté à cet effet. Par ailleurs, le Conseil Général d'Eure et Loir, les Communes de Jargeau, Blois et Larçay ont bénéficié de financements régionaux pour soutenir la réalisation de leurs agendas 21.

Le Plan Régional de la Qualité de l'Air a été approuvé en Commission Permanente Régionale du 26 février 2010. Il préfigure le volet « Air » du futur Schéma Régional Climat Air Energie qui sera approuvé en 2011.

Enfin, le dispositif régional d'éducation à l'environnement « conventions vertes » a été abondé en 2010. 500 000 € de crédits supplémentaires ont permis l'accompagnement des projets de 16 associations. 584 687 € ont été engagés pour le programme d'actions 2010 des associations, mandaté à hauteur 526 218 €. Par ailleurs, 340 172 € ont été engagés pour la mise en œuvre de projets sur la biodiversité.

Programme : Patrimoine naturel

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Pluriannuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 1101	RNR Etang de Narbonne (37)	126 000,00	-
2010 - 1109	RNR Le Planton (18)	147 000,00	-
2010 - 1110	RNR Grandes Bruyères (45)	147 000,00	-
2010 - 1112	RNR Cave des innocents (37)	30 000,00	-
2010 - 1113	RNR Etan de Cercaneaux (45)	126 000,00	-
2010 - 1115	RNR Vallée des cailles (28)	126 000,00	11 811,00
2010 - 1102	Boischaud Sud	20 000,00	20 000,00
TOTAL		722 000,00	31 811,00

AP/AE Abondées

N° AP	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2007 - 7321	VT - PNR LAT	11 020,00	308 060,00	606,77
2007 - 7322	VT - PNR Perche	636,00	229 228,00	228 266,92
TOTAL		11 656,00	537 288,00	228 873,69

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	762 849,00	695 377,29	4 500,00	92%	-	-
Fonctionnement	1 968 883,70	1 521 569,44	473 237,82	101%	-	-
Total	2 731 732,70	2 216 946,73	477 737,82	99%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'année 2010 marque la fin de la contractualisation engagée en 2007 avec les 3 Parcs naturels Régionaux. 1 740 728 € ont été engagés en 2010 et mandatés à hauteur de 1 379 106 €. La révision de la Charte du Parc Naturel Régional du Perche a été menée à son terme.

Le soutien au Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre s'est poursuivi en 2010, à hauteur de 179 519 € en investissement, et 40 000 € en fonctionnement dans le cadre de l'article 12 du Volet Territorial du Contrat de Projet Etat-Région.

Enfin, la Région a engagé l'acquisition de l'étang Thomas, vaste étang situé en Brenne afin d'en faire une Réserve Naturelle Régionale exemplaire et démonstratrice des techniques de gestion de ces milieux remarquables.

Programme : Plan Loire grandeur nature

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Pluriannuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 7900	CPIER - Ouvrages domaniaux et sécurité civile - Programmation 2010	3 910 000,00	1 581 561,00
2010 - 37021	CG 37 - Ports et marine de Loire	1 297 740,00	286 610,00
2010 - 7913	CPIER - Effacement de barrages	10 000,00	9 568,00
TOTAL		5 217 740,00	1 877 739,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	2 453 972,00	2 217 855,03	-	90%	-	30 470,47
Fonctionnement	1 679 251,30	1 550 353,63	140 294,00	101%	-	-
Total	4 133 223,30	3 768 208,66	140 294,00	95%	-	30 470,47

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le Programme « Plan Loire Grandeur nature » a permis l'engagement d'actions de prévention du risque inondation et le soutien aux travaux sur le lit et les levées de Loire. Ce programme de travaux sur les ouvrages domaniaux a été engagé à hauteur de 1 581 561 € (1 415 077 € mandatés).

La Région a poursuivi son soutien à l'Etablissement Public Loire. Au-delà de l'engagement de sa dotation statutaire (198 076 € dans le cadre du CPIER et 146 029 € hors CPIER), la Région s'est engagé en faveur du programme mené à l'échelle du bassin de réduction de la vulnérabilité des entreprises. 172 500 € ont été engagés en faveur de diagnostics d'entreprises, 287 500 € en faveur de travaux de réduction de la vulnérabilité.

En matière d'éducation à l'environnement, la Région a poursuivi son soutien aux Maisons de Loire.

Elle a également maintenu son appui au Conservatoire du Patrimoine Naturel pour ses actions de préservation et de gestion des vallées alluviales du bassin de la Loire (soutien à hauteur de de 86 905 € en investissement et 40 000 € en fonctionnement).

Dans le cadre de la Convention Région / Département d'Indre-et-Loire, une subvention de 286 610 € a été engagée en faveur du programme 2010 du projet « Ports et marines de Loire » : elle vise à soutenir les travaux de restauration des infrastructures portuaires des sites de Bréhémont, Chouzé sur Loire et Langeais.

Enfin, la participation statutaire de la Région au Syndicat Mixte de la Mission Val de Loire a été mandatée sur ce programme à hauteur de 623 000 €.

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

BILAN

Avec un budget « Transport et Déplacement » de plus de 172 M€ en 2010 et un taux de réalisation supérieur à 99,5 %, la Région Centre réaffirme sa volonté de s'inscrire dans une **démarche de mobilité durable** se traduisant par le développement du transport ferroviaire.

La poursuite d'une démarche volontariste de contribution au développement de grandes infrastructures

La Région Centre a poursuivi le financement des travaux d'électrification de la transversale St Nazaire – Lyon, avec le tronçon Bourges – Saincaize, versant à Réseau Ferré de France plus de 17 M€ en 2010.

2010 aura également marqué l'achèvement des études préalables au débat public relatif à la ligne à grande vitesse Paris – Orléans – Clermont Ferrand – Lyon et la poursuite des travaux de mise au gabarit relatifs à l'autoroute ferroviaire devant relier l'Espagne au nord de la France et de l'Europe.

Le train au service de l'aménagement du territoire régional

La Région entend développer les liaisons entre les capitales régionales. Se sont poursuivis en 2010 les travaux préparatoires à la réouverture au trafic voyageurs de Chartres – Voves, permettant de relier les préfectures d'Eure-et-Loir et d'Indre-et-Loire.

Les études préalables à la réouverture au trafic voyageurs de la ligne Orléans – Châteauneuf se sont également poursuivies, tout comme les travaux de la commande centralisée sur l'axe Tours-Chinon (qui permettra de faciliter l'exploitation de la ligne) et les travaux de modernisation de Tours – Château-Renault.

Enfin, 2010 a marqué l'achèvement des études d'avant projet en vue de la remise en état de 4 lignes dédiées au transport de marchandises, traduisant le soutien de la Région à l'activité Fret.

L'intermodalité

De **nouvelles fonctionnalités** ont été installées en 2010 sur jv-malin, la centrale d'information multimodale régionale : possibilité de consultation depuis un téléphone mobile, renforcement de la prise en compte de l'accessibilité...

La Région a également maintenu son soutien aux projets de Transport en Commun en Site Propre (TCSP) en versant 1 M€ à l'agglomération d'Orléans pour la construction de sa 2^{ème} ligne de tramway.

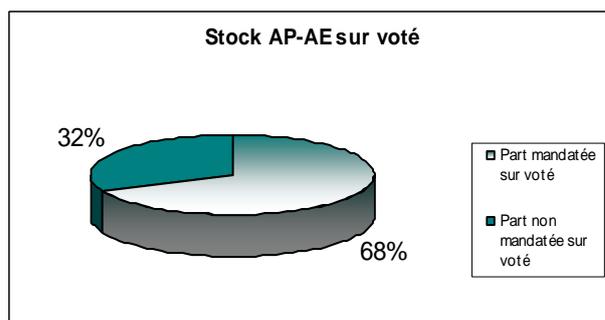
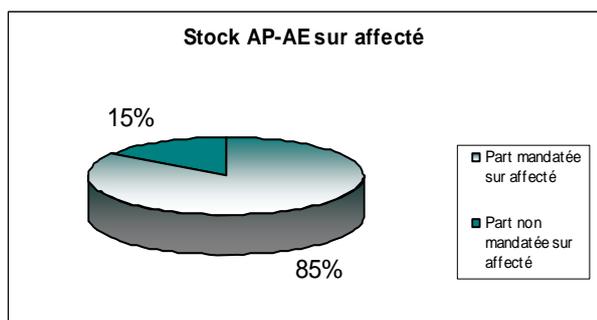
Si les recettes ont diminué de 1,6 %, traduisant une diminution des voyages occasionnels, le nombre d'abonnements salariés à plus de 75 km a progressé de 6 %.

Devant la dégradation de la ponctualité observée en 2010, les élus régionaux sont intervenus à plusieurs reprises auprès du Gouvernement et des Présidents de RFF et de la SNCF afin que les mesures nécessaires soient prises en vue de rétablir des conditions de voyages satisfaisantes.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2010 (1)	Montant affecté au 31/12/2010 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2010 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2010 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2010 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2010 (6) = (2) - (4)
AP	631 277 747,58	510 296 208,82	120 981 538,76	431 564 363,16	199 713 384,42	78 731 845,66
AE	8 600 000,00	5 759 195,74	2 840 804,26	1 300 929,12	7 299 070,88	4 458 266,62

¹ AP-AE qui font encore l'objet de mandatement



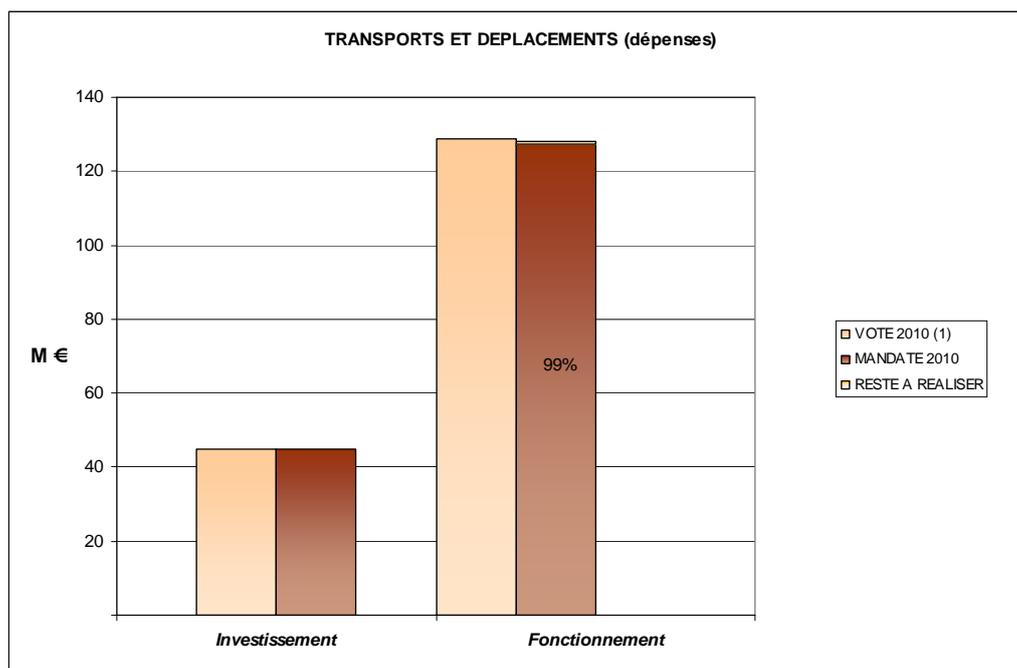
La réalisation globale des crédits de paiement

Transports et Déplacements	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	44 779 261,00	44 779 260,20	-	100%	1 460 000,00	1 272 949,30
Fonctionnement	128 761 660,61	127 409 763,83	500 205,36	99%	173 000,00	535 309,84
Total	173 540 921,61	172 189 024,03	500 205,36	100%	1 633 000,00	1 808 259,14

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Programme : Routes

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	14 801 784,00	13 660 311,71	-	92%	1 273 000,00	1 272 949,30
Fonctionnement	-	-	-	0%	-	-
Total	14 801 784,00	13 660 311,71	-	92%	1 273 000,00	1 272 949,30

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Ce programme correspond à la fin de l'exécution du CPER 2000-2006. Ainsi, 1 735 142 € ont été mandatés, en particulier sur les opérations de l'échangeur de Germainville/Raville ainsi que sur les déviations d'Ymonville et de Prunay-le-Gillon.

Le reste des crédits a été versé aux Départements :

- 5 136 045 € au titre des échéances des conventions Région-Départements relatives aux routes nationales transférées : 2 120 000 € pour le Cher, 458 000 € pour l'Eure-et-Loir, 1 112 000 € pour l'Indre, 247 559 € pour le Loir-et-Cher et 1 198 486 € pour le Loiret
- 2 000 000 € au titre de la convention avec le Département d'Indre-et-Loire relative au Boulevard périphérique Nord Ouest de Tours, dit la Choisille.
- 4 789 126 € au titre des échéances des conventions Région-Départements 2000-2006 : 18 000 € pour l'Indre, 1 591 126 € pour le Loir-et-Cher et 3 180 000 € pour le Loiret

Enfin, le montant inscrit en recette correspond à la septième échéance de remboursement de l'avance consentie à COFIROUTE pour la réalisation de la section Vierzon-Bourges de l'Autoroute A 71.

Programme : Transports routiers de voyageurs

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
AP 2010 - 18016	CG 18 - Gare routière de Bourges	75 000,00	-
AE 2010 - 1568	Marché Romorantin-Vierzon	2 650 000,00	2 111 561,80
TOTAL		2 650 000,00	2 111 561,80

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	75 000,00	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	876 176,46	780 776,42	-	89%	73 000,00	56 788,75
Total	951 176,46	780 776,42	-	82%	73 000,00	56 788,75

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Conventions Région-Départements

Animée par la volonté de développer les transports collectifs, y compris sur les territoires ruraux, la Région soutient le déploiement des services de transport à la demande des départements de l'Indre et du Cher. Elle participe également au renforcement de l'offre sur la ligne régulière départementale Argent/Sauldre-Aubigny/Nere-Bourges. Au total, plus de 380 000 € ont été mandatés en 2010 dans le cadre des conventions Région / Départements.

Ligne Romorantin Vierzon

Pour l'exécution du marché relatif à l'exploitation et au suivi de la ligne, environ 390 000 € ont été mandatés. Un nouveau marché réparti en deux lots ont été conclu pour cinq ans. Il prendra fin le 11 juillet 2015.

Dans le cadre de ce marché, les recettes perçues en 2010 s'élèvent au total à 56 789 € dont 20 369 € au titre de la régie de recettes et 36 420 € au titre de l'accord de partenariat Région - SNCF.

Programme : Compensation régionale des tarifications

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	2 021 313,00	1 717 264,79	207 547,00	95%	-	-
Total	2 021 313,00	1 717 264,79	207 547,00	95%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les tarifications spécifiques mises en place par la Région pour faciliter l'accès aux transports collectifs ont connu en 2010 les évolutions suivantes:

- pour les salariés : + 1,8 % pour les abonnements de travail à plus de 75 km avec 8 507 mensualités d'abonnements vendues ,
- pour les demandeurs d'emploi : + 20 % de voyages effectués avec le Chéquier pour l'emploi, confirmant la légitimité de cette aide à la mobilité des demandeurs d'emploi, dans un contexte économique difficile,
- pour les participants à différentes manifestations pédagogiques, artistiques et culturelles (Journées du Patrimoine, Vitiloire, Portes ouvertes de l'Université de Tours,

- Amusées-vous en Région Centre...) : + 3,3 % du nombre de billets vendus au tarif spécial de 4 €,
- pour les parcours privé-loisirs : + 12,3 % de voyages effectués à demi-tarif avec la carte Loisirys les week-ends et jours fériés,
 - pour les étudiants et apprentis : - 1,2 % pour « TER BAC+ » et « TER Apprenti » avec 6 826 cartes délivrées.

Au total, plus de 1,7 M€ ont été versés en 2010 à la SNCF par la Région au titre de sa politique tarifaire.

Programme : Acquisitions, renouvellement des matériels roulants

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	2 200 000,00	2 850 000,00	-	130%	-	-
Fonctionnement	2 900 000,00	2 089 480,68	-	72%	-	353 065,32
Total	5 100 000,00	4 939 480,68	-	97%	-	353 065,32

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Depuis de nombreuses années, la Région finance la modernisation du parc de matériel roulant ferroviaire TER.

Les 6 rames ZGC et les 5 rames TER2Nng achetées en crédit bail en 2005, circulant respectivement sur Tours – Bourges et sur Nogent – Chartres – Paris, ont donné lieu au versement de 2,087 M€.

La Région s'est vu augmenter sa commande de 3 rames ZGC supplémentaires venant compléter son parc électrique en prévision de la mise en service de l'électrification de la ligne Bourges-Saincaize. Cette livraison s'est accompagnée du versement de l'avant-dernière échéance pour un montant de 2,85 M €.

Le volet recettes correspond au reversement de 353 065 € de la part de la SNCF au titre de la restitution de TVA afférente au crédit bail 1.

Programme : Infrastructures ferroviaires

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
AP 2010 - 1087	Suppression du passage à niveau de Neuillé Pont Pierre	1 050 000,00	-
AE 2010 - 7403	GP - Etudes péri-urbaines (Fonct)	500 000,00	150 000
TOTAL		1 050 000,00	150 000

AP/AE Abondées

N° AP	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2009 - 7407	GP - Autoroutes ferroviaires études et travaux	740 000,00	992 000,00	248 500,00
2009 - 7410	GP - Modernisation de la ligne POLT: études et travaux	4 950 000,00	5 500 000,00	212 500,00
2008 - 7401	GP - Modernisation de la voie Châteaudun-La Membrolle: études et travaux	13 673 000,00	17 100 000,00	10 449 182,40
2008 - 7403	GP - Etudes péri-urbaines	- 340 000,00	780 000,00	780 000,00
TOTAL		19 023 000,00	24 372 000,00	11 690 182,40

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	24 885 306,00	26 363 055,20	-	106%	-	-
Fonctionnement	1 055 000,00	1 055 000,00	-	100%	-	50 000,00
Total	25 940 306,00	27 418 055,20	-	106%	-	50 000,00

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Contrat de projets Etat-Région 2007-2013

Electrification de Bourges-Saincaize

Après l'électrification de Tours – Vierzon, la Région a signé en juillet 2009 la convention de réalisation des travaux d'électrification entre Bourges et Saincaize. Après révision (à la baisse) du coût des travaux par Réseau Ferré de France (RFF), ceux-ci se chiffrent désormais à 77,3 M€ (dont 41,8 M€ financés par la Région). La mise en service est prévue pour décembre 2011. L'électrification de la transversale St Nazaire – Lyon, qui profitera à la fois au trafic de voyageurs et de marchandises, sera alors achevée sur la Région Centre.

Travaux sur Chartres-Orléans

La convention de financement approuve la rénovation de l'ensemble des composants de la voie sur une section de 6 km entre Chartres et Voves ainsi que la création de la base travaux de Voves, le tout pour un montant de 7,5 millions d'euros (3,75 millions d'euros pour la Région et 3,75 millions d'euros pour l'Etat).

Un acompte de 2 937 500 € a été versé à RFF en 2010 pour cette opération.

Fret ferroviaire de proximité

En 2009, le Conseil régional a lancé et financé, avec l'Etat, des études de remise à niveau de 4 lignes dédiées au transport de marchandises : Orléans – Sully, Orléans – Pithiviers, Châteauroux – Buzançais et Marseilles-Lès-Aubigny – La Guerche. Les études d'avant-projet ont été rendues en 2010 et ont débouché sur le lancement des études projet sur ce même périmètre, dernière étape avant la phase de réalisation.

Autoroute ferroviaire

Contribuant également à la diminution du trafic routier de poids lourds, l'autoroute ferroviaire a fait l'objet d'une convention de financement, d'études et travaux pour la mise aux gabarits de son itinéraire alternatif (via Saintes et Niort) et d'études prioritaires pour la mise au gabarit de l'itinéraire principal. Les axes concernés sur le territoire régional sont Paris-Orléans, Orléans-Tours et Tours-Poitiers. La Région Centre est engagée à hauteur de 248 500 €.

Commande centralisée Tours-Chinon

Afin de faciliter le développement du trafic périurbain, la Région Centre finance la création d'une commande centralisée entre Joué-lès-Tours et Chinon. Un troisième acompte a été versé en 2010 à hauteur de 2,85 M€.

Modernisation de la ligne Dourdan-la Membrolle

La convention de financement des travaux relatifs à la modernisation de la section de ligne entre Château Renault et la Membrolle sur Choisille a été signée en 2010. La part de la Région s'élève à 9,767 M € et un premier acompte de 2,442 M € a été versé. Les travaux sont prévus dans le dernier trimestre de l'année 2011.

Hors Contrat de projet

Etudes Paris-Orléans-Clermont-Lyon

La convention de financement des études préalables au débat public en vue de la création d'une ligne à grande vitesse Paris/Orléans/Clermont-Ferrand/Lyon a été adoptée en 2009 pour un montant versé par la Région de 0,366 M€.

L'année 2010 a permis l'achèvement de ces études et permettant la saisine de la commission nationale du débat public en janvier 2011.

Le débat devrait avoir lieu à partir de septembre ou octobre 2011.

Etude relative à l'étoile ferroviaire de Tours

La Région a lancé en 2010 une étude ayant pour objectif de déterminer les potentiels de déplacements périurbains sur l'ensemble des lignes TER de l'étoile ferroviaire de Tours, de proposer des priorisations de développement d'offre et d'estimer les éventuels investissements nécessaires en ligne et dans le complexe ferroviaire de St-Pierre-des-Corps / Tours pour réaliser cette augmentation d'offre. RFF et la SNCF contribuent au financement de cette étude sous maîtrise d'ouvrage de la Région.

Suppression du PN de Neuillé-Pont-Pierre

Les études de suppression du passage à niveau de Neuillé-Pont-Pierre, dont le Conseil général d'Indre-et-Loire assure la maîtrise d'ouvrage, se poursuivent.

TGV BRIVE-LILLE

Les 1,055 M€ de crédits de paiement mandatés en 2010 correspondent à la subvention de fonctionnement versée à la SNCF pour la réalisation de la desserte TGV reliant Brive à Lille et desservant, en région Centre, Châteauroux, Vierzon et Les Aubrais.

Programme : Aménagement, rénovation des quais et des gares

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Pluriannuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 1180	Plan vélo 1ère tranche	300 000,00	-
2010 - 1181	Afficheurs	1 000 000,00	592 286,00
2010 - 41019	CG 41 - Accessibilité des services aux PMR dans les gares et points d'arrêt	150 000,00	-
2010 - 36019	CG 36 - Accessibilité des services aux PMR dans les gares et points d'arrêt	500 000,00	-
TOTAL		1 950 000,00	592 286,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	1 019 546,00	526 723,80	-	52%	80 000,00	-
Fonctionnement	144 950,00	-	-	0%	-	-
Total	1 164 496,00	526 723,80	-	45%	80 000,00	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le cadre de la réflexion portée par la ville de Chartres sur l'aménagement du pôle d'échanges de la gare de Chartres, à laquelle la Région est associée, il est apparu nécessaire de disposer d'informations précises sur les besoins en termes d'infrastructures induits par la desserte ferroviaire de la gare à l'horizon 2030. Pour cela, la Région a cofinancé en 2010, avec la SNCF et RFF, une étude qui a donné lieu au versement en 2010 du 1^{er} acompte de la contribution régionale à la réalisation de cette étude.

La Région Centre a décidé d'équiper en afficheurs 77 gares et haltes régionales, concernant plus de 93 % de l'ensemble des voyageurs du TER Centre. Au total, 196 écrans équiperont en 2011 ces 77 points d'arrêt régionaux. 45 gares et haltes ont bénéficié d'une 1^{ère} tranche de déploiement de ces afficheurs entre 2008 et 2010, au titre d'un ancien programme d'aménagement des gares conclu avec la SNCF. Le montant mandaté en 2010 correspond au versement du 1^{er} acompte de la 2^{ème} tranche de déploiement des afficheurs.

Programme : Service TER et Aqualys

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	121 410 175,20	121 508 869,00	243 047,86	100%	-	-
Total	121 410 175,20	121 508 869,00	243 047,86	100%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Convention TER

Dans un contexte de grave crise économique marqué par des mouvements sociaux et de fortes intempéries en début et en fin d'année, le trafic TER Centre a bien résisté, n'enregistrant une perte de recettes que de 1,6 % environ. En revanche, la ponctualité a connu une évolution préoccupante, régressant de 91,37 % à 90,27 %. La forte mobilisation de la Région a contribué à l'inscription de 4 lignes traversant son territoire parmi les 12 lignes que la SNCF traitera en priorité pour restaurer une meilleure ponctualité : Paris-Chartres-Le Mans, Paris-Orléans-Tours, Paris-Tours (TGV) et Paris-Montargis-Clermont Ferrand.

La contribution versée au titre de l'année 2010 s'est élevée à 120 395 299 € dont 113 270 142 € HT prévus initialement au titre de la Convention TER 2007-2013, 3 345 300 € HT au titre des avenants de modifications d'offres et 1 978 591 € au titre de la compensation de la diminution des prestations trains versées par le Syndicat des Transports d'Ile-de-France, ainsi que le solde de la contribution 2009 pour 500 632 €.

Aqualys

Le montant de la contribution Aqualys s'est élevé à 809 414 €. Le trafic a connu une baisse sensible des recettes entre 2009 et 2010 de 7,66 % (pour les mêmes raisons que celles exposées ci-dessus pour le trafic TER).

Contrôle qualité TER Centre

Un marché a été passé pour la réalisation d'enquêtes et de contrôles sur la qualité des services offerts à la clientèle du TER Centre pour un montant total de 347 713,08 € dont 113 570 € mandatés sur 2010. Les mesures effectuées sur l'offre ferroviaire et routière font apparaître une amélioration de la qualité sur les critères observés en 2010.

Etude Taux de contrôle

Un marché a été passé pour la réalisation d'enquêtes visant à déterminer le taux de contrôle sur les lignes TER Paris-Chartres et Orléans-Tours. Cette étude débutée en 2010 s'achèvera en 2011. Son coût total est de 49 466 €.

Marché d'audit et d'analyse financière 2007-2009 de la convention TER

Une mission d'audit des comptes TER Centre pour les années 2007 à 2009 a débuté au dernier trimestre 2010 et s'achèvera au 2^{ème} trimestre 2011. Elle a été confiée à la société FCL.

Programme : Intermodalités et TCSP

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	1 797 625,00	1 379 169,49	-	77%	107 000,00	-
Fonctionnement	354 046,00	258 372,99	49 610,50	87%	100 000,00	75 455,77
Total	2 151 671,00	1 637 542,48	49 610,50	78%	207 000,00	75 455,77

(1) *Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)*

(2) *Titres émis*

(3) *(Mandaté + Reste à réaliser)/Voté*

Dans le cadre de la Convention Région/Département, le Conseil Général du Loiret a réalisé une étude billettique dont le solde a été mandaté. Par ailleurs, dans le cadre de son Schéma Départemental des Déplacements engagé en 2009, un premier versement a eu lieu en 2010.

50% du coût de fonctionnement annuel de la centrale de réservation mise en place par le Conseil Général du Cher ont été mandatés dans le cadre de la convention Région/Département.

En 2010, de nouvelles fonctionnalités ont été mises en œuvre sur la centrale d'information multimodale JV Malin.fr. 89 580 € ont été mandatés pour solder le marché en investissement. 2010 est aussi la première année d'exploitation de JV Malin. La Région Centre assurant le portage financier de cette action pour les 17 partenaires de JV Malin 75 455,77 € représentant la quote-part de ces différentes Autorités Organisatrices ont été comptabilisés en recette. Afin d'accompagner la Région dans le lancement et la mise en œuvre de JV Malin, un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été passé pour un montant de 29 965,78 €, mandatés en totalité en 2010.

En 2010, conformément à la convention relative au financement de la billetterie Multipass pour la période 2008-2010, les investissements nécessaires au bon fonctionnement du système ont été réalisés ; 289 590 € ont été versés à la SNCF en conséquence.

Enfin, soutenant activement les projets de transports en commun en site propre, la Région a voté en 2009 l'ouverture d'une AP de 10 M€ pour chacun des tramways d'Orléans et de Tours, dans le cadre du CPER 2007-2013, à laquelle s'ajoutent deux AP complémentaires hors CPER de 2 M€ chacune au titre du plan de soutien économique et social. Concernant le tramway d'Orléans, les versements ont été de 1 M € en 2010.

TOURISME

BILAN

La stratégie régionale de développement touristique repose sur des dispositifs et des politiques visant à créer les conditions favorables au développement de cette activité.

La priorité de la collectivité est d'accompagner les projets structurants et de soutenir les professionnels afin d'offrir une destination en adéquation avec les attentes des clientèles.

Conscient de la nécessité d'appuyer la stratégie de promotion sur une image touristique forte, puissante et durable, le Conseil Régional a confié au Comité Régional de Tourisme (CRT) la mise en oeuvre de la **stratégie de marques** dont le principe consiste à investir massivement sur les 5 marques majeures que sont : le Val de Loire, la Loire à Vélo, les châteaux de la Loire, la Touraine, le Berry. En 2010, cette stratégie a été déclinée dans le plan d'actions et les priorités budgétaires du CRT, en partenariat avec les Comités départementaux de Tourisme et la Région Pays de la Loire pour les marques partagées.

L'année 2010 marque le lancement de la refonte de la stratégie régionale de développement touristique. L'élaboration d'un diagnostic complet de l'offre et de la demande touristiques sur le territoire régional doit permettre d'alimenter la réflexion en vue de définir la nouvelle stratégie de tourisme durable (2011-2015).

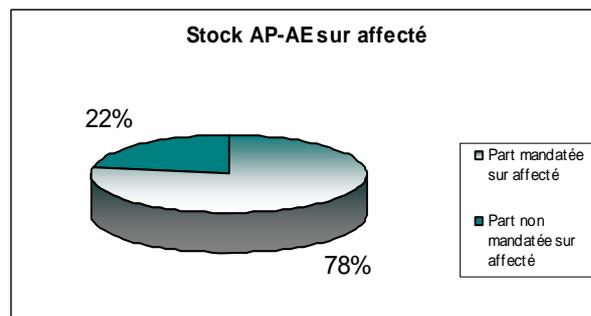
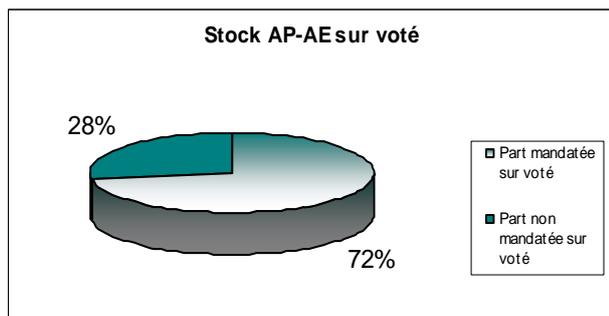
La Loire à vélo, véritable projet structurant, est en voie d'achèvement et les conventions avec les maîtres d'ouvrage devront être soldées en 2011. Toutefois, l'impact du projet sur l'activité touristique régionale est déjà concret et quantifiable ; la clientèle de touristes à vélo représente désormais un poids important dans la fréquentation touristique : en 2010, **736 000 cyclistes ont emprunté l'itinéraire, générant 15,3 M€ de retombées économiques directes.**

En 2010, la Région a poursuivi son intervention en faveur de la création et de la rénovation des hébergements touristiques et a engagé la refonte du dispositif **Cap Hébergement**.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2010 (1)	Montant affecté au 31/12/2010 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2010 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2010 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2010 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2010 (6) = (2) - (4)
AP	38 855 518,22	36 204 379,62	2 651 138,60	28 192 519,29	10 662 998,93	8 011 860,33
AE	340 000,00	70 000,00	270 000,00	70 000,00	270 000,00	-

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement



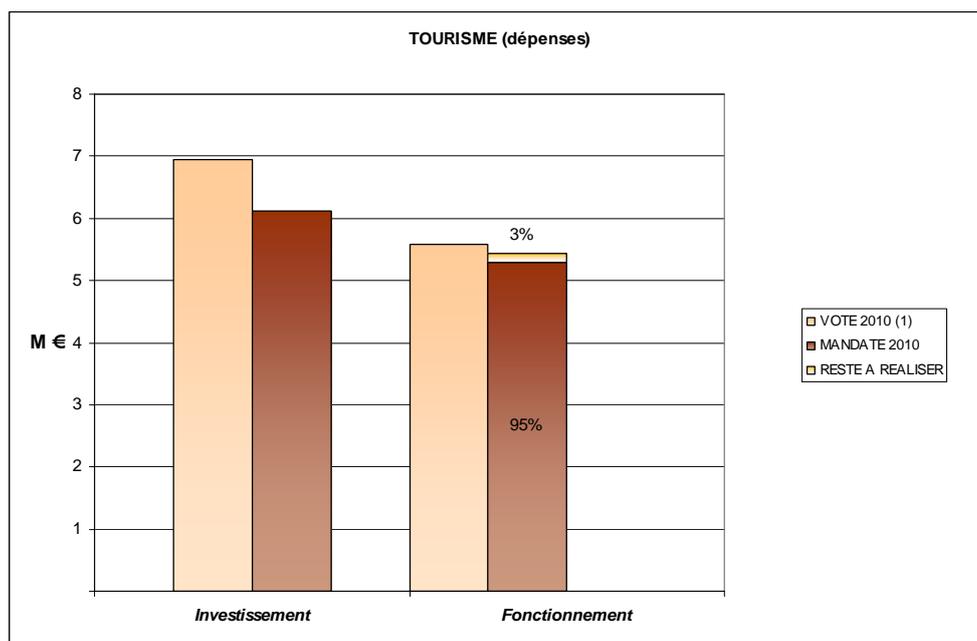
La réalisation globale des crédits de paiement

Tourisme	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	6 945 642,00	6 120 160,69	-	88%	-	-
Fonctionnement	5 576 041,75	5 286 086,55	157 062,40	98%	-	-
Total	12 521 683,75	11 406 247,24	157 062,40	92%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Programme : Loire à Vélo

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Pluriannuelles

N° AE	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 1203	MIRCE 2	120 000,00	-
TOTAL		120 000,00	-

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	3 670 911,00	3 911 108,86	-	107%	-	-
Fonctionnement	40 000,00	-	-	0%	-	-
Total	3 710 911,00	3 911 108,86	-	105%	-	-

(1) *Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)*

(2) *Titres émis*

(3) *(Mandaté + Reste à réaliser)/Voté*

L'enjeu partagé par la Région et l'ensemble des maîtres d'ouvrage est de terminer les aménagements de « La Loire à vélo » pour la fin de l'année 2011, afin de proposer une infrastructure cyclable continue et sans rupture exploitable pour l'année 2012. En conséquence, il a été décidé de réorganiser les crédits régionaux inscrits avec les départements du Cher et de l'Indre-et-Loire et les agglomérations d'Orléans, Blois et Tours en fonction des évolutions de cette opération depuis 2006.

En terme d'aménagement, la région a financé les opérations suivantes :

- sur l'Indre-et-Loire : l'antenne de Langeais et la levée du bois Chétif avec le Conseil général et, pour Tours Plus, la section entre les ponts de fils et Napoléon et une partie des aménagements entre Tours et Fondettes, et Tours et La Riche ;
- sur le Loir-et-Cher : le département a achevé l'ensemble des aménagements sous sa maîtrise d'ouvrage ; Agglopolys a réalisé la traversée de la commune de Candé sur Beuvron ;
- sur le Loiret : le Conseil général a livré la section Sandillon/Châteauneuf et poursuit les travaux sur l'Est du département ; l'agglomération d'Orléans a finalisé la section courante longeant la Loire et l'antenne gare ;
- sur le Cher, le département a poursuivi les travaux en direction de Cuffy.

**Programme : Aménagement de canaux – Tourisme
fluvial**

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			% (3)	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	24 074,82	-	0%	-	-
Fonctionnement	-	-	-	0%	-	-
Total	-	24 074,82	-	0%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le programme de restauration des canaux liant Voies Navigables de France (VNF) à la Région (contrat de projet Etat-Région 2000-2006) a été soldé par le paiement d'une opération concernant la section du canal de Briare dans le département du Loiret.

Programme : Promotion et animation touristique

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 0078	Itinéraire de randonnées	10 000,00	9 217,00
TOTAL		10 000,00	9 217,00

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
AP 2010 - 41016	CG 41 - Fonds d'aménagement et d'équipement accessibilité Beauval	63 000,00	63 000,00
AP 2010 - 45010	CG 45 - Etude de faisabilité véloroute canaux	52 000,00	30 530,00
AP 2010 - 37005	CG 37 - Candé	1 000 000,00	154 892,00
AE 2010 - 37020	CG 37 - Promotion des marques	220 000,00	70 000,00
TOTAL		1 335 000,00	318 422,00

AP/AE Abondées

N° AP	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2008 - 37014	CG 37 - Valorisation du patrimoine troglodytique	- 125 000,00	125 000,00	111 944,71
TOTAL		-125 000,00	125 000,00	111 944,71

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	595 646,00	425 460,31	-	71%	-	-
Fonctionnement	5 536 041,75	5 286 086,55	-	95%	-	-
Total	6 131 687,75	5 711 546,86	-	93%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région a accompagné le Comité Régional de Randonnée Pédestre (CRRP), en subventionnant :

- un programme annuel reposant sur la requalification du réseau d'itinéraires (subvention de 9 217 € en investissement et de 9 477 € en fonctionnement), la formation des animateurs (3 250 €), l'information (1 400 €) et la communication (2 250 €) à destination des licenciés et du grand public ;
- l'organisation du 40^e congrès de la Fédération Française de Randonnée Pédestre, à Tours, en avril 2010 (10 000 €).

Au titre des conventions Région/départements, la Région a financé :

- Loir-et-Cher: une opération d'aménagement de la Route Départementale (RD 675) à hauteur du ZooParc de Beauval, améliorant l'accès au parc de stationnement et la sécurisation des flux de visiteurs (48 873 €).
- Indre-et-Loire : un programme, comprenant plusieurs volets d'action, mis en œuvre par le Comité Départemental de Tourisme :
 - qualité (27 887 €) ;
 - Internet (46 105 €) ;
 - accessibilité (6 008 €) ;
 - promotion de la marque « Touraine » (70 000 €).
 - première tranche de travaux pour le projet « Jardins et Cuisines gourmandes » au Domaine de Candé, à Monts (154 892 €).

La Région a également subventionné le programme d'actions de l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT Centre), la mise en œuvre du Concours des Villes et Villages Fleuris et l'organisation de l'édition 2010 des Assises Régionales du Fleurissement, qui se sont tenues à Issoudun.

Programme : Renforcer l'offre d'hébergement

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 0984	CAP Hébergement structurant	1 000 000,00	300 000,00
2010 - 0068	CAP Hébergement	1 400 000,00	1 266 690,44
TOTAL		2 400 000,00	1 566 690,44

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	2 679 085,00	1 759 516,70	-	66%	-	-
Fonctionnement	-	-	-	0%	-	-
Total	2 679 085,00	1 759 516,70	-	66%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Pour les hébergements structurants :

- la Région s'est engagée, auprès de la SARL La Rablaisienne, à financer (engagement de 300 000 €) la Résidence « Le Clos Saint-Michel » (398 lits à Chinon) ;
- la Région a soldé son engagement auprès de la SA Météor Resorts pour la construction du « Météor Resort Val de Loire » à Amboise.

Au total, le dispositif CAP'Hébergements Touristiques a permis en 2010 de financer 66 projets dont 43 hébergements labellisés (641 462 €), 16 établissements hôteliers (386 836 €) et 7 campings (238 392 €). Ces chiffres correspondent à la création de 320 lits et à la modernisation de 1907 lits (dont 1150 en campings).

ECONOMIE - INNOVATION

BILAN

L'année 2010 s'est traduite par la mise en place des premières mesures d'avenir.

C'est ainsi que la Région, dans le cadre de la mesure « 10 000 emplois non délocalisables », a soutenu la création de plus de 2 500 emplois directs et 10 000 emplois induits.

Ce soutien a principalement concerné la création d'emplois dans les domaines de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire.

Ce sont ainsi plus de 20M€ qui ont été consacrés très directement à la création d'emplois .

Un fonds d'investissement pour le développement de l'économie verte a été mis en place et est déjà intervenu d'une part, en faveur de la création d'une SEM de portage immobilier destinée à la création de bâtiments d'activités répondant aux meilleures normes en matière d'énergie et d'autre part, pour la mise en place d'un fonds commun de placement pour accompagner le développement des PME-PMI dans les domaines de l'économie verte.

Un diagnostic innovation croissance a été conçu afin de permettre de mieux positionner et d'aider les entreprises dans leur projet d'innovation et de développement.

Enfin, dans le cadre de l'accroissement des crédits en faveur **de l'agriculture biologique, la Région a lancé les CAP'conversion** pour accompagner au mieux les exploitants se tournant vers l'agriculture biologique et a accompagné la création de la première Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Selfbiocentre destinée à approvisionner la restauration collective et scolaire en produits biologiques.

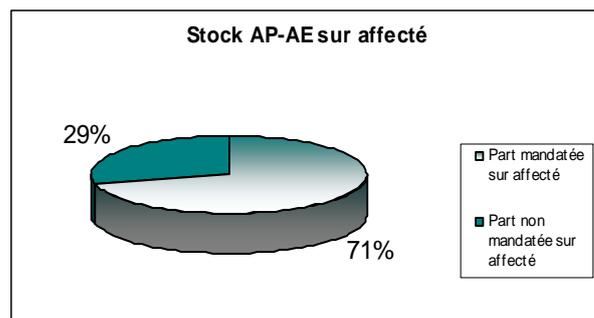
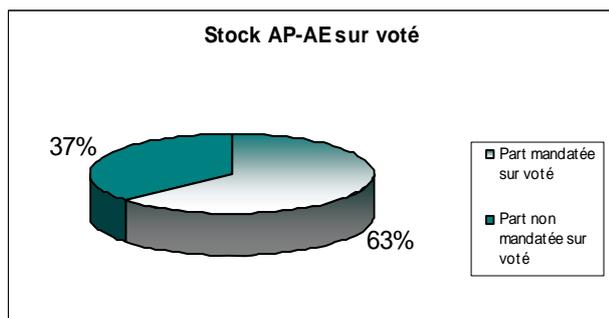
Par ailleurs, la Région a poursuivi son soutien à la création et à la reprise d'entreprises et à l'accompagnement des PME PMI dans leurs projets en matière de formation ,d'exportation , d'innovation ou d'investissement porteurs d'emploi.

Elle a également conforté les coopérations et les mises en réseaux des entreprises à travers son appui aux grappes d'entreprises et aux projets des pôles de compétitivité et la participation des entreprises à de grands salons internationaux à travers Centréco.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2010 (1)	Montant affecté au 31/12/2010 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2010 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2010 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2010 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2010 (6) = (2) - (4)
AP	128 845 537,64	117 612 343,87	11 233 193,77	83 231 393,94	45 614 143,70	34 380 949,93
AE	76 062 373,07	65 821 766,26	10 240 606,81	46 668 287,92	29 394 085,15	19 153 478,34

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement



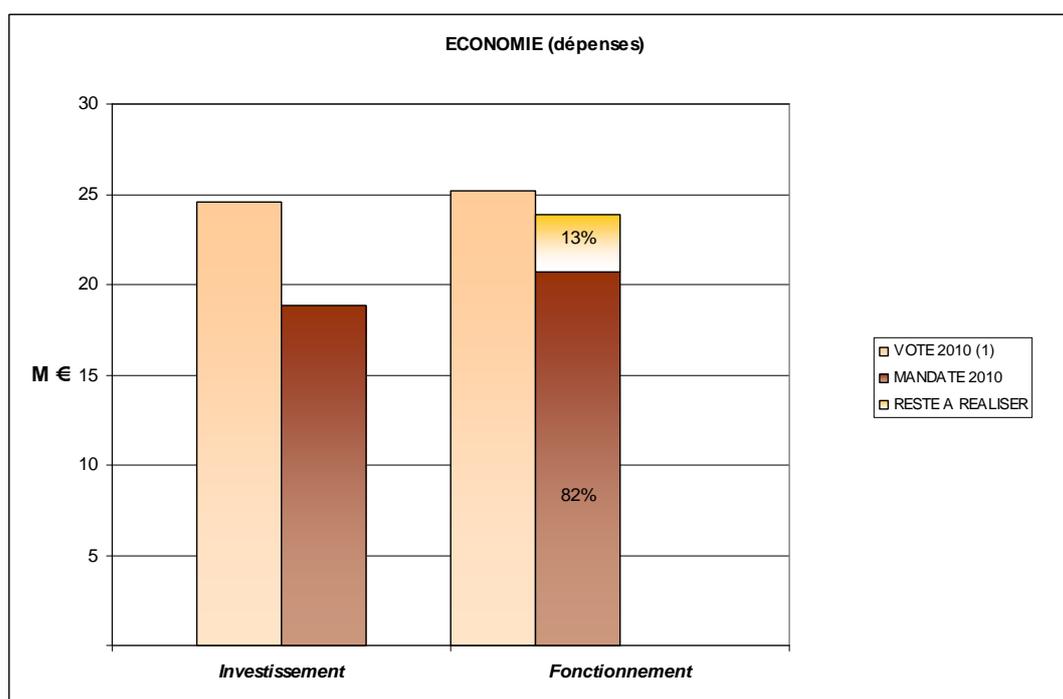
La réalisation globale des crédits de paiement

Economie Innovation	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	24 557 200,00	18 844 102,01	-	77%	7 063 200,00	7 720 998,06
Fonctionnement	25 165 932,26	20 668 076,00	3 208 845,85	95%	178 900,00	54 402,56
Total	49 723 132,26	39 512 178,01	3 208 845,85	86%	7 242 100,00	7 775 400,62

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Domaine : Artisanat

**Programme : Création et reprise d'entreprises
artisanales**

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 0769	CREATEM	5 850 000,00	5 819 972,00
2010 - 0791	PFIL	800 000,00	738 000,00
2010 - 0830	Fonds régional de garantie - Artisanat	120 000,00	120 000,00
TOTAL		6 770 000,00	6 677 972,00

La réalisation des crédits de paiement

Economie Innovation	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	7 500 000,00	7 488 222,00	-	100%	2 083 800,00	3 054 669,94
Fonctionnement	593 447,09	334 319,22	238 439,40	97%	-	-
Total	8 093 447,09	7 822 541,22	238 439,40	100%	2 083 800,00	3 054 669,94

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

➤ L'aide **CREATEM** (Création et Reprise d'Entreprises Artisanales), attribuée sous forme d'avances remboursables et de subventions, vise à renforcer la capacité financière des entreprises en création ou en reprise.

En 2010, 297 entreprises ont bénéficié d'un CREATEM pour un montant total affecté de 5,819 M€.

➤ **Le Contrat d'Accompagnement** propose aux créateurs et repreneurs d'entreprises artisanales ou commerciales de la région un accompagnement post installation, personnalisé, d'une durée de 24 mois.

Au titre de l'année 2010, 94 contrats d'accompagnement ont été mis en œuvre par la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat, pour un montant de 58 513 € (frais de gestion inclus) dont 48 nouveaux contrats d'accompagnement.

5 contrats d'accompagnement ont été effectués par la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie pour un montant de 3 063 €.

➤ **Le Fonds Régional de Garantie Très Petites Entreprises** a été créé par la Région auprès de la Société Interprofessionnelle Artisanale de Garantie d'Investissement (SIAGI) en 2006 afin de favoriser le recours aux concours bancaires dans le cas de reprise d'entreprise. Ce fonds a été étendu aux crédits court terme en 2009.

En 2010, 61 garanties reprise et 4 garanties court terme ont été mobilisées pour un montant total garanti de 1375 994 € en reprise et 42 000 € en crédits court terme.

➤ La Région finance par ailleurs une **opération régionale de transmission – reprise** d'entreprise portée par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie (CRCI) et la

Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA) pour un montant de 130 000 € en 2010 (65 000 € pour la CRMA/CMA, 65 000 € pour la CRCI/CCI).

➤ Huit **Plates-Formes d'Initiative Locale** (PFIL) sont aujourd'hui en activité sur le territoire régional, coordonnées par l'association régionale Centre Initiative.

En 2010, la Région a apporté une aide au fonctionnement de ces structures pour un total de 195 000 € et a contribué à la dotation de leurs fonds de prêts d'honneur à hauteur de 738 000 €.

Programme : Développement et adaptation des entreprises artisanales

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 0759	FREMA	850 000,00	861 243,92
2010 - 0944	Aide au conseil	20 000,00	6 544,00
TOTAL		870 000,00	867 787,92

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	1 070 200,00	797 176,00	-	74%	818 500,00	750 980,72
Fonctionnement	329 774,07	116 030,53	184 554,19	91%	-	-
Total	1 399 974,07	913 206,53	184 554,19	78%	818 500,00	750 980,72

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

➤ **Le FREMA (Fonds Régional de Modernisation de l'Artisanat)**, dispositif d'avances remboursables à taux zéro, a pour objectif de soutenir les entreprises artisanales dans leur démarche de mise aux normes et de modernisation. 50 entreprises ont bénéficié d'un FREMA pour un montant global affecté de 840 048 €.

➤ **Le diagnostic technique** est une aide devant permettre l'identification des points faibles occasionnés par l'activité des entreprises éligibles au FREMA et par là même favoriser leur mise aux normes.

Au titre de l'année 2010, 5 diagnostics CCI, pour un montant de 20 024€ et 117 diagnostics CMA, pour un montant de 52 033 €, ont été financés.

➤ La Région poursuit son financement des programmes régionaux portés par le réseau des Chambres de Métiers et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat sur l'**Environnement et Développement Durable** pour un montant de 56 042 € et sur la **Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences** pour un montant de 49 782 €.

Programme : Promotion de l'artisanat

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	547 864,50	290 194,30	199 842,00	89%	-	-
Total	547 864,50	290 194,30	199 842,00	89%	-	-

(1) *Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)*

(2) *Titres émis*

(3) *(Mandaté + Reste à réaliser)/Voté*

➤ Dans le cadre du **Contrat de Promotion de l'Artisanat** la Région apporte son soutien aux entreprises artisanales qui souhaitent individuellement ou collectivement participer à des salons régionaux et nationaux, à caractère professionnel et/ou grand public.

En 2010, 108 entreprises ont bénéficié du soutien de la Région à titre individuel (contre 118 en 2009) pour un montant de 108 443 €. Parallèlement, 16 opérations collectives (13 en 2009) ont également été financées (Salon du Patrimoine, Foire de Tours, Salon de la gastronomie...) pour un total de 107 185 €.

➤ La Région a également participé au financement de **5 opérations de valorisation** du secteur pour un montant total de 83 000 €, dont notamment la Semaine de l'Artisanat (20 000 €) et les Artisanales de Chartres (46 000 €).

➤ Enfin, pour assurer la mise en œuvre des différents outils qui composent la politique régionale de l'artisanat, la Région participe au financement de **l'animation économique** de la Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat et des six Chambres départementales de Métiers et de l'Artisanat pour un montant de 18 285 € par chambre.

Programme : Démarche filière

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	698 462,38	340 025,41	282 704,11	89%	142 500,00	21 000,00
Total	698 462,38	340 025,41	282 704,11	89%	142 500,00	21 000,00

(1) *Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)*

(2) *Titres émis*

(3) *(Mandaté + Reste à réaliser)/Voté*

La « Démarche de Filière » accompagne la structuration de filières dans le secteur de l'artisanat dont l'objectif est d'apporter une réponse à des problématiques et besoins liés aux spécificités des métiers qui le composent.

Les programmes, portés par le réseau des chambres de métiers, intitulés « Modernisation et développement du secteur alimentaire » et « Programme régional pour le développement

des entreprises du secteur des Métiers d'art », ont ainsi été financés respectivement par la Région à hauteur de 61 880 € et 52 490 €.

Au titre de son action en faveur des Métiers d'art, la Région a organisé pour la huitième édition le salon régional dédié aux Métiers d'art (284 708 €). Parallèlement, elle a également réalisé et financé une nouvelle édition du guide régional des Métiers d'art.

Deux études thématiques, l'une sur **l'emploi salarié dans l'artisanat**, l'autre sur **le secteur de la production**, ont été finalisées par le réseau des chambres de métiers en 2010 grâce au financement complémentaire de la Région d'un montant de 21 552 €.

Domaine : Vie associative et économie sociale et solidaire

Programme : Economie sociale et solidaire

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
AP 2010 - 0929	CAP Solidaire	291 000,00	110 000,00
AE 2010 - 1258	Initiatives économie solidaire	1 000 000,00	-
TOTAL		1 291 000,00	110 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	272 000,00	110 000,00	-	40%	24 800,00	43 800,00
Fonctionnement	1 168 150,00	867 993,30	332 900,00	103%	-	-
Total	1 440 150,00	977 993,30	332 900,00	91%	24 800,00	43 800,00

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

S'appuyant sur les orientations retenues par le Schéma Régional de Développement Economique et Social (SRDES), adopté le 15 décembre 2005, plusieurs conventions de partenariat lient chaque année la Région avec les principales têtes de réseaux régionales associatives et de l'Economie Sociale et Solidaire et contribuent ainsi au financement de leur programme d'actions :

- la **Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA)** : 330 000 €.
- la **Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Centre – CRESS Centre** : 68 000 €.
- l'association **CRE-SOL, Centre Réseau Economie Solidaire** : 50 000 €
- l'association régionale Centr'Actif, fonds territorial de France Active : 288 000 € dont 68 000 € pour son fonctionnement, 80 000 € destinés à alimenter la ligne **de Contrat d'Apport Associatif** (avance remboursable à taux zéro à destination des associations), 20 000 € pour doter un nouvel outil d'intervention en fond propres, à destination des

associations en démarrage, le **Fonds d'Amorçage Associatif** (FAA) à hauteur de 20 000 €, 80 000 € pour la constitution d'un **Fonds Régional d'Investissement Solidaire** (FRIS) et enfin 20 000 € pour la création d'une garantie dénommée **garantie FAG TPE**, pour faciliter la création de très petites entreprises portée par des demandeurs d'emploi.

- L'Association pour le Droit à l'Initiative Economique, **ADIE Centre** : 45 000 €.
- L'UREI Centre, **Union Régionale des Entreprises d'Insertion Centre** : 30 000 €.
- L'Union régionale des entreprises coopératives (**URSCOP**) : 50 000 €

En 2010, 110 Cap'Solidaire ont été accordés, pour un montant total de 110 000 €. 26 opérations ont également été soutenues par la Région dans le cadre du dispositif **Lutte contre les exclusions** pour un montant total de 135 800 €.

Les projets financés sont très variés tant sur le thème de l'intervention que la nature et l'envergure des projets. Les opérations les plus nombreuses sont toutefois celles qui entrent dans le secteur « organisation de séjours de vacances ».

Programme : CAP'ASSO

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AE	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 0584	CAP Asso Centre	13 600 000,00	10 338 667,00
TOTAL		13 600 000,00	10 338 667,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	10 400 000,00	10 159 004,33	-	98%	-	-
Total	10 400 000,00	10 159 004,33	-	98%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

➤ Le dispositif **CAP'ASSO CENTRE** est une aide au projet d'activité mis en place par les associations dans l'objectif de favoriser la création et/ou la consolidation d'emplois durables (CDI).

La durée de l'aide est de 3 ans maximum, éventuellement renouvelable.

CAP'ASSO CENTRE en 2010, c'est :

- **423 postes** aidés, dont 266 en renouvellement, à partir de 332 projets aidés.
- **10 331 500 euros de subvention attribués**, dont 5 389 300 € pour les renouvellements.

Domaine : Entreprises industrielles et de services

**Programme : Création et reprise d'entreprises
industrielles et de services**

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 0704	Fonds régional de garantie	1 000 000,00	500 000,00
2010 - 4000	CAP Création Centre	1 000 000,00	807 195,92
TOTAL		2 000 000,00	1 307 195,92

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	1 500 000,00	1 070 195,92	-	71%	389 300,00	423 644,85
Fonctionnement	222 106,52	38 927,10	151 564,66	86%	-	-
Total	1 722 106,52	1 109 123,02	151 564,66	73%	389 300,00	423 644,85

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le Contrat d'Appui aux Projets de création des entreprises permet de renforcer la capacité financière des entreprises en création. Pour l'exercice 2010, 18 entreprises ont bénéficié de ce dispositif pour un montant total de 795 K€, dont 45% sous forme de subvention et 55% sous forme d'avance remboursable. Suite à un accroissement des actions d'information autour de ce dispositif auprès des acteurs économiques locaux (en particulier, les CCI), l'affectation budgétaire est en hausse de 10% par rapport à 2009.

En 2010, avec une nouvelle dotation de la Région de 500 000 €, l'activité du Fonds Régional de Garantie Centre a été élargie à la garantie du Prêt Participatif d'Amorçage (PPA) qui est un outil de financement proposé par OSEO aux PME innovantes de moins de 5 ans, ayant engagé un projet de recherche et développement.

Le PPA est octroyé par OSEO sans aucune sûreté réelle ou personnelle. Son montant est théoriquement plafonné à 75 000 €, mais l'intervention de la Région sous forme de garantie, en permettant de mieux diffuser le risque sur des dossiers par nature plus aléatoires en termes de retombées commerciales, permet de porter ce montant à 150 000 €.

Les crédits de fonctionnement ont permis principalement d'accompagner différentes structures (Université de Tours et association Orléans technopole) pour l'organisation du concours CREA CAMPUS, mesure d'avenir qui consiste à stimuler l'esprit d'entrepreneuriat auprès des étudiants de la région. Si la Région affiche clairement son souhait d'accompagner financièrement l'organisation du concours, elle souhaite le faire en partenariat avec les acteurs intéressés de chaque département. Pour la nouvelle édition du concours 2010-2011, la Région a pu convenir avec l'Université de Tours de l'élargissement de son périmètre d'actions auprès des deux écoles d'ingénieurs de Blois (l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage et l'Ecole Nationale d'Ingénieur du Val de Loire) ainsi que l'Institut Universitaire Technologique.

Programme : Développement et adaptation des entreprises industrielles et de services

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 4001	CAP Développement Centre	5 800 000,00	5 792 520,50
2010 - 0719	Centreco	30 000,00	30 000,00
2010 - 4002	CAP Emploi Centre	2 200 000,00	1 172 240,00
2010 - 4003	CAP Formation Centre	1 000 000,00	132 280,00
TOTAL		9 030 000,00	7 127 040,50

AP/AE Pluriannuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 4006	Fonds d'investissement pour le développement de l'économie verte	3 000 000,00	2 960 000,00
TOTAL		3 000 000,00	2 960 000,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	10 355 000,00	5 340 688,10	-	52%	3 746 800,00	3 434 971,75
Fonctionnement	6 050 070,87	4 261 701,44	1 080 818,30	88%	36 400,00	33 402,56
Total	16 405 070,87	9 602 389,54	1 080 818,30	65%	3 783 200,00	3 468 374,31

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Pendant l'année 2010, 301 **contrats d'appui aux projets** ont été attribués dont 4 CAP Développement volet Conseil, 4 Cap Développement volet Innovation, 21 Cap Développement volet investissement, 4 CAP Développement volet International, 3 Cap Développement volet reprise et 197 CAP développement Nouveaux Marchés à l'International et 22 CAP Développement volet primo-exportateurs.

Créé en 2010, le **fonds d'investissement de l'économie verte** a permis de participer à la création d'une SEM de portage immobilier en Indre-et-Loire destinée à financer la construction de bâtiments d'activité répondant aux meilleures normes énergétiques et de participer à la constitution d'un Fonds Commun de Placement dont la vocation sera d'investir dans le capital d'entreprises régionales dynamiques du domaine de l'économie verte. La Région a souscrit 2 M€ dans ce fonds de capital investissement.

La Région met en œuvre plusieurs dispositifs afin **d'accompagner les projets des entreprises dans le contexte des mutations économiques et sociales** :

- une aide directe à l'emploi (CAP'Emploi Centre)
- un soutien au fonctionnement de l'ARACT et d'ARDAN Centre

En 2010, 11 entreprises ont bénéficié d'un CAP'EMPLOI CENTRE pour un montant total de 1 149 840 € en subvention, correspondant à 308 emplois créés ou repris.

En 2010, la Région a renouvelé son soutien au fonctionnement de l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) à hauteur de 185 000 € dont les actions ont particulièrement porté sur l'amélioration des conditions de travail et la prévention des troubles musculo-squelettiques, le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés ou les démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Le nombre de CAP'FORMATION CENTRE a chuté en 2010 (1 seul dossier contre 7 dossiers en 2009), la formalisation des dossiers de demande d'aide ayant été reportée par les entreprises sur 2011. Ce comportement a semblé traduire une frilosité par rapport aux perspectives économiques à moyen terme et s'est estompé dès le début de 2011.

Les actions collectives (Art 1.3 du CPER)

En 2010, au titre du Contrat de Projets 2007-2013, quinze opérations collectives ont été soutenues à hauteur de 841 235 €. Ces opérations visent en particulier à encourager le développement de clusters, structures de coopération entre les acteurs locaux autour de projets structurants à l'échelle régionale. En 2010, la Région a ainsi accompagné financièrement pour la première fois les programmes d'actions de l'ARIAC (Association Régionale des Industries Agro-alimentaires du Centre) et de Valbiom Centre, cluster spécialisé dans la valorisation industrielle de la biomasse. Cela porte à 8 le nombre de clusters situés en région Centre. En 2010, une opération importante est lancée avec France Clusters dans le but d'améliorer la compétitivité des clusters et pôles situés en région Centre.

Concernant les opérations de sensibilisation des entreprises à l'innovation, il faut souligner qu'en 2010, une nouvelle opération a été lancée en Indre-et-Loire, baptisée « Innovia Touraine ». L'ensemble de ces opérations a permis de préparer le lancement, en décembre 2010, d'une nouvelle mesure d'avenir : **le diagnostic Innovation Croissance Centre**.

En proposant 1500 diagnostics par an, la Région entend détecter les projets innovants au sein des TPE/PME régionales en leur offrant la possibilité de suivre un parcours d'accompagnement personnalisé dont l'ambition finale est de permettre d'accélérer l'innovation et de développer l'emploi.

Le Fonds Sud : les opérations d'animation et de promotion économique

En 2010, au titre des opérations d'animation et de promotion économique, la Région a financé sept opérations, à hauteur de 474 650 €. Toutes les opérations financées sont des opérations récurrentes (campagne de communication sur le Berry, programmes d'actions des agences de développement de l'Indre et du Cher, etc.)

Centréco-Centrexport

En fonctionnement, les crédits ont notamment permis de financer le programme d'actions de Centréco comprenant le lancement d'une opération de prospection internationale sur le secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, et l'organisation de 41 actions dont 35 salons à l'international. En outre, 30 000 € ont principalement été affectés à la refonte du système d'information et au renouvellement partiel du parc informatique.

Domaine : Agriculture

**Programme : Organisation et développement des
filières**

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Abondées

N° AP	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2008 - 36008	CG 36 - Aménagement foncier	- 150 000,00	850 000,00	406 800,00
TOTAL		- 150 000,00	850 000,00	406 800,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	200 000,00	258 159,71	-	129%	-	-
Fonctionnement	-	-	-	0%	-	-
Total	200 000,00	258 159,71	-	129%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Il s'agit d'un programme relatif à la convention Région/Département de l'Indre avec un financement des études et des opérations connexes aux remembrements.

**Programme : Promotion des produits agricoles et de
l'agriculture**

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	1 279 674,00	796 049,20	253 554,50	82%	-	-
Total	1 279 674,00	796 049,20	253 554,50	82%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dans le domaine de la promotion des produits agricoles de la Région, 2010 aura été une année de poursuite des efforts engagés : fin de l'inventaire du patrimoine alimentaire régional entrepris par l'Institut Européen d'Histoire et des Culture Alimentaires, montée en puissance de Ferm'Expo Tours avec la mise en place d'un nouvel espace d'animation. L'année 2010 aura été également l'occasion de définir les éléments socles pour une nouvelle stratégie de la filière alimentaire régionale à travers l'étude menée par un cabinet Conseil.

Programme : Installation (CPER 2007 – 2013)

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 1259	Foncier agriculture durable	2 000 000,00	-
TOTAL		2 000 000,00	-

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	628 508,08	503 113,50	15 682,99	83%	-	-
Total	628 508,08	503 113,50	15 682,99	83%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'année 2010 aura été une année de poursuite des actions inscrites dans la stratégie régionale de développement agricole. On peut noter que, dans ce cadre, la Région a apporté un appui à 72 projets d'installations (complément de Dotation Jeune Agriculteurs) dont 50 en bovins viande. La Région a également financé 1200 jours de remplacement pour des congés ou des départs en formation des agriculteurs. Enfin, dans le cadre du repérage des cédants, ce sont également plus de 500 entretiens de suivis annuels d'agriculteurs de plus de 55 ans qui ont été réalisés. Enfin 83 diagnostics ont été réalisés dans le cadre du dispositif Nouveaux Installés Non Aidés (Nina +).

Programme : Développement de l'agriculture biologique

AP/AE Pluriannuelles

N° AE	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 7773	GP - CAP Conversion	800 000,00	61 500,00
TOTAL		800 000,00	61 500,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	842 442,00	631 804,00	108 356,20	88%	-	-
Total	842 442,00	631 804,00	108 356,20	88%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'année 2010 aura été l'occasion, dans le domaine de l'Agriculture Biologique, de poursuivre le partenariat avec Biocentre sur l'animation de la filière régionale, la communication, l'identification de nouveaux débouchés, ou encore le financement de 158 dossiers de certifications de producteurs. Mais 2010 c'est aussi le déploiement du plan régional en faveur de l'agriculture biologique avec la mise en place du Cap Conversion et la création de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif Self Biocentre avec un soutien important de la Région pour appuyer le démarrage de l'activité.

Programme : CAP Filières

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 1210	Fonds de garantie agricole	500 000,00	500 000,00
TOTAL		500 000,00	500 000,00

AP/AE Abondées

N° AP	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2007 - 7704	GP - CAP Filière - Expérimentation	2 100 000,00	4 900 000,00	2 501 113,00
2009 - 36015	CG 36 - CAP Filières	- 1 000 000,00	-	-
TOTAL		1 100 000,00	4 900 000,00	2 501 113,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	3 360 000,00	3 638 277,70	-	108%	-	12 930,80
Fonctionnement	2 231 332,75	1 874 083,22	217 789,50	94%	-	-
Total	5 591 332,75	5 512 360,92	217 789,50	102%	-	12 930,80

(1) *Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)*

(2) *Titres émis*

(3) *(Mandaté + Reste à réaliser)/Voté*

Cœur de la stratégie de développement de l'agriculture et de la forêt en région Centre, le programme CAP Filière traduit la mise en place des projets par les différents acteurs de la production régionale.

L'année 2010 aura été marquée par le soutien à l'investissement de plus de 300 projets dont plus de 70 en bovin viande, 30 dans le domaine des viandes blanches ou encore 20 dans les exploitations caprines.

Mais cette année aura également été riche en réflexion sur les projets de filières avec la mise en route du travail pour l'élaboration de la deuxième génération de CAP pour les bovins viandes, l'arboriculture, et les travaux sur les révisions à mi parcours des CAP viande blanche, légume, horticulture.

Enfin, la création du fond de garantie régional en faveur de l'agriculture est également un élément important de l'année 2010. Elle fait suite à la réflexion avec la profession agricole autour des difficultés économiques subies par les agriculteurs en 2009.

Programme : Fonds spécial tempête

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	-	426 794,00	-	0%	-	-
Total	-	426 794,00	-	0%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits déployés dans ce cadre sont liés à la crise économique de 2009 avec un dispositif de prise en charge partiel des cotisations sociales de jeunes agriculteurs (236 dossiers pour une enveloppe de 200 000 €) et de prise en charge d'intérêts d'emprunts pour 1720 agriculteurs.

En 2010, les maraîchers et horticulteurs ont également subi la tempête Xynthia. La Région a débloqué une aide spéciale dans ce cadre. Ce sont plus de 100 agriculteurs qui ont bénéficié d'une aide de la Région pour pouvoir renouveler leurs installations, pour un montant total de 226 795 €.

Domaine : Pôle d'efficacité énergétique

Programme : PPE valorisation de la biomasse agricole

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	300 000,00	141 382,58	-	47%	-	-
Fonctionnement	174 100,00	28 035,71	66 040,00	54%	-	-
Total	474 100,00	169 418,29	66 040,00	50%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'année 2010 a vu la poursuite des projets menés dans le cadre de Valbiom. Des retards dans l'avancée de ces projets, mais aussi dans ceux relatifs à la méthanisation n'ont pas permis de consommer la totalité des crédits programmés.

**EUROPE ET COOPERATION
DECENTRALISEE**

BILAN

L'intervention de la Région Centre en faveur de la construction européenne s'organise autour de plusieurs ambitions fortes :

- ✓ **Informier et sensibiliser les citoyens à l'Europe** : La région Centre a soutenu les relais Europe Direct présents en région, contribué aux actions d'information et de sensibilisation en directions de publics cibles tels que les jeunes, organisé des manifestations d'envergure européenne et notamment une nouvelle édition de la semaine de l'Europe.
- ✓ **Animer et fédérer les énergies européennes en région** : En 2010, la Région a poursuivi son travail d'animation en fédérant les acteurs régionaux œuvrant sur les thématiques européennes, au travers du réseau Europe O Centre (près de 300 membres). Par ailleurs, la Région Centre continue de proposer son rendez vous trimestriel des « Matins de l'Europe », colloque ayant pour ambition de donner un éclairage européen à une thématique intéressant le territoire régional.
- ✓ **Favoriser les échanges et la mobilité des jeunes** : La région Centre mobilise les financements du programme européen Léonardo, pour les publics apprentis, post-apprentis et lycéens. L'année 2010 a encore été l'occasion de remporter les trois appels à projets ainsi que la certification de l'un d'entre eux
- ✓ **Etre présent et intervenir à Bruxelles** : L'Antenne interrégionale Auvergne-Centre-Limousin est née de la volonté des trois exécutifs de renforcer leur présence auprès des institutions européennes et de développer un partenariat solide en mutualisant les moyens. Ses missions sont de plusieurs ordres : être un lieu d'échanges, informer et faire de la veille, faciliter les contacts avec l'Union Européenne et faire avancer les dossiers régionaux et la promotion de notre région. 432 visiteurs sont venus à l'Antenne en 2010.
- ✓ **Gérer et piloter des programmes européens, capter les financements communautaires** : La région Centre gère 126 millions d'euros de fonds structurels sur la période 2007-2013 sur les 500 millions d'euros dévolus au territoire régional. Les fonds structurels européens doivent faciliter la mise en œuvre d'un ensemble de politiques visant le développement durable de la région Centre et son adaptation aux mutations économiques, technologiques et démographiques dans un contexte de compétition mondiale.
- ✓ **Participer aux travaux des principaux organismes de coopération institutionnelle entre régions d'Europe** : depuis plusieurs années, la Région est membre d'organismes de coopération institutionnelle tels que l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) et l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE).

Au titre de sa politique **de coopération internationale**, la Région centre investit deux lignes directrices. En premier lieu, il s'agit d'apporter un soutien à des projets structurants conduits en direction de zones géographiques, appelées « **zones prioritaires de coopération décentralisée** » et, d'autre part, de mettre en place les dispositifs propres à créer, sur le territoire régional, un environnement favorable à l'ouverture sur le monde ainsi qu'au déploiement de la coopération et des valeurs de la solidarité internationale.

Coopération décentralisée :

A ce jour, la région Centre a conclu **9 accords de coopération décentralisée dans le monde**. Il s'agit d'accompagner le développement économique et social local, les processus de décentralisation, et à renforcer les capacités de gestion des collectivités partenaires au Sud. En association étroite avec l'association « France-Volontaires », la Région mobilise des jeunes professionnels chargés d'assurer le suivi, auprès des institutions partenaires, des programmes de coopération décentralisée conduits en Afrique et en Asie.

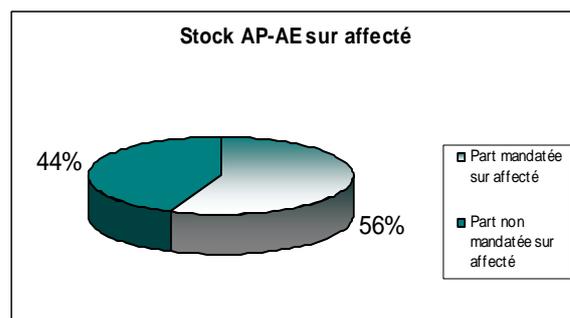
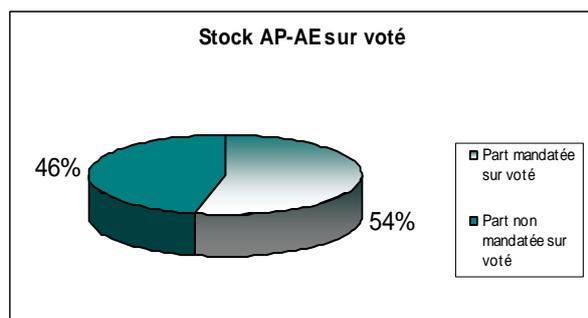
Solidarité internationale et citoyenneté européenne :

D'autre part et afin de mettre en exergue les valeurs de solidarité internationale, le dialogue interculturel et de faciliter l'émergence d'une citoyenneté européenne, la Région apporte un appui financier à des projets initiés, hors zones prioritaires, par des collectivités locales, des ONG, des jumelages européens et des établissements publics régionaux. Qui plus est, elle soutient activement la structuration de ces acteurs par un appui à l'association Centraider et par l'organisation chaque année de manifestations régionales sur le thème de la coopération et de la solidarité internationales (notamment les Rencontres régionales de la coopération durant la Semaine nationale de la solidarité internationale).

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2010 (1)	Montant affecté au 31/12/2010 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2010 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2010 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2010 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2010 (6) = (2) - (4)
AP	107 967 389,24	74 527 556,95	33 439 832,29	41 688 257,14	66 279 132,10	32 839 299,81
AE	57 512 733,35	34 487 971,34	23 024 762,01	19 377 667,52	38 135 065,83	15 110 303,82

¹ AP-AE qui font encore l'objet de mandatement



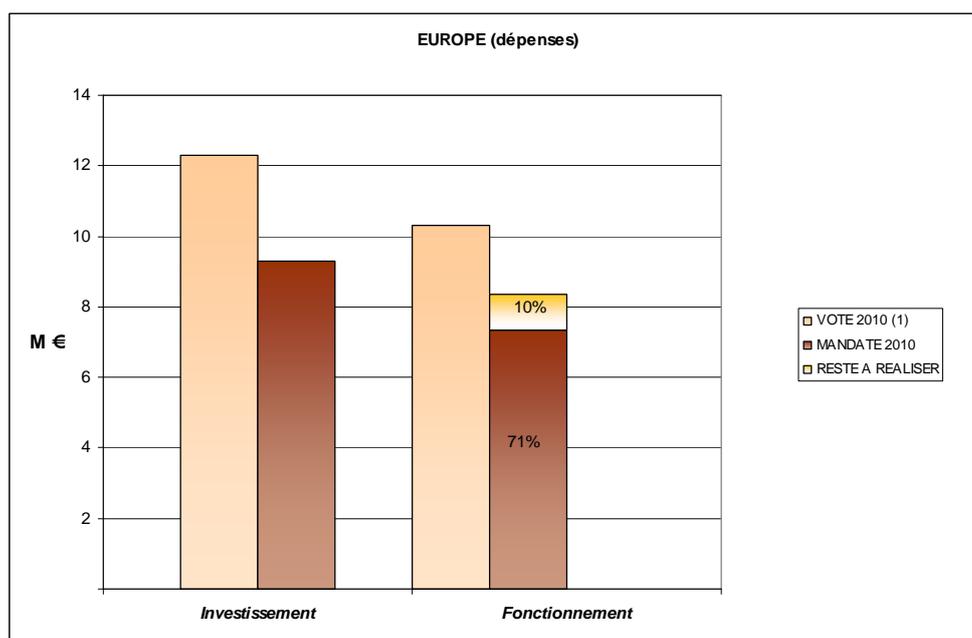
La réalisation globale des crédits de paiement

Europe	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	%	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	12 298 000,00	9 313 814,73	-	76%	12 145 000,00	4 187 052,21
Fonctionnement	10 317 270,28	7 357 395,23	1 006 926,76	81%	10 910 000,00	4 582 222,53
Total	22 615 270,28	16 671 209,96	1 006 926,76	78%	23 055 000,00	8 769 274,74

(1) Voté 2010ors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Domaine : Développer la dimension européenne

Programme : Programmes communautaires européens

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Abondées

N° AE	Libellés	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2009 - 1601	Euranec U.E	- 2 100 000,00	-	-
2009 - 1602	Euranec C.R	- 584 000,00	-	-
2008 - 8010	Mesure 131 FSE 2007 - 2013	2 090 000,00	5 190 000,00	2 870 680,52
2008 - 8011	Mesure 221 FSE 2007 - 2013	2 500 000,00	16 000 000,00	10 245 862,10
2008 - 8014	Mesure 424 FSE 2007 - 2013	- 3 590 000,00	-	-
2008 - 8016	Mesure 433 FSE 2007 - 2013	- 1 000 000,00	730 000,00	53 266,26
TOTAL		- 2 684 000,00	21 920 000,00	13 169 808,88

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	12 145 000,00	9 213 372,32	-	76%	12 145 000,00	4 177 480,21
Fonctionnement	7 596 686,36	5 844 666,91	131 249,43	79%	10 850 000,00	4 522 222,53
Total	19 741 686,36	15 058 039,23	131 249,43	77%	22 995 000,00	8 699 702,74

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

STRUCTURATION DU RESEAU

Pour faire suite aux attentes formulées lors des consultations de l'agenda 21, une démarche et des outils permettant d'animer un réseau des acteurs Europe de la région Centre a été mis en œuvre.

Initié en 2008, Europe O Centre a développé son activité en s'appuyant d'une part sur les « Matins de l'Europe » et d'autre part sur des groupes de travail thématiques.

L'intervention du Conseil régional vise également à soutenir des actions et des initiatives pour le rapprochement de l'Europe vers ses citoyens. (Exemple : semaine de l'Europe organisée autour du thème de la mobilité des jeunes.

On notera également l'accompagnement des différents programmes d'actions menés par les Relais Europe Direct présents sur le territoire régional.

Parallèlement, la Région Centre a soutenu un certain nombre d'initiatives mises en œuvre par des acteurs du territoire. A ce titre, on peut souligner le soutien à des actions menées par la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture (FRMJC) dans le cadre de la plateforme inter associative Sign'All qui développe notamment l'accueil de jeunes en service volontaire européen dans des associations de la région, ou

encore l'aide financière apportée à l'association Europe Ensemble pour l'organisation de conférences.

PROGRAMMES DE COOPERATION

Interreg IV C :

EURANEC (The EUROpean network of regions for the ANticipation of Economic Changes) est un réseau créé depuis 2007 dont la vocation est de permettre l'échange d'expériences et le partage de pratiques entre différentes régions européennes autour du thème de l'anticipation des mutations économiques. La Direction Générale Formation et Education, pilote au niveau de la collectivité, avait souhaité pouvoir bénéficier du soutien des fonds structurels à travers le programme de coopération Interreg IV C. Dans cette optique, une autorisation d'engagement a été ouverte au budget 2009. Toutefois, le projet n'ayant pas été retenu par la Commission européenne cette AE n'a fait l'objet d'aucune affectation et les crédits afférents ont été supprimés.

PROGRAMMES MIS EN ŒUVRE DANS LE CADRE DE SUBVENTIONS GLOBALES

Programme Compétitivité régionale et emploi :

La mise en œuvre tardive du programme avait généré en 2009 un faible niveau d'affectation. L'année 2010 connaît un véritable essor, bien qu'inégale, des mesures gérées sous forme de subvention globales. Cette année encore, cela a permis de répondre aux obligations du Conseil régional lors du rendez-vous annuel du dégagement d'office.

En 2010, il a été programmé 140 dossiers représentant un montant FEDER de 23 370 289 € et 350 opérations pour un montant FSE de 8 895 621 €.

L'année 2010, a également été l'occasion de réviser, à mi-parcours, le programme FEDER en proposant des réajustements de maquette. Il s'est agi d'abonder les mesures en tension avec des crédits en provenance de mesures dont le niveau d'exécution ne répondait pas au rythme imposé par la règle du dégagement d'office. Cette révision à mi-parcours a permis un abondement global de 4 millions d'euros au profit des mesures gérées par la Région.

Domaine : Coopération décentralisée et solidarité internationale

Programme : Développer la coopération décentralisée

AP/AE Annuelles

N° AP	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2010 - 1694	Appui aux projets de coopération internationale	225 000,00	129 390,00
TOTAL		225 000,00	129 390,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	153 000,00	100 442,41	-	66%	-	9 572,00
Fonctionnement	2 720 583,92	1 512 728,32	875 677,33	88%	60 000,00	60 000,00
Total	2 873 583,92	1 613 170,73	875 677,33	87%	60 000,00	69 572,00

(1) Voté 2010ors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région Centre a poursuivi en 2010 son action de coopération décentralisée en relation avec ses différents partenaires internationaux, à savoir : la Région de Mopti au Mali, la Région du Gorgol en Mauritanie, la Province de Luang-Prabang au Laos, le Land de Saxe-Anhalt en Allemagne, la Région de Pardubice en République tchèque, la Région de Cracovie en Pologne, la Province du Hunan en Chine, l'Etat du Tamil-Nadu en Inde et la Région de Meknès-Tafilalet au Maroc.

Les programmes relevant d'une logique d'intervention portant sur la thématique de protection et de valorisation patrimoniale se sont poursuivis et approfondis notamment au Mali, au Laos et en Inde.

Si les actions conduites dans ces zones prioritaires sont fortement conditionnées par le contexte et les attentes des partenaires extérieurs, il n'en reste pas moins qu'un socle commun caractérise les relations de cette nature. D'une part, elles favorisent les échanges de savoir-faire et d'expériences sur la question de la gouvernance locale (par exemple, le soutien renouvelé au centre régional d'appui aux communes du Gorgol en Mauritanie) et sur celle du développement durable (par exemple, la structuration d'une filière « plantes aromatiques et médicinales dans la région de Meknès-Tafilalet au Maroc). D'autre part, un intérêt particulier est porté aux échanges de « société à société » s'appuyant, selon les cas, sur une mobilisation active des associations de développement, des établissements scolaires, des universités, des centres de recherche mais aussi des acteurs culturels et économiques de notre territoire (par exemple, les coopérations inter-universitaires avec la Chine, l'Inde, la Pologne et le Maroc).

En 2010, la Région Centre, à la faveur de la poursuite de son partenariat avec l'association France Volontaire, a mobilisé 9 jeunes chargés de suivre les projets de coopération conduits en Afrique et en Asie.

Enfin, 2010 a été marquée par l'enclenchement d'un processus d'évaluation appliqué aux programmes en cours d'achèvement et qui sera poursuivi au cours de l'année 2011.

Parallèlement à cet engagement, la Région Centre a soutenu des initiatives portées par les acteurs régionaux de la coopération internationale de son territoire. En 2010, elle a été amenée à apporter un concours financier à 75 projets de développement conduits en dehors de ses zones prioritaires de coopération décentralisée et à une trentaine de jumelages européens. Centraider a poursuivi avec des moyens accrus accordés par la Région Centre et le ministère des Affaires étrangères et européennes, ses missions qui consistent à accompagner et mettre en réseau les acteurs régionaux. Il s'agit ainsi de promouvoir, en région Centre, les valeurs de la solidarité internationale, démarche par ailleurs confortée par l'organisation en 2010 de la 10ème édition des Rencontres régionales de la coopération sur thème de la lutte contre la faim.

B - Moyens généraux

Les moyens généraux regroupent l'ensemble des dépenses directes de l'institution (frais de personnel, frais de fonctionnement des services, annuité de la dette) ainsi que les recettes non affectées strictement à la réalisation de politiques publiques (fiscalité, dotation, emprunt).

Les moyens généraux sont présentés en quatre secteurs d'activités :

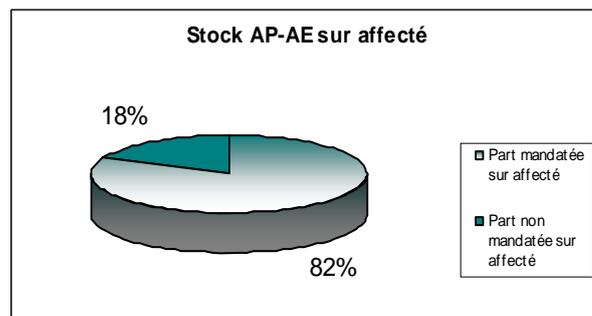
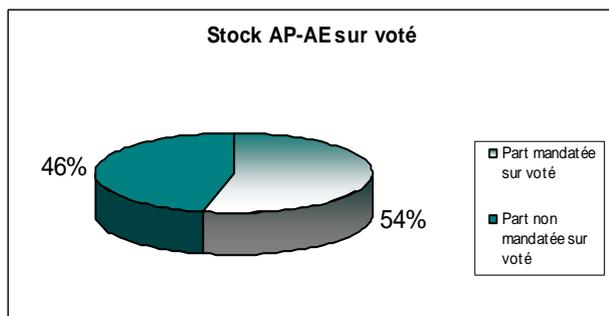
- Les moyens généraux de l'administration,
- La communication,
- Les moyens généraux financiers,
- La gestion des ressources humaines.

<i>TOTAL MOYENS GENERAUX dont charge de la dette</i>	Rappel CA 2009 Réalisé	Voté BP + DM(s) 2010	Réalisé 2010	restes à réaliser au 31/12/2010	Total dépenses 2010
	179 987 618,97	402 167 528,28	210 800 264,70	4 523 675,61	215 323 940,31
investissement	110 865 903,91	245 081 944,59	64 459 071,43	696 237,32	65 155 308,75
fonctionnement	69 121 715,06	157 085 583,69	146 341 193,27	3 827 438,29	150 168 631,56
COMMUNICATION	5 200 807,35	5 431 072,69	3 886 773,45	1 915 958,64	5 802 732,09
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	5 200 807,35	5 431 072,69	3 886 773,45	1 915 958,64	5 802 732,09
MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION	15 098 301,26	19 294 505,95	15 791 717,48	2 336 910,24	18 128 627,72
Investissement	2 574 247,71	3 695 844,59	2 560 903,47	696 237,32	3 257 140,79
Fonctionnement	12 524 053,55	15 598 661,36	13 230 814,01	1 640 672,92	14 871 486,93
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	125 671 868,23	265 972 611,10	82 504 383,21	18 749,89	82 523 133,10
Investissement	108 291 656,20	241 386 100,00	61 898 167,96	0,00	61 898 167,96
Fonctionnement	17 380 212,03	24 586 511,10	20 606 215,25	18 749,89	20 624 965,14
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	34 016 642,13	111 469 338,54	108 617 390,56	252 056,84	108 869 447,40
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	34 016 642,13	111 469 338,54	108 617 390,56	252 056,84	108 869 447,40

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP-AE vivantes ¹ au 31/12/2010 (1)	Montant affecté au 31/12/2010 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2010 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2010 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2010 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2010 (6) = (2) - (4)
AP	4 391 600,00	3 391 600,00	1 000 000,00	2 857 832,83	1 533 767,17	533 767,17
AE	1 418 600,00	418 600,00	1 000 000,00	251 279,60	1 167 320,40	167 320,40

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement



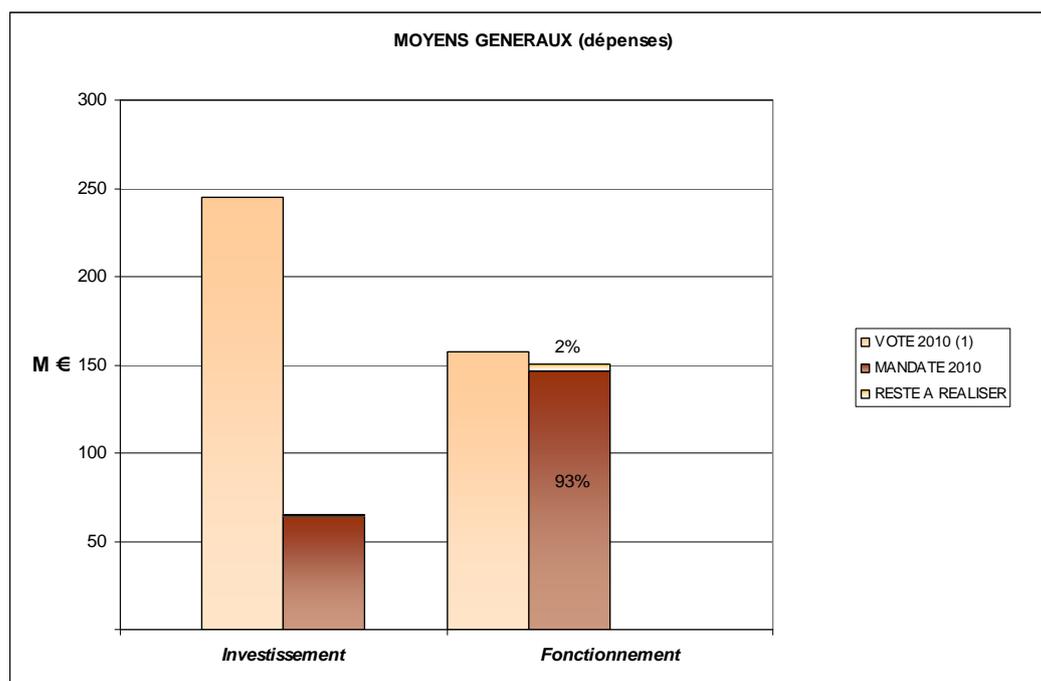
La réalisation globale des crédits de paiement

Moyens généraux	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	245 081 944,50	64 459 071,43	696 012,32	27%	358 296 717,63	132 357 307,71
Fonctionnement	157 085 583,69	146 341 193,27	3 827 438,29	96%	805 355 605,00	804 393 470,55
Total	402 167 528,19	210 800 264,70	4 523 450,61	54%	1 163 652 322,63	936 750 778,26

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Domaine : Moyens généraux de l'administration

Programme : Bâtiments

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	624 524,47	415 134,02	237 784,90	105%	-	31 690,40
Fonctionnement	3 535 077,02	2 823 584,07	154 347,20	84%	51 000,00	-
Total	4 159 601,49	3 238 718,09	392 132,10	87%	51 000,00	31 690,40

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits affectés en 2010 à ce programme d'actions ont notamment permis de financer les travaux d'isolation de l'hémicycle de l'Hôtel de Région, de changement d'ouvrants, d'installation d'éclairage à détection automatique, de rénovation et d'aménagement de bureaux ainsi que l'installation de rampes d'accès pour personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, ont été réalisés l'entretien des toitures et des terrasses des bâtiments en propriété, la réfection de l'étanchéité de la salle des serveurs informatiques, l'asservissement des portes des issues de secours du bâtiment Millénium à la centrale incendie, la réalisation d'un audit relatif à l'accessibilité des locaux ainsi que les vérifications techniques obligatoires et travaux liés pour l'ensemble des bâtiments administratifs du Conseil régional situés à Orléans et dans les structures territorialisées.

Programme : Matériel, Mobilier

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	659 943,45	283 363,65	45 891,70	50%	-	-
Fonctionnement	484 152,31	281 124,48	103 493,05	79%	-	-
Total	1 144 095,76	564 488,13	149 384,75	62%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les actions engagées au titre de ce programme ont concerné l'installation de 2 plates-formes élévatrices pour personnes à mobilité réduite, la mise en place de dispositifs de détection de présence dans les locaux Parisie et Dolet, le changement des systèmes de sonorisation (du hall d'accueil et de la salle de réception du sous-sol) et le renouvellement de mobilier de bureau dans le cadre notamment du nouveau marché qui a pris effet à l'automne 2010.

La poursuite de la mise en place de dispositifs à économie d'eau sur l'ensemble des bâtiments, le changement de colonnes d'eau et de deux supprimeurs, l'installation de boîtiers d'accès aux locaux techniques, le remplacement d'un rideau métallique ainsi que les vérifications obligatoires des équipements et matériels suivies des actions correctives afférentes ont complété ce programme d'actions

Le projet de rénovation de la sonorisation de l'hémicycle et d'équipement de la salle des Assemblées d'un système de diffusion des débats sur le site Internet de la Région, reporté suite à l'appel d'offres déclaré infructueux, explique le taux de réalisation de ce programme.

Programme : Systèmes d'information

La réalisation des AP/AE votées en 2010

AP/AE Abondées

N° AP	Libellés	Abondement	Montant de l'AP au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
2008 - 1100	Plan directeur des systèmes d'information	80 500,00	1 091 600,00	1 091 600,00
TOTAL		80 500,00	1 091 600,00	1 091 600,00

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	1 938 692,04	1 530 058,54	281 687,48	93%	-	-
Fonctionnement	2 254 860,56	1 599 759,22	410 515,43	89%	-	-
Total	4 193 552,60	3 129 817,76	692 202,91	91%	-	-

(1) *Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)*

(2) *Titres émis*

(3) *(Mandaté + Reste à réaliser)/Voté*

- L'année 2010 correspondait à la 2nde année du Plan Directeur des SI 2009-2011.
- En matière d'infrastructures, la Région a mis à niveau son système de stockage à haut volume et mis en place le réseau Wifi du Siège.
 - Plusieurs systèmes d'informations ont été refondus : Libres Savoirs 2 (formation tout au long de la vie) Icare (système d'information géographique) fortement utilisé dans le cadre de l'élaboration du SRADDT, CLARC (gestion du chèque culture).
 - Le périmètre de plusieurs systèmes d'information a été étendu, en particulier celui relatif à la gestion des lycées (Lynet) et celui des marchés de la formation professionnelle (Giraf)
 - De nouveaux systèmes d'information métiers ont commencé à être constitués : Oopssi (établissements de la sphère sanitaire et sociale) et Magellan (outil d'aide au pilotage et à la décision).
 - L'outil de travail collaboratif Alfresco (projet Cyclades) a été mis en service et perfectionné pour préparer la généralisation de son utilisation sur l'ensemble des services

Programme : Véhicules

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	471 234,63	331 051,62	130 648,24	98%	-	-
Fonctionnement	678 606,09	569 604,33	52 903,91	92%	-	-
Total	1 149 840,72	900 655,95	183 552,15	94%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits ouverts en 2010 pour ce programme d'actions ont permis de procéder au renouvellement de 13 véhicules et d'assurer le fonctionnement du parc automobile dans le cadre notamment du marché de fourniture de carburant mis en place en 2008.

Programme : Frais d'assemblée

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	5 274 674,56	4 734 984,51	259 679,26	95%	-	-
Total	5 274 674,56	4 734 984,51	259 679,26	95%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les crédits affectés à ce programme d'actions ont été consacrés à la prise en charge des indemnités, des frais de formation et de déplacement des conseillers régionaux et des membres du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional ainsi que des frais de représentation des deux assemblées.

Programme : Frais d'administration

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	1 450,00	1 295,64	-	89%	-	-
Fonctionnement	2 417 868,82	2 870 149,79	294 736,24	131%	-	18 047,44
Total	2 419 318,82	2 871 445,43	294 736,24	131%	-	18 047,44

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le montant des crédits inscrit au titre de ce programme d'actions a été affecté au fonctionnement administratif (achat de fournitures de bureau, documentation et abonnements,

imprimerie et reprographie, frais d'affranchissement, de contentieux...) de l'institution régionale.

Programme : Etudes

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	953 422,00	351 607,62	364 997,83	75%	-	-
Total	953 422,00	351 607,62	364 997,83	75%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les études réalisées concernent tous les domaines d'intervention de la Région. Pour 2010, les principales études ou audits lancés ont été : l'étude relative à la démarche collective de promotion des produits alimentaires, l'étude stratégique sur les potentialités et la structuration de la filière bois en Région Centre ; et en partenariat avec l'INSEE : l'étude sur la localisation et d'accessibilité des équipements et services, l'étude sur les services à la personne en Région Centre, l'observatoire statistique des quartiers politique de la ville.

Domaine : Communication

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	5 431 072,69	3 886 773,45	1 915 958,64	107%	-	-
Total	5 431 072,69	3 886 773,45	1 915 958,64	107%	-	-

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Campagnes de publicité et études :

Semaine de l'Europe, SRADDT, anniversaire des 10 ans du Val de Loire inscrit au patrimoine de l'UNESCO, Amusées-vous en Région Centre, Campagne de Rentrée « Egalité des Chances », Forums et Salons d'orientation, Salon des Métiers d'Art, Festival Excentrique, Festival des scénaristes, Terre de Festivals, Festival des Jardins, Guide Nature, Isolaris, achats d'espaces divers, études distribution magazine O'Centre...

Edition / Web :

Créations et impressions diverses, cartons d'invitations, cartes de vœux, agendas, reportages photos, reportages vidéos, Livres Savoirs, Quizz Europe, Guide TER, Guide de l'Apprentissage, Guide Jeunes, Guide des Métiers d'Art, Journal Interlignes, Magazine O'Centre, Colloque NESO, Mois des Parcs, JeunesOCentre, site Internet...

Événementiel et Relations publiques :

Cadeau de fin d'année au Personnel de la collectivité, Cérémonies des Vœux du Président, Car Podium, Stand Salon Fermexpo, Stand Salon de la Gastronomie, OrdiCentre, Les Olympiades des Métiers, Artisanales de Chartres, RV de la Mobilité, Salon de l'Étudiant, Printemps de Bourges, Fête de l'Humanité, Stand Festival d'Avignon, Festival du court-métrage à Vendôme, Festival de St Chartier, Festival DARC, partenariat avec l'Astrolabe, partenariat avec Chatodo, Montgolfière Chaumont S/ Loire, Réseau Forum des Droits Humains, partenariats avec les grands clubs sportifs de la Région, Open d'Orléans, Fête du Sport, panneaux de chantiers, signalétiques diverses, communication par l'objet...

Presse :

Argus de la Presse, Relations presse...

Domaine : Moyens généraux financiers

Programme : Fiscalité directe

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	-	-	-	0%	82 232 417,00	77 942 706,00
Total	-	-	-	0%	82 232 417,00	77 942 706,00

(1) *Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)*

(2) *Titres émis*

(3) *(Mandaté + Reste à réaliser)/Voté*

Fiscalité directe	Voté 2010	Réalisé 2010	Taux de réalisation
Total	82 232 417	77 942 706	94,8%

En 2010, la Région ne perçoit plus que les taxes foncières, la taxe professionnelle étant remplacée par une « compensation relais ». Le produit notifié des taxes foncières s'est élevé à 80,135 M€.

Cependant, le ticket modérateur de la Taxe Professionnelle, qui consiste, depuis 2006, à neutraliser les hausses de taux votés par les Régions en 2005, a été déduit du produit fiscal. Rappelons que si la Région a voté, en 2005, un taux de TP de 2,83%, le taux réel qu'elle perçoit est en fait de 2,41%. Aussi chaque année la Région reverse environ 8 M€ à l'Etat.

Soit :

80 134 893 € notifiés - 8 031 509 € (ticket modérateur) = 72 103 384 €
+ 3 439 825 € (rôles supplémentaires)
+ 2 399 497 € (correspondant au produit fiscal « centimes » du 41 pour décembre 2009)
= 77 942 706 €

Au final, le produit fiscal perçu en 2010 s'est donc élevé à 77,942 M€ dont 3,440 M€ de rôles supplémentaires.

Programme : Fiscalité indirecte

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	-	-	-	0%	92 741 874,00	94 824 806,30
Total	-	-	-	0%	92 741 874,00	94 824 806,30

(1) *Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)*

(2) *Titres émis*

(3) *(Mandaté + Reste à réaliser)/Voté*

Fiscalité indirecte	Voté 2010	Réalisé 2010	Taux de réalisation
Cartes grises	65 116 374	68 290 972,30	104,87%
Taxe additionnelle apprentissage	27 625 500	26 533 834	96,05%

La réalisation des recettes provenant des cartes grises est supérieure à la prévision budgétaire (+3,17 M€).

Cette plus-value s'explique en grande partie par l'effet positif de la prime à la casse qui a fortement soutenu le marché automobile en 2010. Malgré ce dispositif et la hausse limitée à l'inflation prévisionnelle pour 2010 (+1,6%) du tarif de la carte grise, le produit est quasi stable par rapport à 2009, du fait que les véhicules immatriculés en 2010 sont de plus petite cylindrée (effet bonus malus écologique).

Programme : Participations / Dotations Etat

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	-	-	-	0%	43 740 406,00	43 740 406,00
Fonctionnement	-	-	-	0%	627 077 664,00	626 018 674,58
Total	-	-	-	0%	670 818 070,00	669 759 080,58

(1) *Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)*

(2) *Titres émis*

(3) *(Mandaté + Reste à réaliser)/Voté*

1 – Les dotations de compensation fiscales

Compensations des exonérations de fiscalité directe	Voté 2010	Réalisé 2010	Taux de réalisation
Compensations fiscales	11 123 005	10 989 307	98,8%
Compensation relais 2010	128 613 258	136 626 857	106%
Total	139 736 263	147 616 164	105,64%

Le produit des dotations de compensations fiscales est conforme aux prévisions. Il est néanmoins en baisse de 14% par rapport au produit 2009 (12 768 153 €).

Le montant de la « Compensation relais 2010 » est supérieur à la prévision, puisque le ticket modérateur n'a pas été retranché de la compensation relais comme initialement attendu mais du produit de la fiscalité directe (foncier bâti et non bâti).

2 - Les dotations incluses dans la DGF des Régions

La DGF perçue en 2010 est conforme aux prévisions budgétaires de la Région (100% de taux de réalisation).

La perception de la DGD résiduelle a été légèrement supérieure aux prévisions.

Dotations de décentralisation (en €)	Voté 2010	Réalisé 2010	Taux de réalisation
DGF Part forfaitaire	243 320 760	243 425 931	100%
DGD Résiduelle	18 858 465	18 875 166	100%
Total	262 179 225	262 301 097	100%

Depuis l'année de mise en place de la réforme (2004), **le déficit cumulé** de recettes pour la Région Centre s'élève à **27,9 M€**. En effet, la Région Centre ne bénéficie plus que de la part forfaitaire et ne perçoit donc plus que 84% de l'évolution de la DGF alors qu'elle en percevait 100 % précédemment. Elle est par ailleurs devenue contributrice à la part péréquation.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
DGF	1,93%	3,29%	2,73%	2,50%	2,08%	2,00%	0,60%
Part Forfaitaire	1,70%	2,90%	2,40%	2,20%	1,75%	1,68%	0,50%
Ecart	- 0,49 M€	- 1,4 M€	- 2,1 M€	-2,9 M€	-6,2 M€	-7,1 M€	-7,5M€

3 – Les dotations de décentralisation au titre de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage

Dotations de décentralisation (en €)	Voté 2010	Réalisé 2010	Taux de réalisation
Dotation Formation Professionnelle des Jeunes	14 068 945	14 068 943	100%
Dotation Formation Professionnelle – Actions Préparatoires	18 875 453	18 875 451	100%
Dotation revalorisation rémunération des stagiaires	464 636	464 636	100%
Indemnité compensatrice forfaitaire pour les apprentis	39 401 666	39 401 666	100 %
Total	72 810 700	72 810 696	100%

Les recettes relatives aux dotations liées à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage sont conformes aux prévisions budgétaires.

4 – Les dotations d'investissement

Dotations investissement (en €)	Voté 2010	Réalisé 2010	Taux de réalisation
DRES	22 785 661	22 785 661	100%
FCTVA (remboursement)	20 954 745	20 954 745	100%
Total	43 740 406	43 470 406	100%

- Le versement au titre du Fonds de compensation de la TVA est calculé sur les dépenses d'investissement propres réalisées par la Région au cours de l'exercice 2009.

Les 20,954 M€ reçus en 2010 correspondent donc aux dépenses d'investissement éligibles et comptabilisées aux comptes administratifs 2009.

Le produit du FCTVA est en baisse par rapport à 2009, puisqu'en 2009 dans le cadre du plan de relance, et à titre exceptionnel, la Région a perçu une avance du FCTVA sur les dépenses d'investissement de 2008 et a donc perçu les versements de FCTVA au titre de 2007 et 2008 soit 32,84 M€.

- La DRES est restée stable par rapport à 2009, en raison de la poursuite de son gel par la loi de finances 2010.

5 – La dotation TIPP

Dotations TIPP (en €)	Voté 2010	Réalisé 2010	Taux de réalisation
TIPP	152 351 476	143 290 718	94,05 %

Elle constitue la ressource transférée par l'Etat pour compenser les compétences désormais dévolues aux régions au titre de la loi du 13 août 2004.

Elle se compose de deux éléments :

- une part « dotation » correspondant théoriquement au montant voté (parfois non définitif) pour les compétences transférées : l'Etat applique alors une fraction de tarif de TIPP à la consommation de carburant constatée sur le territoire régional en n-2.

- une part « modulation », utilisée par 20 régions en 2010, très limitée : 0,0115 €/l pour le gazole et 0,0177 €/l pour le super

Le montant des droits à compensation pour l'année 2010 pour la Région Centre s'est élevé à 113 954 550 € et la part de modulation à 29 544 239 € en 2010 (contre 113,039 M€ et 30,829 M€ en 2009).

Il faut donc noter une baisse de 1 284 798 € au titre de la modulation par rapport à 2009.

Le produit de la TIPP correspondant au mois de décembre n'a pas été perçu en 2010. Ainsi 11,422 M€ ont fait l'objet d'un report sur l'exercice 2011.

Les consommations de supercarburants (SP 95 et 98 + E10) ont baissé de 7,77% entre 2009 et 2010 et les consommations de gazole ont augmenté de 2,35%.

Par ailleurs, la progression de la consommation du nouveau carburant E10 et sa substitution au supercarburant 95 et 98 a eu comme conséquence une perte de recettes sur la part modulation (1,9 M€ sur 2009 et 2010), puisque l'Etat, malgré la délibération de la Région en ce sens, n'a pas fait le nécessaire pour faire appliquer la modulation régionale sur les consommations d'E10. Cela ne sera plus le cas en 2011 puisque les modifications sont intervenues en Loi de Finances. En attendant, un recours sera porté par l'ARF afin de récupérer ces 1,9 M€ de pertes sur 2009 et 2010.

Programme : Autres recettes

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	-	-	-	0%	-	630 898,75
Fonctionnement	-	-	-	0%	78 650,00	1 390 652,31
Total	-	-	-	0%	78 650,00	2 021 551,06

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les autres recettes sont essentiellement constituées des trop-perçus (restitution de subventions, totales ou partielles, et de remboursements divers) en investissement comme en fonctionnement.

Programme : Dette

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES			%	RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010		(3)	VOTE 2010 (1)
Investissement	241 300 000,00	61 812 402,96	-	26%	314 406 311,63	87 954 312,07
Fonctionnement	18 100 000,00	15 265 474,66	-	84%	-	-
Total	259 400 000,00	77 077 877,62	-	30%	314 406 311,63	87 954 312,07

(1) Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)

(2) Titres émis

(3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

A l'instar de 2009, la Région a profité en 2010 d'une courbe des taux toujours très basse, le taux de réalisation des intérêts de la dette restant, de fait, inférieur aux prévisions. Le taux moyen de la dette régionale s'est stabilisé à 2,61 % fin 2010 contre 2,51% fin 2009.

Sur l'année 2010, la région a poursuivi une stratégie active à savoir :

- o le recours à des conventions multi-index permettent des arbitrages taux fixe / taux variable et des sécurisations d'encours aisées,
- o une répartition équilibrée de son encours entre ses différents partenaires financiers,
- o une dette lisible au sens de la « Charte de Bonne Conduite » car indexée sur des conventions non risquées (classification 1A et 1B)

Programme : Autres mouvements budgétaires

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés	Montant de l'AP/AE au 31/12/2010	Montant affecté au 31/12/2010
AP 2010 - 1001	Dépenses imprévues	1 000 000,00	-
AE 2010 - 1002	Dépenses imprévues	1 000 000,00	-
TOTAL		2 000 000,00	-

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	86 100,00	85 765,00	-	100%	150 000,00	-
Fonctionnement	6 486 511,10	5 340 740,59	18 749,89	83%	409 000,00	87 359,97
Total	6 572 611,10	5 426 505,59	18 749,89	83%	559 000,00	87 359,97

(1) *Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)*

(2) *Titres émis*

(3) *(Mandaté + Reste à réaliser)/Voté*

En raison de la crise et de ses conséquences sur l'activité économique, le nombre d'entreprises en difficulté dans la région demeure important. Le recouvrement des créances régionales est rendu plus difficile : près de 94 % des admissions en non valeur (1 500 000,00 €) concernent des entreprises en redressement ou en liquidation judiciaire. Les remises gracieuses se limitent à 163 000,00 € toutes sections confondues.

Le montant des titres annulés sur exercices antérieurs a été multiplié par 6 par rapport aux prévisions en raison notamment d'un titre de 2 M€ annulé suite à une erreur de la Trésorerie générale dans la transmission d'informations fiscale à la Région en fin d'année 2009.

Domaine : Gestion des ressources humaines
--

Programme : Masse salariale

La réalisation des crédits de paiement

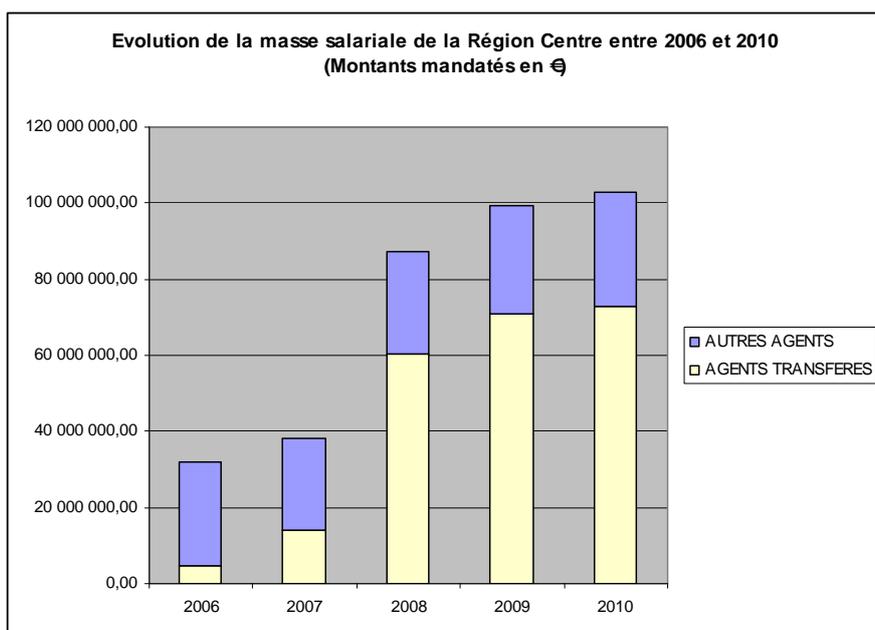
	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	105 106 110,90	102 813 310,50	60 680,32	98%	2 055 000,00	2 697 083,26
Total	105 106 110,90	102 813 310,50	60 680,32	98%	2 055 000,00	2 697 083,26

(1) *Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)*

(2) *Titres émis*

(3) *(Mandaté + Reste à réaliser)/Voté*

Le graphique ci-dessous présente l'évolution de la masse salariale de la Région Centre, en distinguant pour chaque année le montant concernant les agents transférés (Loi du 13 août 2004) et les autres agents.



Entre 2009 et 2010, la masse salariale globale de la Région Centre a augmenté de près de 3,5 M€, soit +3,52%. Cette augmentation s'explique par :

- o la dernière vague de transferts, issus de la loi du 13 août 2004, pour les personnels relevant initialement du Ministère de l'Agriculture (16 personnes concernées),
- o le transfert de 8 agents du Château de Chaumont-sur-Loire,
- o l'augmentation de la valeur du point d'indice,
- o la poursuite de la revalorisation du régime indemnitaire, conformément aux protocoles d'accord signés en 2007 (relatif à l'intégration des agents transférés) et 2009.

Programme : Autres dépenses de personnel

La réalisation des crédits de paiement

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2010 (1)	MANDATE 2010	RESTE A REALISER 2010	% (3)	VOTE 2010 (1)	REALISE 2010 (2)
Investissement	-	-	-	0%	-	-
Fonctionnement	6 363 227,67	5 804 080,08	191 376,52	94%	710 000,00	1 414 140,69
Total	6 363 227,67	5 804 080,08	191 376,52	94%	710 000,00	1 414 140,69

(1) *Voté 2010 hors virements : BP + BS + DM(s)*

(2) *Titres émis*

(3) *(Mandaté + Reste à réaliser)/Voté*

Ce programme recouvre les assurances du personnel, les frais liés à la médecine préventive et au recrutement, ainsi que ceux relatifs à la formation des agents et à leurs déplacements professionnels.

Il regroupe également les frais relatifs à l'ensemble des avantages sociaux mis en place par la collectivité pour ses agents (Fonds National d'Action Sanitaire et Sociale – FNASS, participation de la Région aux Tickets Restaurant et Chèques Emploi Service Universel - CESU, subvention au Comité des Œuvres Sociales...).

En 2010, ces dépenses ont globalement augmenté de près de 500 000 € (soit +9,35%) par rapport à 2009. Cette augmentation est essentiellement due à :

- l'augmentation des frais liés aux avantages sociaux (part régionale des Tickets Restaurant, CESU, remboursements transport...), en raison de la hausse des volumes de prestations utilisées par les agents,
- la hausse des cotisations d'assurance Responsabilité Civile et Risques statutaires, calculées sur la base de la masse salariale.

Les recettes inscrites sur ce programme correspondent :

- au remboursement des sommes dues par les agents au titre des Tickets restaurant, CESU, abonnements de transport ;
- aux remboursements perçus au titre de l'assurance Risques statutaires.

Ces recettes ont augmenté de plus de 300 000 € entre 2009 et 2010 (+29%).

LES DECISIONS

A – L'APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Le compte de gestion établi par le payeur régional doit également être soumis au vote de l'Assemblée lors de cette même session.

Les résultats de l'exercice 2010 sont identiques à ceux du compte administratif.

B – L'APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Il vous est proposé d'approuver le compte administratif 2010 selon la balance générale au chapitre présentée ci-après, dont il ressort :

- Le montant total des dépenses réalisées s'établit à 1 233 419 330,00 €, dont 496 004 788,66 € en investissement et 737 414 541,73€ en fonctionnement,
- Le montant total des recettes réalisées s'établit à 1 374 427 353,00 €, dont 435 931 418,91 € en investissement et 938 495 934,70 € en fonctionnement,
- Le résultat de la section de fonctionnement est de + 212 287 364,25€.
- Le solde d'exécution de la section d'investissement fait ressortir un besoin de financement 206 721 048,25€.
- L'arrêté des comptes présente un excédent global de clôture d'un montant de 11 205 971,28 €,
- Les restes à réaliser s'établissent à 38 436 405,99 € en dépenses et à 41 090 481,00 € en recettes.

Le compte administratif est présenté en conformité avec le compte de gestion présenté par le payeur régional. Il est adopté en totalité.

BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 / CREDITS DE PAIEMENT

		CREDITS DE PAIEMENT					
Chap.	Libellé	DEPENSES			RECETTES		
		Crédits votés (BP+DM+RAR n-1)	Réalisé	Reste à réaliser au 31/12/2010	Crédits votés (BP+DM+RAR n-1)	Réalisé	Reste à réaliser au 31/12/2010
SECTION D'INVESTISSEMENT		554 922 059,98	368 695 998,46	710 568,44	531 157 496,13	296 780 510,85	28 000 000,00
Opérations réelles	<i>S6 Opérations ventilées</i>	313 622 059,98	306 893 595,50	710 568,44	48 998 761,00	41 223 774,79	0,00
	900 Services généraux	16 079 944,59	11 960 483,20	696 237,32	12 145 000,00	4 218 742,61	0,00
	901 Formation professionnelle/apprentissage	10 035 000,00	8 683 695,34	0,00	0,00	0,00	0,00
	902 Enseignement	95 274 415,39	101 628 728,22	9 831,12	22 985 661,00	23 678 518,40	0,00
	903 Culture, sports et Loisirs	14 809 075,00	13 289 952,58	0,00	5 294 900,00	3 729 743,91	0,00
	904 Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	905 Aménagement des territoires	77 215 491,00	83 807 342,48	0,00	0,00	46 967,95	0,00
	907 Environnement	6 941 831,00	6 050 535,19	4 500,00	0,00	118 201,05	0,00
	908 Transports	44 779 261,00	44 779 260,20	0,00	1 460 000,00	1 273 154,30	0,00
	909 Action économique	48 487 042,00	36 683 598,29	0,00	7 113 200,00	8 158 446,57	0,00
	<i>S2 Opérations non ventilées</i>	241 300 000,00	61 812 402,96	0,00	482 158 735,13	255 556 736,06	28 000 000,00
	921 Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	922 Dotations et participations non affectées	0,00	0,00	0,00	167 602 423,50	167 602 423,99	0,00
	923 Dettes et autres opérations financières	241 300 000,00	61 812 402,96	0,00	314 406 311,63	87 954 312,07	28 000 000,00
954 Produits des cessions d'immob	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	
<i>1868 Excédent de fonctionnement capitalisé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Opérations d'ordre		304 889 216,84	127 308 790,20	0,00	328 653 780,69	139 150 908,06	0,00
	925 Opérations patrimoniales	62 000 000,00	31 069 479,57	0,00	62 000 000,00	31 069 479,57	0,00
	926 Transferts entre sections	96 241 538,34	96 239 310,63	0,00	108 561 228,49	108 081 428,49	0,00
	<i>S5 Chapitre de prévision sans réalisation</i>	0,00	0,00	0,00	188 052 552,20	0,00	0,00
	951 Virement de la section fonctionnement	0,00	0,00	0,00	158 092 552,20	0,00	0,00
950 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>001 Solde d'exécution reporté</i>	146 647 678,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		859 811 276,82	496 004 788,66	710 568,44	859 811 276,82	435 931 418,91	28 000 000,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT		690 743 511,17	629 333 113,24	37 725 837,55	861 155 753,52	842 256 624,07	13 090 481,00
Opérations réelles	<i>S3 Opérations ventilées</i>	665 463 454,00	608 657 555,13	37 675 501,64	75 442 633,24	74 544 633,12	0,00
	930 Services généraux	142 062 797,60	132 463 064,39	4 784 429,34	12 078 000,00	6 939 887,87	0,00
	931 Formation professionnelle/apprentissage	234 803 439,27	213 641 622,59	14 821 174,42	64 251 666,00	64 019 294,63	0,00
	932 Enseignement	64 724 527,71	59 470 794,51	4 054 527,73	2 419 300,00	2 877 739,54	0,00
	933 Culture, sports et Loisirs	35 708 206,89	29 030 078,89	6 002 176,32	99 150,00	129 678,56	0,00
	934 Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	935 Aménagement des territoires	8 184 913,74	7 115 191,29	220 000,00	82 677,24	86 122,72	0,00
	937 Environnement	10 589 958,57	6 255 305,32	2 556 240,44	40 000,00	49 089,02	0,00
	938 Transports	128 761 660,61	127 409 763,83	500 205,36	173 000,00	585 099,51	0,00
	939 Action économique	40 567 950,41	32 711 768,31	4 737 148,23	298 900,00	257 783,27	0,00
	<i>S4 Opérations non ventilées</i>	25 346 056,37	21 235 524,11	45 525,71	776 567 683,06	767 311 523,55	13 090 481,00
	940 Impositions directes	0,00	0,00	0,00	82 232 417,00	77 942 706,00	834 817,00
	941 Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	245 093 350,00	238 115 524,30	12 255 664,00
	942 Dotations et participations non affectées	0,00	0,00	0,00	443 181 322,00	451 187 036,08	0,00
	943 Opérations financières	24 586 511,00	20 606 215,25	18 749,89	0,00	66 662,57	0,00
	944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	753 545,37	629 308,86	31 185,82	0,00	0,00	0,00
	945 Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>002 Solde de fonctionnement reporté</i>	0,00	0,00	0,00	11 205 571,28	0,00	0,00	
Opérations d'ordre		266 653 780,69	108 081 428,49	0,00	96 241 538,34	96 239 310,63	0,00
	946 Opér. d'ordre de transferts entre section	108 561 228,49	108 081 428,49	0,00	96 241 538,34	96 239 310,63	0,00
	<i>S5 Chapitre de prévision sans réalisation</i>	158 092 552,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		957 397 291,86	737 414 541,73	37 725 837,55	957 397 291,86	938 495 934,70	13 090 481,00
TOTAL GENERAL		1 817 208 568,68	1 233 419 330,39	38 436 405,99	1 817 208 568,68	1 374 427 353,61	41 090 481,00
dont Total solde reporté n-1		146 647 678,50	0,00	0,00	11 205 571,28	0,00	0,00
dont Total Mouvements réels		1 245 665 571,15	998 029 111,70	38 436 405,99	1 392 313 249,65	1 139 037 134,32	41 090 481,00
dont Total Mouvement d'ordre		571 542 997,53	235 390 218,69	0,00	424 895 319,03	235 390 218,69	0,00

C - L'arrêté des comptes 2010

L'arrêté des comptes permet de dégager le résultat de la section de fonctionnement, le solde d'exécution de la section d'investissement et les restes à réaliser des deux sections.

Le résultat de la section de fonctionnement intègre le résultat reporté de l'année précédente et le résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2010, ce résultat s'élève à 212,287 M€.

	(A)	(B)	(A)+(B)
Résultat de fonctionnement	Résultat N-1	Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	Résultat à affecter
Recettes (réelles + ordre)	11 205 971,28	938 495 934,70	949 701 905,98
Dépenses (réelles + ordre)		737 414 541,73	737 414 541,73
Total	11 205 971,28	201 081 392,97	212 287 364,25

Le solde d'exécution de la section d'investissement est calculé compte tenu du résultat reporté de l'année précédente et du résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2010, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 206,721 M€.

	(A)	(B)	
Résultat d'investissement	Résultat N-1	Résultat de l'exercice (titres moins mandats)	résultat de la section d'investissement
Recettes (réelles + ordre)		435 931 418,91	435 931 418,91
Dépenses (réelles + ordre)	146 647 678,50	496 004 788,66	642 652 467,16
Total	146 647 678,50	-60 073 369,75	-206 721 048,25

L'arrêté des comptes, toutes sections confondues fait ressortir un résultat de 5 566 316 € (212 287 364,25 € – 206 721 048,25 €).

Les restes à réaliser s'élèvent à 38,436 M€ en dépenses, dont 37,725 M€ au titre des dépenses de fonctionnement et 0,710 M€ au titre des dépenses d'investissement.

Les restes à réaliser de recettes s'élèvent à 41,090 M€, soit 28 M€ en investissement et 13,090 M€ en fonctionnement.

LES DEPENSES CONSOLIDEES

A – Les transferts de charges de l'Etat : bilan 2010

2010

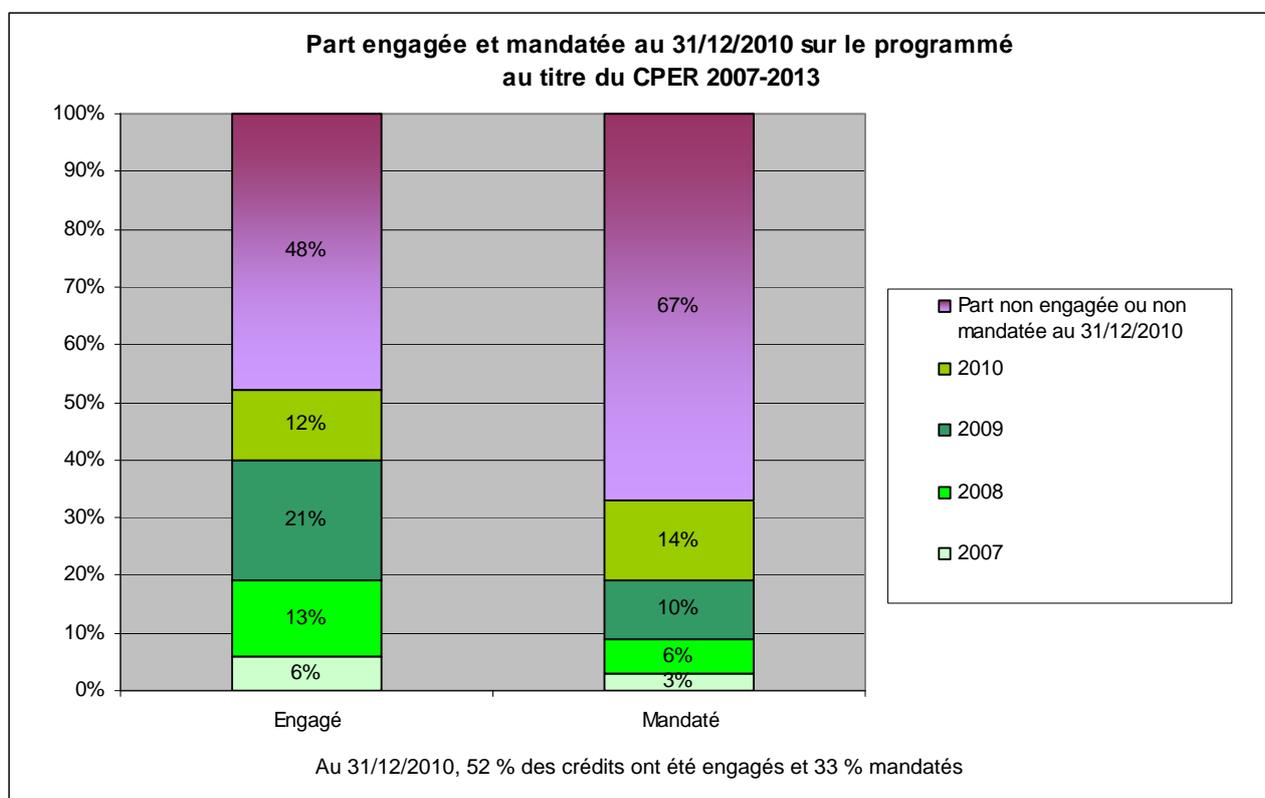
DEPENSES DE DECENTRALISATION OBLIGATOIRES	Dépenses CA 2010	Recettes affectées (TIPP)	Surcoût net 2010
Inventaire général du patrimoine culturel	513 521,40	372 739,00	140 782,40
AFPA	26 776 000,00	24 143 912,00	2 632 088,00
Organisation du réseau des centres d'informations sur la VAE	892 583,23	350 052,00	542 531,23
Personnels techniques des lycées et emplois supports	72 697 701,90	60 555 010,00	10 916 393,90
Formations sanitaires et sociales	39 160 495,50	30 750 139,00	8 410 356,50
<i>Ecoles et instituts secteur social</i>	6 287 548,00	5 378 625,00	908 923,00
<i>Ecoles et instituts secteur sanitaire</i>	24 172 947,50	20 918 382,00	3 254 565,50
<i>Bourses des élèves social</i>	2 884 409,24	1 050 660,00	1 833 749,24
<i>Bourses des élèves sanitaire</i>	5 815 590,76	3 402 472,00	2 413 118,76
Investissement écoles et intituts sanitaires et sociaux	1 164 755,86	0,00	1 164 755,86
Forfait d'externat	3 306 840,06	3 239 847,00	66 993,06
TOTAL			23 873 900,95

DEPENSES DE DECENTRALISATION VOLONTARISTES	Dépenses CA 2010	Recettes affectées (DGD)	Surcoût net 2010
Domaine de Chaumont	2 429 439,47	347 436,00	2 082 003,47
Aéroport de Chateauroux-Deol	1 204 828,28	16 701,00	1 188 127,28

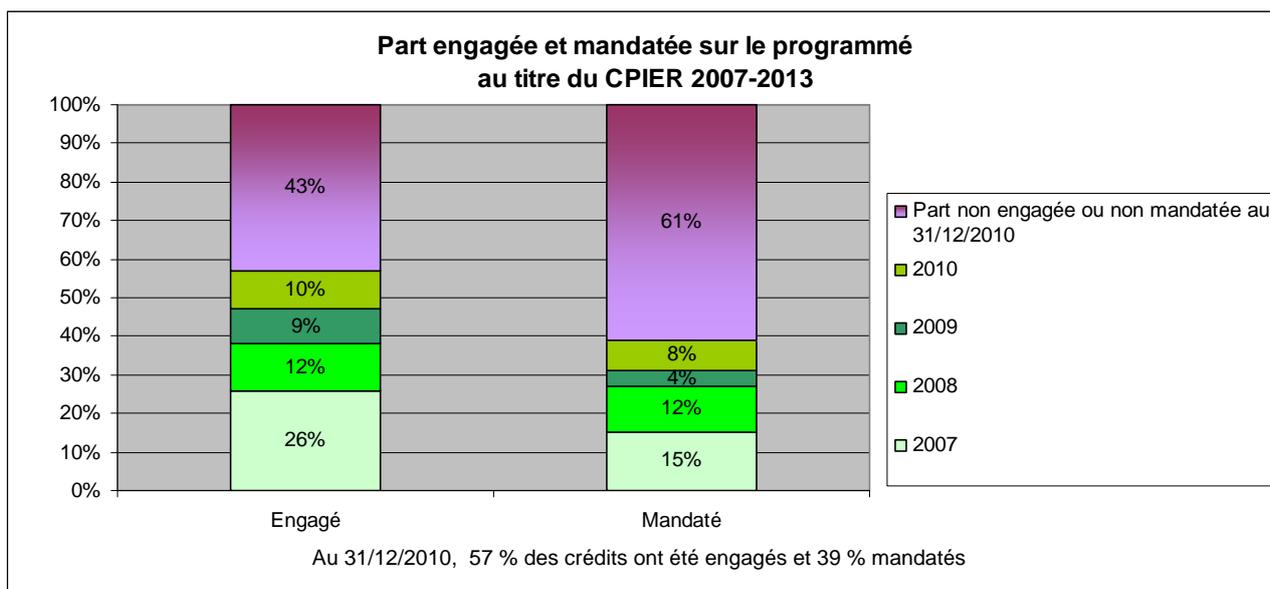
SURCÔUT NET POUR 2010	27 144 031,70
------------------------------	----------------------

B – La consolidation des dépenses relevant du CPER et CPIER

Le Contrat de Projet Etat Région 2007-2013

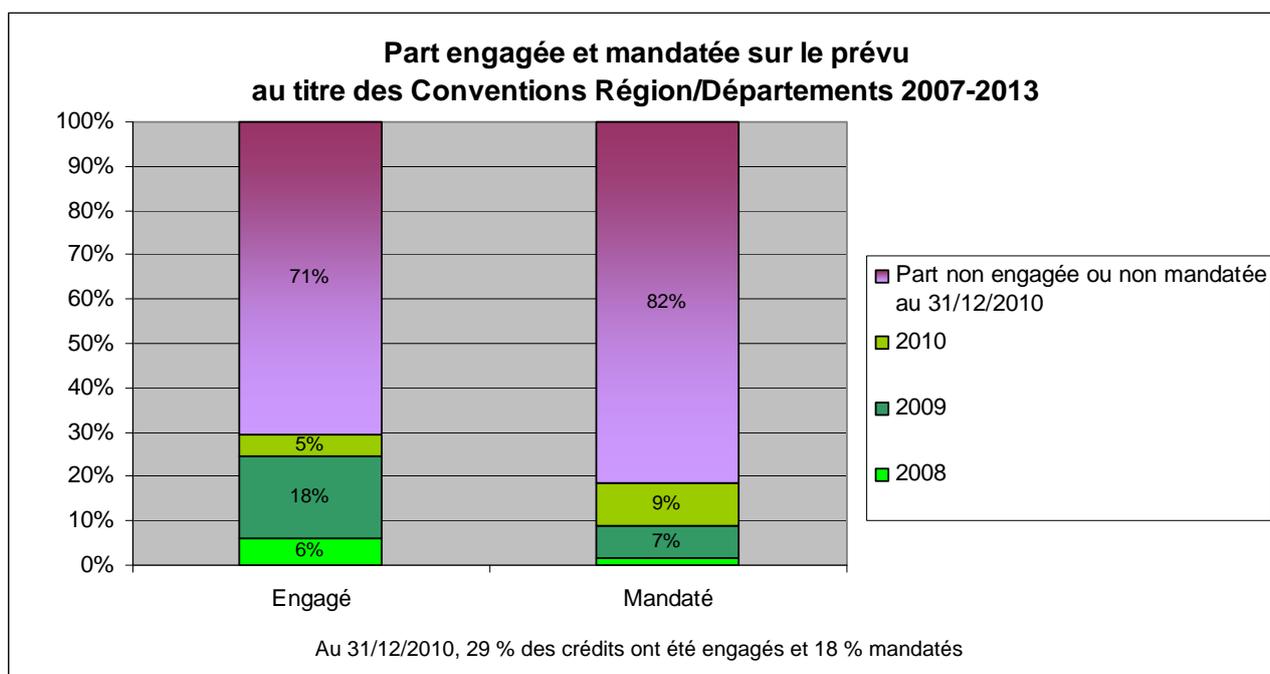


Le Contrat de Projet Interrégional Etat Région 2007-2013



C – La consolidation des dépenses relevant des Conventions Région/Départements 2007-2013

Les conventions Région/Départements 2007-2013



Rapport annuel de la dette 2010

Le « rapport annuel de la dette » retrace le contexte économique et financier de l'année écoulée, le suivi de l'évolution du niveau et de la structure de la dette, les différentes actions de gestion active de la dette et de la trésorerie menées en 2010, accompagnés d'un lexique des termes utilisés.

Les actions de gestion active ont permis de maîtriser les frais financiers et de stabiliser le taux moyen pondéré (TMP) de la dette à 2,61 % en 2010; la Région Centre se situe en-deçà de la moyenne des régions (2,70 %) et des collectivités (3,09 %).

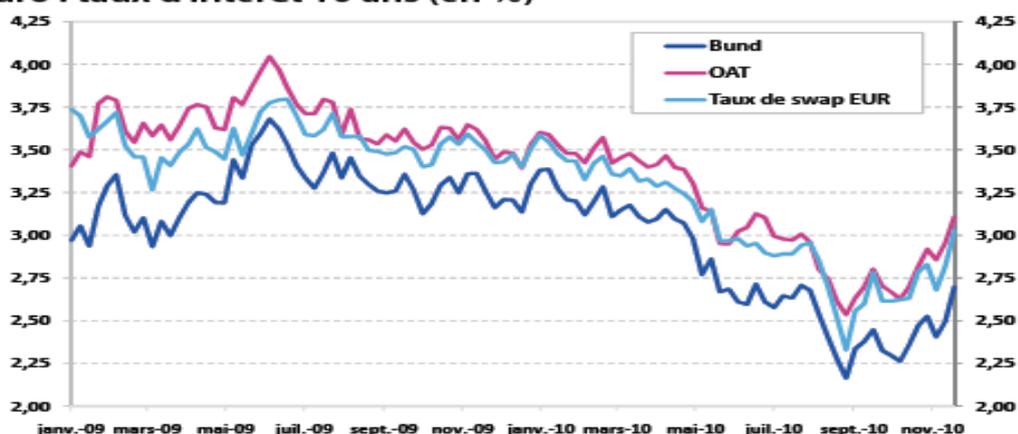
Dans le même temps, la maîtrise du recours à l'emprunt a permis de stabiliser la capacité de désendettement à 2 ans et 7 mois, à un niveau là encore inférieur à la moyenne des régions.

Le rapport annuel de la dette est également complété par l'ensemble des annexes budgétaires normalisées et obligatoires du compte administratif à savoir :

- L'encours de dette par prêteur
- L'encours de dette par indice
- L'encours de dette par typologie de prêts (nouvelle annexe suite à la Charte « Gissler »)
- L'état des instruments de couverture du risque financier
- Le bilan de l'utilisation des ouvertures de crédit de trésorerie pour l'année écoulée.

I] L'IMPACT DE L'EVOLUTION DES MARCHES SUR LES CHOIX DE GESTION DE LA DETTE REGIONALE

Zone euro : taux d'intérêt 10 ans (en %)



Conditions de financement

Après une année 2009 marquée par une récession économique et des plans de relance massifs, 2010 alterne tour à tour l'espoir d'un retour à la croissance et la crainte sur la dette souveraine. Dans un contexte toujours difficile, les États continuent à unir leurs efforts dans l'objectif d'une reprise durable de l'économie.

Aux Etats-Unis, la Banque Centrale conserve en 2010 son principal taux directeur proche de zéro, soit 0,25 %, dans l'objectif de soutenir son économie.

En zone Euro, après des baisses massives de son principal taux directeur en 2009, la Banque Centrale Européenne (BCE) a stabilisé celui-ci à 1,00 % sur l'ensemble de l'année 2010. Néanmoins, les tensions inflationnistes observées sur la fin d'année peuvent être le premier indicateur d'une hypothétique hausse de ce taux sur le premier semestre 2011.

Les **taux courts** du marché monétaire sont restés attractifs sur le premier semestre de 2010 avant d'amorcer une hausse progressive sur la seconde moitié de l'année. La volatilité reste forte notamment sur l'EONIA qui fixait, au 1^{er} janvier 2010, à 0,41 % et finit l'année à 0,81 %, l'EURIBOR 12 mois passant de 1,24 % à 1,50 %.

Au niveau des **taux longs**, l'année 2010 est marquée par une longue baisse des taux vers un point bas fin août puis un rattrapage sur le dernier trimestre de l'année. Ainsi, les taux obligataires à 10 ans ont démarré l'année à 3,59 % avant de chuter à 2,49 % le 29 août puis de coter 3,32 % au 31/12/2010 soit + 83 points de base (pbs) en quatre mois. La volatilité est restée élevée avec des mouvements de marchés importants, parfois de l'ordre de quelques dizaines de points de base sur une semaine.

Marchés financiers : rétrospective économique et financière

Au premier trimestre 2010, une reprise timide se confirme mais s'effectue en ordre dispersé. En effet, si aux Etats-Unis la reprise amorcée à la fin 2009 se poursuit tirée par la production et une petite amélioration de la consommation des ménages, celle-ci est plus disparate en Europe dont certains pays doivent faire face à un risque fort sur leur dette souveraine. C'est le cas notamment de l'Espagne, du Portugal et de la Grèce dont la crise de la dette souveraine est un événement marquant de l'année 2010. L'Allemagne, soutenue par la poursuite des plans de soutiens à son activité domestique, et la France, malgré la progression du chômage, résistent.

D'avril à la mi année 2010, l'Europe fait face à la « crise grecque » et ses conséquences. En effet, la crise de la dette grecque a pris, depuis le début de l'année 2010, une dimension systémique au niveau européen et le risque de contagion à d'autres pays de l'Union tels le Portugal, l'Espagne ou l'Irlande est réel. L'Union Européenne met en place, dans l'urgence, un fonds de soutien adossé notamment au FMI permettant de contenir la panique et de stabiliser un euro jusqu'alors malmené.

La dispersion de la reprise s'accroît : plus marquée en Chine, en « ligne » aux Etats-Unis où elle bénéficie encore du soutien de la dépense publique et des exportations, en demi-teinte en Europe avec un découpage Nord / Sud, les pays du Nord se distinguant des pays du sud toujours en récession... Par ailleurs, les principaux indicateurs économiques (chômage...) et la hausse du prix des matières premières (céréales, pétrole...) restent préoccupants.

Dans le même temps, les marchés financiers se paralysent avec le retour à la défiance interbancaire obligeant la BCE à maintenir un volume abondant de liquidités. Malgré cela, les conditions de crédit se resserrent et les marges bancaires, qui avaient connu une décrue sur le début d'année, repartent à la hausse (avoisinant à nouveau les 100 pbs sur l'EURIBOR).

De la rentrée 2010 jusqu'à la fin d'année, l'Europe s'engage dans la voie de la rigueur budgétaire. Le contraste s'accroît entre les pays les plus fragilisés – Grèce, Espagne, Irlande, Portugal – dont l'abaissement de la notation ne permet notamment pas de reprise durable, et des pays comme l'Allemagne (bonne tenue de la demande extérieure, amélioration de l'investissement domestique...) ou, dans une moindre mesure, la France (croissance du PIB +0,4 % au troisième trimestre). Aux Etats-Unis, le manque de dynamisme de la consommation privée entraîne un tassement de l'activité en fin d'année.

II] LE NIVEAU ET LA STRUCTURE DE LA DETTE

1) La mobilisation de l'emprunt :

L'inscription d'emprunt au BP depuis 2005 est comprise entre 80 et 90 M€. Le montant finalement réalisé dépend du taux de réalisation du budget, tant en dépenses qu'en recettes. L'année 2010 a de nouveau été marquée par une forte consommation des crédits (93,20 %).

En M€	2006	2007	2008	2009	2010
Emprunts inscrits au BP	87,7	85	82,8	80,5	88,5
DM1 (= emprunt reporté)	36	27,40	35,50	40	28
Total	123,7	112,4	118,3	120,5	116,5
Emprunts mobilisés	54,5	58,62	59,7	65	70,8
% mobilisation / total inscrit	44,06 %	52,15 %	50,46 %	53,9 %	60,7 %
Variation nette de l'encours	30,57	29,37	26,2	22,02	26,1

Compte tenu des emprunts ainsi réalisés, **l'encours de la dette s'élève à 555,5 M€ au 31 décembre 2010.**

2) La structure de la dette régionale :

a) La répartition de la dette entre taux fixes et taux variables :

Cette analyse permet de mesurer l'exposition de la collectivité au risque de taux, étant entendu qu'une majorité de taux fixes signifie une exposition à la baisse des taux, alors qu'une majorité de taux variables revient à une exposition à la hausse des taux.

La répartition de la dette a évolué comme suit depuis 2005 (y compris revolving):

	31/12/05	31/12/06	31/12/07	31/12/08	31/12/09	31/12/10
% taux fixe	49%	50%	52%	52 %	69 %	65 %
% taux variable	51%	50%	48 %	48 %	31 %	35 %

Le premier semestre de l'année 2010 a été marqué par des taux d'intérêt toujours attractifs permettant à la Région Centre de sécuriser une partie de son encours, avant la hausse des taux observée à partir de la seconde moitié de l'année. L'objectif poursuivi est de répartir le risque de taux en fonction des marchés dans une fourchette de ventilation de l'encours de dette 60/40 entre taux fixes et taux variables.

Dans la continuité des multiples opérations menées en 2009, la Région Centre a tiré le meilleur parti de la courbe des taux en captant de très bons taux fixes, cette stratégie lui permettant de disposer à l'heure actuelle d'un taux fixe moyen toujours très en-deçà du marché (2,61 % fin 2010).

Ainsi, sur les 70,8 M€ mobilisés en fin d'année dont 3,5 M€ au titre du réaménagement de la dette, 20 M€ ont été positionnés sur taux fixe, le reste étant indexé sur EURIBOR 3 mois et EONIA :

CAISSE d'ÉPARGNE/Crédit Foncier Convention multi index 2009 :

Tirage le 27/05/2010 de 58,3 M€ sur **EURIBOR 1 mois + 0,25 % puis consolidation :**

- le 31/08/2010 de 20 M€ **sur taux fixe 20 ans à 2,95 %**
- le 30/12/2010 de 38,3 M€ **sur EURIBOR 3 mois + 0,27 %**

CA-CIB (CALYON) Convention multi-index signée en 2010 :

Tirage le 27/12/2010 de 11 M€ et le 31/12/2010 de 1,5 M€ sur **EONIA + 0,35 %**

Les nouvelles conventions souscrites en 2010 :

Une consultation bancaire élargie a été lancée en juillet 2010. Sept établissements ont répondu en proposant des conventions multi-index.

La Région a ainsi observé que les marges proposées, bien qu'encore très élevées, s'étaient légèrement détendues – détente qui ne s'est pas confirmée depuis – et que certaines banques proposaient des conditions sur index en-deçà de 0,70 % (alors que celles-ci avoisinaient les 100 pbs en 2009).

Deux banques ont été choisies eu égard à la souplesse de leurs conventions et aux conditions financières : il s'agit de la BFT (Banque de Financement et de Trésorerie) pour 40 M€ et CA-CIB (CALYON) pour 20 M€. Ces banques sont toutes les deux des filiales du groupe Crédit Agricole.

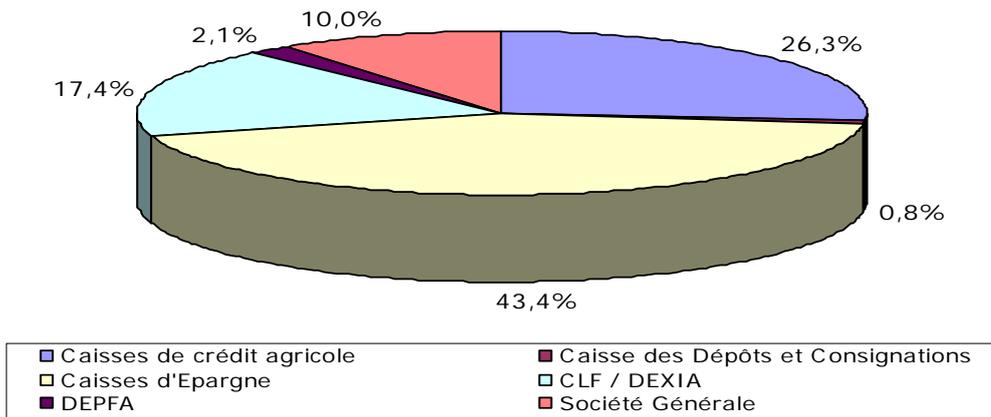
Prêteur	Montant	Date limite de consolidation	Conditions financières	Durée
BFT	40 000 000 €	31/12/2011	Euribor + 0,60 % sur 15 ans Euribor + 0,63 % sur 20 ans	15, 20 ans
CA CIB	20 000 000 €	31/12/2011	Euribor + 0,60 % sur 15 ans Euribor + 0,63 % sur 20 ans	15, 20 ans
TOTAL	60 000 000 €			

b) La répartition de la dette entre les divers prêteurs :

A ce jour, 6 établissements se partagent l'encours de la dette régionale.

La Région recherche, par une concurrence forte entre les divers prêteurs ainsi qu'une consultation annuelle pour les emprunts long terme, un équilibre de l'encours de la dette entre les banques.

Répartition de l'encours de dette par prêteurs au 31/12/2010



Le groupe Caisse d'Épargne (Caisse régionale d'Épargne, Crédit Foncier) est aujourd'hui le premier prêteur de la Région avec 43,4 % de son encours. Suivent le Groupe Crédit Agricole (Caisses de Crédit Agricole, BFT, CALYON) avec 26,3 % et DEXIA avec 17,4 %. La Société Générale se positionne à 10 % en 2010.

3) L'évolution de la charge de la dette :

Un maintien du coût de la dette à un niveau très bas

L'indicateur retenu pour mesurer le niveau des frais financiers générés par la dette est le **taux moyen pondéré** (TMP). Il est égal au rapport entre les intérêts acquittés et le capital restant dû à chaque fin de mois.

Cet indicateur ressort à **2,61 % en 2010** contre 2,51 % en 2009 pour l'ensemble de la dette régionale, cette stabilisation résultant des arbitrages opérés dans un contexte de remontée des taux à la fin 2010.

Taux de réalisation des crédits liés à la charge de la dette en 2010 :

En 2010, les intérêts payés au titre de l'encours amortissable ont représenté 2,13 % des dépenses de fonctionnement.

	BP En M€	Total crédits inscrits En M€	Réalisation En M€	Taux réalisation /BP	Taux réalisation crédits inscrits
Capital	41,3	41,3	41,178	99,7 %	99,7 %
Réaménagement de la dette	200	200	20,633	10,32 %	10,32 %
Intérêts de la dette amortissable	18,1	18,1	14,741	81,4 %	81,4 %
Annuité de dette (capital + intérêts)	59,4	59,4	55,920	94,1 %	94,1 %

La capacité de désendettement de la Région :

Le ratio sur la capacité de désendettement correspond au rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute (excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement constaté au compte administratif).

La capacité de désendettement de la Région Centre au 31/12/2010 est de **deux ans et 7 mois**. Cela signifie que la Région a besoin de l'équivalent de 2 ans et 7 mois d'épargne brute pour rembourser la totalité de l'encours de sa dette.

III] LA GESTION ACTIVE DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

Tout comme en 2009, la gestion active de la dette et de la trésorerie a permis à la Région de poursuivre ses objectifs de trésorerie zéro et d'optimisation des frais financiers par le biais d'arbitrages sur ses lignes amortissables.

1) Les opérations menées sur l'encours de dette long terme

a) L'optimisation du coût de la dette par les arbitrages d'index :

La Région avait profité, en 2009, de très bonnes opportunités de marché pour sécuriser une grosse partie de sa dette vers taux fixe. En 2010, les opérations ont été, de fait, moindres tant en volume qu'en valeur.

Les prêts ci-après ont néanmoins fait l'objet d'un arbitrage :

- ARBITRAGE vers EURIBOR 3 mois :

Un prêt Caisse d'Épargne est passé de taux fixe vers EURIBOR 3 mois + 0,04% en date d'échéance du 25 octobre 2010 pour un capital restant dû de 5 304 296,86 €.

- ARBITRAGE vers TAG 3 mois :

Un prêt Caisse d'Épargne est passé d'EURIBOR 12 mois + 0,0045 % vers TAG 3 mois + 0,0095% en date d'échéance du 30 avril 2010 pour un capital restant dû de 14 790 418,27 €.

- ARBITRAGE vers TAG 12 mois :

Un prêt Caisse d'Épargne est passé d'EURIBOR 12 mois + 0,01899 % vers TAG 12 mois + 0,01899% en date d'échéance du 1^{er} mars 2010 pour un capital restant dû de 18 800 000 €.

- ARBITRAGE VERS TAUX FIXE :

Deux prêt BFT sont passés de TAG 3 mois + 0,06 % vers **un taux fixe à 2,56 %** en date d'échéance du 15 juin 2010 pour un capital restant dû chacun de 6 100 000 €.

En sus des contrats relevant de l'emprunt d'équilibre 2010 consolidés pour partie vers taux fixe, ce dernier arbitrage a permis de réduire le taux fixe moyen de **3,54 %** (taux 2009) à **3,46 %**.

b) Les remboursements anticipés liés à l'optimisation de la trésorerie :

Comme en 2009, la gestion de la dette long terme et celle de la trésorerie ont été fortement liées. Des crédits avaient été prévus dès le budget primitif sur la ligne « réaménagement de la dette » pour 200 M€. Ils ont permis de rembourser dès le début de l'année 2010 les emprunts revolving mobilisés en fin d'année 2009.

Dans le but de réduire au maximum ses excédents de trésorerie, la Région a donc utilisé les leviers dont elle disposait dont le remboursement temporaire des crédits revolving : les trois emprunts revolving, détenus auprès de DEXIA et de la Société Générale, qui avaient été mobilisés en fin d'année 2009, ont été remboursés en début d'année 2010 pour un montant de 17,154 M€ (23,952 M€ en 2009).

Ces opérations ont non seulement permis à la Région d'atteindre l'objectif d'une « **trésorerie zéro** » mais aussi de **diminuer le coût de la dette** pour l'année 2010 : ces remboursements ont engendré une économie totale de frais financiers de **0,097 M€** (0,217 M€ en 2009). Ce montant correspond aux intérêts qu'aurait dû acquitter la Région entre la date du remboursement et la nouvelle date de tirage aux taux du marché.

2) L'optimisation de la gestion de la trésorerie :

La Région Centre contracte chaque année des lignes de trésorerie pour couvrir ses besoins de financement à court terme. Le recours à ces instruments financiers permet de retarder le plus possible dans l'année la mobilisation d'emprunts long terme et engendre ainsi des gains substantiels.

Jusqu'en 2004, les lignes étaient contractées pour un montant total de 130 M€. Celles-ci ont été portées en 2009 à 160 M€ pour faire face à des besoins de trésorerie plus importants en raison de l'accélération du rythme de mandatement, mais aussi d'un versement plus tardif dans l'année des dotations de l'État (DGF mensualisée, dotations relatives à la formation professionnelle et à l'apprentissage et taxe d'apprentissage).

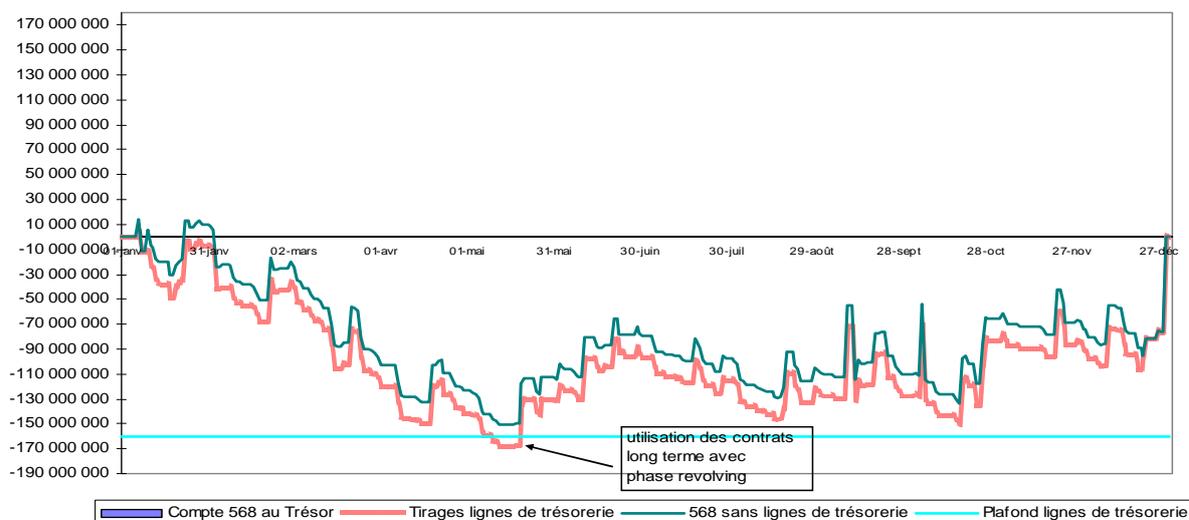
En 2010, la Région Centre a décidé de retenir deux établissements : le Crédit Foncier Groupe Caisse d'Épargne et DEXIA.

Prêteur	Montant	Conditions financières	Périodicité
Crédit Foncier Groupe Caisse D'Épargne	80 000 000 €	EONIA / T4M + 0,54 %	Mensuelle
DEXIA	80 000 000 €	EONIA +0,57 % EURIBOR 1 mois + 0,65 %	Mensuelle
TOTAL	160 000 000 €		

a) Le suivi quotidien du niveau de trésorerie

Comme le montre le graphique ci après, la Région a poursuivi activement son objectif de trésorerie zéro.

TRESORERIE 2010



Éléments d'explication des légendes du graphique :

- le « compte 568 au Trésor » retrace le montant quotidien du niveau de trésorerie sur le compte de la Région. Ce niveau doit être le plus proche possible de zéro puisque les collectivités ne peuvent pas placer leurs fonds (possibilité offerte depuis le 1^{er} janvier 2005 mais sous des conditions très spécifiques) et qu'elles n'ont par ailleurs pas le droit d'être en déficit. En 2010, le niveau de trésorerie a constamment été à zéro.
- le « Tirages lignes de trésorerie » retrace nos besoins de trésorerie. Lorsque cette ligne dépasse le montant du plafond OCT, cela signifie que la Région a dû recourir aux crédits revolving pour faire face à ses besoins de financement.
- le « 568 sans lignes de trésorerie » indique ce que serait quotidiennement le niveau de notre compte si nous n'avions pas recours aux emprunts revolving : excédent de trésorerie en début d'année, déficit en fin d'année.
- le « plafond lignes de trésorerie » correspond au droit de tirage maximal de la Région sur les lignes de trésorerie.

b) Indicateurs d'utilisation des deux lignes :

En 2010, la Région a mobilisé les lignes de crédit de trésorerie pendant 358 jours pour un encours moyen par jour de mobilisation de 56,035 M€ contre 35,085 M€ en 2009.

Le montant cumulé des 168 tirages effectués en 2010 s'élève à 806,986 M€ (742,220 M€ en 2009). Le montant des intérêts payés pour l'utilisation de ces lignes est de 0,639 M€ (contre 0,398 M€ en 2009). Comme en 2009, la Région a utilisé des phases de mobilisation revolving des conventions long terme sur la période pour servir de relais à la ligne de trésorerie ; ces contrats ayant, par ailleurs, des marges court terme plus favorables que celles de la ligne de trésorerie.

Ainsi, la substitution, au gré des besoins, de ces conventions aux lignes de trésorerie stricto sensu a permis de faire des économies en termes de marge de plus de 30 centimes, se traduisant en frais financiers par **un gain d'environ 114 000 €**.

Pour autant, en retraçant l'utilisation des phases de mobilisation des emprunts long terme, les indicateurs **en termes d'encours moyen et de frais financiers sont respectivement de 94,3 M€ (70,9 M€ en 2009) et 0,901 M€** démontrant le poids toujours plus important que prend l'utilisation de la ligne de trésorerie année après année.

LEXIQUE DES TERMES FINANCIERS UTILISES

Taux d'intérêt : **INDEX** (fixe ou variable, long ou court) + **MARGE BANCAIRE**

Marge : elle correspond à la rémunération de la banque. Cette marge dépend de la solvabilité de l'emprunteur, c'est-à-dire qu'elle est fonction du risque qu'estime prendre le prêteur. Les collectivités françaises sont considérées comme très peu risquées par les établissements bancaires.

Banque Centrale Européenne (BCE) : elle définit la politique monétaire de la zone euro avec pour objectif principal la stabilité des prix. Sur cette base, c'est elle qui définit le taux directeur, c'est-à-dire le taux auquel se refinancent les banques et qui influe sur les conditions de crédit proposées aux emprunteurs.

Gestion de trésorerie : la trésorerie est le solde quotidien du compte de la Région. La règle principale est le dépôt obligatoire et non rémunéré de la trésorerie des collectivités au Trésor Public. Cette contrainte est justifiée par les avances que fait l'Etat aux collectivités en leur versant les impôts locaux par douzième. Cette règle signifie que les collectivités ne peuvent ouvrir un compte dans une banque, ni placer leur trésorerie. Financièrement, avoir une trésorerie positive représente un coût fictif puisque c'est de l'argent qui dort. Ainsi tout € sur le compte est un € qui aurait pu servir à rembourser de la dette et donc à économiser des frais financiers.

L'EURIBOR : taux du marché monétaire européen. Il est égal à la moyenne arithmétique des taux offerts sur le marché bancaire européen pour une échéance déterminée (entre 1 semaine et 12 mois). Il est publié par la Banque centrale européenne à partir de cotations fournies quotidiennement par 64 banques européennes.

Taux variable : a contrario des taux fixes dont l'échéancier est connu à l'avance, les échéances en taux variable se révisent en fonction de l'évolution des index monétaires. Cela permet d'arbitrer à chaque échéance le taux d'intérêt que l'on souhaite voir appliquer à l'emprunt, d'avoir des possibilités régulières de rembourser sans pénalité. Ce choix permet aussi d'engranger les baisses de taux d'intérêt (exemple: entre janvier 2009 et décembre 2010, le taux d'intérêt à 3 mois est passé de 3,89 % à 1,006 %). A contrario, si les taux augmentent, la charge de la dette sera alourdie. Pour une collectivité, l'inconvénient principal est l'incertitude sur le niveau des frais financiers pour les années à venir.

Taux fixe : si ce taux a longtemps été privilégié, c'est pour la simplicité de gestion et de prévision qu'il induit, puisque la charge de la dette pour l'emprunteur est connue dès le départ et pour toute la durée de vie du prêt. L'emprunteur prend alors un risque en cas de baisse des taux d'intérêt, son positionnement sur un taux fixe cher venant surenchérir le coût de sa dette. (exemple : des emprunts à taux fixes contractés en 2000 entre 5% et 6%, qui aujourd'hui sont à un niveau compris entre 3% et 4% suivant les maturités). De plus, si l'emprunteur souhaite se débarrasser de ce prêt pour se refinancer moins cher, il aura à payer une indemnité à la banque.

RAPPORT SUR LA GESTION PLURIANNUELLE

ANNEXE BUDGETAIRE NORMALISEE ET RATIO DE COUVETURE AP-AE/CP

Conformément aux articles L. 4312-4-I et 4312-4-II du Code général des collectivités territoriales, la Région utilise les autorisations de programme (AP) pour ses dépenses d'investissement depuis 1993 et les autorisations d'engagement (AE) pour ses dépenses de fonctionnement dont la réalisation dépasse le cadre annuel budgétaire depuis 2005.

Les AP et les AE correspondent au montant maximal pouvant être affecté, engagé et mandaté pour financer des dépenses d'investissement ou de fonctionnement (sauf frais de personnel) étalées sur plusieurs années.

La pratique de la pluriannualité est assez peu contrainte règlementairement pour les régions. Le législateur leur laisse ainsi le soin de définir elles-mêmes, à l'intérieur d'un cadre minimum, les modalités de gestion et de suivi de leurs engagements pluriannuels.

Leurs obligations sont les suivantes :

- adopter un règlement budgétaire et financier (DAP n°10.03.04 adopté le 25/06/2010),
- présenter au Compte Administratif un rapport retraçant les engagements pluriannuels, une annexe normalisée retraçant la situation des autorisations de programme - autorisations d'engagement et crédits de paiement,
- produire également au Compte Administratif, dans une logique prudentielle et de lisibilité, un ratio informatif rendant compte de la gestion des AP et AE.

Le présent rapport répond à ces obligations.

Vous sont ainsi présentées :

- une analyse de la situation des autorisations de programme, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement,
- l'annexe budgétaire normalisée, permettant le calcul du ratio de couverture des AP et AE/CP, accompagnée d'un glossaire des termes utilisés.

I - ANALYSE DE LA SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) / CREDITS DE PAIEMENT (CP)

Pour l'année 2010, la section d'investissement est gérée à 87,5 % en AP/CP.

1. Analyse du stock d'AP : reste à réaliser sur le voté

Le stock d'AP correspond aux sommes restant à mandater sur ces enveloppes. Ce stock varie selon les flux d'entrée et de sortie.

Le stock au 01/01/2010

Le montant cumulé des AP « vivantes » au **01/01/2010** est de 3,488 milliards d'euros. Les sommes restant à mandater sur ces autorisations, qui constituent le stock, s'élèvent à **1,457** milliard d'euros.

Les mouvements au cours de l'exercice 2010

Flux d'entrée

Les flux d'entrée sont constitués des AP votées au cours des étapes budgétaires 2010. Il s'agit de création d'AP ou d'abondements d'AP antérieures à 2010.

Pour 2010, 95 AP ont été votées pour un montant global de 191,2 M€.

Les abondements d'AP dont le millésime est antérieur à 2010 s'élèvent à 62,5 M€ soit au global un **volume d'AP votées en 2010 à hauteur de 253,7 M€**.

Contrairement à l'année 2009 où des projets d'envergure ont émergé sur les politiques de l'Apprentissage, des Transports et déplacements et des Lycées, le volume d'AP votées pour 2010 est en forte baisse (- 204,2 M€).

Flux de sortie

Le flux de sortie correspond :

→ soit à des annulations d'AP devenues sans objet. Dans ce cas, les restes à affecter qui ne seront jamais consommés sont annulés.

En 2010, 32,4 M€ dont 27,6 M€ d'AP ont été ajustés lors d'un travail de « nettoyage ».

→ soit à des clôtures d'AP suite à leur exécution complète (mandatées intégralement ou au prorata). Dans ce cas, les montants votés, affectés et mandatés de ces AP sont retirés des calculs.

Pour 2010, environ 60 AP ont été clôturées pour un volume de 194,2 M€.

Le stock au 31/12/2010

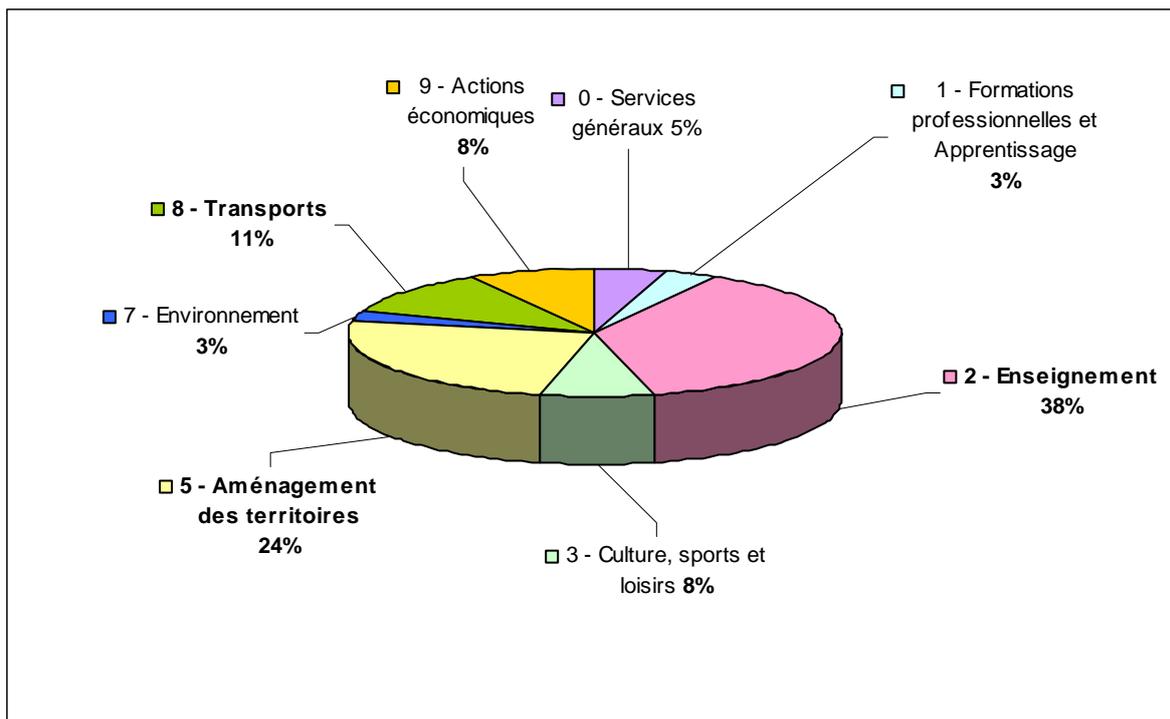
En intégrant les flux d'entrée et de sortie, le montant cumulé des autorisations de programme vivantes au **31/12/2010** s'élève à 3,515 milliards d'euros.

En fin d'année 2010, 651 autorisations de programme « vivantes » constituent le stock, pour un montant global de reste à mandater sur voté de 1,179 milliards d'euros (soit – 278 M€ entre le 01/01/2010 et le 31/12/2010).

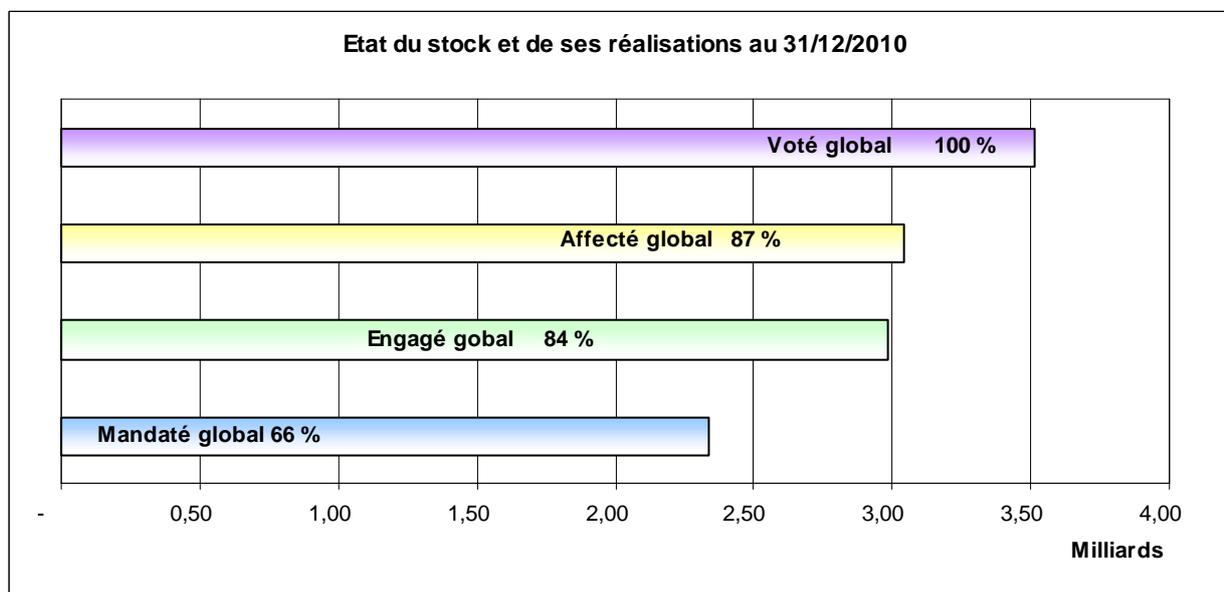
2. Le reste à réaliser sur l'affecté

Au 31/12/2010, le volume du reste à réaliser (mandater) sur l'affecté s'élève à 710,5 M€ et représente 2,3 fois l'effort d'investissement annuel de la Région.

En établissant une répartition par fonction (selon la M71) du stock d'AP sur l'affecté, il est constaté que **les compétences obligatoires et les priorités régionales** (fonctions 2, 5 et 8) **représentent 73 % du stock total**.



3. Représentation graphique des stocks au 31/12/2010



4. Le ratio de couverture des AP affectées

Le ratio de couverture AP/CP traduit une capacité de couverture des engagements pluriannuels de la région. Il donne le **nombre d'années** de crédits de paiement nécessaire pour financer le stock d'AP.

Au 31/12/2010, **2,33 années de crédits de paiement sont nécessaires pour financer le stock**, à volume de mandatement constant et sans inscrire de nouvelles AP. Ce ratio s'élevait à 2,46 en 2009 et 2,58 en 2008.

II - ANALYSE DE LA SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE) / CREDITS DE PAIEMENT (CP)

Pour l'année 2010, la section de fonctionnement est gérée à 13,2 % en AE/CP.

1. Analyse du stock d'AE : reste à réaliser sur le voté

Le stock au 01/01/2010

Le stock du reste à mandater sur AE votées s'élève à 204,5 M€.

Les mouvements au cours de l'exercice 2010

Flux d'entrée

Sur l'année 2010, un volume de 170,6 M€ d'AE a été voté. Une nette progression est constatée par rapport aux années antérieures du fait notamment de l'ouverture d'une AE pour la gestion du Contrat de Performance Energétique sur la politique des Lycées.

Par ailleurs, au même titre que les autres années, le volume d'AE est principalement constitué des :

- actions de formation (81 M€) ;
- bourses sanitaires et sociales (9,35 M€)
- bourses doctorales (3,525 M€)
- CAP Asso (13,6 M€)

Flux de sortie

Au cours de l'année 2010, 19,6 M€ d'AE ont été annulés dans le cadre d'un travail de nettoyage consistant à supprimer les AE devenues sans objet.

Par ailleurs, au même titre que les AP, environ 3 AE ont été clôturées pour 4,3 M€.

Le stock au 31/12/2010

Intégration faite des flux d'entrée et de sortie, le montant cumulé des autorisations d'engagement « vivantes » s'élève à 552,5 M€.

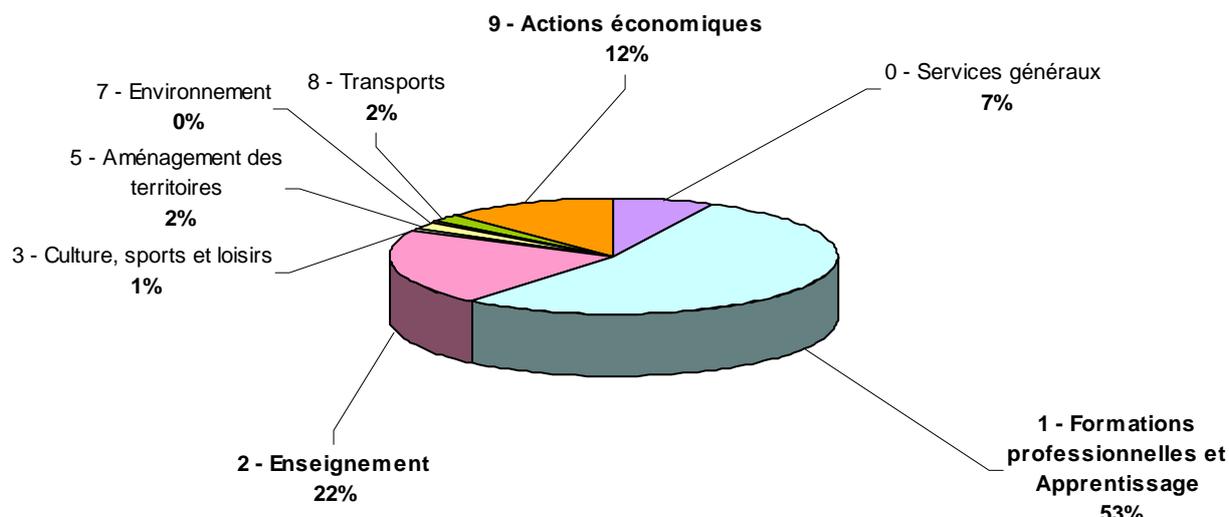
Au 31/12/2010, le **stock d'AE restant à mandater sur le voté se monte à 270,1 M€** soit + 32,1 % par rapport au 01/01/2010.

2. Le reste à réaliser sur l'affecté

Le volume d'AE affectées et non mandatées est de 209 M€.

Pour la section de fonctionnement, **les fonctions 1, 2 et 9 représentatives des compétences obligatoires et des priorités de la Région contribuent à hauteur de 87 % au stock total d'AE sur affecté.**

Répartition par fonction du stock d'AE sur affecté au 31/12/2010



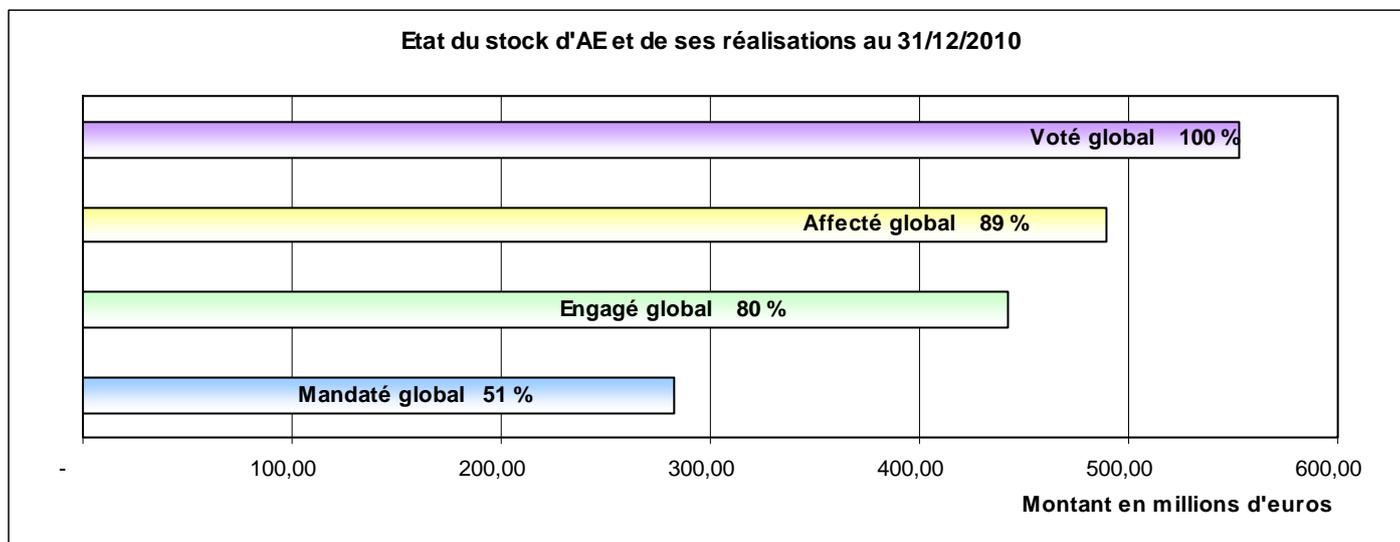
3. Le ratio de couverture des AE affectées

Le ratio de couverture des AE affectées est de 2,57 années (cf. infra - III), ce qui signifie que la collectivité est en capacité d'honorer ses engagements en 2 ans et demi.

Depuis 2005, année de mise en œuvre des AE, ce ratio est passé de 1,2 à 2,5 ans. Cette montée progressive s'explique par :

- la montée en puissance de certains dispositifs récurrents comme les actions de formation par exemple,
- l'élargissement du périmètre d'ouverture des AE. Pour 2010, certains dispositifs pluriannuels comme le « Contrat de Performance Energétique (CPE) », les « Clusters » ou encore les « Contrats régionaux de pays 3^{ème} génération » sont gérés en AE.

4. Représentation graphique des stocks au 31/12/2010



III – L'ANNEXE BUDGETAIRE NORMALISEE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET LE CALCUL DU RATIO DE COUVERTURE AP-AE/CP EN APPLICATION DE L'INSTRUCTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE M 71

L'évolution de la gestion pluriannuelle est retracée au sein des deux tableaux présentés ci-après, constituant l'annexe budgétaire normalisée.

Le premier tableau recense toutes les autorisations de programme (AP) et crédits de paiement d'investissement afférents ; le second recense les autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement de fonctionnement.

La présentation reprend l'architecture par politique régionale ; les AP et AE vous sont donc présentées par politiques.

L'annexe permet par ailleurs de calculer le ratio de suivi des engagements pluriannuels. Ce ratio est calculé par politique puis globalement.

1. Définition des termes utilisés

AE : Autorisations d'Engagement

AP : Autorisations de Programme

CP : Crédits de Paiement

→ **le stock d'AP/AE votées disponibles à l'affectation** : il s'agit du reste à affecter sur le voté des AP/AE non clôturées au 31/12/2009. Ce solde permet de mesurer pour une AP ou une AE donnée ce qu'il reste effectivement à affecter au 01/01/2010.

→ **les AP votées dans l'année** : cette donnée correspond à l'ensemble des AP/AE votées en Assemblée Plénière au cours des différentes étapes budgétaires (BP, BS, DM2) de l'année 2010.

→ **les AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2010** : il s'agit du reste à mandater sur le total affecté au 01/01/2010.

Cette colonne permet de mesurer pour une AP ou une AE affectée ce qu'il reste à mandater au 01/01/2010 pour son exécution complète.

→ **le flux d'AP/AE affectées dans l'année** : tient compte à la fois des affectations et des abondements votés par la Commission Permanente au cours de l'année 2010.

→ **les AP/AE affectées annulées** : correspond aux affectations qui ont fait l'objet d'annulation en Commission Permanente.

→ **le stock d'AP/AE affectés restant à financer** : il s'agit pour une AP/AE donnée (antérieure ou non à 2010) du reste à mandater avant tout paiement 2010.

→ **CP mandatés au budget de l'année N** : correspond à l'ensemble des mandats de l'année 2010.

→ **AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2010** : il s'agit du reste à mandater sur le total affecté au 31/12/2010. Ce solde donne une situation du stock du reste à réaliser sur l'affecté au 31/12/2010.

→ **Ratio de couverture des AP/AE affectées** : ce ratio AP-AE/CP correspond au rapport entre la part du stock d'AP ou AE affectées qui reste à financer et le montant des crédits de paiement d'investissement et de fonctionnement réalisé en exercice N. On obtient ainsi le nombre d'années minimum de crédits de paiement nécessaire pour financer le stock.

2. L'annexe budgétaire normalisée

(cf tableaux ci-après).

**IV - ANNEXES
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

Libellé de l'AE	Année AE	Code AE	Chapitre	Stock AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/08 (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/08 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)
EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE												
1	INTERREG III B	2005	0665	930	-		39 744,28		39 744,28	-	39 744,28	
2	MESURE 4	2005	0712	930	588 264,59		132 920,60		132 920,60	-	132 920,60	
3	INTERREG III C	2005	1600	930	39 939,13		90 237,48		90 237,48	-	90 237,48	
4	INTERREG IV C - EURANEC - U.E	2009	1601	930	2 100 000,00	- 2 100 000,00	-		-	-	-	
5	INTERREG IV C - EURANEC - C.R	2009	1602	930	584 000,00	- 584 000,00	-		-	-	-	
6	MESURE 112 FSE 2007-2013	2008	8006	930	2 519 361,58		328 531,37	325 045,63	653 577,00	63 459,38	590 117,62	
7	MESURE 121 FSE 2007-2013	2008	8007	930	6 408 298,23		2 570 850,94	1 834 143,38	4 404 994,32	2 256 274,08	2 148 720,24	
8	MESURE 123 FSE 2007-2013	2008	8008	930	3 164 850,94		1 835 149,06	829 568,12	2 664 717,18	56 936,80	2 607 780,38	
9	MESURE 124 FSE 2007-2013	2008	8009	930	2 193 795,39		206 204,61	124 277,95	330 482,56	27 107,84	303 374,72	
10	MESURE 131 FSE 2007-2013	2008	8010	930	1 244 324,25	2 090 000,00	1 688 181,53	1 015 004,77	2 703 186,30	731 075,22	1 972 111,08	
11	MESURE 221 FSE 2007-2013	2008	8011	930	7 392 999,82	2 500 000,00	3 870 370,60	4 138 861,92	8 009 232,52	2 125 265,63	5 883 966,89	
12	MESURE 222 FSE 2007-2013	2008	8012	930	1 282 744,86		365 186,00	334 559,44	699 745,44	131 378,15	568 367,29	
13	MESURE 311 FSE 2007-2013	2008	8013	930	2 392 321,53		7 678,47	610 364,39	618 042,86	141 014,94	477 027,92	
14	MESURE 424 FSE 2007-2013	2008	8014	930	3 590 000,00	- 3 590 000,00	-		-	-	-	
15	MESURE 431 FSE 2007-2013	2008	8015	930	342 591,74		303 715,34		303 715,34	59 053,26	244 662,08	
16	MESURE 433 FSE 2007-2013	2008	8016	930	1 727 450,30	- 1 000 000,00	2 549,70	51 016,56	53 566,26	2 293,02	51 273,24	
TOTAL				35 570 942,36	- 2 684 000,00	11 441 319,98	9 262 842,16	-	20 704 162,14	5 593 858,32	15 110 303,82	2,70

MOYENS GENERAUX

17	DEPENSES IMPREVUES	2010	1002	930		1 000 000,00	-	-	-	-	-	
18	AMO CREDIT BAIL 2	2008	1698	930	-		42 517,80		42 517,80	42 517,80	-	
TOTAL				-	1 000 000,00	42 517,80	-	-	42 517,80	42 517,80	-	-

FORMATIONS PROFESSIONNELLES

19	ACTIONS DE QUALIFICATIONS (DEMARRAGE 2006)	2005	0573	931	5 378 620,00		3 402 657,38		3 402 657,38	-	3 402 657,38	
20	ACTIONS DE QUALIFICATION (PROGRAMMATION 2007)	2006	0573	931	-		2 834 056,78		2 834 056,78	-	2 834 056,78	
21	ACTIONS DE QUALIFICATION 2008	2007	0573	931	2 270 164,38		3 231 648,84		3 231 648,84	716 307,45	2 515 341,39	
22	FINANCEMENT DES ACTIONS DE QUALIFICATION 2009	2008	0573	931	266 657,93		10 802 046,75		10 802 046,75	7 926 308,38	2 875 738,37	
23	FINANCEMENT DES ACTIONS DE QUALIFICATION 2010	2009	0573	931	4 841 027,41	1 000 000,00	16 531 084,59	5 689 321,65	22 220 406,24	10 797 965,64	11 422 440,60	
24	ACTIONS SAVOIRS DE BASE (PROGRAMMATION 2007)	2006	0574	931	-		673 415,80		673 415,80	-	673 415,80	
25	ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2008	2007	0574	931	342 589,00		452 212,80		452 212,80	-	452 212,80	
26	FINANCEMENT DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2009	2008	0574	931	46 026,86		3 070 485,89		3 070 485,89	2 635 316,97	435 168,92	
27	FINANCEMENT DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2010	2009	0574	931	-	600 000,00	7 514 057,28		7 514 057,28	4 176 732,55	3 337 324,73	
28	FINANCEMENT DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2011	2010	0574	931		7 600 000,00	-	7 540 120,00	7 540 120,00	-	7 540 120,00	
29	ACTIONS D'INSERTIONS (PROGRAMMATION 2007)	2006	0575	931	-		1 086 887,58		1 086 887,58	-	1 086 887,58	
30	ACTIONS D'INSERTION 2008	2007	0575	931	213 587,35		758 975,91		758 975,91	-	758 975,91	

	Libellé de l'AE	Année AE	Code AE	Chapitre	Stock AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/08 (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/08 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)
31	FINANCEMENT DES ACTIONS D'INSERTION	2008	0575	931	152 503,18		2 080 690,79			2 080 690,79	1 477 881,28	602 809,51	
32	FINANCEMENT DES ACTIONS D'INSERTION 2010	2009	0575	931	-	600 000,00	6 551 596,32	330 530,00		6 882 126,32	4 599 837,93	2 282 288,39	
33	REMU DES BENEFICIAIRES 2007-2009	2007	0745	931	253 665,50		184 270,35	456 334,50		640 604,85	155 778,99	484 825,86	
34	GESTION DES REMUNERATIONS DES BENEFICIAIRES 2010-2012	2009	0745	931	-		1 500 000,00			1 500 000,00	327 047,95	1 172 952,05	
35	REMUNERATION 2007	2006	0925	931	-		118 765,08			118 765,08	-	118 765,08	
36	REMUNERATIONS 2008	2007	0925	931	1 930 161,50		89 838,50			89 838,50	-	89 838,50	
37	REMUNERATIONS 2009	2008	0925	931	1 138 842,00	375 410,00	2 245 482,98	1 818 716,00		4 064 198,98	2 284 576,95	1 779 622,03	
38	REMUNERATIONS 2010	2009	0925	931	-	4 627 000,00	9 994 314,00	6 402 532,00	- 2 820,00	16 394 026,00	10 417 052,95	5 976 973,05	
39	REMUNERATIONS 2011	2010	0925	931		16 897 000,00	-	14 027 020,00		14 027 020,00	-	14 027 020,00	
40	TELEMAQUE	2005	0981	931	995,25		160 526,70			160 526,70	-	160 526,70	
41	FINANCEMENT DES PARCOURS DES DEMANDEURS D'EMPLOI 2011	2010	1573	931		50 262 000,00		40 668 276,24		40 668 276,24	-	40 668 276,24	
42	PLATE FORME LIBRE SAVOIRS	2008	2981	931	348 405,28		1 668 225,89		- 101 073,96	1 567 151,93	1 086 845,96	480 305,97	
	TOTAL				17 183 245,64	81 961 410,00	74 951 240,21	76 932 850,39	- 103 893,96	151 780 196,64	46 601 653,00	105 178 543,64	2,26

FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

43	BOURSES SECTEUR SANITAIRE	2007	3008	931	-		5 457,46			5 457,46	-	5 457,46	
44	BOURSES SECTEUR SANITAIRE	2008	3008	931	-		849 387,65			849 387,65	-	849 387,65	
45	BOURSES SECTEUR SANITAIRE	2009	3008	931	-		3 301 821,46			3 301 821,46	2 441 040,30	860 781,16	
46	BOURSES SECTEUR SANITAIRE	2010	3008	931		6 700 000,00	-	6 700 000,00		6 700 000,00	3 374 550,46	3 325 449,54	
47	BOURSES SECTEUR SOCIAL	2007	3009	931	-		162 212,78			162 212,78	-	162 212,78	
48	BOURSES SECTEUR SOCIAL	2008	3009	931	-		35 557,02			35 557,02	-	35 557,02	
49	BOURSES SECTEUR SOCIAL	2009	3009	931	-		1 564 442,98			1 564 442,98	1 334 409,24	230 033,74	
50	BOURSES SECTEUR SOCIAL	2010	3009	931		2 650 000,00	-	2 650 000,00		2 650 000,00	1 550 000,00	1 100 000,00	
	TOTAL				-	9 350 000,00	5 918 879,35	9 350 000,00	-	15 268 879,35	8 700 000,00	6 568 879,35	0,76

ENSEIGNEMENT - LYCEES

51	CPE POUR 18 LYCEES	2010	1775	932,00		43 247 000,00	-	43 247 000,00		43 247 000,00	767 965,39	42 479 034,61	
	TOTAL				-	43 247 000,00	-	43 247 000,00	-	43 247 000,00	767 965,39	42 479 034,61	55,31

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

52	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	2006	0475	932	1 362 832,19		1 883 969,81		-	1 883 969,81	6 241,56	1 877 728,25	
53	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	2008	0475	932	525 037,54		130 861,03			130 861,03	37 820,15	93 040,88	
54	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	2009	0475	932	37 500,00	-	224 359,49			224 359,49	46 990,45	177 369,04	
55	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	2010	0475	932		300 000,00	-	262 500,00		262 500,00	18 880,00	243 620,00	
56	ESCEM	2006	1890	932	-		85 000,00			85 000,00	85 000,00	-	
57	ESCEM	2010	1890	932		300 000,00	-	300 000,00		300 000,00	130 000,00	170 000,00	
	TOTAL				1 925 369,73	600 000,00	2 324 190,33	562 500,00	-	2 886 690,33	324 932,16	2 561 758,17	7,88

Libellé de l'AE	Année AE	Code AE	Chapitre	Stock AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/08 (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/08 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	
SPORTS													
58	PLAN DE DEVELOPPEMENT DES LIGUES	2006	0454	933	16 000,00		95 000,00		95 000,00	38 000,00	57 000,00		
59	PLAN DE DEVELOPPEMENT DES LIGUES	2009	0454	933	792 860,00		1 591 140,00	359 000,00	1 950 140,00	599 006,40	1 351 133,60		
TOTAL					808 860,00	-	1 686 140,00	359 000,00	-	2 045 140,00	637 006,40	1 408 133,60	2,21

TECHNOLOGIE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION													
60	INFRASTRUCTURES TIC POUR LES CFA	2007	1025	935	1 202 300,00		-	200 000,00	200 000,00	200 000,00	-		
61	RESEAU REGIONAL HAUT DEBIT 2	2006	2136	935	1 788 831,95		-	1 563 367,29	1 563 367,29	1 563 367,29	-		
62	VT - ESPACES NUMERIQUES DE TRAVAIL	2008	7005	935	275 000,00	-	275 000,00	63 250,00	63 250,00	-	63 250,00		
63	VT - PLATEFORME REGIONALE MUTUALISEE	2008	7006	935	250 000,00	313 000,00	-	107 190,00	107 190,00	53 595,00	53 595,00		
64	VT - ESPACES PUBLICS NUMERIQUES	2008	7050	935	500 000,00	830 000,00	-	27 489,84	27 489,84	-	27 489,84		
65	VT - EXPERIMENTATIONS	2008	7051	935	500 000,00	-	221 500,00	-	-	-	-		
66	VT - OBSERVATOIRE REGIONAL TIC	2009	7053	935	291 500,00	-	50 000,00	-	-	-	-		
TOTAL					4 807 631,95	596 500,00	63 250,00	1 898 047,13	-	1 961 297,13	1 816 962,29	144 334,84	0,08

TERRITOIRES SOLIDAIRES														
67	AGENDA 21 PAYS-AGGLO	2008	1500	935	46 828,33		113 927,25		113 927,25	113 927,25	-			
68	CRA TOURS 3 G	2008	1702	935	769 153,50		805 246,50		805 246,50	98 896,50	706 350,00			
69	PRE-DIAGNOSTICS CONSEILS PLAN ISOLATION	2010	1776	935		300 000,00	-	300 000,00	300 000,00	-	300 000,00			
70	CRP 3G	2009	1840	935	1 035 100,00	2 000 000,00	308 400,00	2 163 700,00	-	39 900,00	2 432 200,00	105 768,40	2 326 431,60	
71	VT - FRAC TERRITOIRES	2008	7253	935	250 248,00	250 000,00	162 874,30	335 382,80	498 257,10	248 584,85	249 672,25			
72	CG 18 - FONDS DE GARANTIE POUR LE LOGEMENT DES JEUNES	2008	18005	935	-		516 728,04		516 728,04	11 524,89	505 203,15			
73	CG 36 - LOGEMENT	2008	36003	935	-		147 000,00		147 000,00	32 615,80	114 384,20			
TOTAL					2 101 329,83	2 550 000,00	2 054 176,09	2 799 082,80	-	39 900,00	4 813 358,89	611 317,69	4 202 041,20	6,87

ENVIRONNEMENT													
74	VT - FRAC TERRITOIRES - AGENDAS 21 LOCAUX	2008	7350	937	708 247,00	330 000,00	97 960,48	324 071,00	-	422 031,48	27 583,98	394 447,50	
75	CPPIER - PREVENTION DES INONDATIONS - ENTREPRISES	2008	7906	937	-		86 250,00	172 500,00		258 750,00	172 500,00	86 250,00	
TOTAL					708 247,00	330 000,00	184 210,48	496 571,00	-	680 781,48	200 083,98	480 697,50	2,40

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS												
76	CENTRALE DE MOBILITE	2009	1132	938	204 085,80		533 107,04		533 107,04	115 461,72	417 645,32	
77	MARCHE ROMORANTIN VIERZON	2010	1568	938		2 650 000,00	-	2 241 399,62	2 241 399,62	163 115,54	2 078 284,08	
78	CONTRÔLE QUALITE TER CENTRE	2007	6000	938	-		0,03		0,03	-	0,03	
79	CONTRÔLE QUALITE TER CENTRE	2009	6000	938	128 118,08		202 927,72	127 110,88	330 038,60	113 569,75	216 468,85	
80	GP - ETUDES PERIURBAINES	2010	7403	938		500 000,00	-	500 000,00	500 000,00	-	500 000,00	
81	CG 18 - PARTICIPATION AU SERVICE DE RABATTEMENT	2008	18010	938	600 000,00		78 218,46		78 218,46	12 763,16	65 455,30	

	Libellé de l'AE	Année AE	Code AE	Chapitre	Stock AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/08 (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/08 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)
82	CG 18 - RENFORCEMENT SERV ARGENT SUR SAULDRE-BOURGES	2008	18011	938	700 000,00		500 000,00			500 000,00	100 000,00	400 000,00	
83	CG 18 - CENTRALE DE RESERVATION	2008	18014	938	-		250 000,00			250 000,00	50 000,00	200 000,00	
84	CG 36 - SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE	2009	36013	938	-		1 200 000,00			1 200 000,00	275 000,00	925 000,00	
85	CG 37 - RENFORCEMENT FIL VERT SUR LES GARES TER	2008	37007	938	450 000,00		-			-	-	-	
	TOTAL				2 082 203,88	3 150 000,00	2 764 253,25	2 868 510,50	-	5 632 763,75	829 910,17	4 802 853,58	5,79

ECONOMIE - INNOVATION

86	CAP ASSO	2005	0584	939	738 144,23		156 809,29			156 809,29	8 909,00	147 900,29	
87	CAP ASSO	2006	0584	939	276 022,20		1 407 158,37			1 407 158,37	665 617,16	741 541,21	
88	CAP ASSO	2007	0584	939	182 847,83		3 660 565,56			3 660 565,56	2 195 185,91	1 465 379,65	
89	CAP ASSO	2008	0584	939	125 667,00		3 913 128,03			3 913 128,03	1 105 452,60	2 807 675,43	
90	CAP ASSO	2009	0584	939	4 499 233,35		8 411 195,98			8 411 195,98	3 317 183,66	5 094 012,32	
91	CAP ASSO	2010	0584	939		13 600 000,00	-	10 338 667,00	26 300,00	10 312 367,00	2 866 656,00	7 445 711,00	
92	FILIERE APICOLE	2005	0865	939	75 788,50		10 929,97			10 929,97	-	10 929,97	
93	INITIATIVES ECONOMIE SOLIDAIRE	2010	1258	939		1 000 000,00	-			-	-	-	
94	CAP FORMATION CENTRE	2006	4003	939	-		105 488,50			105 488,50	77 983,70	27 504,80	
95	CAP FORMATION CENTRE	2007	4003	939	41 674,50		-			-	-	-	
96	CAP FORMATION CENTRE	2008	4003	939	208 089,00		208 089,00			208 089,00	47 200,58	160 888,42	
97	CAP FORMATION CENTRE	2009	4003	939	473 981,00		471 719,00			471 719,00	140 317,66	331 401,34	
98	CAP FORMATION CENTRE	2010	4003	939		1 000 000,00	-	132 280,00		132 280,00	-	132 280,00	
99	GP - TREMPOLINNO	2008	7706	939	165 454,24		60 000,00	150 000,00		210 000,00	149 253,56	60 746,44	
100	APPUI A L'EMPLOI ET A L'INSTALLATION	2007	7750	939	1 652 291,56		117 710,03	508 918,00		626 628,03	358 654,50	267 973,53	
101	CAP FILIERES STRUCTURATION	2007	7751	939	1 994 715,00		305 118,11	300 766,00		605 884,11	283 789,83	322 094,28	
102	CAP FILIERES - EQUIN (art. 4.3)	2007	7752	939	234 280,50		73 721,06	37 142,00		110 863,06	51 729,00	59 134,06	
103	GP - CAP CONVERSION	2010	7773	939		800 000,00	-	61 500,00		61 500,00	36 162,00	25 338,00	
	TOTAL				10 668 188,91	16 400 000,00	18 901 632,90	11 529 273,00	- 26 300,00	30 404 605,90	11 304 095,16	19 100 510,74	1,69

RECHERCHE ET TECHNOLOGIE

104	SOLEIL	2005	0471	939	995 700,00		53 734,18			53 734,18	-	53 734,18	
105	BOURSES DOCTORALES 2006	2006	0472	939	-		471 500,00			471 500,00	295 333,26	176 166,74	
106	BOURSES DOCTORALES	2007	0472	939	-		666 500,00			666 500,00	177 750,00	488 750,00	
107	BOURSES DOCTORALES	2008	0472	939	-		1 796 500,00			1 796 500,00	794 000,00	1 002 500,00	
108	BOURSES DOCTORALES	2009	0472	939	-		2 946 000,00			2 946 000,00	1 132 500,00	1 813 500,00	
109	BOURSES DOCTORALES	2010	0472	939		3 525 000,00	-	3 525 000,00		3 525 000,00	587 500,00	2 937 500,00	
110	GECOPAC	2005	0825	939	-		-			-	-	-	
111	ANIMATION DES POLES DE COMPETITIVITE ET D'EXCELLENCE	2006	0869	939	1 145 530,20		132 390,94	150 000,00		282 390,94	135 000,00	147 390,94	
112	CLUSTER	2010	1202	939		275 200,00	-	275 200,00	412 800,00	137 600,00	275 200,00	412 800,00	
113	CLUSTER	2010	1204	939		1 724 800,00	-	412 800,00		412 800,00	-	412 800,00	
114	APPELS A PROJETS 2008	2008	1850	939	-		140 980,00			140 980,00	35 980,00	105 000,00	

	Libellé de l'AE	Année AE	Code AE	Chapitre	Stock AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/08 (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/08 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)
115	APPELS A PROJETS 2009	2009	1850	939	29 000,00		111 300,00			111 300,00	-	111 300,00	
116	APPELS A PROJETS 2010	2010	1850	939		400 000,00	-	298 000,00		298 000,00	208 600,00	89 400,00	
117	GP - ANIMATION DES POLES DE COMPETITIVITE	2008	7569	939	1 000 000,00	165 000,00	-	95 000,00		95 000,00	47 500,00	47 500,00	
	TOTAL				3 170 230,20	6 090 000,00	6 318 905,12	4 756 000,00	- 412 800,00	10 662 105,12	3 689 363,26	6 972 741,86	1,89

TOURISME

118	CG 37 - PROMOTION DES MARQUES	2010	37020	939		220 000,00	-	70 000,00		70 000,00	70 000,00	-	
119	MIRCE 2	2010	1203	939		120 000,00	-	-		-	-	-	
	TOTAL					340 000,00	-	70 000,00	-	70 000,00	70 000,00	-	-

TOTAL GENERAL

	79 026 249,50	162 930 910,00	126 650 715,51	164 131 676,98	- 582 893,96	290 199 498,53	81 189 665,62	209 009 832,91	2,57
--	----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	---------------------	-----------------------	----------------------	-----------------------	-------------

(1) il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par des CP des années antérieures

(2) il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci

(3) il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	1,77	1,65	1,76	2,57

IV - ANNEXES
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/10 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2010 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE												
1 MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS DE COOPERATION	2008	0255	900	70 000,00		22 000,00	30 000,00		52 000,00	16 000,00	36 000,00	
2 MESURE 3 OBJECTIF 2	2005	0710	900	402 209,55		919 547,55			919 547,55	32 668,60	886 878,95	
3 MESURE 7	2005	0713	900	-		26 595,84			26 595,84	-	26 595,84	
4 APPUI AUX PROJETS DE COOPERATION INTERNATIONALE	2010	1694	900		225 000,00	-	129 390,00		129 390,00	84 442,41	44 947,59	
5 MESURE 12 FEDER 2007-2013	2008	8020	900	6 063 054,04		1 191 314,27	2 526 937,88		3 718 252,15	750 572,48	2 967 679,67	
6 MESURE 14 FEDER 2007-2013	2008	8021	900	3 961 575,14		3 839 374,83	3 244 589,85		7 083 964,68	2 714 791,24	4 369 173,44	
7 MESURE 16 FEDER 2007-2013	2008	8022	900	10 951 223,75		6 062 785,05	3 253 723,00	200 000,00	9 116 508,05	2 340 097,53	6 776 410,52	
8 MESURE 17 FEDER 2007-2013	2008	8023	900	9 430 927,28		449 317,45	3 369 140,29		3 818 457,74	907 937,13	2 910 520,61	
9 MESURE 211 FEDER 2007-2013	2008	8024	900	10 500 000,00		-	10 500 000,00		10 500 000,00	-	10 500 000,00	
10 MESURE 212 FEDER 2007-2013	2008	8025	900	6 916 875,00		583 125,00			583 125,00	-	583 125,00	
11 MESURE 22 FEDER 2007-2013	2008	8026	900	3 006 700,67		4 777 654,14	402 114,22		5 179 768,36	2 182 361,35	2 997 407,01	
12 MESURE 33 FEDER 2007-2013	2008	8027	900	4 727 333,08		518 818,01	510 304,15		1 029 122,16	284 943,99	744 178,17	
TOTAL				56 029 898,51	225 000,00	18 390 532,14	23 966 199,39	- 200 000,00	42 156 731,53	9 313 814,73	32 842 916,80	3,53

MOYENS GENERAUX												
13 TRAVAUX ET AMENAGEMENT DES BATIMENTS DU CONSEIL REGIONAL	2005	0985	900	-		257 715,86		-	257 715,86	7 469,91	250 245,95	
14 PLAN DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION	2008	1100	900	944 700,00	80 500,00	625 738,74		-	625 738,74	383 760,08	241 978,66	
15 DEPENSES IMPREVUES	2010	1001	900		1 000 000,00	-			-	-	-	
16 RELOCALISATION DES BATIMENTS ERC	2007	1044	900	-		117 616,35		-	117 616,35	76 073,79	41 542,56	
TOTAL				944 700,00	1 080 500,00	1 001 070,95	-	-	1 001 070,95	467 303,78	533 767,17	1,14

APPRENTISSAGE												
17 PLAN ANNUEL D'EQUIPEMENTS DES CFA	2008	0180	901	145 892,86		28 050,20			28 050,20	-	28 050,20	
18 PLAN ANNUEL D'EQUIPEMENTS DES CFA	2009	0180	901	95 016,14		421 173,70			421 173,70	335 251,97	85 921,73	
19 PLAN ANNUEL D'EQUIPEMENTS DES CFA	2010	0180	901		2 000 000,00	-	1 998 204,00	12 230,85	1 985 973,15	1 510 640,30	475 332,85	
20 RESTRUCTURATION DU CFA INTERPROFESSIONNEL DE CHARTRES (28)	2004	0456	901	-		1 722 000,00			1 722 000,00	1 662 242,19	59 757,81	
21 CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2006	2006	0957	901	-		297 400,00			297 400,00	121 440,00	175 960,00	
22 CFA AFP TOURS	2006	0987	901	-	288 000,00	1 234 400,00			1 234 400,00	386 400,00	848 000,00	
23 CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DU LOIRET	2000	1045	901	-		409 400,00			409 400,00	409 400,00	-	
24 EQUIPEMENTS TIC	2008	1550	901	51 401,50		1 226,80			1 226,80	-	1 226,80	
25 EQUIPEMENTS TIC	2009	1550	901	311 586,02		88 848,38			88 848,38	75 217,49	13 630,89	
26 MISE AUX NORMES DU SELF DU CFA DE LA CM 36	2008	1553	901	-		300 000,00			300 000,00	293 768,74	6 231,26	
27 AFORPROBA 37 - RESTRUCTURATION DUPOLE ADMINISTRATIF	2009	1554	901	-		600 000,00			600 000,00	300 000,00	300 000,00	
28 AFORPROBA 45 - RESTRUCTURATION ATELIERS ET CRAF	2009	1555	901	-		1 100 000,00			1 100 000,00	720 000,00	380 000,00	
29 CFA DE L'AFTEC: AGRANDISSEMENT DU CFA	2009	1556	901	-		900 000,00			900 000,00	-	900 000,00	
30 CCI INDRE - CONSTRUCTION D'UNE ECOLE D'INGENIEURS	2009	1557	901	6 500 000,00		-			-	-	-	
31 CM 37 TRANCHE 1	2008	1986	901	-		8 430 500,00			8 430 500,00	1 575 000,00	6 855 500,00	
32 CM 37 TRANCHE 1	2009	2986	901	-		6 955 600,00			6 955 600,00	-	6 955 600,00	
TOTAL				7 103 896,52	2 288 000,00	22 488 599,08	1 998 204,00	- 12 230,85	24 474 572,23	7 389 360,69	17 085 211,54	2,31

Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/10 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2010 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
FORMATIONS PROFESSIONNELLES												
33 AMELIORATION QUALITE FORMATION	2005	0179	901	-		45 405,05			45 405,05	-	45 405,05	
34 EQUIPEMENT FP ET AOIA	2006	0179	901	-		32,14			32,14	-	32,14	
35 EQUIPEMENTS DES CENTRES DE FP ET AIOA	2007	0179	901	-		37 503,50			37 503,50	37 503,50	-	
36 EQUIPEMENTS DES CENTRES DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES	2008	0179	901	-		6 957,10			6 957,10	4 768,37	2 188,73	
37 EQUIPEMENTS DES CENTRES DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES	2009	0179	901	62 432,00		49 458,00			49 458,00	27 506,92	21 951,08	
38 EQUIPEMENTS DES CENTRES DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES	2010	0179	901		100 000,00	-	72 000,00		72 000,00	59 800,00	12 200,00	
39 AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA FORMATION (CPER)	2000	2001	901	-		63 391,31			63 391,31	-	63 391,31	
40 EQUIPEMENTS AFPA	2008	7800	901	-		-			-	-	-	
41 GP - EQUIPEMENTS AFPA	2009	7800	901	-		150 000,00			150 000,00	-	150 000,00	
42 GP - EQUIPEMENTS AFPA	2010	7800	901		300 000,00	-	-		-	-	-	
TOTAL				62 432,00	400 000,00	352 747,10	72 000,00	-	424 747,10	129 578,79	295 168,31	2,28

FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES												
43 PPI SANITAIRE ET SOCIAL	2008	1010	901	2 141 910,00		5 345 488,20	364 381,67	- 8 874,81	5 700 995,06	1 150 989,60	4 550 005,46	
44 EXTENSION IFPM ORLEANS	2007	3013	901	-		409 895,45			409 895,45	13 766,26	396 129,19	
TOTAL				2 141 910,00	-	5 755 383,65	364 381,67	- 8 874,81	6 110 890,51	1 164 755,86	4 946 134,65	4,25

ENSEIGNEMENT - LYCEES												
45 CONSTRUCTIONS NEUVES	2000	0002	902	48 719,31		12 273 543,45			12 273 543,45	10 997 113,88	1 276 429,57	
46 GROS TRAVAUX ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1995	0004	902	-		741 549,01			741 549,01	-	741 549,01	
47 GROS TRAVAUX	2000	0004	902	-		368 703,82			368 703,82	-	368 703,82	
48 EQUIPEMENTS	2004	0007	902	462,13		436 020,02			436 020,02	78 062,79	357 957,23	
49 ACQUISITIONS DE BIENS MEUBLES	2005	0007	902	356 751,13		294 634,56			294 634,56	32 715,93	261 918,63	
50 ACQUISITION DE BIENS MEUBLES	2006	0007	902	81 934,36		647 884,73			647 884,73	197 600,46	450 284,27	
51 ACQUISITION ET RENOUVELLEMENT DE BIENS MEUBLES	2007	0007	902	10 147,64		1 351 470,34			1 351 470,34	600 035,60	751 434,74	
52 ACQUISITION ET RENOUVELLEMENT DE BIENS MEUBLES	2008	0007	902	207 857,65		2 403 700,97			2 403 700,97	1 250 657,36	1 153 043,61	
53 ACQUISITIONS, RENOUVELLEMENT, REPARATIONS	2009	0007	902	6 602,50		9 194 634,08			9 194 634,08	6 374 807,53	2 819 826,55	
54 ACQUISITIONS, RENOUVELLEMENT, REPARATIONS	2010	0007	902		16 500 000,00	-	16 500 000,00		16 500 000,00	5 770 804,37	10 729 195,63	
55 ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT	2007	0012	902	-		235 433,65			235 433,65	219 709,50	15 724,15	
56 ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT	2008	0012	902	-		436 378,22			436 378,22	384 890,20	51 488,02	
57 AIDE A L'INVESTISSEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE	2009	0012	902	4 361,00		2 668 267,72			2 668 267,72	2 109 491,63	558 776,09	
58 AIDE A L'INVESTISSEMENT DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE	2010	0012	902		5 000 000,00	-	5 080 612,00	- 95 237,00	4 985 375,00	2 792 599,77	2 192 775,23	
59 MAINTENANCE	1999	0013	902	-		195 216,16			195 216,16	-	195 216,16	
60 MAINTENANCE	2000	0013	902	-		165 119,71			165 119,71	-	165 119,71	
61 MAINTENANCE	2001	0013	902	85 989,66		172 005,71			172 005,71	35 890,79	136 114,92	
62 MAINTENANCE	2003	0013	902	-		755 111,55			755 111,55	3 338,12	751 773,43	
63 MAINTENANCE	2004	0013	902	-		603 642,57			603 642,57	41 435,54	562 207,03	
64 ENTRETIEN/MAINTENANCE DU PATRIMOINE ET MISE EN CONFORMITE	2005	0013	902	1 285 272,11		1 023 771,12			1 023 771,12	375 522,22	648 248,90	
65 ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU PATRIMOINE ET MISE EN CONFORMITE	2006	0013	902	767 123,73		2 082 936,27			2 082 936,27	983 326,58	1 099 609,69	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/10 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2010 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
66	ENTRETIEN, MAINTENANCE ET MISE EN CONFORMITE	2007	0013	902	355 330,18		7 652 424,17			7 652 424,17	2 590 690,15	5 061 734,02	
67	ENTRETIEN, MAINTENANCE ET MISE EN CONFORMITE	2008	0013	902	37 385,65	300 000,00	14 715 705,31			14 715 705,31	2 900 632,56	11 815 072,75	
68	ENTRETIEN, MAINTENANCE ET CADRE DE VIE	2009	0013	902	397 288,19		2 970 072,68			2 970 072,68	2 160 142,77	809 929,91	
69	ENTRETIEN, MAINTENANCE ET CADRE DE VIE	2010	0013	902		9 000 000,00	-	9 000 000,00	- 19 836,78	8 980 163,22	1 890 863,29	7 089 299,93	
70	EXTENSIONS	1997	0014	902	-		473 587,56			473 587,56	1 312,88	472 274,68	
71	EXTENSIONS, MAITRISES D'OUVRAGE DELEGUEES	1998	0014	902	-		362 830,84			362 830,84	-	362 830,84	
72	EXTENSIONS, MAITRISES D'OUVRAGE DELEGUEES	1999	0014	902	263 817,77		333 217,08			333 217,08	-	333 217,08	
73	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2000	0014	902	-		2 762 913,23			2 762 913,23	2 744 082,00	18 831,23	
74	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2001	0014	902	-		1 135 365,80			1 135 365,80	26 255,54	1 109 110,26	
75	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2002	0014	902	-		1 983 121,70			1 983 121,70	668 407,48	1 314 714,22	
76	EXTENSIONS, RESTRUCTURATIONS	2003	0014	902	130 380,79		427 904,96			427 904,96	331 647,40	96 257,56	
77	EXTENSIONS, RESTRUCTURATIONS	2004	0014	902	15 025 376,30	15 200 000,00	23 097 531,64	15 200 000,00	- 168 807,84	38 128 723,80	7 934 995,83	30 193 727,97	
78	EXTENSIONS RESTRUCTURATIONS REHABILITATION	2005	0014	902	94 982,81	2 000 000,00	14 553 634,62			14 553 634,62	4 094 806,64	10 458 827,98	
79	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2006	0014	902	700 726,08	3 600 000,00	32 446 591,35	3 900 000,00	- 322 111,00	36 024 480,35	8 846 088,06	27 178 392,29	
80	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2007	0014	902	21 655,71		19 635 591,15			19 635 591,15	4 543 665,95	15 091 925,20	
81	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2008	0014	902	-		40 045 853,39			40 045 853,39	5 980 432,33	34 065 421,06	
82	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2009	0014	902	-		17 276 912,81			17 276 912,81	1 518 482,39	15 758 430,42	
83	EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2010	0014	902		17 400 000,00	-	17 400 000,00		17 400 000,00	104 864,33	17 295 135,67	
84	AUTRES INVESTISSEMENTS	2000	0017	902	-		593 406,80			593 406,80	-	593 406,80	
85	AUTRES INVESTISSEMENTS	2003	0017	902	-		241 227,60			241 227,60	-	241 227,60	
86	AUTRES INVESTISSEMENTS	2004	0017	902	-		1 158 499,36		-	1 158 499,36	239 759,36	918 740,00	
87	PROGRAMMES GYMNASES	2001	0725	902	65 072,00		720 933,93			720 933,93	21 737,95	699 195,98	
88	PROGRAMMES GYMNASES	2003	0725	902	27 259,83		1 428 235,43			1 428 235,43	1 123 752,87	304 482,56	
89	DEVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE SPORTIVE	2004	0725	902	102 770,49		570 887,86			570 887,86	542 291,90	28 595,96	
90	EPS DANS LES LYCEES	2005	0725	902	400 000,00		3 807 335,94			3 807 335,94	477 179,61	3 330 156,33	
91	EPS DANS LES LYCEES	2006	0725	902	-		102 924,22			102 924,22	29 559,86	73 364,36	
92	EPS DANS LES LYCEES	2007	0725	902	-		6 201 777,13			6 201 777,13	601 288,44	5 600 488,69	
93	GROSSES REPARATIONS	2002	0726	902	-		1 526 897,83			1 526 897,83	10 380,29	1 516 517,54	
94	GROSSES REPARATIONS	2003	0726	902	22 333,05		289 201,33			289 201,33	144 090,53	145 110,80	
95	SECURITE	2003	0728	902	63 788,46		226 160,43			226 160,43	433,94	225 726,49	
96	MISE EN CONFORMITE	2005	0728	902	76 786,89		525 802,24			525 802,24	440 716,66	85 085,58	
97	MISE EN CONFORMITE	2006	0728	902	103 855,61		281 942,16			281 942,16	195 120,37	86 821,79	
98	CABLAGE VOIX DONNEES IMAGES	2003	0729	902	-		330 630,64			330 630,64	-	330 630,64	
99	CABLAGE DES LYCEES	2008	0729	902	1 372,73		19 112,43			19 112,43	-	19 112,43	
100	RECONSTRUCTION DU LP VICTOR LALOUX A TOURS	2003	0730	902	-		8 640 218,66			8 640 218,66	4 222 479,84	4 417 738,82	
101	ACCOMPAGNEMENTS DES OPERATIONS	2006	0933	902	381 372,81		233 529,64			233 529,64	-	233 529,64	
102	ETUDES PREALABLES A LA DECISION ET ACCOMPAGNEMENT DES OPERATIONS	2007	0933	902	543,54		261 158,29			261 158,29	97 667,83	163 490,46	
103	ETUDES PREALABLES A LA DECISION ET ACCOMPAGNEMENT DES OPERATIONS	2008	0933	902	13 515,38		49 502,51			49 502,51	36 086,13	13 416,38	
104	ETUDES PREALABLES ET FONCIERES	2009	0933	902	640 000,00		1 107 439,32			1 107 439,32	614 395,33	493 043,99	
105	ETUDES PREALABLES ET FONCIERES	2010	0933	902		1 000 000,00	204 -	977 440,00		977 440,00	394 466,47	582 973,53	
106	CONSTRUCTIONS ET EQUIPEMENTS NEUFS	2005	0934	902	-		1 047 754,22			1 047 754,22	912 874,15	134 880,07	

Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/10 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2010 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	
107 CONSTRUCTIONS ET EQUIPEMENTS NEUFS	2007	0934	902	-		2 847 543,42			2 847 543,42	78 901,20	2 768 642,22		
108 ETUDES PREALABLES A LA DECISION	2005	0935	902	10 115,46		87 299,57			87 299,57	46 375,28	40 924,29		
109 GROSSES REPARATIONS ET GROS ENTRETIENS (GRGE)	2009	1214	902	-	2 000 000,00	28 025 871,78	2 000 000,00		30 025 871,78	4 067 931,99	25 957 939,79		
110 GROSSES REPARATIONS ET GROS ENTRETIENS (GRGE)	2010	1214	902		7 240 000,00	-	7 240 000,00		7 240 000,00	17 217,35	7 222 782,65		
TOTAL				21 790 950,95	75 240 000,00	276 248 574,69	77 298 052,00	-	605 992,62	352 940 634,07	92 900 079,22	260 040 554,85	2,80

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR													
111 UNIVERSITE NUMERIQUE EN REGION	2007	0460	902	-		23 662,72			23 662,72	-	23 662,72		
112 UNIVERSITE NUMERIQUE	2009	0460	902	216 073,00		4 640,55			4 640,55	-	4 640,55		
113 UNIVERSITE NUMERIQUE	2010	0460	902		250 000,00	-	62 594,00		62 594,00	54 682,00	7 912,00		
114 EQUIPEMENT BU DE DROIT	2008	1230	902	-		70 000,00			70 000,00	70 000,00	-		
115 FOURNITURES D'ORDINATEURS PORTABLES	2008	1475	902	-		295 896,94			295 896,94	-	295 896,94		
116 FOURNITURES D'ORDINATEURS PORTABLES	2009	1475	902	-		743 033,52			743 033,52	512 612,97	230 420,55		
117 FOURNITURES D'ORDINATEURS PORTABLES	2010	1475	902		2 890 000,00	-	2 800 000,00		2 800 000,00	1 930 856,28	869 143,72		
118 SALLE LIBRE SERVICES CROUS	2008	1575	902	-		91 061,00			91 061,00	91 061,00	-		
119 ENIVL (hors CPER 07-13)	2007	1604	902	-	181 000,00	842 595,78			842 595,78	812 082,68	30 513,10		
120 ENIVL EXTENSION	2010	1605	902		1 300 000,00	-	50 000,00		50 000,00	-	50 000,00		
121 FOURNITURES D'ORDINATEURS FIXES	2009	2475	902	-		500 000,00	500 000,00	-	600 000,00	490 540,61	109 459,39		
122 GP - AMENAGEMENT DE LA FACULTE DE DROIT DE BOURGES	2008	7602	902	-		175 000,00			175 000,00	175 000,00	-		
123 GP - IUT ORLEANS PHASE 2	2008	7605	902	-		2 500 000,00			2 500 000,00	2 500 000,00	-		
124 GP - CAMPUS EN VILLE DUPANLOUP ORLEANS	2008	7606	902	5 820 000,00		-			-	-	-		
125 GP - EXTENSION FAC DE MEDECINE PHASE 1	2008	7607	902	7 250 000,00		-	7 250 000,00		7 250 000,00	-	7 250 000,00		
126 GP - RU DE CHARTRES	2008	7608	902	-		-			-	-	-		
127 GP - REHABILITATION BRETONNEAU A TOURS	2009	7612	902	10 000 000,00	1 000 000,00	-	2 000 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	-		
128 GP - POLE VILLE ET URBANISME 2EME PHASE	2010	7613	902		2 000 000,00	-	-		-	-	-		
129 GP - EXTENSION MEDECINE 2EME PHASE	2009	7617	902	2 250 000,00		-	2 250 000,00		2 250 000,00	-	2 250 000,00		
130 CG 41 - INSTALLATION WIFI	2008	41000	902	12 000,00		-			-	-	-		
131 GP 41 - ENSNP	2009	41014	902	-		36 500,00			36 500,00	-	36 500,00		
TOTAL				25 548 073,00	7 621 000,00	5 282 390,51	14 912 594,00	-	400 000,00	19 794 984,51	8 636 835,54	11 158 148,97	1,29

CULTURE

CULTURE												
132 CONTRAT DE PLAN ETAT REGION 94-98	1994	0003	903	18 293,88		143 115,20			143 115,20	19 535,58	123 579,62	
133 INSTITUTIONS ARTS PLASTIQUES	2008	0005	903	-		8 701,63			8 701,63	-	8 701,63	
134 OPERATIONS DEVELOPPEMENT LOCAL	2007	0006	903	-		2 301,98			2 301,98	-	2 301,98	
135 OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	2008	0006	903	-		364 981,13			364 981,13	351 345,32	13 635,81	
136 OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	2009	0006	903	1 270,80		71 300,00			71 300,00	63 000,00	8 300,00	
137 OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	2010	0006	903		426 950,00	-	435 932,00	-	9 000,00	426 932,00	383 116,88	43 815,12
138 PATRIMOINE	2004	0008	903	108 095,50		147 652,91			147 652,91	15 250,00	132 402,91	
139 PATRIMOINE	2005	0008	903	-		77 831,18			77 831,18	11 437,50	66 393,68	
140 AIDES DIRECTES A LA RESTAURATION	2006	0008	903	-		73 836,16			73 836,16	17 660,28	56 175,88	
141 SOUTIEN AUX LIEUX DE DIFFUSION CINEMATOGRAPHIQUE	2003	0010	903	31 624,00		35 013,41			35 013,41	-	35 013,41	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/10 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2010 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
142	SOUTIEN AUX LIEUX DE DIFFUSION CINEMATOGRAPHIQUE	2004	0010	903	21 695,00		9 626,00			9 626,00	-	9 626,00	
143	CREATION RENOVATION DES SALLES DE CINEMA	2007	0010	903	-		3 885,00			3 885,00	-	3 885,00	
144	CREATION RENOVATION DES SALLES DE CINEMA	2009	0010	903	43 345,00		90 614,00			90 614,00	90 614,00	-	
145	CREATION RENOVATION DES SALLES DE CINEMA	2010	0010	903		151 000,00	-	150 835,00		150 835,00	96 042,50	54 792,50	
146	FRAR	2007	0057	903	-		1 155,00			1 155,00	-	1 155,00	
147	FRAR	2008	0057	903	-		6 899,25			6 899,25	-	6 899,25	
148	FRAR	2010	0057	903		30 000,00	-	30 000,00		30 000,00	18 256,28	11 743,72	
149	FRRAB	2007	0293	903	-		5 431,00			5 431,00	3 281,19	2 149,81	
150	FRRAB	2008	0293	903	-		4 539,00			4 539,00	4 539,00	-	
151	FRRAB	2009	0293	903	9 669,00		9 823,00			9 823,00	4 215,00	5 608,00	
152	FRRAB	2010	0293	903		20 000,00	-	14 127,00		14 127,00	14 127,00	-	
153	AIDE A L'ITINERANCE REGIONALE	2008	0315	903	-		2 622,00			2 622,00	-	2 622,00	
154	AIDE A L'ITINERANCE REGIONALE	2009	0315	903	10 770,00		32 306,00			32 306,00	25 802,42	6 503,58	
155	AIDE A L'ITINERANCE REGIONALE	2010	0315	909		60 000,00	-	24 857,00		24 857,00	19 499,00	5 358,00	
156	FRAM	2009	0368	903	3 070,00		659,29			659,29	-	659,29	
157	FRAM	2010	0368	903		100 000,00	-	100 000,00		100 000,00	99 376,35	623,65	
158	AIDE A L'ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE	2009	0386	903	1 150,00		66 654,39			66 654,39	54 990,00	11 664,39	
159	AIDE A L'ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE	2010	0386	903		116 000,00	-	114 750,00		114 750,00	58 440,00	56 310,00	
160	FRAC ACQUISITIONS	2009	0717	903	-		36 000,00			36 000,00	36 000,00	-	
161	FRAC ACQUISITIONS	2010	0717	903		130 000,00	-	130 000,00		130 000,00	91 000,00	39 000,00	
162	FONDATION DU PATRIMOINE	2006	0793	903	-		10 980,00			10 980,00	-	10 980,00	
163	FONDATION DU PATRIMOINE	2009	0793	903	80 000,00		12 000,00	40 000,00		52 000,00	40 000,00	12 000,00	
164	MISE EN VALEUR DES PARCS ET JARDINS	2007	0880	903	-		4 229,50			4 229,50	4 229,50	-	
165	AIDES DIRECTES PARCS ET JARDINS	2008	0880	903	-		29 100,00			29 100,00	6 100,00	23 000,00	
166	AIDES DIRECTES PARCS ET JARDINS	2009	0880	903	12 230,00		37 862,50			37 862,50	13 612,50	24 250,00	
167	AIDES DIRECTES PARCS ET JARDINS	2010	0880	903		80 000,00	-	61 165,00		61 165,00	15 884,44	45 280,56	
168	FRECC (FONDS REGIONAL D'ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS DE CHAUMONT	2008	1123	903	75 085,60		-	3 793,98		3 793,98	3 793,98	-	
169	FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LES MUSEES ET INSTITUTS D'ARTS PLASTIQUES	2009	1124	903	-		36 000,00			36 000,00	34 356,62	1 643,38	
170	FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LES MUSEES ET INSTITUTS D'ARTS PLASTIQUES	2010	1124	903		78 330,00	-	78 325,00		78 325,00	45 810,07	32 514,93	
171	BIBLIOTHEQUE DE TOURS - LA CENTRALE	2009	1125	903	147 519,00		301 240,50			301 240,50	269 433,76	31 806,74	
172	MUSIQUE CONV DEPT	2000	1237	903	-		7 622,50			7 622,50	7 622,50	-	
173	CULTURE AU CENTRE	2008	1447	903	-		9 000,00			9 000,00		9 000,00	
174	CULTURE AU CENTRE	2009	1447	903	9 000,00		21 000,00			21 000,00	20 739,31	260,69	
175	CULTURE AU CENTRE	2010	1447	903		30 000,00	-	30 000,00		30 000,00	22 397,25	7 602,75	
176	LIVRE AU CENTRE	2009	1448	903	-		7 500,00			7 500,00	7 500,00	-	
177	LIVRE AU CENTRE	2010	1448	903		30 000,00	-	14 000,00		14 000,00	14 000,00	-	
178	FONDS REGIONAL PATRIMOINE CULTUREL DE PROXIMITE	2009	1888	903	665 000,00		99 750,00	332 500,00		432 250,00	332 500,00	99 750,00	
179	CINEMA ET AUDIOVISUEL : AGENCE	2006	1899	903	-		93 704,00			93 704,00	-	93 704,00	
180	CREATION CINEMA ET AUDIOVISUEL	2007	1899	903	-		195 500,00			195 500,00	66 816,72	128 683,28	
181	FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMA AUDIOVISUEL	2008	1899	903	-		217 500,00			217 500,00	180 764,80	36 735,20	
182	FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMA AUDIOVISUEL	2009	1899	903	-		486 000,00			486 000,00	324 000,00	162 000,00	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/10 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2010 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
183	FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMA AUDIOVISUEL	2010	1899	903		1 620 000,00	-	1 620 000,00		1 620 000,00	1 458 000,00	162 000,00	
184	TRANSFERT DU FRAC	2004	2117	903	-		251 829,69			251 829,69	-	251 829,69	
185	EQUIPEMENT TECHNIQUE INVENTAIRE	2009	3004	903	-		7 718,34			7 718,34	7 499,40	218,94	
186	EQUIPEMENT TECHNIQUE INVENTAIRE	2010	3004	903		80 000,00	-	20 000,00		20 000,00	9 587,19	10 412,81	
187	PLAN DE NUMERISATION DE L'INVENTAIRE	2007	3104	903	-		15 212,63			15 212,63	13 025,46	2 187,17	
188	CHAUMONT INVESTISSEMENT	2008	3108	903	-		15 000,00			15 000,00	15 000,00	-	
189	CHAUMONT INVESTISSEMENT	2009	3108	903	-		15 000,00			15 000,00	15 000,00	-	
190	CHAUMONT INVESTISSEMENT	2010	3108	903		50 000,00	-	50 000,00		50 000,00	37 500,00	12 500,00	
191	CHAUMONT RESTAURATION	2007	3109	903	-		25 559,03			25 559,03	7 235,38	18 323,65	
192	EQUIPEMENT INFORMATIQUE	2010	4117	903		5 000,00	-	5 000,00		5 000,00	2 500,00	2 500,00	
193	EQUIPEMENT DE RESERVES	2010	4118	903		16 000,00	-	16 000,00		16 000,00	8 000,00	8 000,00	
194	COMMANDE ARTISTIQUE 1	2007	7100	903	37 215,71		0,01			0,01	-	0,01	
195	COMMANDE ARTISTIQUE 2	2010	7100	903		650 000,00	-	650 000,00		650 000,00	-	650 000,00	
196	GP - ETUDE ET RESTRUCTURATION DU DOMAINE DE CHAUMONT	2008	7101	903	2 234 999,92		12 088 864,08	1 884 999,92		13 973 864,00	521 450,81	13 452 413,19	
197	GP - EDIFICES PATRIMONIAUX LEVROUX(36)	2009	7103	903	-		83 000,00			83 000,00	74 700,00	8 300,00	
198	GP - EDIFICES PATRIMONIAUX CANDE SAINT MARTIN (37)	2009	7104	903	167 000,00		-			-	-	-	
199	GP - EDIFICES PATIMONIAUX SAINT SATUR (18)	2008	7106	903	300,00		166 700,00			166 700,00	83 350,00	83 350,00	
200	GP - EDIFICES PATIMONIAUX CLERY SAINT ANDRE (45)	2008	7107	903	300,00		82 850,00			82 850,00	74 565,00	8 285,00	
201	GP - ARCHEOLOGIE GRANDS SITES	2008	7108	903	388 900,00		167 430,00	106 000,00		273 430,00	170 800,00	102 630,00	
202	GP - ABBAYE DE NOIRLAC	2009	7109	903	1 580 000,00		-	189 620,00		189 620,00	94 810,00	94 810,00	
203	GP - CIMAC - CONCOURS, TRAVAUX, EQUIPEMENT	2009	7110	903	376 895,24		11 061 930,48			11 061 930,48	64 537,11	10 997 393,37	
204	GP - EDIFICES PATRIMONIAUX VENDOME (41)	2009	7111	903	-		83 000,00			83 000,00	-	83 000,00	
205	GP - VALORISATION DE LA CATHEDRALE DE CHARTRES	2009	7112	903	1 469 000,00		531 000,00			531 000,00	424 800,00	106 200,00	
206	GP - ARCHEOLOGIE VALORISATION	2009	7113	903	417 000,00		-			-	-	-	
207	GP - CENTRE D'ART D'OLIVIER DEBRE	2010	7114	903		2 700 000,00	-	-		-	-	-	
208	GP - MAISON DE LA CULTURE DE BOURGES	2010	7115	903		2 000 000,00	-	2 000 000,00		2 000 000,00	-	2 000 000,00	
209	GP - MUSEE GIRODET DE MONTARGIS	2010	7116	903		897 000,00	-	-		-	-	-	
210	GP - FRAC CONSTRUCTION	2007	7117	903	10 000,00		4 707 600,00			4 707 600,00	1 970 000,00	2 737 600,00	
211	GP - FRAC RESERVES	2008	7118	903	-		171 473,34			171 473,34	-	171 473,34	
212	GP - ARGENTOMAGUS DE SAINT MICHEL	2010	7119	903		750 000,00	-	-		-	-	-	
213	CG 18 - CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE DE NOIRLAC	2008	18001	903	1 398 000,00		79 200,00	360 380,00		439 580,00	180 190,00	259 390,00	
214	CG 18 - MUSEE DE LA RESISTANCE TRANCHE 2	2008	18002	903	125 000,00		-	125 000,00		125 000,00	62 500,00	62 500,00	
215	CG 28 - CENTRE D'ART DE DREUX	2008	28000	903	500 000,00		-	-		-	-	-	
216	CG 28 - VALORISATION DU PAR CET DU CHATEAU DE LA FERTE VIDAME	2008	28001	903	825 000,00		-	-		-	-	-	
217	CG 28 - VALORISATION SU CHATEAU DE MAINTENON	2009	28002	903	450 000,00		-	-		-	-	-	
218	CG 36 - ODASE ACQUISITION MATERIEL SCENIQUE	2008	36010	903	85 000,00		4 250,00	17 000,00		21 250,00	21 250,00	-	
219	CG 36 - ENSEIGNEMENT MUSICAL DE L'INDRE	2008	36011	903	55 208,88		4 643,84	6 403,15		11 046,99	4 234,56	6 812,43	
220	CG 36 - AMENAGEMENT DU CHATEAU DE VALENCAY	2009	36012	903	1 333 848,00		-	182 400,00		182 400,00	-	182 400,00	
221	CG 37 - FORTERESSE ROYALE DE CHINON	2008	37001	903	850 000,00	216 390,00	766 390,00	189 089,00		955 479,00	519 544,50	435 934,50	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/10 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2010 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	
222	CG 37 - VALORISATION DE LA DEMEURE DE RONSARD AU PRIEURE DE ST COSME	2008	37002	903	-	948 155,00	-			-	-	-		
223	CG 37 - MUSEE DE L'HÔTEL GOUIN DE TOURS	2008	37006	903	-		375 000,00			375 000,00	-	375 000,00		
224	CG 37 - JARDIN DES CHATEAUX ET MUSEES	2010	37008	903		1 672 240,00	-	345 272,00		345 272,00	172 636,00	172 636,00		
	TOTAL				13 541 485,53	10 960 755,00	33 467 587,97	9 327 449,05	-	9 000,00	42 786 037,02	8 899 805,16	33 886 231,86	3,81

SPORTS

225	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	2006	0458	903	-		121 512,42			121 512,42	-	121 512,42		
226	DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES FEDERALES	2007	0458	903	-		102 063,22			102 063,22	28 835,73	73 227,49		
227	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	2008	0458	903	13 269,37		175 395,79			175 395,79	54 434,78	120 961,01		
228	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	2009	0458	903	8 340,00		356 194,43			356 194,43	232 816,92	123 377,51		
229	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	2010	0458	903		910 000,00	-	957 854,00	48 155,00	909 699,00	627 778,71	281 920,29		
230	INSTALLATION SPORTIVES	2004	0459	903	-		191 991,08			191 991,08	-	191 991,08		
231	INSTALLATIONS SPORTIVES	2005	0459	903	-		91 884,21			91 884,21	66 200,00	25 684,21		
232	CONSTRUCTIONS D'INSTALLATIONS SPORTIVES	2007	0459	903	-		47 680,02			47 680,02	15 000,00	32 680,02		
233	CONSTRUCTIONS D'INSTALLATIONS SPORTIVES	2008	0459	903	-		211 460,00			211 460,00	100 721,86	110 738,14		
234	FINANCEMENT D'INSTALLATIONS SPORTIVES	2009	0459	903	-		1 071 162,30			1 071 162,30	562 619,77	508 542,53		
235	FINANCEMENT D'INSTALLATIONS SPORTIVES	2010	0459	903		1 790 000,00	-	1 790 000,00		1 790 000,00	1 042 586,86	747 413,14		
236	STADE DE LA VALLEE DU CHER	2009	1119	903	3 000 000,00		-	279 200,00		279 200,00	139 600,00	139 600,00		
237	STADE OMNISPORT DE VIERZON	2009	1120	903	1 500 000,00		-	1 500 000,00		1 500 000,00	750 000,00	750 000,00		
238	CREPS - INVESTISSEMENT	2009	1121	903	-		191 394,78			191 394,78	33 533,45	157 861,33		
239	ENTRETIEN CREPS	2008	1122	903	2,00	30 000,00	71 698,00			71 698,00	-	71 698,00		
240	CENTRES D'ACCUEIL DES JEUNES (CPER)	2000	2123	903	67 288,00		39 812,93			39 812,93	-	39 812,93		
241	CRJS (CPER)	2003	2125	903	0,01		281 211,17			281 211,17	-	281 211,17		
242	VT - VELODROME DE BOURGES	2009	7199	903	400,00		6 000 400,00	10 480 480,00		16 480 880,00	734 999,28	15 745 880,72		
243	CG 36 - MAISON DEPARTEMENTALE DES SPORTS A CHATEAUROUX	2009	36014	903	1 250 000,00	250 000,00	-			-	-	-		
	TOTAL				5 839 299,38	2 480 000,00	8 953 860,35	15 007 534,00	-	48 155,00	23 913 239,35	4 389 127,36	19 524 111,99	4,45

TECHNOLOGIE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

244	RACCORDEMENT AU RESEAU REGIONAL	2001	0622	905	268 129,02		60 970,40			60 970,40	-	60 970,40	
245	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'INDRE	2000	1036	905	713 363,08		137 240,00			137 240,00	-	137 240,00	
246	ESPACES PUBLICS NUMERIQUES (EPN) ET USAGES (CPER)	2001	2135	905	16 655,65		63 996,82			63 996,82	-	63 996,82	
247	VT - COUVERTURE TELEPHONIE MOBILE	2008	7000	905	976 939,62		393 777,47	71 210,30		464 987,77	163 191,61	301 796,16	
248	VT - OBSERVATOIRE REGIONAL TIC	2009	7003	905	-		29 250,00			29 250,00	29 250,00	-	
249	VT - PLATEFORME REGIONALE MUTUALISEE	2009	7016	905	2 734,53		12 370,47			12 370,47	12 370,46	0,01	
250	VT - EXPERIMENTATION	2009	7052	905	382 627,88	333 000,00	173 872,12	25 297,01		199 169,13	64 214,06	134 955,07	
251	ESPACES PUBLICS NUMERIQUES	2007	7135	905	204 065,94		13 706,28			13 706,28	-	13 706,28	
252	CG 37 - DE PLOIEMENT WIMAX	2010	37019	905		350 000,00	-			-	-	-	
	TOTAL				2 564 515,72	17 000,00	885 183,56	96 507,31	-	981 690,87	269 026,13	712 664,74	2,65

Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/10 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2010 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
TERRITOIRES SOLIDAIRES												
253	CONTRATS DE PAYS	1996	0098	905	-		4 841 554,97		4 841 554,97	718 481,15	4 123 073,82	
254	CONTRATS DE PAYS	1999	0098	905	-		3 456,74		3 456,74	-	3 456,74	
255	CONTRAT DE PAYS	2000	0098	905	-		13 160,83		13 160,83	-	13 160,83	
256	COEURS DE VILLAGE	2003	0154	905	-		706 170,56		706 170,56	-	706 170,56	
257	COEURS DE VILLAGE	2004	0154	905	-		618 582,12		618 582,12	12 309,53	606 272,59	
258	COEURS DE VILLAGE	2005	0154	905	-		295 348,73		295 348,73	-	295 348,73	
259	COEURS DE VILLAGE	2006	0154	905	36 800,00		870 069,91		870 069,91	374 281,41	495 788,50	
260	COEURS DE VILLAGE	2007	0154	905	514 212,72		1 103 743,28		1 103 743,28	932 988,08	170 755,20	
261	COEURS DE VILLAGE	2008	0154	905	734 968,35		3 597 779,91		3 597 779,91	2 332 004,64	1 265 775,27	
262	COEURS DE VILLAGE	2009	0154	905	254 726,99		11 218 963,81		11 218 963,81	5 797 528,50	5 421 435,31	
263	COEURS DE VILLAGE	2010	0154	905		15 000 000,00	-	15 038 083,00	- 272 040,82	4 115 842,26	10 650 199,92	
264	CONTRATS D'AGGLOMERATION	1997	0162	905	-		2 123 492,99		2 123 492,99	795 734,10	1 327 758,89	
265	CONTRATS REGIONAUX D'AGGLOMERATION DE TOURS	2004	0162	905	568 653,41		7 275 710,34		7 275 710,34	1 993 285,05	5 282 425,29	
266	VILLES MOYENNES	2001	0442	905	-		2 773 585,75		2 773 585,75	1 145 080,50	1 628 505,25	
267	CONTRAT REGIONAL AGGLO D'ORLEANS	2005	0462	905	2 094 164,86		11 092 035,65	2 051 680,70	- 235 554,30	6 484 685,52	6 423 476,53	
268	CONTRATS DE PAYS	2003	0598	905	-		773 275,04		773 275,04	149 878,23	623 396,81	
269	CONTRAT REGIONAL DE PAYS BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS	2004	0598	905	204 074,09		1 293 209,69		1 293 209,69	440 255,91	852 953,78	
270	EQUIPEMENTS STRUCTURANTS DU FONDS SUD	2005	0702	905	-		21 896,88		21 896,88	-	21 896,88	
271	EQUIPEMENTS STRUCTURANTS DU FONDS SUD	2006	0702	905	-		72 356,00		72 356,00	-	72 356,00	
272	FONDS SUD - EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	2007	0702	905	-		579 600,00		579 600,00	82 000,00	497 600,00	
273	FONDS SUD - EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	2008	0702	905	14 915,14		903 146,92		903 146,92	489 146,92	414 000,00	
274	FONDS SUD - EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	2009	0702	905	227 765,00		1 576 669,80		1 576 669,80	610 229,60	966 440,20	
275	FONDS SUD - EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	2010	0702	905		2 500 000,00	-	2 967 858,00	- 516 910,00	287 445,00	2 163 503,00	
276	CONTRAT REGIONAL DE PAYS SANCERRE SOLOGNE	2004	0795	905	157 350,00		694 515,42		694 515,42	437 087,61	257 427,81	
277	CONTRAT REGIONAL DE PAYS DE LA BRENNIE	2004	0796	905	38 264,39		248 374,17		- 248 374,17	118 790,00	129 584,17	
278	CONTRATS REGIONAL DE PAYS ISSOUDUN ET CHAMPAGNE BERRICHONNE	2004	0797	905	116 600,00		341 665,00		341 665,00	331 340,00	10 325,00	
279	CONTRAT REGIONAL DU PAYS VAL DE CREUSE VAL D'ANGLIN	2005	0798	905	181 580,99		1 659 972,12	160 100,00		1 547 789,05	272 283,07	
280	CONTRAT REGIONAL DE PAYS DU VENDOMOIS	2004	0799	905	64 101,47		1 061 204,49		1 061 204,49	961 840,49	99 364,00	
281	CONTRAT REGIONAL D'AGGLOMERATION DE BOURGES	2006	0856	905	3 177 993,20		9 437 198,96	954 158,00		3 395 376,46	6 995 980,50	
282	CONTRAT REGIONAL D'AGGLOMERATION DE CHARTRES	2006	0858	905	9 104 991,27		449 117,02	4 383 967,00		216 976,66	4 616 107,36	
283	CRA DROUAISE	2007	0859	905	2 971 177,00		3 974 295,00	1 450 977,00		907 043,00	4 518 229,00	
284	CRA DE MONTARGIS	2007	0860	905	2 395 600,00		3 514 170,00	384 010,00		1 519 225,00	2 378 955,00	
285	CR AGGLO ET PAYS DES CHATEAUX ET DU BLESOIS	2007	0861	905	7 555 517,45	3 465 000,00	2 337 731,76	5 728 616,82	- 186 650,82	2 251 149,18	5 628 548,58	
286	CONVENTION DEPARTEMENTALE 18 - HEBERGEMENT DES PERS AGEES	2005	1018	905	-		65 200,00		65 200,00	65 200,00	-	
287	CONVENTIONS AVEC LE DEPARTEMENT DE L'EURE ET LOIR	2000	1028	905	-		666 946,93		666 946,93	-	666 946,93	
288	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'INDRE	2000	1036	905	-		2 306 811,72		2 306 811,72	820 152,85	1 486 658,87	
289	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'INDRE ET LOIRE	2000	1037	905	-		2 204 715,14		2 204 715,14	525 639,74	1 679 075,40	
290	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DU LOIR ET CHER	2000	1041	905	-		3 981 126,97		3 981 126,97	-	3 981 126,97	
291	CONVENTION DEPARTEMENTALE 45 - HEBERGEMENT PERS AGEES	2005	1045	905	-		61 378,80		61 378,80	-	61 378,80	
292	CRA ORLEANS 3G	2010	1462	905		40 310 000,00	-	-	-	-	-	

Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/10 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2010 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
293 CRA TOURS 3 G	2008	1700	905	6 443 429,00		31 948 321,00	1 077 852,00		33 026 173,00	5 185 087,49	27 841 085,51	
294 RENOVATION URBAINE: ENVELOPPE DE SOLIDARITE	2009	1772	905	2 850 000,00	3 421 000,00	-	2 699 700,00	-	2 699 700,00	1 409 745,30	1 289 954,70	
295 AEROPORT DE CHATEAUROUX	2010	1773	905		800 000,00	-	600 000,00		600 000,00	300 000,00	300 000,00	
296 PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA SEM AEROPORT DE CHATEAUROUX	2008	1774	905	-		441 000,00			441 000,00	-	441 000,00	
297 CONTRAT REGIONAL DU PAYS BERRY SAINT AMANDS	2005	1800	905	989 490,49		2 190 097,38	326 300,00	- 144 609,96	2 371 787,42	1 787 902,80	583 884,62	
298 CONTRAT REGIONAL DU PAYS PERCHE	2005	1801	905	532 402,31		1 662 941,10			1 662 941,10	1 457 772,43	205 168,67	
299 CONTRAT REGIONAL DU PAYS BOISCHAUT NORD	2005	1802	905	1 316 452,02		1 958 737,22	810 400,00		2 769 137,22	1 745 304,65	1 023 832,57	
300 CONTRAT REGIONAL DE PAYS VAL D'AUBOIS	2005	1803	905	769 218,75		767 476,33	331 700,00	- 412 447,41	686 728,92	588 579,65	98 149,27	
301 CONTRAT REGIONAL DE PAYS SOLOGNE VAL SUD	2005	1804	905	789 636,36		1 775 223,63	739 600,00		2 514 823,63	1 959 438,80	555 384,83	
302 CONTRAT REGIONAL DE PAYS VALLEE DU CHER + ROMORANTINAIS	2006	1805	905	1 362 519,22		2 752 776,34	952 100,00		3 704 876,34	797 129,65	2 907 746,69	
303 CONTRAT REGIONAL DE PAYS BEAUCE VAL DE LOIRE	2006	1806	905	626 365,00		632 958,47	568 700,00		1 201 658,47	433 553,41	768 105,06	
304 CONTRAT REGIONAL DU PAYS LA CHATRE EN BERRY	2005	1807	905	589 786,43		2 489 175,46	491 800,00		2 980 975,46	1 281 304,81	1 699 670,65	
305 CONTRAT REGIONAL PAYS AGGLOMERATION PAYS CASTELROUSSIN	2006	1808	905	1 294 798,74		5 221 194,18	863 274,00		6 084 468,18	2 393 992,94	3 690 475,24	
306 CONTRAT REGIONAL DE PAYS LOIRE NATURE	2006	1809	905	228 022,01		1 386 963,79	144 600,00		1 531 563,79	640 657,99	890 905,80	
307 CR DE PAYS GRANDE SOLOGNE	2007	1810	905	2 695 357,53		2 044 656,44	78 500,00	- 848 126,41	1 275 030,03	593 423,59	681 606,44	
308 CONTRAT REGIONAL DE PAYS GIENNOIS	2006	1811	905	922 300,00		1 540 958,61	111 100,00	- 24 400,00	1 627 658,61	671 215,00	956 443,61	
309 CR DE PAYS DE VIERZON	2007	1812	905	3 622 754,90		1 673 412,69	1 282 960,00		2 956 372,69	820 751,95	2 135 620,74	
310 CR DE PAYS DE LA FORET D'ORLEANS	2007	1814	905	1 164 020,06		2 429 249,16	141 500,00		2 570 749,16	551 686,04	2 019 063,12	
311 CONTRAT REGIONAL DE PAYS LOIRE BEAUCE	2006	1815	905	2 602 238,75		1 739 346,82	223 600,00	- 139 688,75	1 823 258,07	678 921,25	1 144 336,82	
312 CR DE PAYS DE BOURGES	2007	1816	905	2 748 766,53		1 527 900,00	606 900,00		2 134 800,00	294 850,00	1 839 950,00	
313 CRP INDRE ET CHER	2007	1817	905	1 029 634,54		1 584 724,07	312 500,00		1 897 224,07	1 177 559,38	719 664,69	
314 CONTRAT REGIONAL DU PAYS LOIRE TOURAINE	2006	1819	905	3 338 676,68		3 433 823,59	1 656 800,00		5 090 623,59	1 587 429,74	3 503 193,85	
315 CR DE PAYS TOURAINE COTE SUD	2007	1820	905	1 837 567,42		3 250 783,85	487 900,00		3 738 683,85	560 150,94	3 178 532,91	
316 CR DE PAYS DU CHINONNAIS	2007	1822	905	3 190 398,57		4 686 082,53	487 400,00		5 173 482,53	1 231 616,36	3 941 866,17	
317 CONTRAT REGIONAL DE PAYS DUNOIS	2006	1823	905	423 883,61		2 174 850,90	248 400,00		2 423 250,90	1 439 148,30	984 102,60	
318 CRP BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS 3G	2008	1828	905	6 310 000,00		-			-	-	-	
319 CRP GATINAIS 3G	2008	1829	905	6 130 000,00		-	1 194 700,00	- 342 900,00	851 800,00	17 900,00	833 900,00	
320 CRP CHARTRAIN 3G	2008	1830	905	10 320 000,00		-	806 700,00		806 700,00	78 900,00	727 800,00	
321 CRP BEAUCE 3G	2008	1831	905	3 635 500,00		23 100,00	459 300,00		482 400,00	322 820,00	159 580,00	
322 CRP ISSOUDUN 3G	2008	1833	905	5 785 200,00		178 150,00	313 000,00	- 459,97	490 690,03	297 790,03	192 900,00	
323 CRP DROUVAIS 3G	2008	1834	905	4 430 000,00		-			-	-	-	
324 CRP BRENNE 3G	2009	1835	905	5 180 000,00		-	1 057 900,00		1 057 900,00	62 800,00	995 100,00	
325 CRP SANCERRE SOLOGNE	2009	1836	905	6 070 000,00		-	465 700,00	- 2 250,00	463 450,00	217 271,98	246 178,02	
326 CRP VENDOME 3G	2009	1837	905	6 460 000,00		-			-	-	-	
327 CVM LAMOTTE BEUVRON	2007	1902	905	268 000,00	21 000,00	-			-	-	-	
328 CVM DE GIEN	2007	1903	905	-		966 000,00			966 000,00	-	966 000,00	
329 CVM LA CHÂTRE	2008	1922	905	9 500,00		277 000,00			277 000,00	-	277 000,00	
330 CVM BLERE	2008	1923	905	288 300,00		-			-	-	-	
331 CVM LOCHES	2008	1924	905	399 000,00	10 000,00	-			-	-	-	
332 CVM CHINON	2008	1925	905	549 000,00		210 -			-	-	-	
333 CVM CHATEAUDUN	2008	1926	905	-		458 000,00			458 000,00	458 000,00	-	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/10 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2010 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
334	CVM MONTLOUIS	2008	1927	905	-		539 000,00			539 000,00	269 500,00	269 500,00	
335	CVM LA FERTE SAINT AUBIN	2009	1928	905	3 300,00		221 350,00			221 350,00	221 350,00	-	
336	CVM VIERZON	2009	1929	905	1 872 000,00		-			-	-	-	
337	CVM ROMORANTIN	2009	1931	905	37 000,00		1 119 000,00			1 119 000,00	-	1 119 000,00	
338	CVM PITHIVIERS	2009	1932	905	582 000,00		-			-	-	-	
339	CVM BEAUGENCY	2009	1933	905	448 000,00		-			-	-	-	
340	CVM AUNEAU	2009	1934	905	244 000,00		-			-	-	-	
341	CVM MEHUN SUR YEVRE	2009	1935	905	454 000,00		-			-	-	-	
342	CVM NOGENT LE ROTROU	2009	1936	905	726 000,00		-			-	-	-	
343	LOGEMENTS JEUNES (CPER)	2000	2147	905	-		648 827,52			648 827,52	205 000,00	443 827,52	
344	MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES	2000	2148	905	-		257 920,25			257 920,25	233 289,00	24 631,25	
345	PLAN D'URGENCE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES - CPER	2004	2149	905	-		510 739,40			510 739,40	411 338,00	99 401,40	
346	PROGRAMME SPECIFIQUE "FRANGES FRANCIENNES" (CPER)	2000	2150	905	59 370,00		488 000,75			488 000,75	-	488 000,75	
347	GRANDS PROJETS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (CPER)	2000	2151	905	65 003,66		2 788 283,34			2 788 283,34	519 218,07	2 269 065,27	
348	FRAC TERRITOIRES (CPER)	2000	2152	905	297 617,00		199 429,36			199 429,36	13 500,00	185 929,36	
349	CONTRATS DE VILLE (CPER)	2000	2153	905	-		1 562 815,34			1 562 815,34	513 903,00	1 048 912,34	
350	STRUCTURES D'ACCUEIL DES PERSONNES AGEES (CPER)	2000	2155	905	2 382 533,84		1 419 248,80			1 419 248,80	481 418,20	937 830,60	
351	VT - FONDS SANTE SOLIDARITE	2008	7200	905	4 475 000,00		420 000,00	3 281 250,00		3 701 250,00	525 000,00	3 176 250,00	
352	VT - LOGEMENT DES JEUNES	2008	7201	905	199 461,67		530 538,33			530 538,33	110 615,00	419 923,33	
353	VT - MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES	2008	7202	905	400 000,00	285 000,00	-			-	-	-	
354	VT - FRAC TERRITOIRES	2008	7203	905	533 680,00		118 110,00	308 441,00		426 551,00	164 507,50	262 043,50	
355	VT - PROJETS STRUCTURANTS	2008	7204	905	4 148 120,51	5 000 000,00	243 854,49	5 630 768,75		5 874 623,24	450 901,49	5 423 721,75	
356	VT - ATTRACTIVITE DES AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES	2008	7205	905	4 000 000,00		-	2 469 354,72		2 469 354,72	212 438,40	2 256 916,32	
357	VT - SERVICES A LA POPULATION	2009	7206	905	1 887 772,00		56 114,00	745 655,00		801 769,00	382 827,50	418 941,50	
358	VT - MAISONS MEDICALES	2009	7207	905	2 600 000,00		-	1 968 000,00		1 968 000,00	434 400,00	1 533 600,00	
359	VT - FONCIER	2009	7208	905	1 146 420,00		176 790,00			176 790,00	-	176 790,00	
360	CG 18 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES	2008	18003	905	1 800 120,00		2 359 904,00			2 359 904,00	1 474 940,00	884 964,00	
361	CG 18 - LOGEMENT	2008	18004	905	890 311,00		41 606,50	25 770,00		67 376,50	67 376,50	-	
362	CG 18 - ECO-QUARTIERS BAUDENS	2008	18006	905	700 000,00		-			-	-	-	
363	CG 18 - MAISONS DE SOLIDARITE	2008	18007	905	450 000,00	450 000,00	-	750 017,00		750 017,00	-	750 017,00	
364	CG 18 - PÔLE DU CHEVAL	2008	18008	905	56 000,00		516 728,04	35 000,00		551 728,04	491 400,00	60 328,04	
365	CG 18 - FONDS IMMOBILIERS D'ENTREPRISE	2009	18015	905	-		1 010 285,00			1 010 285,00	500 000,00	510 285,00	
366	CG 28 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES	2008	28003	905	1 327 500,00		1 095 750,00			1 095 750,00	798 750,00	297 000,00	
367	CG 28 - LOGEMENT	2008	28004	905	660 120,09		257 566,33			257 566,33	46 890,41	210 675,92	
368	CG 28 - RESIDENCES ADAPTEES DES PERSONNES AGEES	2008	28005	905	150 000,00		-			-	-	-	
369	CG 28 - FONDS ZA	2008	28009	905	750 000,00		85 000,00			85 000,00	84 090,72	909,28	
370	CG 36 - LOGEMENT	2008	36002	905	702 396,66		47 196,74	109 958,82	-	2 725,35	154 430,21	68 097,16	86 333,05
371	CG 36 - HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES	2008	36004	905	4 135 325,00		1 211 740,00	587 933,00		1 799 673,00	500 424,10	1 299 248,90	
372	CG 36 - MAISON DEPARTEMENTALE DU HANDICAP	2008	36005	905	425 000,00		-			-	-	-	
373	CG 36 - ETUDE PREALABLE LAC D'EGUZON	2008	36006	905	66 000,00		211	-		-	-	-	
374	CG 36 - FONDS IMMOBILIER ENTREPRISES ET DEVELOPPEMENT ECO CHATEAUROUX-DEOLS	2008	36007	905	3 000 000,00		-			-	-	-	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/10 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2010 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	
375	CG 37 - HEBERGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES	2008	37003	905	675 000,00	675 000,00	2 696 000,00			2 696 000,00	1 485 000,00	1 211 000,00		
376	CG 37 - LOGEMENT	2008	37004	905	468 700,00		31 300,00			31 300,00	26 100,00	5 200,00		
377	CG 37 - FONDS ZA	2008	37009	905	1 468 000,00		-	130 500,00		130 500,00	-	130 500,00		
378	CG 41 - HEBERGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES	2008	41003	905	2 617 500,00		-			-	-	-		
379	CG 41 - LOGEMENT	2008	41004	905	525 000,00		50 000,00	40 000,00		90 000,00	12 500,00	77 500,00		
380	CG 41 - FONDS ZA	2008	41009	905	1 000 000,00		-			-	-	-		
381	CG 41 - GIAT SALBRIS	2008	41010	905	500 000,00		-			-	-	-		
382	CG 41 - PLATE FORME DU BREUIL	2008	41011	905	308 540,00		41 460,00			41 460,00	41 460,00	-		
383	CG 41 - FONDS ZAC DE MER "PORTES DE CHAMBORD"	2008	41013	905	476 700,00		466 640,00			466 640,00	466 640,00	-		
384	CG 45 - LOGEMENT	2008	45003	905	500 000,00	500 000,00	-	944 000,00		944 000,00	202 500,00	741 500,00		
385	CG 45 - HEBERGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES	2008	45004	905	1 089 000,00	200 000,00	127 800,00	600 000,00		727 800,00	-	727 800,00		
386	CG 45 - GRANDE HALLE DU CHÂTEAU DE CHAMEROLLES	2009	45008	905	24 949,62		1 221 450,38			1 221 450,38	1 221 450,38	-		
	TOTAL				178 943 116,30	72 637 000,00	188 533 585,55	70 286 984,81	-	3 128 763,79	255 691 806,57	83 538 316,35	172 153 490,22	2,06

ENVIRONNEMENT													
387	DEVELOPPEMENT DURABLE : ECO-PROJETS	2007	0656	907	-		27 477,00			27 477,00	10 000,00	17 477,00	
388	CONVENTIONS VERTES	2007	0677	907	-		956,39			956,39	-	956,39	
389	CONVENTIONS VERTES	2008	0677	907	123,16		2 912,50			2 912,50	-	2 912,50	
390	CONVENTIONS VERTES	2009	0677	907	21 080,00		77 680,00	13 333,00		91 013,00	52 513,35	38 499,65	
391	DISSIMULATION DES RESEAUX ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES	2004	0683	907	-		21 952,49			21 952,49	7 014,07	14 938,42	
392	CONTRATS DE BASSIN : AGENCES DE L'EAU	2000	0761	907	-		2 749 885,62			2 749 885,62	36 157,13	2 713 728,49	
393	GESTION DES RISQUES ET DES POLLUTIONS - ADEME	2000	0767	907	618 379,41		506 386,59			506 386,59	69 236,20	437 150,39	
394	RESERVES NATURELLES REGIONALES	2009	1101	907	-		-			-	-	-	
395	RNR ETANG DE NARBONNE (37)	2010	1101	907		126 000,00	-			-	-	-	
396	BOISCHAUT SUD	2009	1102	907	-		10 000,00			10 000,00	10 000,00	-	
397	BOISCHAUT SUD	2010	1102	907		20 000,00	-	20 000,00		20 000,00	-	20 000,00	
398	PLAN SEINE	2009	1104	907	50 000,00		-			-	-	-	
399	RNR - LA MORELLIERE 37	2009	1106	907	147 000,00		-			-	-	-	
400	RNR - BOIS DES ROCHES 36	2009	1107	907	126 000,00		21 000,00			21 000,00	10 500,00	10 500,00	
401	RNR - FOUR ACHAUX 41	2009	1108	907	134 330,00		12 670,00			12 670,00	6 335,00	6 335,00	
402	RNR - LE PLANTON (18)	2010	1109	907		147 000,00	-			-	-	-	
403	RNR - GRANDES BRUYERES (45)	2010	1110	907		147 000,00	-			-	-	-	
404	RNR - CAVE DES INNOCENTS (37)	2010	1112	907		30 000,00	-			-	-	-	
405	RNR - ETANG DES CERCANCEAUX (45)	2010	1113	907		126 000,00	-			-	-	-	
406	RNR - VALLEE DES CAILLES (28)	2010	1115	907		126 000,00	-	11 811,00		11 811,00	-	11 811,00	
407	MAITRISE DE L'ENERGIE ET DES ENERGIES RENOUVELABLES (HORS ADEME)	2010	1952	907		1 100 000,00	-	500 000,00		500 000,00	500 000,00	-	
408	UN ARBRE, UN LYCEEN (CPER)	2000	2047	907	-		101 153,13			101 153,13	-	101 153,13	
409	CONTRATS DE BASSINS (CPER)	2000	2050	907	39 565,46		81 517,02			81 517,02	1 140,00	80 377,02	
410	PARCS NATURELS REGIONAUX (CPER)	2000	2052	907	-		83 582,90			83 582,90	34 038,00	49 544,90	
411	SECURITE DES POPULATIONS (CPER)	2000	2160	907	158 134,23		797 833,95			797 833,95	198 983,78	598 850,17	
412	MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE LIGERIEN (CPER)	2000	2161	907	-		1 023 574,91			1 023 574,91	-	1 023 574,91	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/10 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2010 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
413	MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE LIGERIEN	2007	4054	907	1 270,67		82 236,89			82 236,89	33 733,83	48 503,06	
414	GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	2007	7300	907	172 119,00		292 658,94			292 658,94	64 429,50	228 229,44	
415	GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	2008	7300	907	181 305,02		1 194 806,83			1 194 806,83	627 796,12	567 010,71	
416	GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	2009	7300	907	112 054,54		727 211,96			727 211,96	155 094,79	572 117,17	
417	GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	2010	7300	907		700 000,00	-	685 946,96		685 946,96	102 682,28	583 264,68	
418	GP - ADEME BATIMENTS DURABLES	2007	7301	907	-		-			-	-	-	
419	GP - ADEME BATIMENTS DURABLES	2009	7301	907	18 395,00		821 605,00			821 605,00	290 440,00	531 165,00	
420	GP - ADEME BATIMENTS DURABLES	2010	7301	907		550 000,00	-	543 686,45		543 686,45	18 600,00	525 086,45	
421	GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE	2007	7302	907	3 065,00		39 002,09			39 002,09	3 081,00	35 921,09	
422	GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE	2008	7302	907	-		63 152,08			63 152,08	39 836,90	23 315,18	
423	GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE	2009	7302	907	56 940,10		76 787,90			76 787,90	71 481,90	5 306,00	
424	GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE	2010	7302	907		150 000,00	-	142 496,72		142 496,72	12 590,90	129 905,82	
425	VT - ADEME - LIG'AIR	2009	7305	907	-		45 000,00			45 000,00	45 000,00	-	
426	VT - ADEME - LIG'AIR	2010	7305	907		90 000,00	-	90 000,00		90 000,00	45 000,00	45 000,00	
427	VT - AGENCE EAU - APPELS A PROJETS ECONOMIE D'EAU	2008	7307	907	20 827,56		288 627,78			288 627,78	137 248,44	151 379,34	
428	VT - AGENCE EAU - APPELS A PROJETS ECONOMIE D'EAU	2009	7307	907	101 026,00		375 716,50			375 716,50	211 064,50	164 652,00	
429	VT - AGENCE EAU - APPELS A PROJETS ECONOMIE D'EAU	2010	7307	907		545 000,00	-	205 702,00		205 702,00	32 396,50	173 305,50	
430	VT - CONTRAT DE BASSIN DE LA CISSE	2008	7308	907	259 924,90		989 998,80			989 998,80	46 200,00	943 798,80	
431	VT CONTRAT DE BASSIN DU BEUVRON	2008	7309	907	57 154,00		1 025 584,00			1 025 584,00	28 469,00	997 115,00	
432	VT - CONTRAT EAU CENTRE	2008	7310	907	218 420,00		2 564 108,45	117 435,00		2 681 543,45	238 448,60	2 443 094,85	
433	PNR BRENNE	2007	7320	907	114 723,64		89 224,32	106 610,00		195 834,32	89 224,32	106 610,00	
434	VT - PNR LAT	2007	7321	907	94 220,93	11 020,00	75 429,93	97 892,00		173 321,93	95 720,02	77 601,91	
435	PNR PERCHE	2007	7322	907	71 704,08	636,00	75 353,99	71 379,00		146 732,99	67 711,42	79 021,57	
436	CPNRC	2007	7323	907	229 798,14		36 660,09	179 519,00		216 179,09	85 335,36	130 843,73	
437	VT - HEBERGEMENT ECOPOLE	2010	7353	907		65 000,00	-	50 063,00		50 063,00	12 515,75	37 547,25	
438	VT - ADEME GESTION DES DECHETS	2009	7354	907	150 000,00		-			-	-	-	
439	CPIER - OUVRAGES DOMANIAUX ET SECURITE - PROG 2008	2008	7900	907	373 312,50		1 738 980,50			1 738 980,50	686 550,00	1 052 430,50	
440	CPIER - OUVRAGES DOMANIAUX ET SECURITE - PROG 2009	2009	7900	907	1 253 048,00		1 621 442,00			1 621 442,00	371 386,00	1 250 056,00	
441	CPIER - OUVRAGES DOMANIAUX ET SECURITE - PROG 2010	2010	7900	907		3 910 000,00	-	1 581 561,00		1 581 561,00	158 157,00	1 423 404,00	
442	CPIER - CPNRC	2008	7901	907	217 858,55		90 986,20	175 047,00		266 033,20	148 065,78	117 967,42	
443	CPIER - BATELLERIE DE LOIRE	2008	7902	907	86 092,21		13 907,79	37 452,00		51 359,79	41 226,71	10 133,08	
444	CPIER - MAISONS DE LOIRE	2008	7903	907	551 641,88		7 189,12	363 683,00		370 872,12	107 200,62	263 671,50	
445	CPIER - PREVENTION DES INONDATIONS : LA BOUILLIE	2008	7905	907	30 524,34		9 328,82	12 922,00		22 250,82	11 771,17	10 479,65	
446	CPIER - PREVENTION DES INONDATIONS : ENTREPRISES	2008	7907	907	1 150 000,00		143 750,00	287 500,00		431 250,00	215 625,00	215 625,00	
447	CPIER - PORT DE LA CREUSILLE	2009	7911	907	-		40 000,00			40 000,00	-	40 000,00	
448	CPIER - PREVENTION DES INONDATIONS - PAPI	2009	7912	907	42 278,00		27 722,00	13 312,00		41 034,00	30 197,64	10 836,36	
449	CPIER - EFFACEMENT DE BARRAGES	2010	7913	907		10 000,00	-	9 568,00		9 568,00	-	9 568,00	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/10 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2010 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
450	CG 28 - CENTRE D'HEBERGEMENT ET D'ANIMATION CLASSE NATURE ET PATRIMOINE	2008	28010	907	260 000,00		-			-	-	-	
451	CG 36 - VOLET ENERGIE	2010	36016	907		1 200 000,00	-	375 142,70		375 142,70	285 879,56	89 263,14	
452	CG 37 - PORTS ET MARINE DE LOIRE	2010	37021	907		1 297 740,00	-	286 610,00		286 610,00	214 957,50	71 652,50	
453	CG 45 - ARBORETUM DES BARRES	2008	45005	907	-		100 000,00			100 000,00	-	100 000,00	
	TOTAL				7 122 316,32	10 351 396,00	18 175 054,48	5 978 671,83	-	24 153 726,31	5 761 035,64	18 392 690,67	3,19

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

454	BOULEVARD LA CHOISILLE A TOURS	2009	0518	908	176 706,00		4 323 294,00			4 323 294,00	2 000 000,00	2 323 294,00	
455	ROCADE NORD OUEST DE BOURGES	2005	0519	908	1 147 140,00		-		-	-	-	-	
456	ETUDES	2003	0601	908	-		8 466,24			8 466,24	-	8 466,24	
457	GARES REGIONALES	2001	0608	908	-		995 390,38			995 390,38	-	995 390,38	
458	AMELIORATION DU MATERIEL ROULANT	1999	0698	908	-		1 998 383,75			1 998 383,75	-	1 998 383,75	
459	AUTOMOTEURS A GRANDE CAPACITE	2002	0698	908	633 905,00		124 355,00			124 355,00	-	124 355,00	
460	ACQUISITION DE TROIS ZGC	2006	0698	908	155 000,00		637 414,00	2 212 586,00		2 850 000,00	2 850 000,00	-	
461	AMENAGEMENTS, GARES, QUAIS ET POINTS D'ARRETS TER CENTRE	2005	0819	908	359 000,00		43 350,00	6 666,00		50 016,00	3 333,00	46 683,00	
462	AMENAGEMENT DES QUAIS ET GARES	2006	0819	908	-		311 867,50			311 867,50	-	311 867,50	
463	AMENAGEMENT DES QUAIS ET GARES	2007	0819	908	-		1 063 040,80			1 063 040,80	313 390,80	749 650,00	
464	LIGNE FERROVIAIRE POLT (PARIS-ORLEANS-LIMOGES-TOULOUSE)	2001	0820	908	-		626 772,25			626 772,25	-	626 772,25	
465	BARREAU MASSY-VALENTON	2004	0901	908	-		3 516 000,00			3 516 000,00	64 000,00	3 452 000,00	
466	LIGNE A GRANDE VITESSE SUD EUROPE ATLANTIQUE	2004	0903	908	-		161 000,00			161 000,00	-	161 000,00	
467	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DU CHER	2000	1018	908	-		45 734,71		-	45 734,71	-	45 734,71	
468	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'EURE ET LOIR	2000	1028	908	4 963,41		330 793,00		-	330 793,00	-	330 793,00	
469	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'INDRE	2000	1036	908	4 025,03		127 965,47			127 965,47	18 000,00	109 965,47	
470	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'INDRE ET LOIRE	2000	1037	908	-		925 804,23			925 804,23	-	925 804,23	
471	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DU LOIR ET CHER	2000	1041	908	927,89		1 591 126,97		-	1 591 126,97	1 591 126,00	0,97	
472	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DU LOIRET	2000	1045	908	1 454,73		6 646 747,22			6 646 747,22	3 180 000,00	3 466 747,22	
473	LGV PARIS-CLERMONT - ETUDES DE TRAVAUX	2009	1076	908	3 333,00		366 667,00			366 667,00	220 000,20	146 666,80	
474	ACCESSIBILITE DANS 25 GARES SUPPLEMENTAIRES	2009	1078	908	2 479 000,00		21 000,00			21 000,00	-	21 000,00	
475	SUPPRESSION DU PN DE NEUILLE PONT PIERRE	2010	1087	908		1 050 000,00	-	-		-	-	-	
476	MODERNISATION DE LA LIGNE LE BLANC - ARGENT	2008	1090	908	-		2 000 000,00			2 000 000,00	-	2 000 000,00	
477	ABRIS VELOS	2009	1092	908	20 000,00		-			-	-	-	
478	AMENAGEMENT DES QUAIS ET GARES	2008	1093	908	1 500 000,00					-	-	-	
479	BILLETIQUE INVESTISSEMENT	2008	1094	908	4 500,00		578 796,00			578 796,00	289 589,09	289 206,91	
480	INFORMATION DES VOYAGEURS INFO TER	2009	1095	908	100 000,00		-			-	-	-	
481	PLAN VELO 1ERE TRANCHE	2010	1180	908		300 000,00	-	-		-	-	-	
482	AFFICHEURS	2010	1181	908		1 000 000,00	-	592 286,00		592 286,00	210 000,00	382 286,00	
483	CENTRALE DE MOBILITE	2009	1232	908	47 292,40		89 580,40			89 580,40	89 580,40	-	
484	RN TRANSFEREES CHER	2008	1318	908	-		4 216 000,00			4 216 000,00	2 120 000,00	2 096 000,00	
485	RN TRANSFEREES Eure et Loir	2008	1328	908	-		458 000,00			458 000,00	458 000,00	-	
486	RN TRANSFEREES INDRE	2008	1336	908	-		2 081 000,00			2 081 000,00	1 112 000,00	969 000,00	
487	RN TRANFEREES INDRE ET LOIRE	2008	1337	908	550 000,00		-			-	-	-	

Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/10 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2010 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
488 RN TRANSFEREES LOIR ET CHER	2008	1341	908	-		534 000,00			534 000,00	247 559,00	286 441,00	
489 RN TRANSFEREES LOIRET	2008	1345	908	-		1 931 000,00			1 931 000,00	1 198 485,52	732 514,48	
490 ELECTRIFICATION BOURGES-SAINCAIZE (HORS CPER)	2009	1408	908	5 000 000,00		-		-	-	-	-	
491 CHARTRES-ORLEANS	2009	1409	908	37 000 000,00		-			-	-	-	
492 TCSP ORLEANS (HORS CPER)	2009	1411	908	-		2 000 000,00			2 000 000,00	-	2 000 000,00	
493 TCSP TOURS (HORS CPER)	2009	1412	908	2 000 000,00		-			-	-	-	
494 RENOVATION DE MATEIEL SUR LA LIGNE PARIS-NEVERS	2009	1413	908	-		1 800 000,00			1 800 000,00	-	1 800 000,00	
495 SECURITE ROUTIERE (CPER)	2000	2130	908	15 244,34		145 522,66			145 522,66	-	145 522,66	
496 ETUDES (CPER)	2000	2131	908	408 852,86		-			-	-	-	
497 AMENAGEMENTS ROUTIERS (CPER)	2000	2132	908	3 187 061,74		8 865 058,63			8 865 058,63	909 829,65	7 955 228,98	
498 CONTRAT DE PLAN INTERREGIONAL (CPER)	2001	2133	908	-		1 538 045,00			1 538 045,00	825 311,54	712 733,46	
499 INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES (CPER)	2000	2140	908	-		3 813 553,03			3 813 553,03	-	3 813 553,03	
500 INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES - TOURS SAINCAIZE (CPER)	2000	2142	908	-		3 280 406,53			3 280 406,53	-	3 280 406,53	
501 INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES CHARTRES ORLEANS (CPER)	2000	2143	908	-		447 337,86			447 337,86	437 200,00	10 137,86	
502 GP - MODERNISATION DE LA VOIE CHATEAUDUN-LA MEMBROLLE : ETUDE AVP	2008	7401	908	2 744 839,00	13 673 000,00	361 990,00	9 767 021,40		10 129 011,40	2 769 655,00	7 359 356,40	
503 GP - COMMANDE CENTRALISEE TOURS-CHINON	2008	7402	908	22 066,00		6 277 934,00			6 277 934,00	2 850 000,00	3 427 934,00	
504 GP - ETUDES URBAINES	2008	7403	908	340 000,00	340 000,00	253 341,74			253 341,74	-	253 341,74	
505 GP - LIGNE DE FRET DE PROXIMITE CHARTRES-ORLEANS ET AUTRES LIGNES	2009	7406	908	8 446 000,00		3 798 125,00			3 798 125,00	2 937 500,00	860 625,00	
506 GP - AUTOROUTE FERROVIAIRE - ETUDE	2009	7407	908	3 500,00	740 000,00	248 500,00			248 500,00	49 700,00	198 800,00	
507 GP - ELECTRIFICATION BOURGES-SAINCAIZE	2009	7408	908	582 600,00		34 197 400,00			34 197 400,00	17 035 000,00	17 162 400,00	
508 GP - CHARTRES - ORLEANS	2009	7409	908	28 000 000,00		-			-	-	-	
509 GP - MODERNISATION DE LA LIGNE POLT	2009	7410	908	337 500,00	4 950 000,00	12 500,00			12 500,00	-	12 500,00	
510 GP - TCSP ORLEANS	2009	7411	908	-		8 000 000,00			8 000 000,00	1 000 000,00	7 000 000,00	
511 GP - TCSP TOURS	2009	7412	908	10 000 000,00		-			-	-	-	
512 CG 18 - GARE ROUTIERE DE BOURGES	2010	18016	908		75 000,00	-	-		-	-	-	
513 CG 36 - ACCESSIBILITE DES SERVICES AUX PMR DANS LES GARES ET POINTS D'ARRÊTS	2010	36019	908		500 000,00	-	-		-	-	-	
514 CG 37 - VALIDEURS BILLETIQUE, POTEAUX D'ARRÊT, ABRIS BUS	2008	37010	908	150 000,00		-			-	-	-	
515 CG 41 - ACCESSIBILITE DES SERVICES AUX PMR DANS LES GARES ET POINTS D'ARRÊTS	2010	41019	908		150 000,00	-	-		-	-	-	
TOTAL				105 424 911,40	22 098 000,00	110 793 263,37	12 578 559,40	-	123 371 822,77	44 779 260,20	78 592 562,57	1,76

ECONOMIE - INNOVATION

516 AIDE REGIONALE A L'INNOVATION (ARI)	2000	0149	909	-		694 387,45			694 387,45	-	694 387,45	
517 PRIME REGIONALE A L'EMPLOI - SUD	2005	0701	909	19 200,00		399 400,00			399 400,00	-	399 400,00	
518 FONDS REGIONAL DE GARANTIE	2010	0704	909		1 000 000,00	-	500 000,00		500 000,00	500 000,00	-	
519 CENTRECO	2010	0719	909		30 000,00	-	30 000,00		30 000,00	29 801,51	198,49	
520 PRIMES REGIONALES A L'EMPLOI	2005	0752	909	27 200,00		498 000,00			498 000,00	4 400,00	493 600,00	
521 PRIME REGIONALE A L'EMPLOI (PRE)	2006	0752	909	224 000,00		763 200,00			763 200,00	22 000,00	741 200,00	
522 FREMA	2008	0759	909	12 696,00		24 400,00			24 400,00	24 400,00	-	
523 FREMA	2009	0759	909	60 176,00		139 713,00			139 713,00	110 311,00	29 402,00	
524 FREMA	2010	0759	909		850 000,00	215 -	872 443,92	- 11 200,00	861 243,92	652 561,00	208 682,92	
525 CREATEM	2007	0769	909	-		15 000,00			15 000,00	-	15 000,00	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/10 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2010 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
526	CREATEM	2008	0769	909	16 000,00		-			-	-	-	
527	CREATEM	2009	0769	909	47 640,00		1 766 422,00			1 766 422,00	1 726 422,00	40 000,00	
528	CREATEM	2010	0769	909		5 850 000,00	-	5 868 472,00	- 18 500,00	5 849 972,00	4 580 300,00	1 269 672,00	
529	CONTRAT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT A L'EXPORTATION (CORDEX)	2000	0790	909	-		1 325 796,25			1 325 796,25	-	1 325 796,25	
530	PFIL	2009	0791	909	-		442 500,00			442 500,00	442 500,00	-	
531	PFIL	2010	0791	909		800 000,00	-	738 000,00		738 000,00	369 000,00	369 000,00	
532	DELEGATION DE GESTION DRIRE	2007	0827	909	35 400,00		44 888,04			44 888,04	-	44 888,04	
533	DELEGATION DE GESTION DRIRE	2008	0827	909	-		50 898,00			50 898,00	2 200,00	48 698,00	
534	DELEGATION DE GESTION DRIRE	2009	0827	909	154 500,00		26 800,00			26 800,00	24 000,00	2 800,00	
535	FONDS REGIONAL DE GARANTIE ARTISANAT	2009	0830	909	-		250 000,00			250 000,00	250 000,00	-	
536	FONDS REGIONAL DE GARANTIE ARTISANAT	2010	0830	909		120 000,00		120 000,00		120 000,00	120 000,00	-	
537	CAP SOLIDAIRE	2010	0929	909		291 000,00		110 000,00		110 000,00	110 000,00	-	
538	AIDE AU CONSEIL	2008	0944	909	6 840,00		10 480,00			10 480,00	-	10 480,00	
539	AIDE AU CONSEIL	2009	0944	909	62 800,00		-			-	6 400,00	- 6 400,00	
540	AIDE AU CONSEIL	2010	0944	909		20 000,00		6 544,00		6 544,00	3 504,00	3 040,00	
541	VALORISATION DE LA BIOMASSE	2007	0961	909	367 829,00		201 014,98			201 014,98	-	201 014,98	
542	FONDS DE GARANTIE AGRICOLE	2010	1210	909		500 000,00		500 000,00		500 000,00	500 000,00	-	
543	FERI SUD	2005	1250	909	630 000,00		18 000,00			18 000,00	-	18 000,00	
544	AEROFUND	2009	1256	909	-		-			-	-	-	
545	DRIS	2009	1257	909	550 000,00		-			-	-	-	
546	FONCIER AGRICULTURE DURABLE	2010	1259	909		2 000 000,00		-		-	-	-	
547	PAGE	2000	2025	909	-		1 033 938,53	- 31 440,00		1 002 498,53	15 163,74	987 334,79	
548	FONDS REGIONAL D'AIDE A L'EXPORTATION (CPER)	2000	2029	909	-		552 203,88	- 59 672,77		492 531,11	-	492 531,11	
549	STATIONS EXPERIMENTALES (CPER)	2000	2071	909	-		128 223,53			128 223,53	-	128 223,53	
550	CONTRATS LOCAUX D'OBJECTIFS - FILIERES (CPER)	2000	2072	909	13 281,70		1 910 701,04	- 52 100,20		1 858 600,84	170 357,53	1 688 243,31	
551	INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES (CPER)	2000	2073	909	19 068,00		380 365,57	- 81 342,21		299 023,36	-	299 023,36	
552	PLAN ELEVAGE (CPER)	2000	2075	909	-		663 263,44	- 53 079,28		610 184,16	253,18	609 930,98	
553	CAP CREATION CENTRE	2006	4000	909	-		17 000,00			17 000,00	-	17 000,00	
554	CAP CREATION CENTRE	2008	4000	909	-		240 000,00			240 000,00	-	240 000,00	
555	CAP CREATION CENTRE	2009	4000	909	-		-			-	173 000,00	- 173 000,00	
556	CAP CREATION CENTRE	2010	4000	909		1 000 000,00		807 195,92		807 195,92	397 195,92	410 000,00	
557	CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	2006	4001	909	107 238,00		61 721,31			61 721,31	-	61 721,31	
558	CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	2007	4001	909	379 800,00		1 541 454,00	- 603 623,00		937 831,00	228 079,88	709 751,12	
559	CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	2008	4001	909	1 324 539,00		1 823 995,29			1 823 995,29	364 863,54	1 459 131,75	
560	CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	2009	4001	909			2 368 243,72			2 368 243,72	747 117,79	1 621 125,93	
561	CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	2010	4001	909		5 800 000,00		5 794 920,50	- 2 400,00	5 792 520,50	2 027 061,64	3 765 458,86	
562	CAP EMPLOI CENTRE	2006	4002	909	-		682 000,00			682 000,00	-	682 000,00	
563	CAP EMPLOI CENTRE	2007	4002	909	75 000,00		995 744,00			995 744,00	128 000,00	867 744,00	
564	CAP EMPLOI CENTRE	2008	4002	909	40 000,00		2 736 900,00			2 736 900,00	283 000,00	2 453 900,00	
565	CAP EMPLOI CENTRE	2009	4002	909	-		216 -			-	256 600,00	- 256 600,00	
566	CAP EMPLOI CENTRE	2010	4002	909		2 200 000,00		1 172 240,00		1 172 240,00	528 400,00	643 840,00	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/10 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2010 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
567	FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE VERTE	2010	4006	909		3 000 000,00		2 960 000,00		2 960 000,00	680 000,00	2 280 000,00	
568	CAP FILIERES STRUCTURATION	2007	7700	909	-		2 011 922,50	247 794,00		2 259 716,50	483 802,26	1 775 914,24	
569	CAP FILIERES MATERIEL	2007	7701	909	1 690 143,86		7 133 032,46	855 046,00		7 988 078,46	1 423 265,22	6 564 813,24	
570	CAP FILIERES FORESTIER	2007	7702	909	1 511 995,00		183 939,00	586 771,00		770 710,00	430 263,20	340 446,80	
571	CAP FILIERE FONDS SUD ELEVEGE	2007	7703	909	1 092 643,00		333 736,54			333 736,54	117 000,00	216 736,54	
572	CAP FILIERES - EXPERIMENTATION (art.4-2)	2007	7704	909	801 490,00	2 100 000,00	314 484,00	389 737,00		704 221,00	683 947,02	20 273,98	
573	VALORISATION DE LA BIOMASSE	2007	7721	909	280 257,00		224 137,50	64 800,00		288 937,50	141 382,58	147 554,92	
574	CG 36 - AMENAGEMENT FONCIER	2008	36008	909	708 524,00	- 150 000,00	-	115 324,00		115 324,00	87 549,00	27 775,00	
575	CG 36 - CAP FILIERES	2009	36015	909	-	- 1 000 000,00	-			-	-	-	
	TOTAL				10 258 260,56	24 411 000,00	32 007 906,03	21 739 288,34	- 913 357,46	52 833 836,91	18 844 102,01	33 989 734,90	1,80

RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

576	EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES DES LABORATOIRES	2005	0254	909	-		14 449,72			14 449,72	3 943,83	10 505,89	
577	EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES DES LABORATOIRES	2006	0254	909	-		32 146,39			32 146,39	15 000,00	17 146,39	
578	PROGRAMMES DE RECHERCHE	2005	0422	909	-		87 000,00			87 000,00	57 663,19	29 336,81	
579	SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE	2006	0422	909	-		623 427,75			623 427,75	14 772,86	608 654,89	
580	SOUTIEN AUX POLES DE DEV. ET DE COMPETITIVITE	2007	0422	909	-		434 500,60			434 500,60	71 663,95	362 836,65	
581	SOUTIEN AUX POLES DE DEV. ET DE COMPETITIVITE	2008	0422	909	-		72 799,50			72 799,50	-	72 799,50	
582	SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE ET AUX POLES DE COMPETITIVITE	2009	0422	909	-		226 928,60			226 928,60	-	226 928,60	
583	SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE ET AUX POLES DE COMPETITIVITE	2010	0422	909		750 000,00	-	244 169,00		244 169,00	-	244 169,00	
584	GECOPAC	2003	0425	909	-		81 180,00			81 180,00	81 180,00	-	
585	MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE	2001	0430	909	-		125 862,90			125 862,90	-	125 862,90	
586	CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUES	2000	0432	909	1 207 833,63		0,02			0,02	-	0,02	
587	INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE	2000	0433	909	55,08		536 704,88			536 704,88	505 063,73	31 641,15	
588	COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE	2000	0435	909	-		188 355,20			188 355,20	-	188 355,20	
589	IEHCA	2007	0470	909	-		40 000,00			40 000,00	26 161,50	13 838,50	
590	APPEL A PROJETS	2007	0850	909	-		389 924,00			389 924,00	164 024,00	225 900,00	
591	APPEL A PROJETS	2008	0850	909	-		1 337 877,20			1 337 877,20	68 200,00	1 269 677,20	
592	APPEL A PROJETS	2009	0850	909	-		2 245 062,00			2 245 062,00	750 400,00	1 494 662,00	
593	APPEL A PROJETS	2010	0850	909		4 350 000,00	-	5 231 300,00	- 884 000,00	4 347 300,00	2 748 910,00	1 598 390,00	
594	SYNCHROTRON SOLEIL	2002	0896	909	-		50 000,00			50 000,00	50 000,00	-	
595	SOLEIL	2010	0896	909		1 750 000,00	-	1 750 000,00		1 750 000,00	-	1 750 000,00	
596	CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT CENTRE	2006	0897	909	2 262,25		282 582,75			282 582,75	143 534,54	139 048,21	
597	CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT CENTRE	2008	0897	909	22 156,76		917 890,43			917 890,43	105 812,38	812 078,05	
598	CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT CENTRE	2009	0897	909	83 828,00		780 968,00			780 968,00	194 236,78	586 731,22	
599	CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT CENTRE	2010	0897	909		1 875 000,00	-	1 806 771,50	- 115 360,00	1 691 411,50	363 960,00	1 327 451,50	
600	MATERIAUTHEQUE SENSORIELLE DE TOURS	2008	1420	909	-		180 000,00			180 000,00	-	180 000,00	
601	SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE DU POLE SSEE	2008	1422	909	-		617 250,00			617 250,00	118 300,00	498 950,00	
602	SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE DU POLE SSEE	2009	1422	909	38 844,80		194 136,79			194 136,79	18 256,49	175 880,30	
603	SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE DU POLE SSEE	2010	1422	909		800 000,00	-	207 423,60		207 423,60	76 290,38	131 133,22	
604	RMN	2009	1425	909	-		500 000,00			500 000,00	500 000,00	-	

Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/10 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2010 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
605 ALHYANCE	2008	1501	909	500 000,00		-			-	-	-	
606 DIP	2010	1525	909		220 000,00	-	220 000,00		220 000,00	132 000,00	88 000,00	
607 UNIVERSITE DE TOURS (CPER)	2000	2092	909	-		152 447,01			152 447,01	89 470,00	62 977,01	
608 PLATEFORME CONNECTIQUE	2010	3437	909		1 500 000,00	-	-		-	-	-	
609 ALHYANCE	2007	7501	909	363 396,00		1 537 512,37			1 537 512,37	669 134,68	868 377,69	
610 CNRT PHASE 2	2007	7502	909	630 000,00		400 000,00	630 000,00		1 030 000,00	778 000,00	252 000,00	
611 CIPA	2007	7503	909	-		26 500,00			26 500,00	-	26 500,00	
612 BIOLOGIE SANTE BIEN ETRE (article 1.1)	2007	7504	909	569 012,00		2 390 121,60	1 637 000,00		4 027 121,60	1 803 270,94	2 223 850,66	
613 GP - VILLES ET TERRITOIRES	2008	7505	909	266 905,00	554 000,00	343 245,00	318 250,00		661 495,00	449 329,00	212 166,00	
614 SOUTIEN ACTIONS TT VALO RECHERCHE (art 1.2)	2007	7506	909	607 114,33		105 000,00	808 977,41		913 977,41	396 277,34	517 700,07	
615 SOL SOUS-SOL EAU (article 3.6)	2007	7507	909	1 295 955,14	1 263 000,00	345 368,75	549 297,50		894 666,25	333 750,00	560 916,25	
616 GP - RECHERCHE SUR LES ENERGIES NOUVELLES ET LES MATERIAUX POUR L'ENERGIE	2008	7508	909	2 097 080,00	1 860 000,00	1 021 230,00	1 630 000,00		2 651 230,00	980 730,00	1 670 500,00	
617 GP - PROJET D'INTERET REGIONAL NANCAY	2008	7509	909	300 000,00		-			-	-	-	
618 CG 37 - ETUDE DE BATIMENT START UP INRA	2008	37015	909	-	400 000,00	25 000,00			25 000,00	10 000,00	15 000,00	
TOTAL				7 984 442,99	15 322 000,00	16 305 471,46	15 033 189,01	- 999 360,00	30 339 300,47	11 719 335,59	18 619 964,88	1,59

TOURISME

619 PROJETS TOURISTIQUES STRUCTURANTS	2005	0054	909	-		61 100,00			61 100,00	-	61 100,00	
620 TOURISME ET LOISIRS : EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	2007	0054	909	-		23 818,88			23 818,88	7 841,69	15 977,19	
621 HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	2005	0068	909	-		19 252,67			19 252,67	-	19 252,67	
622 HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	2006	0068	909	3 030,00		111 482,09			111 482,09	33 607,12	77 874,97	
623 HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	2007	0068	909	-		179 344,09			179 344,09	38 664,36	140 679,73	
624 CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	2008	0068	909	205,06		647 464,87			647 464,87	393 157,86	254 307,01	
625 CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	2009	0068	909	-		787 729,74			787 729,74	417 680,42	370 049,32	
626 CAP HEBERGEMENT	2010	0068	909		1 400 000,00	-	1 269 810,00	- 3 119,56	1 266 690,44	541 406,94	725 283,50	
627 LOIRE A VELO	2006	0070	909	-		4 561 189,63	3 080 533,00		7 641 722,63	3 872 108,86	3 769 613,77	
628 ITINERAIRE DE RANDONNEES	2008	0078	909	-		193,34			193,34	-	193,34	
629 ITINERAIRE DE RANDONNEES	2010	0078	909		10 000,00	-	9 217,00		9 217,00	7 373,60	1 843,40	
630 TOURISME FLUVIAL : VNF, DEPARTEMENTS 18 ET 45	2000	0490	909	-		53 387,25			53 387,25	24 074,82	29 312,43	
631 OFFRES D'HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	2006	0984	909	-		335 000,00			335 000,00	335 000,00	-	
632 CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES STRUCTURANTS	2007	0984	909	-		335 000,00			335 000,00	-	335 000,00	
633 CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES STRUCTURANTS	2008	0984	909	-		350 000,00			350 000,00	-	350 000,00	
634 CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES STRUCTURANTS	2009	0984	909	-		350 000,00			350 000,00	-	350 000,00	
635 CAP HEBERGEMENT (SRTUC)	2010	0984	909		1 000 000,00	-	300 000,00		300 000,00	-	300 000,00	
636 CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE	2004	1037	909	-		6 020,84			6 020,84	-	6 020,84	
637 CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'INDRE	2000	1036	909	-		9 907,32			9 907,32	9 907,32	-	
638 HEBERGEMENTS TOURISTIQUES (CPER)	2000	2060	909	24 500,00		57 316,32			57 316,32	-	57 316,32	
639 CONVENTION VNF - PLAN LOIRE (CPER)	2000	2062	909	805 940,50		75 400,26			75 400,26	-	75 400,26	
640 CPIER - SIGNALIETIQUE LOIRE A VELO	2009	7920	909	-		158 000,02			158 000,02	39 000,00	119 000,02	
641 CG 18 - VELOROUTE VOIES VERTES	2008	18012	909	-		18 000,00			18 000,00	-	18 000,00	
642 CG 18 - BASE DE LOISIR DE LA GOULE	2008	18013	909	421 451,00		65 709,80			65 709,80	-	65 709,80	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/10 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2010 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
643	CG 37 - CANDE	2010	37005	909		1 000 000,00	-	154 892,00		154 892,00	144 599,48	10 292,52	
644	CG 37 - PLAN D'ACTION QUALITE TOURISME	2008	37011	909	-		80 000,00			80 000,00	-	80 000,00	
645	CG 37 - PLATE FORME INTERNET TOURISTIQUE	2008	37012	909	80 000,00		-			-	-	-	
646	CG 37 - ACCESSIBILITE DES SITES TOURISTIQUES AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE	2008	37013	909	-		320 000,00			320 000,00	-	320 000,00	
647	CG 37 - VALORISATION DU PATRIMOINE TROGLODYTE	2008	37014	909	30 924,79	- 125 000,00	94 075,21	17 869,50		111 944,71	34 100,02	77 844,69	
648	FONDS D'AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT ACCESSIBILITE COUFFY	2009	41015	909	-		175 000,00			175 000,00	157 500,00	17 500,00	
649	CG 41 - FONDS D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT ACCESSIBILITE BEAUVAL	2010	41016	909		63 000,00	-	63 000,00		63 000,00	48 873,20	14 126,80	
650	CG 45 - TOURISME ET LOISIRS EQUIPEMENTS STRUCTURANTS	2008	45001	909	155 000,00		-			-	-	-	
651	CG 45 - ETUDE DE FAISABILITE VELOROUTE CANAUX	2010	45010	909		52 000,00	-	30 530,00		30 530,00	15 265,00	15 265,00	
					1 521 051,35	3 400 000,00	8 874 392,33	4 925 851,50	- 3 119,56	13 797 124,27	6 120 160,69	7 676 963,58	1,25
TOTAL GENERAL					446 821 260,53	248 531 651,00	747 515 603,22	273 585 466,31	- 6 328 854,09	1 014 772 215,44	304 321 897,75	710 450 317,69	2,33

(1) il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par des CP des années antérieures

(2) il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci

(3) il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	2,53	2,58	2,46	2,33

LISTE DES VIREMENTS DE CREDITS ENTRE CHAPITRES SUR L'EXERCICE 2010

Origine						Destination							
Politique	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	Politique	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	Montant	Date
MGA	900	0202	2315	105201	013	Territoires solidaires	905	52.1	20414	162	041	250 000,00	30-nov.-10
MGA	900	0202	205	1100	014	Territoires solidaires	905	52.1	20414	162	041	29 500,00	30-nov.-10
MGA	900	0202	205	1100	014	Territoires solidaires	905	58	20413	18008	041	20 500,00	30-nov.-10
MGA	900	0202	21838	1100	014	Territoires solidaires	905	58	20413	18008	041	25 000,00	30-nov.-10
MGA	900	0202	2031	1100	014	Territoires solidaires	905	58	20413	18008	041	25 000,00	30-nov.-10
MGA	900	0202	2031	105201	013	Territoires solidaires	905	58	20413	18008	041	30 000,00	30-nov.-10
MGA	900	0202	21848	105201	013	Territoires solidaires	905	58	20413	18008	041	15 000,00	30-nov.-10
MGA	900	028	21838	105208	013	Territoires solidaires	905	58	20413	18008	041	7 000,00	30-nov.-10
MGA	900	028	2185	105208	013	Territoires solidaires	905	58	20413	18008	041	4 000,00	30-nov.-10
MGA	900	028	2188	105208	013	Territoires solidaires	905	58	20413	18008	041	4 000,00	30-nov.-10
MGA	900	0202	2313	105001	013	Territoires solidaires	905	58	20413	18008	041	200 000,00	30-nov.-10
Formations Sanitaires Sociales	901	13	2042	1010	064	Territoires solidaires	905	58	20413	18008	041	125 900,00	30-nov.-10
Formations Sanitaires Sociales	901	13	2042	1010	064	Territoires solidaires	905	54	20414	154	041	274 100,00	30-nov.-10
Environnement	907	75	20414	1952	043	Territoires solidaires	905	54	20414	154	041	300 000,00	30-nov.-10
Environnement	907	75	20414	7300	043	Territoires solidaires	905	54	20414	154	041	87 000,00	30-nov.-10
Environnement	907	75	20414	7300	043	Territoires solidaires	905	54	20418	2147	041	107 000,00	15-déc.-10
Recherche	909	92	2042	1422	052	Territoires solidaires	905	54	20414	154	041	509 791,00	30-nov.-10
Territoires solidaires	905	54	20414	154	041	Sports	903	32	238	7199	72	380 000,00	01-déc.-10
Culture	903	313	20414	37006	071	Territoires solidaires	905	58	20413	45008	041	364 000,00	15-déc.-10
Culture	903	312	20418	1899	071	Territoires solidaires	905	58	20413	45008	041	78 450,00	15-déc.-10
Culture	903	312	20418	1899	071	Territoires solidaires	905	54	20418	2147	041	29 150,00	15-déc.-10
Culture	903	313	20418	7101	071	Territoires solidaires	905	54	20418	2147	041	37 300,00	15-déc.-10
Culture	903	312	20418	1446	071	Territoires solidaires	905	54	20418	2147	041	1 550,00	15-déc.-10
Culture	903	312	20418	1446	071	Territoires solidaires	905	58	20413	2151	041	7 550,00	15-déc.-10
Culture	903	313	2042	1124	071	Territoires solidaires	905	58	20413	2151	041	7 800,00	15-déc.-10
Culture	903	313	20418	2899	071	Territoires solidaires	905	58	20413	2151	041	1 700,00	15-déc.-10
Culture	903	312	20414	386	071	Territoires solidaires	905	58	20413	2151	041	883,76	15-déc.-10
Recherche	909	92	20418	850	052	Territoires solidaires	905	52.1	20414	1700	041	1 600 000,00	30-nov.-10
Recherche	909	92	2042	897	052	Territoires solidaires	905	52.1	20414	1700	041	1 300 000,00	30-nov.-10
Recherche	909	92	2042	1422	052	Territoires solidaires	905	52.1	20414	1700	041	219 154,00	30-nov.-10
Recherche	909	92	2042	1422	052	Territoires solidaires	905	53.1	2042	1835	041	71 055,00	30-nov.-10
Culture	903	313	238	7117	071	Territoires solidaires	905	53.1	2042	1835	041	1 250 000,00	30-nov.-10
Culture	903	313	238	7117	071	Territoires solidaires	905	53.2	20416	702	041	150 000,00	30-nov.-10
Economie	909	91	2042	4001	051	Lycées	902	222	2318	934	063	4 200 000,00	29-nov.-10
Formations Sanitaires Sociales	901	13	2042	1010	064	Lycées	902	222	2318	934	063	800 000,00	29-nov.-10
Formations Professionnelles	901	11	20418	179	062	Apprentissage	901	12	2042	1555	061	278 000,00	30-nov.-10
Recherche	909	92	2042	897	052	Apprentissage	901	12	2042	1555	061	82 000,00	30-nov.-10
Environnement	907	75	20414	7300	043	Sport	903	32	20414	458	072	146 000,00	30-nov.-10
Environnement	907	71	20418	7900	043	Sport	903	32	20414	458	072	4 000,00	30-nov.-10
Environnement	907	71	20418	7900	043	Sport	903	32	20414	459	072	186 000,00	30-nov.-10
Environnement	907	76	2042	7903	043	Sport	903	32	20414	459	072	54 925,00	30-nov.-10
TIC	905	56	2042	7135	044	Moyens Généraux Administration	900	0202	2313	105001	013	100 000,00	07-déc.-10
TIC	905	56	20418	7000	044	Moyens Généraux Administration	900	0202	2313	105001	013	50 000,00	13-déc.-10
TIC	905	56	20418	7000	044	Moyens Généraux Administration	900	0202	205	1100	014	9 470,00	15-déc.-10
ECONOMIE	909	91	2042	4001	051	Enseignement supérieur	902	23	21838	1475	052	1 364 336,00	15-déc.-10

*BP+BS+reports+DM2

Total Investissement 2010*	554 922 060	autorisation 7,5%	41 619 155	TOTAL VC	14 787 114,76	26 832 039,74
-----------------------------------	--------------------	--------------------------	-------------------	-----------------	----------------------	----------------------

Origine						Destination								
Politique	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	Politique	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	Montant	Date	Motif
Moyens généraux financiers	943	668	1073		21	Economie	939	93	6748	3156	51	200 000	08/03/2010	VIREMENT TEMPETE XYNTHIA
Moyens généraux financiers	943	668	1073		21	Economie	939	93	6748	3156	51	200 000	09/03/2010	aide exceptionnelle agriculteurs
Moyens généraux financiers	943	668	1073		21	Communication	930	202	6068	1068	111	800 000	28/06/2010	signalétique
Moyens généraux financiers	943	66111			21	Moyens généraux de l'administration	930	202	6718	105308	22	441 700	17/09/2010	CONTENTIEUX SUBDRAY CANAL 3
Moyens généraux financiers	943	66111			21	Territoires solidaires	935	53.1	65735	1840	41	30 000	07/12/2010	
Total Fonctionnement 2010*					690 743 511	autorisation 7,5%	51 805 763			TOTAL VC	1 671 700	50 134 063		Ecart entre autorisation et VC

*BP+BS+reports+DM2